

EUROPE

Turquie

POUR ACHETER DES ARMES

L'armée réclamerait la priorité dans l'attribution des devises

De notre correspondant

Ankara. — Le haut commandement de l'armée turque est impatient de voir lever l'embargo américain, mais il ne se fait pas trop d'illusions à cet égard. Il souhaiterait acheter du matériel militaire à d'autres pays, mais il s'inquiète de l'érosion continue des devises de la Banque centrale : en un an, ces réserves sont tombées de 2 à 1 milliard de dollars.

Certes, l'armée vient d'être dotée d'un fonds de 21 milliards de livres turques (1,4 milliard de dollars) pour se réorganiser d'ici à 1978. Compte tenu de la situation financière, les militaires auraient suggéré au gouvernement de réduire les attributions de devises aux industries et aussi d'ajourner le remboursement des dettes extérieures. Ces demandes placent M. Demirel dans une position d'autant plus inconfortable que le premier ministre a besoin du soutien du secteur privé.

Le Parti républicain du peu-

ple de M. Boevit, principale formation de l'opposition, relève les contradictions de la coalition et reproche au gouvernement d'être inféodé à des intérêts privés. Il vient par exemple de déposer une motion de censure contre le ministre de l'énergie, accusé de favoriser les grandes compagnies pétrolières étrangères. Le P.R.P. affirme que seul son chef peut établir dans le pays un climat de paix, car il a l'estime du peuple et des chefs de l'armée.

L'opposition même cette offensive au moment où l'on décide un certain malaise dans l'administration. Le Conseil d'Etat est submergé de plaintes déposées par de hauts fonctionnaires renvoyés et remplacés par des amis de l'actuel gouvernement.

En attendant de se prononcer sur le fond, le Conseil d'Etat a décidé de suspendre l'application des mesures prises par le gouvernement. Il a ainsi pris le risque de s'opposer au pouvoir.

ARTUN UNSAL

Grèce

LE COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'AIR A PARIS

Le général Petros Economou, commandant en chef de l'armée de l'air grecque, est arrivé mardi à Paris, où il effectue une visite officielle à l'invitation du général Claude Grigant, chef d'état-major de l'armée de l'air française.

Le général Economou visitera des installations et industries militaires françaises, ainsi que le Salon de l'aviation de Bourget. Il aura d'ailleurs part des entretiens officiels portant sur la livraison de quarante avions Mirage F-1, commandés il y a deux ans, ainsi que sur l'achat d'avions d'entraînement Alpha-Jet, que la Grèce désire acquérir en vue de la formation de ses pilotes.

D'autre part, M. Evangelos Averof, ministre grec de la défense, se rendra à Paris le 8 juin sur l'invitation de son collègue français, M. Yves Bourges. — (A.F.P.)

Norvège

UNE NOUVELLE LOI SUR L'AVORTEMENT SUSCITE UNE CRISE ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

(De notre correspondant.)

Oslo. — Une nouvelle loi sur l'avortement a été adoptée le jeudi 28 mai par le Parlement norvégien à une seule voix de majorité. Tous les députés travaillistes et socialistes de gauche l'ont votée. L'adoption de ce texte a suscité un débat entre l'Église et l'État. Les érudits ont annoncé qu'il faudrait sérieusement envisager de mettre fin aux relations constitutionnelles entre l'Église et l'État parce que l'Église ne peut pas dépendre d'un État qui accepte l'avortement libre. L'Église inhérente est une Église d'État. Les pasteurs et les évêques sont nommés par le gouvernement et ont un statut de fonctionnaires.

Les évêques estiment qu'ils ne peuvent sanctionner ce qu'ils considèrent comme une atteinte au respect de la vie humaine. Ils ont donc institué une commission pour étudier le principe de l'existence d'une Église d'État n'étant pas dépendante.

Pourant la loi adoptée par le Storting n'autorise pas, au sens strict du terme, l'avortement libre. Un projet dans ce sens avait été rejeté, l'an dernier. Désormais, l'autorisation d'avorter devra être accordée par une commission composée de deux médecins. Mais la procédure est accélérée et simplifiée, et des motifs d'ordre social définis d'une manière très simple pourront désormais être introduits à l'appui de la demande à côté des raisons d'ordre médical. De plus, la femme malade de se faire avorter pourra, le cas échéant, faire appel auprès d'une commission comprenant une assistante sociale. Actuellement, environ 90 % des demandes sont satisfaites quand elles portent sur des grossesses n'excédant pas douze semaines.

Allemagne fédérale

LES TROIS AVOCATS déjà écartés de la défense d'Andreas Baader, mais qui comptent s'occuper des trois autres inculpés, ont été récusés mardi 3 juin, par la première chambre d'appel de Stuttgart, du procès qui doit reprendre le 5 juin. D'autre part, la Commission européenne des droits de l'homme a déclaré irrecevable, le 3 juin, la plainte déposée par Baader et ses trois coaccusés, contre la R.F.A. pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme. (A.F.P., Reuters, U.P.)

Roumanie

UN APPEL DE PERSONNALITÉS FRANÇAISES EN FAVEUR DE L'ÉCRIVAIN DUMITRU TSEPENEAG

Au nom du comité d'honneur de la revue *Les Cahiers de l'Est* (1), MM. Pierre Dalz, Jean-Marie Domenech, François Fejto, Eugène Ionesco et Denis de Rougemont, ont lancé l'appel suivant :

« Nous venons d'apprendre que Dumitru Tsepeneag, rédacteur en chef des *Cahiers de l'Est*, a été exclu de l'Union des écrivains de Roumanie. Cette exclusion nous étonne d'autant plus que la littérature de Dumitru Tsepeneag, qui a publié deux livres en France, n'a pas un caractère politique. D'autre part, les autorités roumaines refusent d'accorder à la femme de D. Tsepeneag le visa de sortie demandé depuis six mois.

« Nous sommes conduits à croire que l'exclusion de Tsepeneag est une mesure d'intimidation à l'égard des *Cahiers de l'Est*, qui nous entraînent comme un pont entre l'Est et l'Ouest. En ce moment, où sont si souvent évoqués la détente et le rapprochement Est-Ouest, cette mesure représente un démenti. Elle est à la fois une tentative de dialogue et une mise à l'épreuve de la sincérité des partenaires. (...)

L'appel a été signé notamment par Christian Audéjean, Guy de Bossière, Camille Bourlaque, Nicole Casanova, Béatrice Clouet, Michel Deguy, G. Deleury, Claude Delmas, Jean-François Foy, Robert Gallimard, Roger Grenier, Henri Hénin, Jean Jankélévitch, Alfred Jean, Jules Kristeva, Gérard Le Grand, André Le Vot, Jérôme Lindon, Clara Malraux, Tom Navarre, Bernard Noël, Paul Ollivier, Bernard Pingaud, Marcelle Fignuet, Suzanne Frou, Jean Habaout, Alain Robbe-Grillet, Jean-François Collin, Claude Roy, Fernande Schullmann, Yvonne Sureau, Philippe Sollers, Tibor Sotonyi, Socrate Valdimar, Pierre Uri.

(1) Editions Albatros, 14, rue de l'Armorique, Paris-15.

Les déclarations du chef de l'État portugais

(Suite de la première page.)

« Quelles peuvent être les conséquences, sur le plan intérieur portugais et sur le plan international, du rapprochement économique entre le Portugal et les pays de l'Est ?

« Les relations économiques avec les pays de l'Europe de l'Est doivent être comprises dans le cadre de l'évolution du processus portugais. Avant le 25 avril 1974 ces relations étaient pratiquement inexistantes. Actuellement, nous cherchons à diversifier nos contacts économiques et commerciaux afin d'arriver à une position d'équilibre parmi les différents marchés. Cet équilibre est un facteur stabilisateur dans le contexte économique du Portugal.

« Comment peut se traduire la « neutralité active » des forces portugaises en Angola ? Quelles peuvent être, pour l'évolution de la situation en Angola, les conséquences de la récente visite au Portugal du président Kaunda ?

« Nous avons déjà rendu publique notre conception de la « neutralité active ». Sans intervenir dans ce territoire pour défendre tel ou tel parti, les forces armées portugaises n'hésiteront pas à s'engager dans le cadre de l'accord de l'Alvor, ou de tout autre accord conclu entre les trois mouvements nationalistes, pour éviter que la situation ne se dégrade. Sous la présidence de M. Kenneth Kaunda, la Zambie joue un rôle prépondérant dans le continent africain. Ainsi, bé-

neficiant de son expérience d'homme d'Etat et de chef politique, le président Kaunda peut donner une contribution très importante à la solution du problème angolais. En outre, en raison de son prestige personnel, il est un des trois chefs d'Etat choisis par l'Organisation de l'unité africaine pour essayer d'obtenir la réconciliation entre les trois mouvements nationalistes de l'Angola.

« Diverses déclarations des déclarations récentes ont donné à penser que les courants qui coexistent au sein du Mouvement des forces armées et qui désormais se manifestent publiquement ont tendance à diverger. Est-ce votre opinion ? Comment peuvent évoluer les rapports entre le M.F.A. et le parti socialiste ?

« Les spéculations relatives à des divergences irréconciliables à l'intérieur du Mouvement des forces armées sont pour le moins superficielles et étrangères au processus complexe politique portugais. Il y a heureusement un pluralisme au sein du M.F.A. Ce pluralisme est d'ailleurs public. Il représente un salutaire exercice démocratique puisque dans l'unité d'action il sert les intérêts du peuple portugais. Un accord a été conclu entre le M.F.A. et les partis politiques définissant les grandes lignes de leur comportement politique respectif. Les rapports entre le M.F.A. et les socialistes doivent être analysés à la lumière de cet

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT

accord dont le P.S. a été un des partis signataires.

« N'êtes-vous pas alarmé par le manque d'une certaine discipline au sein des forces armées ? L'armée portugaise doit-elle être une armée professionnelle ou une armée populaire ?

« Je peux répondre à cette question en qualité de chef d'état-major général des forces armées. Je considère que parler d'indiscipline au sein des forces armées portugaises relève d'une analyse pessimiste de la situation. Ce qui est en cours en ce moment, c'est un changement profond du concept de discipline militaire.

Nous sommes en train de transformer une discipline autoritaire en une discipline démocratique, ce qui soulève quelques problèmes pour adapter tous les échelons de la hiérarchie à la nouvelle philosophie du commandement. Parler de choix entre deux conceptions : forces armées professionnelles ou forces armées populaires, me paraît inexact. Nous souhaitons qu'une synthèse s'opère entre ces deux concepts. Nous souhaitons que les forces armées soient populaires, dans la mesure où elles viennent du peuple, dans la mesure où elles sont au service du peuple. Mais nous souhaitons aussi qu'elles disposent d'une infrastructure professionnelle qui les dynamise et leur transmette les principes supérieurs de la morale et de l'éthique militaires.

« Les querelles entre par vous paraissent-elles un jour d'affaiblissement de résolution portugaise ou contraire l'expression normale d'un débat démocratique ?

« Dans un pays sans expérience démocratique récente, il y a une tentation de gonfler les problèmes. Mais c'est une attitude souvent superficielle. Il est, d'autre part, logique que au début, personnes considèrent les problèmes politiques comme le seul facteur d'organisation populaire. Aussi conseil de la révolution prétend garantir l'élan du processus révolutionnaire sans négliger la créativité d'un dialogue démocratique.

« Que peut signifier, selon vous, la « neutralité active » des forces armées portugaises ?

« Les structures de participation populaire représentent l'expression spontanée de la volonté du peuple, que nous devons respecter démocratiquement. M.F.A. accepte cette volonté, la rejoint, il s'efforce de l'aggraver dans l'objectif de parvenir aux valeurs supérieures de paix.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE CLERC et JOSE REBELO

DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE EN EUROPE DE M. FORD

L'ordre international ne doit pas être fondé sur les rapports de puissance

a dit le pape au président américain

« Je suis convaincu que nos principales alliances sont fortes et fermes, et je suis convaincu que nos alliés ont raison de garder leur confiance dans les Etats-Unis », a déclaré le président Ford, à son retour aux Etats-Unis, mardi 3 juin, dans un discours aux élèves-officiers de l'école militaire de West Point.

« Il est utile de nous rappeler, et de rappeler à nos ennemis et à nos adversaires éventuels, que les Américains sont toujours prêts à faire les sacrifices nécessaires pour défendre la liberté et pour tenir leurs engagements », a-t-il ajouté.

(De notre correspondant.)

Rome. — La journée que M. Gerald Ford a passée à Rome, mardi 3 juin, n'est pas de celles qui figureront dans les livres d'histoire. Elle s'est limitée à quelques échanges de vues en privé et de nombreux échanges d'amabilités en public. Les trois mille agents de sécurité mobilisés dans la capitale ont été lesquels des « tireurs d'élite » n'ont pas eu à intervenir. Seule une manifestation d'extrême gauche s'est tenue dans l'après-midi, place des Saintes-Apôtres ; elle n'a donné lieu qu'à des attaques verbales contre le président américain et la présence de l'Italie dans l'Alliance atlantique. Le parti communiste s'est réfugié pour sa part dans une grande discrétion qui s'imposait sans doute, selon ses stratèges, à quelques jours des élections régionales.

M. Ford n'a pourtant guère eu le temps de fêter au cours de cette dernière étape de son voyage en Europe. Après un déjeuner auquel ont pris part quelque deux cents invités, ses entretiens ont commencé avec le président italien, M. Leone, le président du conseil, M. Moro, et le ministre des affaires étrangères, M. Rumor, se sont poursuivis dans l'après-midi. Puis ce fut la rencontre avec Paul VI, auquel M. Kissinger avait pris soin, avant l'arrivée à Rome, de décerner un brevet de compétence politique.

« Quant à plusieurs reprises l'amitié italo-américaine, le président Leone a souligné une idée qui est chère à la diplomatie de son pays : l'unification européenne, loin de s'opposer à la coopération avec le communisme, au contraire, la renforce. « Nous avons saisi avec une profonde satisfaction, a-t-il dit, l'accent que vous avez mis à la récente réunion atlantique de Bruxelles sur le fait que le « valeur fondamentale des rapports entre l'Amérique et l'Europe tient d'un renforcement de la sécurité et d'un développement plus harmonique

des deux bords de l'Atlantique. L'Italie, qui considère l'Alliance comme un instrument irremplaçable d'équilibre et de paix, a toujours soutenu qu'une dimension européenne plus concrète et plus efficace sert aussi à renforcer l'alliance elle-même. »

De son côté, M. Ford n'a pas hésité sur les compléments, sachant combien il pouvait flatter les responsables d'un pays qui souffre en Europe d'un complexe d'infériorité : « Nous admirons grandement les dirigeants et le peuple d'Italie qui maintiennent en pleine vigueur les rapports de puissance économique, d'une importance fondamentale dans la lutte contre les problèmes du moment. Nous sommes profondément convaincus des forces de l'Italie. Nous sommes orgueilleux de notre alliance avec vous. »

Pour sa première visite à Paul VI, le président Ford devait tenir compte de quelques divergences de vues entre Washington et le Saint-Siège : sur la sécurité européenne, par exemple, sur le tiers-monde ou la politique démographique. Mais il était clair — et M. Kissinger devait le préciser avant l'audience — que la conversation porterait sur le Proche-Orient (y compris le Liban) et la situation des réfugiés d'Indochine.

Paul VI et M. Ford se sont dit certains des choses qui ne figurent pas dans le texte des interventions publiées au Vatican. « Nous sommes heureux,

avait dit le pape, de donner l'opportunité de notre conseil et notre humble collaboration pour de nous les difficultés qui consistent dans les souffrances et souffrances de graves périls pour les peuples qui nous sont toujours plus chers ; pour créer des modes de relations internationales qui satisfassent mieux les exigences de l'humanité et de la paix ; sécurité et la justice ; pour intensifier des échanges de services de biens entre les peuples et les continents. » Suivi d'un léger reproche adressé indirectement aux grands de ce monde : « Ne devons-ils élever leur voix pour rappeler aux hommes que l'ère internationale ne doit pas être fondée sur les rapports de puissance, mais sur les critères de justice et de respect des droits et des besoins de tous les autres. »

M. Ford n'a vu dans cette intervention qu'un acte d'esprit, dont nous avons besoin », et « nouvelles inspirations », a répondu à été courte, comme d'habitude, les autres interventions à Rome du président américain. Il se réservait, sans doute, un autre moment pour tirer conclusions d'un voyage dont la dernière étape a été un peu fatigante par des arrière-pensées de politique intérieure, tant pour le président que pour la Maison Blanche. Pour les démocrates — chrétiens italiens — n'aura été ni la spectacle ni la plus importante.

ROBERT SOLI

La visite de M. Caramanlis en Yougoslavie relance la coopération entre Athènes et Belgrade

De notre correspondant

Belgrade. — Après plus de sept ans de gel des relations gréco-yougoslaves, Belgrade accueille, les 4 et 5 juin, M. Caramanlis avec des préjugés favorables. L'éviction de la junte et les nombreux contacts noués avec la Grèce depuis l'arrivée au pouvoir de M. Caramanlis ont permis de remettre des liens amicaux entre les deux pays, qui, fait rare dans les rapports interbalkaniques, n'ont jamais eu de conflits ouverts.

Les commentateurs rendent hommage au premier ministre grec pour ses efforts de conciliation de la démocratie dans son pays, et se félicitent des progrès enregistrés au cours des derniers mois dans les rapports bilatéraux gréco-yougoslaves. Plusieurs problèmes d'actualité ont été réglés à la satisfaction des deux parties. Des accords ont été conclus. Ils concernent le travail des marchandises yougoslaves par le port de Salonique, la construction d'un obédouc reliant Salon-

ique à la frontière yougoslave, l'élaboration d'un projet de relaxation du cours du Vardar, une étude portant sur la construction d'un canal d'irrigation. Cet ouvrage gigantesque exigera une collaboration à terme entre les deux pays.

Un problème demeure en suspens, celui des « sophistes » de la Grèce septentrionale. Selon Belgrade, partie de la population de la C septentrionale est macédonienne, et de ce fait, devrait jouir de droits reconnus aux minorités nationales par les conventions internationales. Pour Athènes, cette population est « slavophile ». Il s'agit de Grecs parlant un dialecte d'origine slave. On ignore compte tenu de 500.000 caractéristiques et des implications qui pourraient avoir en politique grecque, cette question évoquée lors des entretiens mercredi et jeudi.

PAUL YANKOVITZ

A Cannes, le plus grand luxe c'est vivre chez soi avec les services d'un hôtel 4 étoiles.



La Résidence du Parc Montfleury à Cannes vous propose d'acquiescer des studios et des 2 pièces. Dans un parc. Lui-même dans la colline. Avec Cannes et la Croisette à deux pas devant vous. Avec, au pied de votre résidence, le club Montfleury : tennis, piscine, paillote, club-house.

Faites appel aux services de l'hôtel Montfleury, un hôtel 4 étoiles qui jointe votre résidence. Commandez-lui par exemple, votre breakfast, si vous ne désirez pas utiliser votre cuisine équipée. Confiez-lui également la plupart de vos tâches domestiques.

A la Résidence du Parc Montfleury, tout est prévu pour vivre chez soi mieux que dans un palace.

Résidence du Parc Montfleury.

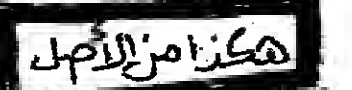
Prix fermes et définitifs.

Renseignements et vente SEFC 57, Champs-Élysées - Paris 8^e Tél. 265.88.99

à Cannes, Résidences Gelia, Laquet Neel Gelia.

27, bd Montfleury ou sur place 27 Montfleury Tél. 33.62.55

Résidences Gelia, Groupe Lucien Barrière, Groupe Société Générale



EUROPE

LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE

PROTRAIT

LE GÉNÉRAL COSTA GOMES

Un conciliateur parfois contesté

Il y avait le monarque du général Spínola. Il y eut le blouson de cuir du général Otelo de Carvalho, le crâne rasé de l'amiral Rosa Coutinho, le barbe du général Carlos Abelha...

Après des « généraux de l'an II », parfois âgés de moins de quarante ans, qu'eussent le changement de régime au Portugal, celui qui visite aujourd'hui la France...

l'affaire du journal « Republica » reste sans solution

bonne (A.P.P., A.P., Reuters), le parti socialiste portugais n'a pas de considérer l'affaire du journal Republica...

M. Anthony Wedgwood Benn ou le nouveau socialisme à l'anglaise

De notre envoyée spéciale

Londres. — Ministre de l'Industrie de M. Harold Wilson, M. Anthony Wedgwood Benn est l'une des personnalités les plus controversées du monde politique britannique...

« Le plus grand événement politique de notre histoire »

M. Benn, qui arbore une cinquantaine d'années de carrière, est en bras de chemise, la cravate en bataille. Il parle vite — avec l'accent d'Oxford — en choisissant soigneusement ses termes...

M. Benn va décrocher une carte du Royaume-Uni, qui ornent l'un des murs du bureau, et la retourne :

« Vous voyez, on dirait une carte de l'Italie. Ici, au « nord » (en fait, le sud-est de l'Angleterre) ce sont nos régions développées ; là (l'Écosse et la région d'Edimbourg) c'est notre meso-giorno, et là-bas (l'Irlande du Nord), c'est notre Sicile où le chômage a provoqué une situation explosive.

« Quels sont vos alliés dans cette croisade pour l'égalité économique ? Les syndicats, bien sûr, et la droite et la gauche du Labour. Vous pouvez y ajouter nombre de membres du Parlement qui ont rejoint les grandes sociétés et la nouvelle et puissante classe des dirigeants appointés, les professionnels de la gestion qui s'opposent souvent à leurs employeurs.

« Vous ne redoutez pas une violente réaction de droite devant ces menaces pour le libre entreprise ?

« Comment redresser la situation ?

« La City est réaliste

M. Benn sourit ironiquement : « Savez-vous pourquoi notre dernière révolution remonte à près de trois cents ans ? Parce que notre classe dirigeante a toujours su jucher du lest à temps... Cela vaut aussi pour la City qui s'est toujours distinguée par son réalisme.

« Êtes-vous sûr que les syndicats sont prêts à jouer honnêtement le jeu et à faire respecter ses nouvelles règles par leurs bases, si souvent indisciplinées ?

« Les syndicats, eux aussi, ont besoin de changer. Je pense qu'ils nous permettraient cela.

UN PROJET DE LOI POUR « RÉGÉNÉRER » L'INDUSTRIE BRITANNIQUE

Le projet de loi de M. Benn pour « régénérer » l'industrie pourrait trois objectifs : relancer la production, stimuler le développement régional, améliorer les relations sociales.

« Tout de même, ces polémiques contre la Communauté européenne... Comment supportez-vous de vous y trouver aux côtés de la droite la plus réactionnaire ?

M. Benn est très à l'aise : « Les dernières allusions de M. Giscard d'Estaing à un Marché commun de deux catégories — les nations riches d'un côté, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande de l'autre, me donnent entièrement raison. C'est du « capitalisme » de la pire époque. »

Pépinière traditionnelle de talents politiques L'Oxford Union dit « oui à l'Europe »

De notre correspondant

Londres. — « Christophe Colomb a été trop loin. » Tel fut le mot d'ordre des plus célèbres motions, débatues et approuvées autrefois par l'Oxford Union, le club étudiant de la vieille université d'Édimbourg.

« Les règles traditionnelles sont toujours observées à Oxford. Si la masse des étudiants assiste aujourd'hui aux séances du Marché commun, chandails ou en blousons, les orateurs se doivent toujours de porter un smoking impeccable et d'arborer un certain air de botaniste.

Mardi soir, les anti-européens n'ont pas eu la tâche facile. M. Peter Shore, ministre du Commerce, a fait un effort courageux pour démontrer que les Britanniques « font partie du monde entier et ne sont pas seulement les quatre-vingt-cinq millions de citoyens de l'autre côté de la Manche ».

Un autre adversaire du Marché commun, Mme Barbara Castle, ministre des Affaires sociales, a eu encore moins de succès. Sentant une suite hostile, elle a dénoncé ce club de « restaurateurs » et condamné « les débats en smoking ». Une interruption de M. Jeremy Thorpe lui a été fatale. Le leader libéral

Danemark

« LA MAJORITÉ DES DÉPUTÉS DANÓIS estimant que leurs électeurs devraient être consultés à leur tour sur leur désir de rester ou non membres de la C.E.E., si la Grande-Bretagne décide de quitter le Marché commun. Les « anti-européens » sont, en outre, très actifs actuellement.

MINKOWSKI LE MANDARIN AUX PIEDS NUS Une certaine idée de la médecine... Il y a dans ces antennes ce qui nous concerne tous : une indignation, une virulence, une vigilance de tous les instants...

Mais M. Benn n'en reste pas là. Il accuse aussi M. Giscard d'Estaing d'avoir été « plus loin que de Gaulle en 1966 à Luxembourg » lorsqu'il a fait allusion à la suppression du droit de veto par les Neuf.

« Ce droit de veto, qui subsiste en fait, sinon en droit, au sein des Neuf, est l'un des chevaux de bataille des pro-européens ; les assureurs qu'ainsi la « souveraineté » de Westminster n'est pas menacée par les pouvoirs de la commission de Bruxelles.

Dans quelle mesure le ministre de l'Industrie est-il strictement inquiet du maintien du Royaume-Uni dans la C.E.E., réellement « scandalisé » des « propos du président français » ?

M. Benn, en qui nombre de ses partisans voient un futur premier ministre, et ses ennemis le fossyeur de ce qui reste de la puissance et de la gloire britannique, est un redoutable joueur de politique. Il y a un certain temps, déjà, que ses adversaires ont cessé de le considérer comme un enfant gâté qui jouait à se donner des coups de canif.

Le matin même de notre rencontre, il répondait en direct aux auditeurs de la B.B.C. Il refusait, avec humilité, d'éclairer la lanterne de celui qui cherchait à savoir s'il comptait démissionner au cas où le « oui » l'emporterait le 5 juin. Un peu plus tard, il rassura nos auditeurs inquiets de ses différends avec le premier ministre : « M. Harold Wilson est un grand démocrate. »

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le président avait, en fait, déclaré lors du déjeuner de presse du 21 mai : « Il est vrai que la situation britannique est très difficile du point de vue des capitaux et monétaire, mais je dirai que la Grande-Bretagne se trouve dans une situation comme celle de notre pays, qui, faisant partie d'un club, ne peut pas appliquer la totalité des règles de ce club. Mais je crois que ce serait une erreur de croire que les autres ne doivent pas pour autant progresser dès lors qu'il s'agit de mécanismes déjà appliqués et des lors que leur conclusion leur permet de poursuivre l'objectif d'un développement économique et monétaire.

(2) Le communiqué final, publié à l'issue de la réunion, est un document de compromis. Il est le résultat de l'échange de vues de M. Giscard d'Estaing et de M. Giscard d'Estaing, à Paris, le 21 mai.

« Pour améliorer le fonctionnement du conseil de la Communauté, (les Neuf) estiment qu'il convient de renoncer à la pratique qui consistait à subordonner au consentement unanime des États membres la décision sur toute question de droit, mais dans le cas où l'un d'eux voulait imposer la règle de l'unanimité, mais seulement pour les questions très importantes.

EUROPE

Le « mouton noir »

ite de la première page.)
qu'on puisse y voir une
ion de cause à effet, il se
que le Marché commun
un des jours de plus en plus
iles à partir du 1er janvier
date de naissance de la
munauté à neuf. En février,
le décide de sortir du « ser-
», et le 16 mars le groupe
dix nations les plus riches
monde abandonne le sys-
des parités fixes pour adop-
seul des changes flottants.
la crise monétaire, celle
étoile, où l'absence de l'Eu-
disappe bien des chimères.
lus de chance pour la « poli-

rique régionale » malgré les bel-
les promesses du « sommet »
de Paris. Celui de Copenhague
est encore plus décevant. De
sommet en sommet, comme dirait
M. Frudhomme, l'Europe... roule
vers les abîmes. Le franc fléchit
au début de 1974, l'inflation fait
rage dans toute l'Europe, la poli-
tique agricole commune elle-
même est sérieusement ébranlée.
Chômage et hausse des prix ont
le décor familial des premiers
mois de 1975. Seule la signature
de la convention de Lomé fait
oublier l'échec de la conférence
préparatoire des pays producteurs
et consommateurs de pétrole.

Deux explications

deux explications que l'on
donner de cette série
ces font comprendre un peu
« les hésitations britanni-
Il faut « monter la barre »
Europe pour que celle-ci
ne efficacement. Mais les
mvements n'ont plus le souf-
four sauter. La phase de
m douanier (1959-1968)
dérivée dans une relative
rie, le démantèlement des
ères douaniers n'ayant pas
xé les effondrements de
des industrielles nationales
des propriétés de malheur
at annoncés.
de la deuxième phase
(1973), dominée par le lance-
de l'idée d'union économi-
et monétaire, on s'aperçut
vite que ni la conjoncture in-
ationale ni les volontés natio-
es ne pouvaient laisser
sions sur les chances d'aboutir
« union » digne de ce
pour 1980.
L'Europe est laminée aujour-

D'autres ombres

n'y a pas que les Anglais,
resta, qui bouclent l'Europe.
Giscard d'Estaing a paru vou-
réveiller la Communauté. Sans
se est-il sincère. Ses déclara-
s en faveur de la C.E.E. ne
nt pas d'être, et nul ne doute
seuille marquer les premiè-
nnes de sa présidence par
ction et ce domaine. Mais
me ailleurs, que les réali-
s sont loin des ambitions l
s doute est-on bien impres-
par le retour de la France
le « serpent » monétaire.
e faut-il qu'elle y reste sans
de contorsions. L'idée d'un
eil européen » lancée par
ommet » de Paris, les 9 et
écembre ? Excellente, à
Jon que ce conseil ait quel-
bose d'autre à motiver que
bituelles questions d'épice-
à puis, qui ne se rend
ite que, malgré les
-professions de foi human-

« grand large » et la nation
(right or wrong, my country), ce
sont là, précisément, les deux
phases de la Grande-Bretagne.
Comment s'étonner qu'elle ne re-
garde pas l'entreprise com-
munautaire avec beaucoup
d'empressement, puisque des rai-
sons supplémentaires d'un certain
détachement lui sont fournies
aujourd'hui ?
Le « grand large » et la nation
(right or wrong, my country), ce
sont là, précisément, les deux
phases de la Grande-Bretagne.
Comment s'étonner qu'elle ne re-
garde pas l'entreprise com-
munautaire avec beaucoup
d'empressement, puisque des rai-
sons supplémentaires d'un certain
détachement lui sont fournies
aujourd'hui ?
Une pierre a été jetée à Lomé

Pour votre
DEMEUNAGEMENT
208 10-30 ODOUL

PIERRE ROBILIARD : « Air Inter me permet de travailler avec efficacité »



Grâce à l'avion, ce direc-
teur commercial et ses col-
laborateurs visitent leurs
grossistes en équipement
automobile dans le mini-
mum de temps, avec le mi-
nimum de fatigue, dans
avec une efficacité maxi-
mum.

Monsieur, vous êtes directeur
de la division « Remplacement
Automobile France » pour la société
du Ferodo en quoi exactement
consistent vos fonctions ?
Je vendis à un réseau de gros-
sistes, qui fournit à son tour une
clientèle de garagistes, toutes les
pièces détachées d'automobiles
que notre société fabrique.
De quelles pièces détachées
s'agit-il ?
Nous fabriquons les embrayages
Verto, les garnitures de freins
Ferodo, les appareils de chauffage
et les ceintures de sécurité Sofica.
Votre réseau de grossistes
doit être important ?
Oui, il est composé de
250 sociétés, ce qui représente
300 points de ventes, car certaines
sociétés ont plusieurs succursales.
Ce réseau est établi à Strasbourg,
à Nice, à Grenoble, à Montpellier,
à Nantes, bref, à travers toute la
France, et bien sûr à Paris.
Ce qui vous oblige à prendre
souvent l'avion ?
Naturellement, car il me pa-
rait indispensable d'avoir des con-
tacts personnels sur place avec la
clientèle, soit pour régler certaines
questions de distribution, soit pour
mieux sentir les difficultés qui peu-
vent surgir. Dans un cas comme
dans l'autre, je suis toujours dans
un avion.
Voyez-vous encore d'autres
raisons de vous déplacer ?
J'ajoute encore vous citer les
réunions locales que nous organi-
sons pour les garagistes pour leur
présenter nos produits — à Lille,
à Brest, à Toulouse par exemple —
réunions que je tiens à animer per-
sonnellement dans la mesure du
possible.
Dans ces cas-là, vos voyages
doivent être très brefs ?
Oui. Les réunions ont généra-
lement lieu à 20 heures. Je pars
par le vol d'Air Inter en fin d'après-
midi et je reprends le premier

Bureaux à louer
185, av. Ch. de Gaulle
à Neuilly.
Liaisons excellentes : le
mètre est en face, 13 lignes de
bus passent ici, la station de
taxis est à 30 m.
Silence et agrément : les
trois immeubles sont implan-
tés dans de très grands jar-
dins aménagés, largement
ouverts à la lumière. Leur sur-
face est de 2106 m2, 2225 m2
et 4686 m2 sur 4, 5 et 8 étages.
Services nombreux et
complets : restaurant inter-
entreprises, parkings, hall
d'accueil luxueux, climatisa-
tion, archives, etc.
L'adresse, enfin : elle est
exceptionnelle. Vos voisins
s'appellent Rolls-Royce, IBM,
Procter & Gamble, Davum, etc.
Documentation et visite
sur demande auprès de Jones
Lang Wootton, 80, avenue
Marceau, 75008 Paris
Tél. 720.21.23
Télex 61.695.

alisation UFI
PARIS 16e
60, rue Boissière
est disponible :
appartement de 4 pièces (100 m2) avec jardin privatif
studio (50 m2) avec jardin privatif
studio (35 m2) avec jardin privatif
studio 6e étage avec balcon
ivres entièrement équipés prêts à habiter)
ivraison prévue : Juin/juillet 1975
PRIX FERMES
622.10.10
42, AV. DE FRIEDLAND - PARIS 8e

Côté avenue Côté Jardins
Le métro est au pied de
l'immeuble. Les arbres et la silence en plein
quartier actif.

SATOLAS
votre nouvel aéroport
à Lyon
Tous les vols Air Inter
à destination ou au départ de Lyon
sont maintenant assurés
au nouvel aéroport de Satolas
AIR INTER PARIS
Renseignements, réservations, Tél. : 588.21.21
et toutes Agences de Voyages.

SAF
622.10.10
42, AV. DE FRIEDLAND - PARIS 8e

Venez profiter des nouveaux prix Hewlett-Packard à
« La Règle à Calcul », le spécialiste des calculateurs de poche.
démonstration - vente sur stock des calculateurs - accessoires et bibliothèques - Crédit Cetelem.
HP-35 1158 F.Ltc. les calculateurs scientifiques HP-45 1494 F.Ltc. HP-55 programmable le dernier né 2400 F.Ltc. HP-21 762 F.Ltc. les calculateurs financiers HP-80 2400 F.Ltc. HP-70 1638 F.Ltc. le 1er calculateur de poche programmable HP-65 4748 F.Ltc.
la Règle à Calcul 65, bd St-Germain 75005 Paris - Tél. : 033.02.83/033.34.61 1er distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP. HEWLETT HP PACKARD bibliothèques de programmes : mathématiques, statistiques, électronique, topographie, médecine.

LA RÉOUVERTURE DU CANAL DE SUEZ

POINT DE VUE

Une période d'attente pour la flotte de commerce

par PHILIPPE POIRIER D'ANGÉ-D'ORSAY (*)

INDÉPENDamment de ses aspects politiques, la réouverture du canal de Suez intéresse profondément le transport maritime. Ses conséquences apparaîtront progressivement au fur et à mesure que l'opération deviendra commercialement plus crédible. Il faudra aussi que se déroule sans encombre la période transitoire d'exploitation. Pendant deux semaines, un seul convoi sera accepté chaque jour et on échelonnera les tirants d'eau acceptés ; ce n'est qu'au bout de six semaines que l'on recouvrera le niveau de 35 pieds existant au moment de la fermeture.

Des analyses économiques avaient estimé à respectivement 4 % et 2 % le tonnage des navires pétroliers et des cargos que le raccourcissement des distances résultant de la réouverture du canal allait rendre disponibles. Cela en supposant que tous les bateaux susceptibles par leur taille et par leur route de passer par Suez le fassent effectivement. Ces estimations étaient évidemment établies à un moment où l'on ne connaissait pas de façon certaine le niveau auquel se situeraient les droits de passage et les conditions d'assurance. Or, ces deux paramètres sont tout à fait fondamentaux.

Le niveau des péages de transit par le canal, « assis » sur la jauge nette de Suez, supérieure environ d'un quart à la jauge nette inter-

nationale et exprimée en DTS, a été fixé à environ le double de celui de 1957. Cet accroissement reste très inférieur à la dépréciation moyenne des monnaies au cours des huit dernières années, mais rend le canal de Suez près de deux fois plus onéreux que celui de Panama.

Le niveau des péages doit cependant être apprécié en lui-même et par rapport à ses effets sur l'utilisation du canal par les navires. A cet égard, on peut se demander si le système de taxation est parfaitement adapté à la structure de certaines catégories de navires. Au cours des dernières années, s'est développée, précisément dans les régions intéressées par le canal, toute une flotte de ports-conteneurs offrant un volume élevé pour un port en lourd proportionnellement moins important, c'est-à-dire présentant une « assiette » très large compte tenu des entrées de tarification.

Il semble que l'entortillé du canal n'en ait aperçu et que des ajustements seront rapidement apportés pour que les ports-conteneurs soient assujettis à un régime comparable à celui des autres navires de marchandises générales. C'est également le cas des navires routiers qui présentent un rapport volume-port en lourd beaucoup plus élevé qu'un

navire traditionnel. Ces unités, chargées directement camions et remorques, facilitent la manutention dans les ports en lourd, mais leur utilisation plus large sur les routes transitant par le canal dépend beaucoup des dispositions tarifaires appropriées qui seront adoptées.

On ne peut oublier aussi que la réouverture du canal intervient dans une conjoncture maritime déprimée, de façon dramatique depuis plusieurs

mois pour le pétrole, et plus récemment pour le tramping sec. Dès lors, le temps économisé par les navires à peu de valeur, et les semaines qui pourraient être gagnées par un pétrolier par exemple grâce au canal ne seraient pas significatives par rapport aux attentes au chargement qui sont souvent plus longues. Dans l'immédiat, l'intérêt de l'armateur à utiliser le canal réside donc principalement dans l'économie de combustible. A terme, cet intérêt sera plus « décisif » et le marché des frets s'améliore.

Tarification, manutention, assurances

Telle qu'on peut l'apprécier aujourd'hui, la clientèle du canal se compose, dans un premier temps, de pétroliers de 30 000 tonnes environ s'ils circulent chargés et de 50 000 tonnes s'ils naviguent à vide, de navires de marchandises solides opérant entre l'Europe et la mer Rouge, le Golfe, l'Inde et le Pakistan ainsi que le Sud-Est asiatique. En revanche, le calcul économique montre qu'au niveau actuel de la tarification le passage par le canal n'est « positif » sur les lignes d'Australie ou de l'océan Indien que pour des navires anciens ayant une capacité taxable et une assiette d'assurance moins élevées que des navires modernes et plus grands.

Sans doute faudrait-il tenir compte

aussi de l'éloignement relatif des ports de départ et d'arrivée par rapport au canal, ou de l'importance des péages par rapport au fret total. De ce point de vue, l'uniformité des péages fixes indépendamment de la nature des voyages peut être source de distorsion. Ainsi, un navire en route pour l'Extrême-Orient paiera le même taux au passage, qu'il parte de Rotterdam ou de Marseille. Les frais de canal seront donc proportionnellement plus lourds pour les navires accomplissant les parcours les plus courts. Les ports et les armateurs français regretteront peut-être que n'ait pas été introduite une différenciation de la tarification.

En tout état de cause cette réouverture du canal devrait être bénéfique à l'économie méditerranéenne, et plus particulièrement au port de Marseille, à moins qu'une fois de plus, comme dans le passé, l'insécurité dans l'exploitation portuaire ou le rattachement insensé des conditions de manutention ne créent un contexte désastreux.

Du côté du prix du transport, quelques modifications interviendront. Mais il faut rejeter sur ce point toute prise de position de principe et préconcréter. Certains tarifs de conférences feront l'objet d'un réexamen attentif mais délicat, compte tenu des multiples facteurs en jeu.

Les assurances, notamment, ne sont pas encore clairement connues, ou du moins font l'objet d'une tarification provisoire valable seulement pour les premières semaines de l'ouverture. Le marché français de l'assurance souhaite certainement apporter des dispositions constructives. Il serait incroyable que les conditions françaises en matière de risques de guerre soient plus onéreuses que celles résultant de la concurrence internationale. En outre, il faudrait que les garanties offertes correspondent à toutes, mais uniquement à toutes celles qui sont souhaitées par l'armement français. Compte tenu de l'importance que peut représenter l'ouverture du canal pour l'économie française, on pourrait imaginer que les conditions françaises dans le passé, l'insécurité dans l'exploitation portuaire ou le rattachement insensé des conditions de manutention ne créent un contexte désastreux.

Les données sont trop complexes, trop changeantes pour permettre d'apprécier toutes ses conséquences, mais on se sentait que la réouverture du canal constituait, politiquement et économiquement, un événement d'une très grande importance.

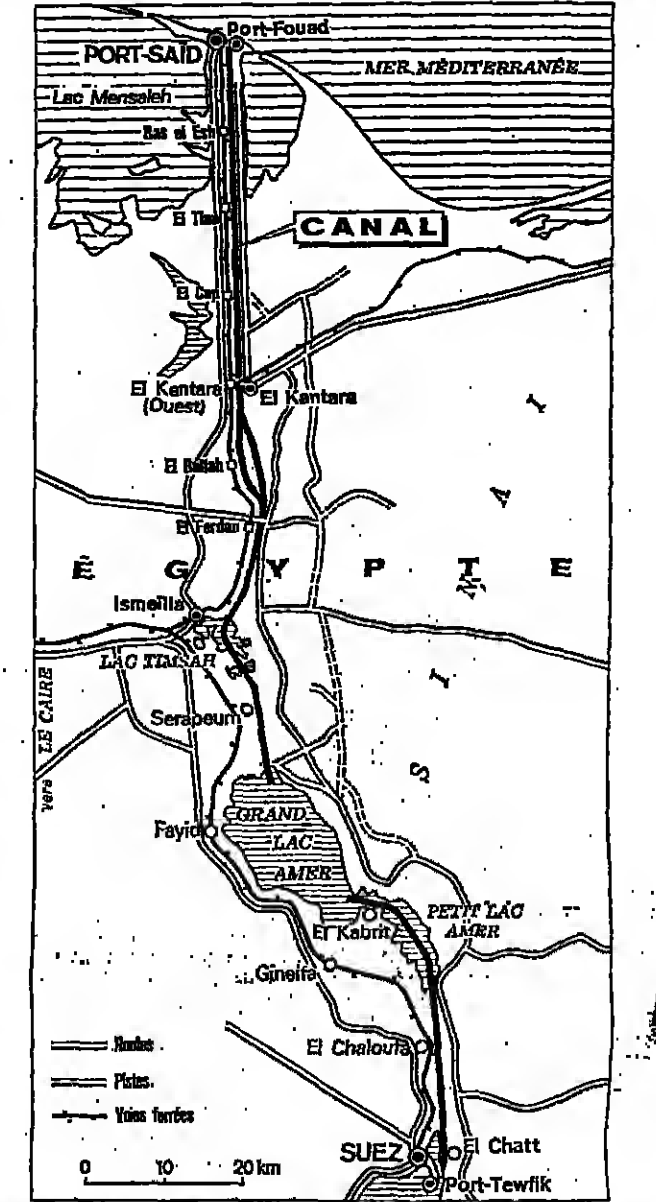
(*) Délégué général du Comité social des armateurs de France.

La voie d'eau permet le passage de navires de 60.000 tonnes en charge

Long de 161 kilomètres, le canal de Suez baigne, au total, six villes qui, globalement, regroupent approximativement un million d'habitants. Les largeurs minimales et maximales sont, respectivement, de 60 et 200 mètres (3 kilomètres dans le grand lac Amer).

La profondeur du canal varie entre 14,50 mètres et 16,50 mètres. Son tirant d'eau est de 35 pieds, et sa capacité pour les navires en charge est de 60 000 tonnes. Les bateaux de 100 000 tonnes partiellement chargés, ainsi que ceux de 150 000 tonnes à vide, peuvent franchir le canal. La durée moyenne de la traversée est de quinze heures.

Lors de sa dernière année d'activité complète, en 1966, le canal a permis d'absorber 13 % du trafic maritime mondial, et de transporter 38 % du pétrole brut embarqué dans les ports du golfe Persique. La même année, les droits de péage avaient rapporté plus d'un milliard et demi de francs à l'Égypte. Le manque à gagner pour le pays a été compensé, en grande partie, par des dons des États arabes pétroliers. D'ici à juin 1976, le Canal



Le canal de Suez permet le passage de navires de 60.000 tonnes en charge. Les droits de péage ont été doublés par l'organisme du canal par rapport à ceux qui étaient en vigueur en 1967. On estime, approximativement, à cinquante milliards de francs la perte causée à l'économie mondiale par la fermeture du canal depuis la guerre de six jours, en 1967.

Le démantèlement du canal et de ses rives ayant été mené à bien, avec le concours de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, l'Égypte songe, maintenant, à mettre en application le plan de réaménagement du canal préparé dès l'époque de Nasser. De 1957 à 1964, une première tranche de travaux avait déjà permis de doubler la capacité du canal, qui n'était initialement que de 30 000 tonnes par navire en charge.

Au cours des cinq années à venir, en attendant des modifications plus importantes, la capacité de la voie d'eau pourrait être portée à 150 000 tonnes pour les bateaux en charge. Le coût de cette opération est estimé à près de 4 milliards de francs.

J.-P. P.-H.

SUR LES RIVES, LA VIE A REPRIS SES DROITS

Suez — Au Caire, dans les ministères, on nous avait dit : « Vous n'êtes plus à Suez depuis trois mois ? Vous ne reconnaissez plus rien ? » Hélas ! nous avons reconnu les mêmes façades criblées d'obus, les mêmes balcons en balustrades suspendus dans le vide, les mêmes tas de décombres et jusqu'aux carcasses de chars israéliens abandonnés au milieu de la chaussée depuis octobre 1973.

Certes, une partie des 200 000 habitants de Suez sont revenus chez eux, se réinstallant dans des logements dans des maisons endommagées, et qui, la plupart du temps, n'ont été réparées qu'avec des moyens de fortune. Certes, les services publics, le marché, le

De notre envoyé spécial

dispensaire tenu par les religieuses, des écoles, des lieux de culte, des magasins, des cinémas et même un hôtel-restaurant ouvert par la famille Jahier — des Marseillais installés depuis plusieurs générations à Suez et auxquels on a restitué l'établissement confié sous Nasser — fonctionnent normalement. L'eau et l'électricité sont distribuées, et un train arrive de temps en temps du Caire. Mais n'est-ce point la moindre des choses, alors que la « reconstruction », confiée à un ministère « ad hoc », est en principe commencée depuis un an et demi ?

« Scribomanie et manque d'argent »

D'où vient qu'à Suez on ait encore l'impression que tout ou presque reste à faire ?

Les responsables n'ont qu'un mot à la bouche : « *faïch* », écho mal sonnant répond : « *Mo-khabakata* » (renseignements), *khakakata* (renseignements), nom sous lequel on désigne ici les services spéciaux à dominante militaire légués par Nasser. Bien qu'ils soient moins influents que par le passé, ils restent l'une des plaques de l'Égypte. Des mesures parfois contradictoires et l'action de manœuvres du papier, tamponné gênent la circulation le long du canal.

Et que penser du gouvernement qui, d'un côté, encourage les réfugiés à regagner leurs foyers en annonçant qu'il ne versera les indemnités de guerre qu'aux personnes revenues chez elles, et qui, d'un autre côté, soumet à des formalités compliquées, du moins d'après les inté-

ressés, l'obtention de l'autorisation de retour ?

Il semble bien que le manque de fonds constitue l'obstacle majeur à une reconstruction plus rapide. Il y a quelques temps, le président Sadat n'a pas craint d'avouer que le Trésor égyptien ne possédait en devises que l'équivalent de trois cent mille francs. Les États-Unis viennent de débiter 500 millions de dollars, mais ce n'est pas encore très exorbitant par Le Caire. La réalisation en quelques mois aux portes de Suez, grâce à l'aide de Riyad, des milliers de logements de la cité et Bad Fayal — le chantier le plus actif que nous ayons vu sur les bords du canal — montre que l'Égypte, qui dispose de cadres et de main-d'œuvre, ne manque pour mener à bien sa reconstruction, que d'argent !

Un formidable dispositif de défense

Sur le canal proprement dit, l'impression est plus positive : les monticules de sable de la ligne Bar-Ley ont été en grande partie rasés, les berges de pierre sont réparées, les balises diurnes remises en place. Presque absents de la ville même de Suez, les ouvriers sont relativement nombreux sur les rives du canal, qu'ils échangent de déblayer avec des confins. Sur les bords même de la

voie d'eau, les militaires sont maintenant absents, mais sur la rive africaine, à quelques dizaines de mètres de l'eau, commence un formidable dispositif de défense.

Dans la région du Serapeum et du réservoir, occupée par Israël en 1973, les fellahs ont repris les gestes routiniers d'une agriculture biblique. Les dattiers sont taillés de frais. Des bidouilles, le visage masqué par un long pan d'étoffe noire couvrant des yeux, encourent la route avec leurs chèvres.

A Ismailia, « capitale administrative du canal », les existences bourgeoises ont discrètement repris leur cours dans cette ville de style colonial français, qui comptait plus de 100 000 âmes en 1970. La guerre avait éparpillé les bungalows. On n'a en qu'à rebâtir les pelouses et les manguières. Le gracieux moderne de l'organisation du canal a été chaulé à neuf. Sur le lac Timah, où il n'y a plus

de crocodiles, le cercle nautique et les bains populaires sont pleins à craquer, les bureaux de l'organisme étant irrémédiablement vidés dès 14 heures, moment où s'achève la journée civile.

Si la reconstruction n'avance que lentement, en contrepartie, la vie, dans tout le sens du terme, a repris tous ses droits. Partout s'étale la joie du retour à la maison, des habitudes et des amis retrouvés. La blessure secrète — personne n'en parle, mais chacun y pense — c'est la présence israélienne à 20 kilomètres des eaux vertes et fraîches du canal récupéré, à défaut du Sinaï. A Ismailia, qui fut un fier des frères arabes, mais beaucoup moins que Suez, Port-Saïd, qui fut le plus peuplé des cités du canal, avec deux cent cinquante mille habitants à la fin des années 60, est très loin d'avoir retrouvé toutes ses rues. Port-Saïd, qui fut le plus peuplé des cités du canal, avec deux cent cinquante mille habitants à la fin des années 60, est très loin d'avoir retrouvé toutes ses rues. Port-Saïd, qui fut le plus peuplé des cités du canal, avec deux cent cinquante mille habitants à la fin des années 60, est très loin d'avoir retrouvé toutes ses rues.

Le chapeau de 4 millions de francs de prêts et d'investissements en faveur de l'Égypte, a obtenu pour son pays, à Port-Saïd, une « zone portuaire libre » qui permettra à l'Égypte de disposer d'un accès à la Méditerranée.

Un peu plus endommagée qu'Ismailia, mais beaucoup moins que Suez, Port-Saïd, qui fut le plus peuplé des cités du canal, avec deux cent cinquante mille habitants à la fin des années 60, est très loin d'avoir retrouvé toutes ses rues. Port-Saïd, qui fut le plus peuplé des cités du canal, avec deux cent cinquante mille habitants à la fin des années 60, est très loin d'avoir retrouvé toutes ses rues.

J.-P. PERONCEL-HOZ.

« La place des grandes batailles »

L'idée du « canal des deux mers » apparut pour la première fois, en 1802, à Négma II, pharaon saïte (environ 600 ans av. J.-C.) et à l'on de ses successeurs, Darius I^{er}, pharaon perse, qui l'on doit le canal initial reliant — via le Nil — la mer Rouge à la Méditerranée. Négligé sous Cléopâtre, la voie d'eau fut restaurée par les Antonins, puis par Amr Ben El-As, conquérant arabe de l'Égypte. Victime des querelles entre musulmans, elle s'ensable ensuite définitivement.

Leibnitz, dans le projet d'expédition en Égypte qu'il présenta à Louis XIV, ressuscita l'idée d'une liaison Méditerranée-mer Rouge, mais ce sont les savants accompagnant Bonaparte en Égypte qui, les premiers, imaginèrent un tracé direct entre les deux mers. C'est un autre Français, Ferdinand de Lesseps, ancien consul de Louis-Philippe au Caire, qui allait faire du projet de Piémonte une réalité. Après avoir

soffert en vain l'accord de deux vice-rois d'Égypte, il obtint, en 1854, l'adhésion à son projet de Saïd I^{er}.

Sur la base des études de deux ingénieurs français, Linant de Bellefonds et Mouton-Bey, le firmen de concession fut accordé en 1858, et les travaux commencèrent en 1859. Ils se poursuivirent pendant dix ans malgré les intrigues des Anglais, le choléra (1865), et des difficultés techniques imprévues. Les chantiers occupèrent en même temps jusqu'à 30 000 ouvriers venus de tout le bassin méditerranéen. Enfin, le 17 novembre 1869, le khédive Ismaïl put ouvrir solennellement le canal au milieu de fêtes splendides auxquelles assistèrent l'impératrice Eugénie, l'empereur François-Joseph, l'émir Abd El-Kader et une foule de personnalités. Quant à Ferdinand de Lesseps, comblé d'honneurs, il se retira, laissant à son successeur, le prince de Salaparuta, le soin de terminer le canal.

Une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans

L'Angleterre ayant refusé les 80 000 titres du canal qu'on lui proposait sur un capital de 400 000 actions, et les États-Unis n'en ayant acheté en tout et pour tout que dix, la prépondérance des actionnaires français paraissait assurée pour longtemps au sein de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, qui jouissait d'une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans. Mais une fois dépassé son dépit d'avoir vu les Français réaliser seuls

le canal, Londres mesura tout l'intérêt d'une voie de communication qui raccourcissait de 44 % le trajet entre l'Angleterre et Bombay. Aussi bien, en 1875, Diarrel fit-il racheter subrepticement les actions du khédive, alors à court d'argent, soit près de la moitié du capital global de la Compagnie.

Il ne restait plus aux Britanniques qu'à introduire leurs soldats en Égypte pour « protéger la route des Indes » et s'assurer la maîtrise poli-

tique du canal. Seul Lesseps, président de la Compagnie universelle, se porta au-devant des forces anglaises en 1882 pour tenter de les empêcher de « violer le neutralité du canal ». Il était trop tard. Désormais, les Français n'exerceront plus qu'une

Un air de « vieille France »

Depuis lors, la voie d'eau, où la navigation internationale continue d'être régie par le convention de Constantinople (1863), est propriété de l'État égyptien. Elle est gérée par l'organisme du canal de Suez, dont le président, qui a rang de ministre, est depuis 1965 l'ingénieur Moustour Ahmed Moustour. Il a sous ses ordres deux cents pilotes et deux cents ingénieurs. Malgré les bouleversements, un air de « vieille France » flotte encore à Port-Saïd sous les coupes de l'époque de l'organisation.

Les Égyptiens, et au premier chef le Reïs, qui a déclaré à plusieurs reprises qu'il voulait que « les relations égypto-françaises redevenaient étroites comme au dix-neuvième siècle », désirent vivement que les Français, « inventeurs » du canal, jouent un rôle en faveur de sa renaissance.

Né au milieu de cabinets diplomatiques, le canal eut un albâtre d'histoire assez agité. Cartes, et c'est là l'essentiel, à part les huit années d'inaction de 1967 à 1973, il n'a été fermé que deux jours en

prépondérance technique. C'est Nasser qu'il devait appartenir, dix ans avant la fin de la concession d'obtenir le départ des troupes israéliennes, puis, le 26 juillet 1956, nationaliser la Compagnie avec les conséquences que l'on sait.

Un calme précaire, une « faulx » régnait à présent entre Suez et Port-Saïd. A Ferdinand de Lesseps avait succédé le jour où « père du canal » fut reçu à l'ambassade française : « Un seul Bosphore avait suffi jusqu'ici aux embarras du monde, vous en avez créé un second bien plus important que l'autre, car il sert de couloir de communication à toutes les grandes nations du globe (...). Vous savez, monsieur, la place de grandes batailles de l'avenir. »

J.-P. P.-H.

Pour 14 à 17 ans
2 voyages aux U. S. A.
en liaison avec institutions juives américaines

15 jours dans familles juives à BOSTON, à partir de 15 juillet, à PHILADELPHIE, à partir du 3 août

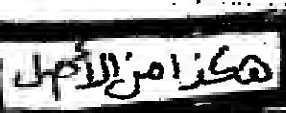
15 jours voyages et visites WASHINGTON, NEW-YORK etc., etc.

Autres séjours, voyages en France, Angleterre, Israël de 7 à 25 ans

Renseignements et brochure C.C.V.L., 19, rue de Téhéran, 75008 Paris - Tél. 829-11-89

(Publicité)
FORMATION PERMANENTE
« Les États-Unis dominent-ils le monde ? »
avec Pierre LAFITE
Michel ROCHAUD
7 juin de 8 h. à 13 h.
25 F. - Étudiants 15 F.

Inscriptions : **DE FORMATION INTERNATIONALE**
24, rue Cabanis - 75014 Paris
829-94-11



PROCHE-ORIENT

La voie d'eau pour le passage de 60.000 tonnes

l'armée israélienne a achevé l'allègement de son dispositif dans le Sinai

Shimon Peres, ministre de la défense, a annoncé l'armée israélienne avait le mercredi matin 4 juin à 10 heures locales, la réduction de ses forces dans la région du canal de Suez...

Le président américain a par sa qualité le président de l'Etat sénégalais...

LES PALESTINIENS : des mesures fallacieuses

Expliquant le sens de sa prochaine visite à Washington, M. Rabin a déclaré qu'elle permettrait de sonder les chances d'un nouvel accord intérimaire israélo-égyptien...

LOCK-OUT AU PORT D'ASHKELON

Tel-Aviv (A.F.P.). — La direction de l'oléoduc Etat-Ashkelon a annoncé le mardi 3 juin sa décision de fermer le port d'Ashkelon...

A travers le monde

Islande

Les SYNDICATS ont déposé préavis de grève générale le 11 juin prochain, si un accord n'intervient avec la fédération patronale...

Kenya

CHEF DE LA POLICE SCIALE kenyane est impliqué dans la meurtre, le 2 mars dernier, du député Karubi...

Nations unies

COURS DU DEBAT DU CONSEIL DE SECURITE R LA NAMIBIE (SUD-EST AFRICAINE), le mardi 4 juin, cinq pays — membres alignés — la Guyane, le Sénégal, la Mauritanie, le Cameroun et la Tanzanie...

Union soviétique

ATOLI KAROV, CHAMPION DU MONDE DES HECS, a pris un départ orieux au cours du tournoi de l'Union soviétique...

Vietnam du Sud

PHAM DANG LAM, ancien ministre sud-vietnamien des Relations étrangères, est décédé le 2 juin à Paris...

Iran

L'AYATOLLAH KHOUMEINI chef religieux en exil APPELE AU BOYCOTTAGE DU PARTI UNIQUE

L'ayatollah Khomeini, l'un des principaux chefs religieux et politiques iraniens, qui vit en exil en Irak, a pris récemment position sur la création par le chah d'un parti unique...

La crise syro-irakienne

DAMAS SOUHAITE LA DETENTE

Damas (U.P.I., A.F.P., A.P.). — Le radio syrien a diffusé, ce mardi 3 juin, le communiqué suivant du gouvernement syrien : « A la suite des efforts de l'Arabie Saoudite et en raison des besoins du peuple frère irakien, on participe en ce qui concerne les canaux de l'Euphrate... »

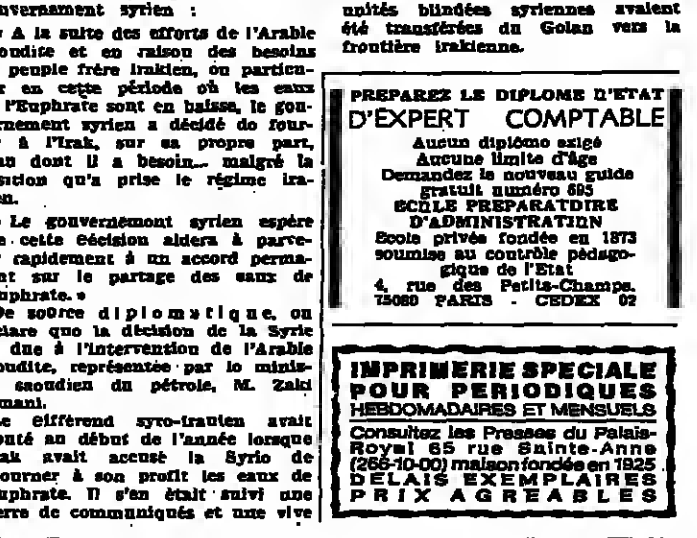
LA CRISE LIBANAISE

Nouveaux affrontements et enlèvements à Beyrouth

Beyrouth. — Alors que Beyrouth avait presque retrouvé, le mardi 3 juin, un aspect normal, des prises d'otages, commues en fin d'après-midi, ont de nouveau compromis la normalisation...

réalisation UFI

BOULOGNE-SUR-SEINE



60, RUE ESCUDIER

Studios et Appartements de 2 à 4 pièces. Livrés entièrement équipés prêts à habiter. Terrasses ou jardins privatifs. Livraison prévue : ETE 1975.

PRIX FERMES

622.10.10

42, AV. DE FRIEDLAND - PARIS-8e

SAF

31e SALON INTERNATIONAL DE PARIS LE BOURGET 30 MAI - 8 JUIN. Aéronautique espace 1975. Illustration of a jet aircraft.

VISITEZ LE SALON et GAGNEZ 3 JOURS à CARACAS "en Concorde". voyage et séjour pour 2 personnes. LES RÉSULTATS PARAITRONT DANS CE JOURNAL LE MARDI 10 JUIN 1975.

ASIE

Vietnam

« Les enfants du grand oncle Ho »

Saigon (A.F.P.). — Après les paysans, les ouvriers et les jeunes, c'est au tour des enfants du Vietnam du Sud d'être mobilisés dans la croisade de la libération et de la révolution.

A l'occasion, dimanche 1^{er} juin, de la Journée mondiale de la protection de l'enfance, le président du Front national de libération, M. Nguyen Huu Tho, et le chef du gouvernement révolutionnaire provisoire, M. Huynh Tan Phat, ont invité les enfants du Sud à « mériter d'être les enfants du grand oncle Ho et d'être maîtres de l'avenir de leur pays ». Ils ont transmis, dans cet appel, leurs « meilleurs vœux » aux « enfants du Vietnam du Sud, du Vietnam du Nord, du Cambodge et de tous les pays du monde ». Ce texte explique à leur intention la situation prévalant au Sud : « Notre pays est, aujourd'hui, débarrassé de ses ennemis et de ses agresseurs. Nous ne pouvons cependant oublier les crimes atroces que les impérialistes américains y ont commis. Leur agression a laissé tant d'orphelins, tant de mâtins, de drogués, de voyous, de prostituées, elle s'est traduite par la perversion de tant d'enfants purs et sains. »

Le texte exhorte tous les enfants sud-vietnamiens à la « vigilance ». Ils ont, comme leurs parents et leurs aînés, le

devoir de démasquer « la minorité subsistante de suppôts de l'ancien régime qui conspirent contre la révolution ».

Les enfants ont le devoir de contribuer à « l'édification d'une vie nouvelle, à l'augmentation de la production, à l'éradication de la culture réactionnaire et à la diffusion de la culture révolutionnaire ». Ils doivent, leur disent « leurs deux oncles Tho et Phat », « être les plus affectueux », appliquer les « cinq commandements de l'oncle Ho pour les enfants », à savoir : « Aimer la patrie et le peuple, être ardent à l'étude et au travail, être uni et discipliné, respecter une parfaite hygiène, être vigoureux, franc et modeste. »

Depuis l'entrée des forces armées de libération dans Saigon, ces cinq commandements « sont réalisés sans cesse dans toutes les écoles de la ville. On y chante aussi cette comptine révolutionnaire : « La nuit dernière, nous avons vu notre oncle Ho Chi Minh en rêve. Oncle Ho a la barbe longue et aux blancs cheveux nous sourit. Il dit que les enfants doivent être sages. Nous disons que nous aimons bien l'oncle Ho. Si nous travaillons bien en classe et si nous sommes sages, l'oncle Ho nous donnera la feuille rouge. »

En préalable à l'établissement de relations diplomatiques

Hanoï demande à Washington de payer des dommages de guerre au Nord et au Sud

Prenant la parole, mardi 3 juin devant l'Assemblée nationale, M. Pham Van Dong, premier ministre de la République démocratique du Vietnam, a proposé à Washington une normalisation des relations entre Hanoï et les Etats-Unis, ajoutant cependant : « Nous exigeons du gouvernement des Etats-Unis qu'il respecte l'accord de Paris concernant les droits nationaux fondamentaux du Vietnam (indépendance, souveraineté, réunification, intégrité territoriale) et qu'il applique scrupuleusement l'esprit de l'article 21 qui traite des obligations américaines concernant la contribution pour passer les bles et les de guerre causés aux deux zones du Vietnam par la criminelle guerre d'agression américaine. »

Un appel à l'assistance étrangère

Sur cette base et sur le principe de l'égalité et des obligations réciproques, a poursuivi M. Pham Van Dong, le gouvernement de la R.D.V. normalisera ses relations avec les Etats-Unis dans l'esprit de l'article 22 de l'accord sur le Vietnam et réglera avec les autres questions en suspens. »

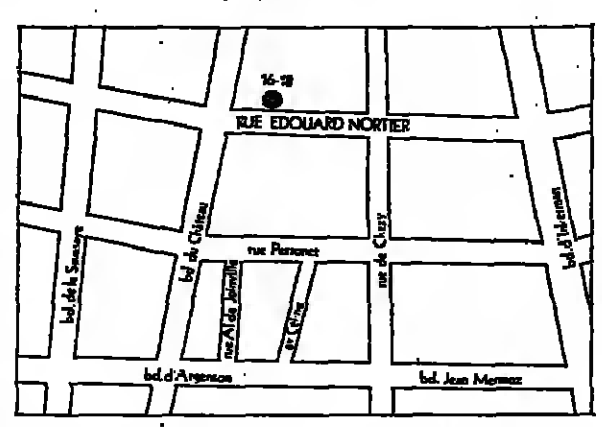
Outre ses implications politiques ce discours montre que Hanoï désire obtenir une assistance étrangère importante pour reconstruire le Nord et le Sud. Le premier ministre a d'ailleurs lancé un appel à l'aide de « tous les pays du monde », affirmant notamment que, « si, pendant la guerre, la conscience de l'humanité consistait à condamner avec une forte indignation l'agression américaine, elle consiste maintenant, après la guerre, à contribuer à la construction pacifique du Vietnam ».

Cependant, M. Pham Van Dong a peu de chances d'être entendu actuellement par Washington. Les dirigeants américains ont, à plusieurs reprises, déclaré récemment qu'il n'était pas question pour les Etats-Unis d'aider le Vietnam, en raison des « violations » de l'accord de Paris par Hanoï.

Dans son discours de mardi, le premier ministre du Nord a d'autre part fait une distinction entre « le régime socialiste du Nord » et « le régime de démocratie d'assisté-garde du Sud ». De « très

réalisation UFI

NEUILLY



16-18, rue Edouard-Nortier

Reste disponible :
 1 appartement de 4 pièces (110 m²) avec jardin privatif
 1 appartement de 4 pièces (102 m²) avec balcon
 2 appartements de 5 pièces (134 m²) avec balcon (livrés entièrement équipés, prêts à habiter)
 Livraison prévue : Mai/Juin 1975

PRIX FERMES

622.10.10

42, AV. DE FRIEDLAND - PARIS 8^e



P.C.E.M.
 Pharmacie
 Recyclage scientifique des Bacheliers A.B.C.D. au mois de septembre.
 Bénéficiaires annuels parallèles à la Fac - système de 15 - par CHU, Année préparatoire pour ACHILLEERS A et B : PCRM/O.
 27, r. Ca. Laffitte, 92 - Neuilly.
 722-94-84

LE MENU A 9.50 F DECOUVERT PAR GAULT ET MILLAU
 Potage, charcuteries maison, hors-d'œuvres, bœuf, mode, légumes du jardin, 10 sortes de fromages, salade, tarte et fruits. C'est pour 9.50 F, vin à volonté, l'un des menus découverts à la campagne par Gault et Millau et vous en revêtirez 150 autres, étonnants, aux quatre coins de la France Verte - de vos week-ends et de vos vacances. Le Nouveau Guide Gault-Millau, numéro de juin, chez votre marchand de journaux.

LES PRESSES DU PALAIS ROYAL
 THÈSES DE LETTRES
 I L I V R E S
 POUR LE MONDE ENTIER
 DELAIS TRES RAPIDES
 LONG CREDIT
 GARANTIE CONTRE HAUSSE DEVIS IMMEDIATS
 60 RUE SAINT-ANNE PARIS 2^e 120
 COMMERCE INTERNETIONNEL POUR DIFFUSION ET MISE EN VENTE

RIDEAUX VOILAGES
Marcel SELGER
 Maître Artisan Tapisserieur.
 1, Impasse Druinot
 Paris-12 628.35.30

DEJA DU TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS
 La Rue de Provence
 ETAIT COMME AUJOURD'HUI LA RUE DE
I'ARGENTERIE
 et des
BIJOUX D'OCCASION
 2 Spécialistes réputés vendent et achètent :
 AU GIB BLANC n° 246 place St. Georges
 BERHANN n° 45 place St. Louis

UN SONDAGE EXCLUSIF ELLE-SOFRES

Les salaires des femmes dans 102 métiers.

Les femmes qui travaillent : qu'en pensent les français?

Dans ELLE, cette semaine, un document exceptionnel : pour la première fois en France, le tableau comparatif de 102 salaires de femmes - des plus bas aux plus privilégiés. Etonnant. Et un sondage exclusif

Elle-Sofres : un échantillon représentatif de la population répond aux 10 questions qui révèlent la véritable opinion des Français - hommes et femmes, jeunes et moins jeunes - à l'égard du travail féminin. Des surprises.

IL FAUT LIRE ELLE CETTE SEMAINE.

Ordinal multi-space à Cergy pour implanter vos bureaux dans le courant d'affaires Paris-Ouest-Nord-Est

● Pourquoi CERGY PONTOISE ? Parce que CERGY est le futur grand centre d'affaires à 30 mn de l'Etoile, au nord de PARIS-Ville nouvelle conçue pour offrir aux sociétés françaises et étrangères tous les services d'un centre administratif, industriel et commercial, CERGY a déjà été choisie par de nombreuses sociétés notamment MINNESOTA 3 M FRANCE pour son siège social.

Quant on est orienté sur l'axe Ouest-Nord-Est, CERGY est la solution optimale.

● Pourquoi ORDINAL ? Parce que le complexe de bureaux ORDINAL a été conçu pour répondre à tous les besoins de flexibilité des entreprises modernes. A partir de 250 m² vous pouvez avoir des bureaux classiques ou "payés". Tout est possible à ORDINAL.

Son architecture originale, la qualité de sa construction et de ses équipements, son standing - air conditionné, stores extérieurs, voies d'accès, aires de parking, etc, font d'ORDINAL un programme-pilote. De plus, vous disposez à ORDINAL de tous les services nécessaires - Banques - Restaurant - Boutiques.

Enfin, très important, vous ne payez à ORDINAL que 2950 F (H.T.) le m² utile, prix ferme et définitif.

Plusieurs Sociétés ont d'ores et déjà choisi ORDINAL, parmi lesquelles le CREDIT AGRICOLE et deux Compagnies d'Assurances A.G.F. et C.R.A.M.A.

● 1^{re} tranche 12.000 m² livraison octobre 1975 - vente ou location. 35.000 m² suivront en 2^e tranche.

Pour recevoir tous les renseignements que vous souhaitez, renvoyez-nous le coupon ci-dessous.

Ordinal
 Multi-space
 Cergy-Pontoise

Veuillez nous faire parvenir une documentation complète sur Ordinal

Société
 Nom
 Adresse

GIM groupe conseil en immobilier d'entreprise, 3, rue des Pyramides, 75001 Paris
 tél. : 260.31.03 - télex : 68 320 F, ou par votre Agent habituel.

POLITIQUE

LA CONTROVERSE SUR LES LIBERTÉS

M. Ségué : la C.G.T. s'est prononcée pour la pluralité des partis

M. Georges Ségué, secrétaire général de la C.G.T., a publié mardi 3 juin une proclamation contre les propos de M. François Mitterrand rapportés par le Progrès de Lyon du 1^{er} juin. Selon ce quotidien, le premier secrétaire du P.S. aurait déclaré que M. Ségué est allé au Portugal « comme chef d'une grande centrale syndicale et surtout pour défendre sa place l'évolution vers le parti unique — c'est son rêve pour la France ».

Le secrétaire général de la C.G.T. répliqua :

« Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'un voyage à titre personnel, mais d'une délégation syndicale régulièrement mandatée. Cette déclaration de François Mitterrand, telle qu'elle est reproduite par le journal cité, ne fait que rappeler que la C.G.T. s'est,

depuis bien longtemps, prononcée pour la pluralité des partis, aussi bien dans la phase de réalisation du programme commun que dans la perspective du socialisme.

« Nous n'avons jamais confondu cette notion avec la nécessité de la réunification syndicale et de l'existence souhaitable d'une seule centrale regroupant la masse des travailleurs. Par conséquent, rien, absolument rien, ne saurait justifier le procès d'intention que François Mitterrand me fait et qu'il fait du même coup à la C.G.T., d'autant que personne au Portugal ne pose cette question.

« Mon rêve pour la France, c'est celui de tous mes camarades de la C.G.T., communistes, socialistes, chrétiens, non engagés politiquement : que la gauche renforce son unité sur la base des objectifs du programme commun ».

Le P.S. déclare que « le texte auquel se réfère M. Georges Ségué est un écho paru dans les éditions du dimanche du Progrès de Lyon et qui n'engage que la responsabilité de ce journal ».

« Le secrétaire de M. François Mitterrand, ajoute le P.S., n'a donné aucune déclaration au Progrès de Lyon. »

LE P.C.F. PROTESTE CONTRE LES RUMEURS CONCERNANT L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. MARCHAIS

À la suite de la publication de diverses informations alarmantes concernant l'état de santé de M. Georges Marchais (qui avait été victime d'un « incident coronarien » le 14 janvier), le secrétaire du P.C.F., a publié, mardi 3 juin, une mise au point précise, après avoir mis en cause l'hebdomadaire Paris-Match et certains journaux de province :

« Ces organes de presse mentent et le savent. Nous les mettons au défi d'apporter la moindre preuve de leurs informations. Ils n'y parviendront pas, car il s'agit d'affabulations grossières et mal intentionnées.

« Le caractère orchestré de ces falsifications montre qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la campagne anticommuniste relayée avec violence et en notre parti. Il montre aussi que les inspirateurs de cette campagne n'hésitent pas à recourir aux méthodes les plus déshonorantes... »

CORRESPONDANCE

La C.G.T. et les travailleurs immigrés

Après le commentaire que nous avons consacré, dans le Monde du 17 mai, à la déclaration des libertés du parti communiste français, nous avons reçu de M. Jean-Louis Moynot, secrétaire de la Confédération générale du travail, une lettre indiquant notamment :

« La C.G.T. profondément attachée à l'unité de la classe ouvrière considère que les travailleurs français et immigrés ne font qu'un dans le combat pour la défense de leur intérêt commun. C'est la ligne permanente conduite par notre centrale, du Centre d'action et de défense des immigrés français et immigrés et dont l'histoire témoigne.

« Sans remonter au quatorzième congrès (Lyon 1919) formulant la revendication « du droit au travail » pour les travailleurs de toutes nationalités, à la défense des travailleurs des colonies pendant la guerre du Rif, des « étrangers » en 1932/1934, à la bataille pour la dissolution de la Société générale des immigrés (1938), l'activité de la C.G.T. pendant la période 1938/1939 contribue grandement à diminuer le sentiment d'insécurité des immigrés. Ceux-ci lui accordent leur confiance. De 50 000 avant 1936, leur adhésion aux syndicats confédérés passe à 350 000/400 000 après le congrès de Toulouse.

« Pendant la Résistance, les militants de la C.G.T. apportent leur contribution à la création, dans la clandestinité, du Centre d'action et de défense des immigrés (CADI). Depuis 1946, les congrès de la C.G.T. témoignent du développement de l'activité spécifique. Ils adoptent tous une résolution sur la main-d'œuvre immigrée et jusqu'en 1959 une résolution particulière aux travailleurs algériens. En 1958, la C.G.T. conclut un accord avec la C.G.I.L. pour l'implantation en France de l'ITCA afin de renforcer la défense sociale des immigrés italiens. 1959 voit la mise en action d'une plate-forme revendicative ; 1963, la première conférence nationale ; 1969 la deuxième conférence et l'adoption de la charte revendicative mise à jour à la troisième conférence de 1972. Tout au cours des ces années, la C.G.T. engage des actions particulières contre le racisme, pour l'alphabétisation, l'égalité des droits sociaux et syndicaux... renforce ses rapports avec l'I.L.F.A., C.S.Y., U.M.T., C.G.I.L.

« Des initiatives multiples d'informations, d'actions, ont été prises, depuis l'entreprise jusqu'au plan national, soit par la C.G.T. soit en commun avec la C.F.D.T. Aujourd'hui, la défense du droit au travail des immigrés et pour l'égalité des droits, se développe sur le thème : les travailleurs immigrés, comme les travailleurs français ne doivent pas faire les frais de la crise.

« Elle se poursuit contre les crimes racistes, pour la sécurité et la dignité des travailleurs immigrés.

LE CONGRÈS DES RADICAUX DE GAUCHE SE TIENDRA PLUS TOT QUE PRÉVU

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé mardi 3 juin, est revenu sur les débats internes du parti. M. Fabre a en effet reproché à M. Gérard Pince, membre du secrétariat, ses déclarations sur l'existence au sein du mouvement d'une tendance favorable aux thèses de M. Cavallet, sénateur de Lot-et-Garonne (le Monde du 29 mai). Le bureau a tenu à rappeler qu'en ce qui concerne « les orientations politiques et stratégiques » du mouvement, « seul le président, ou toute personne mandatée par lui, a qualité pour engager le mouvement ».

M. Robert Fabre a précisé : « Il ne faut pas que s'organisent des tendances qui fausseraient nos positions, et par conséquent nous affaibliraient. C'est là une mesure de sauvegarde pour l'avenir ».

M. Pince a reconnu son tort. Personne, au sein du bureau national, n'a remis en cause les acquis du congrès de Bordeaux, qui avait proclamé sa fidélité à l'union de la gauche et au programme commun et avait défini la finalité du mouvement communiste : celle d'une société socialiste humaniste.

Le président du Mouvement des radicaux de gauche a également indiqué que l'idée de la convocation d'un congrès extraordinaire n'avait pas été retenue, mais que le congrès ordinaire, prévu pour la fin de 1975, pourrait être avancé au mois d'octobre ou de novembre.

Le « sommet » de la gauche le 19 juin

Le bureau national s'est d'autre part préoccupé de la prochaine rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche, qui se déroulera au siège du Mouvement le 19 juin, à 9 h. 30. Il déclare : « Les radicaux de gauche ont toujours pensé que le débat ouvert entre les formations de l'union de la gauche, débat qui porte sur des problèmes aussi fondamentaux que l'expression des libertés démocratiques, dont les radicaux sont les défenseurs traditionnels, devait recouvrir le caractère d'un échange de vues ouvert et confiant et non celui d'une polémique nuisible à l'ensemble de la gauche. »

LA RÉFORME DU DIVORCE L'Assemblée nationale admet la clause de l'aliénation mentale

L'Assemblée nationale a repris mardi matin l'examen du projet de loi sur le divorce « le Monde » daté 4 juin. Elle a poursuivi la discussion mardi matin le vote final devant intervenir dans l'après-midi.

Mardi matin, donc, après avoir adopté l'article concernant le divorce pour séparation de fait de six ans, l'Assemblée a examiné les amendements de suppression de l'article rendant possible le divorce par séparation de fait de six ans qu'aucune communauté de vie ne subsiste plus entre les époux et ne pourra, selon les précisions les plus raisonnables, se reconstituer dans l'avenir.

Hostiles à cette disposition, MM. Bolo (U.D.R.), Gion (app. U.D.R.) et Gerbet (R.I.) craignent, selon l'expression de ce dernier, que l'on ne puisse refuser de la sorte le divorce pour séparation de fait de six ans, qui est gratuit ou paralytique, et qu'on ne puisse ainsi, par une disposition de l'article précédent, séparer de fait six ans, ce qui équivaut à la suppression de l'article 237 du code civil relatif au divorce pour « rupture prolongée de la vie commune ».

ront inscrites dans le futur décret d'application. Il s'agit de proposer, d'une part l'obligation de faire procéder à une triple expertise médicale, d'autre part l'obligation préalable d'une mise sous tutelle ou sous curatelle de l'époux malade mental.

M. Claudius Petit (Réf.) s'inscrit de « cette société sans héroïsme, sans espoir et sans responsabilités ». A son avis « le gâchis l'abandon du plus faible, c'est la négation de la loi ».

L'Assemblée a finalement repoussé les amendements de suppression de MM. Bolo (U.D.R.), Forens (Réf.) et Gerbet (R.I.) par 263 voix contre 185.

Les députés ont examiné ensuite des amendements de la commission et de M. Chandernagor (P.S.), qui proposent que l'article discuté soit ainsi rédigé : « Dans le cas où la séparation

de fait est la conséquence de l'aliénation mentale de l'un des conjoints, le juge ne prononce le divorce qu'après s'être assuré que celui-ci ne subira aucun préjudice grave de ce fait. »

M. Lecanuet estimant la notion d'aliénation mentale dépassée sur le plan médical, s'oppose à cette nouvelle rédaction, qui est toutefois adoptée par l'Assemblée au scrutin public par 383 voix contre 63.

Mardi après-midi, les députés ont notamment adopté l'article permettant au juge de rejeter la demande en divorce si celui-ci défendeur ou pour les enfants des conséquences d'exceptionnelles dureté. L'Assemblée repousse des amendements de l'opposition tendant à sa suppression. C'est « l'arrêt mécanique », explique M. Lecanuet.

L'analyse des scrutins

Sur l'article 237 du code civil

Voici l'analyse du scrutin sur les amendements de suppression du texte proposé pour l'article 237 du code civil relatif au divorce pour « rupture prolongée de la vie commune » :

88 DEPUTES ONT VOTE POUR :

- 61 U.D.R. (sur 173) : MM. Bas, Baume, Albert Bignon, Bize, Bolo, Boescher, Bourgeois, Brun, Brillouet, Burckel, Buron, Antoine Caill, Coizat, Cour de Marville, Grenn, Cresnard, Darnis, Dessault, Debré, Delaune, Ehrn, Foyer, de Gastines, Glesinger, Gion, Guillermin, Guilloid, Xavier Hamelin, Hardy, Mme de Hautecloque, MM. Hoffer, Inchausti, Jozé, Kasparov, Kédinger, Krieg, Lauria, Lauriol, L. Donare, Lemaire, Léogier, Magaud, de La Malène, Messmayr, Paleward, Peretti, Plancher, de Poulpique, Quenier, Radoux, Richard, Rickert, Rivière, Rivierez, de Rocca-Serra, Roux, Sallé, Schartz, Voisin et Weisenhorn ;
- 10 réformateurs (sur 52) : MM. Briane, Brochard, Claudius-Petit, Forens, Ginoux, Haubert, Le Cabec, Montagne, Pichot et Zeller ;
- 10 répub. indép. (sur 66) : MM. d'Alilières, Brugnot, Caillaud, Fouchier, Frédéric-Dupont, Hamel, Jacquet, Schnebele, Vitter et Weber ;
- 7 non-inscrits (sur 17) : MM. Boudon, Cerneau, Chassagne, Douset, Fontaine, Honnet et Stehlin.

359 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

- Les 107 socialistes et radicaux de gauche ;
- 82 U.D.R. (sur 173) ;
- Les 74 communistes ;
- 54 républ. indép. (sur 66) ;
- 35 réformateurs (sur 52) ;
- 7 non-inscrits (sur 17) : MM. Brun, Chauvel, Chazalon, Cornut-Gentille, Drapier, Duvillard et Ribière.

19 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

- 10 U.D.R. (sur 173) : MM. Blary, René Caillaud, Chauvel, Delat, Fossé, Gabriel, Guermier, Guichard, Neuwirth et Raynal ;
- 5 réformateurs (sur 52) : MM. Antoine, Commenay, Kiffer, Sanford et Seilinger ;
- 2 républ. indép. (sur 66) : MM. Durand et Piquotti ;
- 2 non-inscrits (sur 17) : MM. Audinot et Caurier.

23 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

- 20 U.D.R. : MM. de Bénouville, Brial, Cousté, Delong, Edgar Faure (président de l'Assemblée nationale), Favre, Girard (excusé), Godot, Goulet, Jean Hamelin, Le Theule, Limoux, Massoubre, Meunier, Narquin, Noal, Petit (excusé), Peyret (excusé), Rolland et Sourdil ;
 - 2 réformateurs : MM. Barroet et Sudreau (excusé) ;
 - 1 non-inscrit (sur 17) : MM. Hunault (excusé).
- (M. Hanjolan de Gasset (rép. ind.) a indiqué après le scrutin qu'il avait été porté par erreur comme ayant voté contre, alors qu'il avait voté pour.)

Sur l'article 238

Voici l'analyse du scrutin sur les amendements de suppression du texte proposé pour l'article 238 du code civil, relatif au divorce pour aliénation grave des facultés mentales du conjoint. Il apparaît clairement que sans le concours de l'opposition de gauche le gouvernement aurait été mis en échec.

185 DEPUTES ONT VOTE POUR :

- 105 U.D.R. (sur 173) ;
- 54 répub. indép. (sur 66) ;
- 19 réformateurs (sur 52) : MM. Antoune, Barberot, Briane, Brochard, Claudius-Petit, Commenay, Desmullis, Dugoujon, Duhamel, Forens, Ginoux, Lejeune, Médécin, Mehaignerie, Montagne, Olivier, Partrat, Schloesing, Seilinger ;
- 7 non-inscrits (sur 17) : MM. Caurier, Cerneau, Chazalon, Douset, Fontaine, Honnet, Stehlin.

23 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

- 107 socialistes et radicaux de gauche (sur 107) ;
- Les 74 communistes ;
- 40 U.D.R. (sur 173) : MM. Anthier, Becam, Belcour, Berger, Boivin, Bonhomme, Chaban-Delmas, Chalandon, Chasseguet, Chaumont, Corré, Crespin, Dahlan, Delhalle, Godon, Grussemeier, Julia, Jacques Legendre, Le Tac, Malouin, Marcus, Mauger, Messner, Métyer, Mohamed, Mourou, Omar Farah Hirsch, Papon, Piot, Plantier, Pons, de Préaumont, Pu-

11 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

- 7 U.D.R. : MM. Guichard, Mégaud, Mme Missolle, MM. Neuwirth, Oxtroy, Valbrun, Weimann ;
- 2 répub. indép. (sur 66) : M. Durand, Mme Stéphan ;
- 1 réformateur : M. Dronne ;
- 1 non-inscrit (sur 17) : M. Audinot.

30 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

- 21 U.D.R. : MM. Mario Bernard, de Bénouville, Bernard, Blas, Brial, Edgar Faure (président de l'Assemblée nationale), Favre, Gabriel, Girard (excusé), Labbé, Limoux, Massoubre, Peretti, Petit (excusé), Pinte, Peyret (excusé), de Rocca-Serra, Rolland, Sallé, Sourdil, Vauclair ;
- 4 répub. indép. : MM. Couderc, Ligo, Pianta, Torre ;
- 3 réformateurs : MM. Bourdellès, Sanford, Sudreau (excusé) ;
- 1 républ. indép. de gauche : M. Charles ;
- 1 non-inscrit (sur 17) : M. Hunault (excusé).



Pluie: double canal central et aquaplets



Freinage: lamelles d'adhérence



Virage: épaulements de sécurité

Dunlop SP Sport, 3 fois sport.

Quelle que soit la difficulté rencontrée sur la route : pluie, obstacle imprévu ou virage serré, les Dunlop SP Sport font preuve de la même efficacité.

Sur sol mouillé, le double canal central et les aquaplets aspirent l'eau et la rejettent du pneu. C'est la meilleure garantie contre l'aquaplaning et le dérapage.

Au freinage, les lamelles d'adhérence qui s'agrippent à la route et l'assèchent, assurent un arrêt plus court et plus sûr.

Dans les virages, les épaulements de sécurité prolongent les sculptures sur les flancs, augmentent l'adhérence.

Dans toutes les circonstances, Dunlop SP Sport assure au conducteur une sécurité maximum sur la route.

مكتبة الامم المتحدة

budget des se sera

PARIS 11

9-11, rue Vh

PRINTERS

AV. DE L'URB.

S

POLITIQUE

AU SÉNAT

Le budget des sociétés de radio et de télévision sera équilibré, estime M. André Rossi

Sénat a entendu, mardi 4 juin, un exposé de M. ROSSI, secrétaire d'Etat, sur la situation des sociétés de radio et de télévision. M. ROSSI a répondu à une question orale de M. QUILLIOT (P.S.) et aux critiques formulées par M. CLUZEL (centr.) dans le rapport qui a été remis au Sénat. M. ROSSI a également répondu à une question écrite de M. CLUZEL (centr.) dans le rapport qui a été remis au Sénat. M. ROSSI a également répondu à une question écrite de M. CLUZEL (centr.) dans le rapport qui a été remis au Sénat.

MM. COURRIERE (Aude), ALLIES (Hérault), SEMPE (Gers), ont formé les mêmes critiques. Pour M. Pierre BROUSSE (gauche dém., Hérault), qui leur a succédé à la tribune, la crise tient au fait que l'Italie tourne les réglementations communautaires. « Ce qu'il faut réprimer, a déclaré le maire de Béziers, ce sont les fabrications italiennes. Le Midi demande simplement justice. »

4. GALLEY : le péage est indispensable sur les autoroutes de l'Est parisien.

M. JEAN COLIN (Union centr.), député de l'Essonne, protestait contre le projet d'institution d'un péage sur des tronçons d'autoroutes urbaines dans la banlieue de Paris. M. GALLEY, ministre de l'équipement, a notamment répondu à la question de ce député :

La crise viticole : parole est au ministre des finances

La situation des viticulteurs du Midi a ensuite été l'objet d'un exposé de M. PÉRIER (P.S., Hérault), qui a estimé que les promesses faites par le gouvernement à Luxembourg n'ont pas été tenues. Trois autres sénateurs socialistes,

TRECA
VENEZ ESSAYER LE "CAD"
Sommière articulé automatique
toutes positions, relaxe et détente,
télécommande électrique



EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPELOU Distributeur
37, AV. DE LA REPUBLIQUE
PARIS XII^e • TEL. 357.46.35

BENNETON
Graveur héraldiste
depuis 1880
FAIRE-PART
MARIAGE
INVITATIONS
CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES
Chevalières gravées

75, bd Maiesherbes
PARIS (8^e)
Tél. : 387-57-39

GS Finition exportation. Faible kilométrage.
Garantie usine. Tous coloris disponibles.

Exposition permanente (8 h - 20 h) de
200 CITROEN de la 2 CV à la SM.
Assurance gratuite (48 h) à tout
acheteur.
Toutes possibilités de crédit.
Demander Monsieur Lemaire.



3 bis rue Scheffer 75016 Paris 553.28.51

BOBIGNY

BOBIGNY, vous connaissez ?
Peut-être, jadis, y avez-vous croisé, rue du Chemin-Vert ou rue des Bons-Enfants, les lourdes charrettes maraichères en partance pour les Halles. Aujourd'hui, BOBIGNY, c'est la Préfecture de la Seine-Saint-Denis. C'est la capitale d'un des départements les plus dynamiques de France ; c'est une ville nouvelle où le béton, le verre et le métal font bon ménage avec les petits pavillons, leurs jardins et leurs fleurs.

BOBIGNY, c'est maintenant une vraie ville. Alors, faites donc un peu connaissance !

BOBIGNY, centre d'affaires : 90.000 m² de bureaux affirme cette vocation. Carrefour privilégié des échanges entre l'Est, la Nord et la Région Parisienne, BOBIGNY entend jouer à long son rôle de « pôle restructurateur » prévu par le schéma directeur.

A 3 km de Paris, ce n'est déjà plus une ville comme les autres. On y marche en l'air, à 5 m au-dessus du sol ; les enfants jouent sur des tartrassés, les ménagères font leurs courses à l'abri des automobiles. Chacun a sa place ! A l'horizon 77, c'est 25.000 habitants nouveaux. Beaucoup sont déjà là, dans ces grands immeubles modernes qui vous aiment avec la Préfecture, l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, les C.E.S. et tous les équipements d'une ville Préfecture.

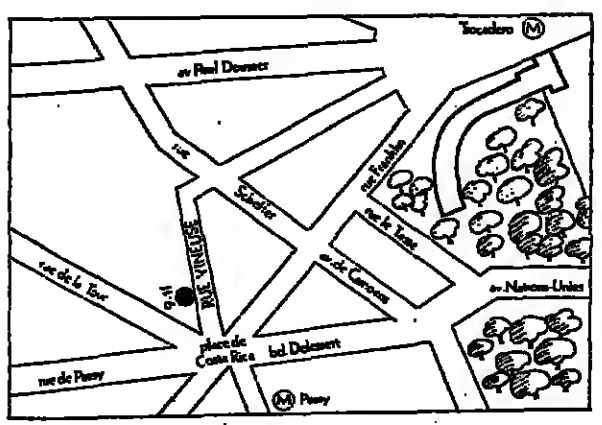
Notre zone Industrielle n'est pas comme les autres. Imaginez 28 hectares en pleine ville, à 15 minutes de Paris, à proximité d'un grand centre commercial, d'un lycée, d'une Préfecture. Une zone au plein cœur d'un secteur hautement industrialisé qui dispose traditionnellement d'une main-d'œuvre particulièrement qualifiée. Déjà, Clobé, Honeywell-Bull, les Constructions de Cléry, Motobécane, la Polymécanique, Savem et bien d'autres, sont sur place. C'est une vraie zone industrielle !

Peut-être, maintenant, connaissez-vous un peu mieux notre ville. Bien sûr, il y aurait encore beaucoup à dire. Si vous le souhaitez, nous sommes là pour vous en parler. Ecrivez-nous, téléphonez-nous, venez nous voir. Nous sommes la SEMARBO, Société d'Economie Mixte, chargée par la VILLE DE BOBIGNY de la réalisation de ses opérations. N'hésitez pas : SEMARBO - 16, av. Paul-Eluard, 93000 BOBIGNY - tél. 844.23.86

Bobigny nouvelle ville

réalisation UFI

PARIS 16^e



9-11, rue Vineuse

Studios et appartements de 4 et 5 pièces
vendus entièrement équipés
Livraison prévue : ETE 1975
sur place, bureau de vente et appartement modèle
Tel. 525.68.20

PRIX FERMES

622.10.10

42, AV. DE FRIEDLAND - PARIS 8^e

S A F

ÉDUCATION

Le conseil des ministres examine le projet de M. René Haby

Le conseil des ministres devait approuver ce mercredi 4 juin le projet de loi relative à la réforme des enseignements primaires et secondaires, présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation (« Le Monde » du 17 mai). Ce texte devrait être discuté dès la présente session parlementaire, notam-

ment à l'Assemblée nationale les 23 et 24 juin. D'autre part, des réunions interministérielles sont prévues, tant à Matignon qu'à l'Élysée, au cours de ce mois, à propos de diverses questions concernant l'enseignement, notamment le baccalauréat et l'entrée dans l'enseignement supérieur.

l'aide aux étudiants et l'organisation des cycles universitaires. Plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés ce mercredi matin près de l'Élysée, à l'appel de plusieurs syndicats d'enseignants (FEN, pour protester contre le projet de réforme.

En place pour le quadrille...

La réforme de l'enseignement est un élément essentiel de la construction de la « société libérale évangélique » et de la lutte contre les inégalités. Elle est donc nécessaire. Elle ne peut se faire contre la volonté des intéressés : elle doit donc être l'objet d'une très large concertation pour aboutir à un consensus.

Telles étaient les deux convictions de M. Glacard d'Estaling lorsqu'il a succédé à la présidence de la République. C'est la raison pour laquelle il avait fait part, dès avant son élection, de son intention de ne pas reprendre tel quel le projet de réforme de M. Fontanet : les oppositions étaient trop vives. C'est pourquoi, ensuite, M. Haby fut chargé de remettre en chantier un nouveau projet et d'organiser autour un large débat.

Après un an de règne du président de la République, il y a sûrement bien une loi de réforme de l'enseignement. Mais il ne peut parler de consensus, c'est plutôt pour le non que pour le oui. On en est revenu à la situation du projet Fontanet.

Il a pourtant fallu ne pas en être ainsi, et les étranges péripéties de cette année de concertation menquée valent qu'on s'y arrête. Lorsque, en août 1974, puis en février 1975, le conseil des ministres fixa les grandes orientations de la réforme future de l'enseignement, l'espoir — sinon la stratégie — du gouvernement était simple : faire un projet représentatif de l'ensemble de la gauche, de façon à amener une partie de l'opposition socialiste (en clair, le Syndicat national des instituteurs et, par conséquent, la Fédération de l'éducation nationale), à adopter une neutralité bienveillante. Outre la bivalence politique qu'on pouvait escompter de l'opération (mettre la gauche en difficulté en introduisant un facteur de dissension interne), celle-ci aurait permis d'abord l'apaisement difficile de la mise en place d'une réforme de l'enseignement dans des conditions plus favorables.

Cet objectif n'était pas irréalisable et fut à deux doigts d'être atteint. D'une part, il existait un précédent qui montrait que le projet n'était

pas utopique (le syndicat des instituteurs ne s'était pas opposé à la réforme Fontanet). D'autre part, après un mauvais départ (les séances de discussion sur le projet ministériel organisées en juillet 1974, qui se soldèrent par un fiasco), M. Haby sut habilement remonter le courant, au point qu'en février 1975 on pouvait raisonnablement estimer que la partie était gagnée.

La conjonction des oppositions

Or, premier coup de théâtre, alors qu'on attendait un acquiescement tacite du syndicat des instituteurs — à qui le projet ministériel donnait d'importantes satisfactions — ce fut un malin orage. Que s'est-il passé ? Il est vraisemblable que des arguments d'ordre politique n'ont pas manqué d'être pris en considération, les partis de gauche — et notamment le parti socialiste — ayant fait comprendre qu'il ne s'agissait pas, quelques mois après les élections présidentielles, d'ouvrir une faille dans l'union de la gauche sur un terrain où cette dernière a de solides positions à maintenir.

Pour le gouvernement, ce coup rude fut rapidement suivi d'un autre : la levée de bouclier d'une ampleur inattendue suscitée par la publication des « propositions de modification du système éducatif » élaborées par M. Haby. Ces propositions furent l'œuvre personnelle du ministre de l'éducation, et on entend bien, au gouvernement, lui en laisser la responsabilité. Ce « descriptif » de 147 pages avait en effet, d'un point de vue technique, un défaut majeur : un entrant trop dans les détails et d'une façon souvent confuse et embrouillée. — Il favorisait, comme c'est souvent le cas dans l'enseignement, une conjonction d'oppositions hétéroclites. C'est ainsi qu'il parvint à inquiéter tout à la fois les tenants et les adversaires de l'école libre, les dévots et les professeurs, la droite et la gauche pédagogiques. On vit des professeurs de philosophie crier à l'« assassinat », des historiens parler de « coup de grâce » et des économistes s'estimer sacrifiés.

Mais l'opposition qui fut la plus douloureuse au cœur du chef de l'État fut, sans conteste, celle des lycéens eux-mêmes. Pour un président désireux de jouer la carte de la jeunesse et qui venait d'accorder le droit de vote à dix-huit ans, le spectacle de manifestations lycéennes ne pouvait être qu'amer.

À la veille des vacances de Pâques, on ne donnait pas cher de la réforme Haby. Devant tant de clameurs, le gouvernement pouvait-il s'obstiner ? Fallait-il poursuivre coûte que coûte ? Après le séminaire de Ramboillet, la réforme de l'enseignement ne figurait plus dans la liste des changements prioritaires projetés par le gouvernement. Euh... ce la signe d'un réel désenchantement à l'égard des initiatives de M. Haby ? Ou au contraire le désir de temporiser en faisant passer l'orage ? Toujours est-il que ce alliance gouvernemental fut précisément ce qui sauva la réforme. Interprété comme un recul du pouvoir, il eut pour effet de désamorcer aussitôt les oppositions et d'endormir la contestation.

Comme un diable de sa boîte

Lorsque, au conseil des ministres du 15 mai, le projet Haby resurgit comme un diable de sa boîte, l'effet de surprise fut total. Pour un peu, tout le monde l'aurait oublié. L'économie fut d'autant plus grande que ce revenant couleur de murelle n'avait plus grand chose à voir avec

l'épouvantail qui avait suscité de si grandes indignations. Les 147 pages du « descriptif » avaient fait place à un « avant-projet » de loi d'une centaine de lignes devant lequel il fallait se frayer les yeux pour discerner quelque nouveauté d'importance. Quelles liaisons établir entre les deux documents ? Le ministre annonce que le « descriptif » reste le texte canonique, mais en ajoutant qu'il a subi de nombreuses modifications. Lesquelles ?

Pour le moment, il n'est pas question de publier un nouveau descriptif, revu et corrigé. On laisse entendre que d'autres textes législatifs pourraient suivre — sur le statut et la formation des enseignants, l'accès à l'université, la situation des établissements... — mais ils ne sont pas encore connus. Tant de mystères engendrent la méfiance, mais désarment les indignations. On suppose les arrière-pensées. Les silences pesent plus lourd que les mots.

Chacun sent bien que les affaires sérieuses commenceront après la vote de la loi. Pour le gouvernement, le texte est veugé à dessiner : la gauche votera contre, c'est une affaire entendue, mais il ne faut pas lui faire les mains pour l'avenir ; la concertation devra continuer sur des points précis qui ne figurent pas dans la loi, mais sur lesquels un accord est possible. À la Fédération de l'éducation nationale, le langage est guère différent. La loi est détestée et constitue une manœuvre politique, estime-t-on, mais cela n'empêche pas que des négociations ultérieures puissent avoir lieu sur certains points, considérés comme positifs, figurant dans le descriptif.

Curieux ballet politique, où chacun fait sa figure et reprend sa place. Le gouvernement aura « sa loi ». L'opposition aura voté contre. Et tout sera prêt pour un nouveau quadrille. À la rentrée. Ou plus tard...
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

J. ROBINSON
L'économie de la concurrence imparfaite
Coll. "Finance et économie appliquée"
DUNOD 190 F

une école vivante
ESU
SOUFFLOT

un enseignement "sur mesure" à partir d'une orientation personnalisée
des méthodes dynamiques appliquées par les meilleurs spécialistes
des débouchés assurés dans deux voies spécialisées : l'assistantat de Direction et le secrétariat général
l'école la plus appréciée des employeurs parce qu'elle connaît les réalités de l'entreprise et sait y préparer ses élèves
École des Secrétaires de Direction (enseignement privé)
15 rue Soufflot 75005 Paris
Demandez vite une documentation à notre "Service Orientation"
nom _____
prénom _____
adresse _____
niveau études _____

(Publicité)
COLLÈGE CÉVENOL
Enseignement secondaire et technique privé de la montagne
43400 LE CHAMON-SUR-LIGNON
Téléphone : (72) 59-72-52
ÉTÉ 1975 :
— CAMP DE TRAVAIL INTERNATIONAL, du 6 au 31 juillet, à partir de 16 ans.
— COURS INTERNATIONAL D'ÉTÉ, du 1^{er} au 30 août, pour révision de la 7^e aux terminales.
Matières renforcées : Maths, Français, Langues.
Retraitements : année scolaire et changement de section pour étudiants Français et étrangers.
Art dramatique, ateliers divers, musique, sports.

(PUBLICITÉ)
M.N.E.F.
ADHÉRENTS DE LA M.N.E.F.
VOTEZ
VOUS AVEZ JUSQU'AU MERCREDI 11 JUIN MINUIT
POUR RETOURNER VOTRE BULLETIN DE VOTE
Si vous n'avez pas reçu votre matériel électoral réclamez-le à votre section locale avant le
LUNDI 9 JUIN - 17 H.

Libres opinions

ON DEMANDE UNE RÉFORME AUTHENTIQUE

par M. BATAILLON et F. WALTER (*)

« VIDE de sa substance — ou presque et ce presque, il est vrai, mérite attention, — le projet Haby n'a pas désempalé les critiques. Ne sont-ils pas bien méchants ? Pourquoi (si dit-on d'abord) prendre encore la peine de comploter un texte aussi insipide ? Si ses auteurs ne le produisant que pour « sauver la face » beaucoup discrètement les épaulés et passons outre ?
Eh bien, non ! Ce projet passé au ripolin — et destiné, paraît-il à régler l'enseignement français pour un quart de siècle — n'est pas devenu acceptable. Il se substitue à une réforme effective. Il omet, il écarte, il élude les mesures définies qui répondraient aux besoins de l'école, et même aux plus pressants. C'est pourquoi, d'abord, ceux qui comme nous, ont dénoncé les vices de notre système éducatif et réclamé les remèdes protestent nécessairement.

Ce texte blanc permet aussi de faire n'importe quoi. Nul, il reste menaçant. Les propositions initiales de M. Haby perpétuaient en les aggravant — on l'a assez démontré, — les vices qu'il fallait éliminer : et, après tant de déclarations contradictoires ou ambiguës personne ne sait ce qui subsiste de ce dessein. Les décrets futurs sont de substance inconnue et le loi les couvrirait d'évance. Cette non-réforme a donc tout ce qu'il faut pour devenir un contre-réforme.

On demande une réforme authentique. Laquelle ? Pour notre part nous l'avons beaucoup dit. Mais les procédures de consultation mises en œuvre depuis qu'il est question d'un projet de loi n'ont été que faites pour écarter l'opinion. Une procédure plus saine aurait conduit, d'une part, à dégager un certain nombre de points peu discutables (comme, par exemple, l'abaissement, selon un calendrier non dilatoire, du plafond d'effectifs par classe, à commencer par la maternelle et la première année du cours élémentaire) et, d'autre part, à oser les problèmes qu'il fallait élucider par enquête sérieuse et discussion méthodique (comme, par exemple, le problème, sur lequel la confusion règne, des moyens à employer pour tirer d'affaire les collégiés, et d'abord en sixième et en cinquième, les élèves en grande difficulté après cinq années et généralement plus de « tronc commun » et programme unique à l'école élémentaire). En vérité, la réforme de M. Haby n'est pas mûre — et préparée comme elle l'a été, elle n'aurait-elle mûri ?

Pour la maternelle et l'école élémentaire, cependant, on peut être plus clair. On voit, par exemple, que pour remédier aux retards et ratages dans l'acquisition de la lecture — si graves, communément, pour la suite des études — il faut, comme nous l'avons écrit, un dispositif départemental chevronné de l'éducation, dont nous ne pouvons pas respecter le style rude et concis :

« 1) Assurer au cours préparatoire la suite pédagogique de l'école maternelle ; 2) Rassembler fortement les trois années du cycle de l'apprentissage et de l'enseignement de la lecture (actuelle action des grands en mathématiques, cours préparatoire et cours élémentaire première année), en mettant un terme aux imbricables administratives qui cloisonnent ces classes ; 3) Mettre fin aux à l'abandon aux enfants pendant le merveilleux été, merci pour le petit qui commande à lire à la fin du printemps ».

Prescriptions de bon sens, dont les confirmations théoriques et pratiques sont des plus fortes. On observe qu'en ignorant le problème de ces prescriptions, les propositions Haby s'opposaient par conséquent à la seconde, qui se lie à la première. Car ces trois années initiales — sans découpage de programme annuel ni redoublement, — si justement décriées pour que l'école puisse donner à chaque enfant sa chance, pour qu'elle laisse, les moins habiles dans l'usage de la langue, se familiariser avec celui de leurs camarades, plus « intelligents » et « plus rapides » pour l'enseignement de la lecture à l'époque la plus favorable pour lui, le ministre entendait en faire une période de discrimination avec cloisonnement nouveau, classements épuratoires, décrochages initiaux, handicaps confirmés et consacrés.

Au lieu de différencier l'enseignement, de l'adapter au rythme de l'enfant au sein d'une même classe, ce qui permet « le passage d'un groupe à un autre plus avancé, ou l'inverse, de manière souple et naturelle » (instructions de 1972), le ministre voulait, au sein de l'école élémentaire, un système de tri éparpillant les faibles des forts et assurant sans rémission que l'enfant étiéqué faible plétine toute une année avec ses camarades d'infortune. La recita était de faire venir, à l'âge de sortie de la maternelle — à cinq, six ou sept ans — et de créer un cours préparatoire faible ; le résultat était de creuser d'embûche un fossé d'un, deux ou trois ans entre des enfants qui différençaient, surtout à cet âge, la facilité plus ou moins grande d'expression orale, qui est un reflet du milieu social.

Ainsi, le travail de refoulement progressif de « distillation fractionnée », que l'enseignement opère, dans le système actuel — de façon heureusement imparfaite — aux dépens des catégories « modestes », le ministre, lui, l'accomplissait, et au nom — c'est un comble — de l'« égalisation des chances » ! Avant même que l'école ait pu tenter une œuvre égalitaire. Ce « split » des propositions qui — bien plus que telle ou telle extravagance — a proposé de l'histoire ou de la philosophie — ont discrédité, profondément, la « réforme Haby ».

Et qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit d'une histoire ancienne, parce que le ministre se résignerait à laisser l'école élémentaire en son état actuel et renoncera à faire « sauter des classes » et précoces. L'institution d'un cours préparatoire faible, pièce essentielle de son système de discrimination, reste insérée dans la loi (ce qui serait parfaitement inutile s'il s'agissait seulement d'accroître un peu le nombre des « classes d'adaptation » pour cas marginaux). Quant au placement d'âge à la sortie de la maternelle, sur lequel la loi est muette, elle n'a rien de plus que de l'arbitraire, et même le ministre renoncera à l'expliquer, et explicitement, les propositions constantes, cela ne donnerait pas, explicitement, l'ombre de la réforme certainement nécessaire de l'enseignement aux âges où se détermine en fait le succès ou l'échec scolaire.

De cette vraie réforme, il n'est simplement pas question, parce qu'elle exigerait, pour la formation des maîtres et la réduction de l'effectif des classes, des changements décisifs que le ministre exécut. Pour ne parler aujourd'hui que du second point — faute de pouvoir traiter de la formation des maîtres dans les limites de cet article, — il exclut de son projet pour un quart de siècle le plafond de vingt-cinq élèves par classe, même pour la maternelle et la première année du cours élémentaire. Pour le cours préparatoire, le règlement (trop souvent mal respecté) l'exige déjà, et l'« imbecillité administrative » qui interdit l'osmose pourtant réclamée de la maternelle et de l'école élémentaire tient d'abord au fait que ce plafond n'existe ni pour la dernière année de maternelle ni pour le cours élémentaire première année (C.E. 1).

Il n'existera pas, dit le ministre. Et le crise de trois ans qui démocratise l'école à ses débuts, je le brise en interrompant mon C.E. 1 pour faibles que je ferai voter. La première question est maintenant de savoir ce qu'il adviendra de la seule disposition concrète insérée dans le projet de loi, et qui en fait un projet antisocial. Pour le reste, la réforme reste à obtenir.

(*) Animateurs de l'association Défense de la jeunesse scolaire.

COURS INTENSIFS D'ALLEMAND
au bord du Lac de Constance
à proximité de l'Autriche, de la Suisse
et du Liechtenstein, pour actifs, étudiants
et écoliers - 2 à 12 semaines - Début : tous les mois
Deutsches Sprachinstitut - D-898 Linderhof, Badgingen, 17-18.

RE
Lettre du Va
bessam
évén
B.E.F.
diction
main
D.F.C.
sur la tal
un atout
pour réu

مكتبة

RELIGION

Après la condamnation de Mgr Lefebvre
La lettre du Vatican reproche au séminaire d'Écône de vouloir se soustraire à l'obéissance au pape

Mgr François-Nestor Adam, évêque de Sion, et Mgr Pierre Amie, évêque de Lausanne, ont rendu public, le 2 juin, la lettre du Vatican...

PERROUX Pouvoir et économie

SCIENCES

La quinzième conférence générale des poids et mesures

DEUX NOMS NOUVEAUX POUR LES UNITÉS DE MESURE DES RAYONNEMENTS IONISANTS

La quinzième conférence générale des poids et mesures a adopté, le 2 juin, deux noms nouveaux pour les unités de mesure des rayonnements ionisants.

BAC C et D RÉVISIONS, du 9 au 14 juin en MATHS, PHYSIQUE et CHIMIE

DÉFENSE

LA CONCURRENCE ENTRE LE MIRAGE ET LE F-16

Le cabinet belge est réuni en session extraordinaire

Bruxelles. — Le conseil des ministres belge tient ce mercredi matin 4 juin une réunion extraordinaire consacrée au choix de l'avion qui remplacera le F-104 Starfighter.

La société Dassault accuse le ministre néerlandais de présenter des arguments « faux, partiels, trompeurs et incomplets »

Dans une note qu'il a rendue publique mardi 3 juin en fin d'après-midi, le groupe privé Dassault-Breguet a accusé le ministre néerlandais de la défense, M. H. Vredeling, d'avoir adressé au Parlement de La Haye un document qui présente des arguments « partiellement faux, partiels, trompeurs et incomplets » pour justifier son choix de l'avion américain F-16.

En une dizaine de pages, qui comprennent la version, en anglais, de ce document qui a été rendu public mardi 3 juin, au Salon de l'aéronautique et de l'espace au Bourget, le groupe Dassault-Breguet a dénoncé les raisons de son choix de l'avion américain F-16.



(Dessin de KONK)

La société Dassault estime encore que ses offres de compensations industrielles aux Européens sont supérieures. « On notera, dit-elle, que les 100 % de compensations sont dépassés avec sept cent dix Mirage, alors qu'ils ne sont atteints qu'à environ deux mille F-16. Bien entendu, la leçon à tirer est que sur cette compensation... »

prêts à consacrer, pour leur part, 150 millions de florins aux frais d'études et de recherche d'un tel appareil.

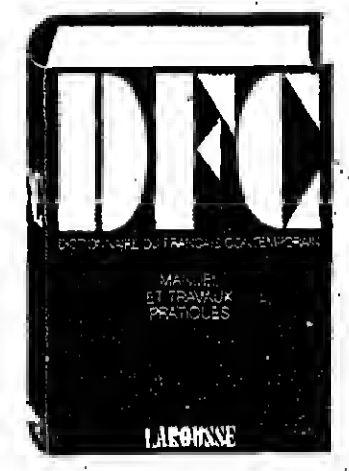
La contre-attaque Dans sa contre-attaque, qui occupe une quinzaine de pages, le groupe Dassault-Breguet constate que des aspects techniques fondamentaux ont été omis, que les erreurs auraient pu être facilement corrigées si le rapport avait été soumis en préalable pour vérification aux firmes en cause et que le « livre jaune » a délibérément écarté les dernières offres de prix commandées officiellement par la France.

RAPATRIÉS

DEMANDES D'INDEMNISATION PAR LES FRANÇAIS DU MAROC: DERNIER DÉLAI LE 31 DÉCEMBRE 1975

Dans un communiqué, le ministre des affaires étrangères précise: « La commission interministérielle instituée par l'arrêté du 10 mars 1975, en vue de procéder à la répartition de l'indemnité servie par le gouvernement marocain en application du protocole d'accord du 2 août 1974, invite toutes les personnes n'ayant pas encore présenté de demande d'indemnisation à le faire avant le 31 décembre 1975, sous peine de forclusion. »

un événement au B.E.P.C. 75! le dictionnaire est maintenant autorisé*



Chaque candidat se servira donc du D.F.C. qui a été précisément réalisé chez Larousse pour permettre de faire une bonne composition française:

Ne partez pas au B.E.P.C. sans être passé chez votre libraire chercher votre D.F.C.

DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN LAROUSSE (32,70 F)

le D.F.C. sur la table d'examen un atout essentiel pour réussir

* à l'épreuve de composition française. Les candidats seront autorisés à se servir d'un dictionnaire (circulaire ministérielle du 10 février 1975).

Et pour s'entraîner... COLLECTION «COMMENT APPRENDRE LE FRANÇAIS»

FAITS DIVERS

A Toulouse

QUATRE FAUX-MONNAYEURS QUI FABRIQUAIENT DES PESETAS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS ET ÉCROUÉS

Toulouse. — Quatre faux-monnayeurs viennent d'être écroués à la prison Saint-Michel à Toulouse pour avoir contrefait cinquante-deux mille billets de 1.000 pesetas, soit environ 3 640 000 francs. Trois d'entre eux ont été appréhendés le 30 mai dernier dans l'arrière-salle d'un bar de la rue des Potiers à Toulouse où la police a saisi 46 millions de pesetas. Les 6 millions supplémentaires ont été découverts dans le laboratoire de photographie du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). L'un des

De notre correspondant
faux-monnayeurs, M. Thomas Alonzo, trente-deux ans, est en effet photographe au C.N.R.S. à Toulouse. Il avait mis à profit sa liberté d'accès aux installations du Centre pour dérober le papier qui a servi à la fabrication des fausses coupures.
Les billets tirés en offset dans une imprimerie de la ville, qui travaille pour l'université, sont parfaitement imités. C'est un ouvrier imprimeur, M. Alain Fres-

puech, trente ans, ancien employé au C.N.R.S., qui effectuait le tirage. L'écoulement des billets n'avait pratiquement pas commencé; il devait être assuré par M. Pierre Labarre, quarante-deux ans, courtier en assurances.
L'imprimeur, M. Jean-Pierre Secrato, trente-huit ans, a également été écroué. Les quatre hommes sont poursuivis pour contrefaçon de billets de banque, recel et complicité. M. Alonzo et Frespuech s'étaient déjà livrés à d'autres contrefaçons. — I. A.

POLICE

SOUS LA PRESSION DE LA MAISON BLANCHE

Le directeur de la lutte anti-drogue donne sa démission

Washington. — Sous la pression de la Maison Blanche, M. John Bartels, qui dirigeait et coordonnait la lutte contre la drogue, vient d'être contraint de démissionner. Son départ n'a pas surpris, étant données les critiques croissantes dont il était l'objet, notamment de la part de ses adjoints. Lui reprochant de mal gérer la Drug Enforcement Administration (D.E.A.), la nouvelle administration de la lutte

De notre correspondant
anti-drogue, créée en juillet 1973, après la fusion de plusieurs départements administratifs.
La démission de M. Bartels, en fait, ne sanctionne pas seulement l'insuffisance d'un homme aux prises avec d'insurmontables problèmes administratifs, elle illustre surtout l'échec partiel des efforts officiels accomplis pour résoudre le grave problème de la drogue.

Aussi bien, cette démission a-t-elle coïncidé avec la formation, sous la direction du vice-président Rockefeller, d'une « force spéciale » chargée de revoir l'ensemble du problème et des meilleurs moyens de lutte contre l'abus des narcotiques.
Il faut admettre, en effet, que la centralisation des efforts, sous l'égide d'un seul organisme, la D.E.A., n'a pas donné les résultats escomptés. Certes, la D.E.A. disposant d'un budget annuel de 136 millions de dollars, a réussi, au cours de ses dix-huit premiers mois d'existence, à saisir 7286 livres d'héroïne, 2510 livres de cocaïne et 687 tonnes de marijuana, procédant à vingt-cinq mille arrestations.

Mais, de son propre aveu, ses quatre mille agents (dont deux cent trente travaillent à l'étranger) n'ont pas réussi à endiguer le flot montant et jusqu'ici ingérable de marijuana, de cocaïne et d'héroïne arrivant d'Amérique Orientale ou du Mexique (le trafic mexicain, dit-on, s'est substitué à celui venant de France) par de nouvelles filières de contrebande. Le dernier rapport officiel soumis à la Maison Blanche confirme que l'abus de l'héroïne et d'autres drogues, d'une valeur estimée entre 10 et 17 milliards de dollars par an, a provoqué la mort de quinze mille personnes. D'où le mécontentement du Congrès, dont deux commissions, présidées par les sénateurs Jackson et Buckley, ont commencé une enquête sur les activités de la D.E.A., parallèlement aux efforts envisagés par la Maison Blanche pour améliorer une situation qui s'aggrave.

L'échec de la D.E.A. est dû, d'abord, à des rivalités administratives dont M. Bartels est la première victime. Les agents des services rattachés (plus d'une dizaine), les uns dépendant du département du Trésor, les autres du département de la Justice, manifestant, en effet, un esprit de corps étroit, font preuve d'un excès de zèle, les uns s'estimant plus qualifiés que les autres pour mener la lutte anti-drogue. D'où une bataille permanente, notamment entre les douaniers et les agents du Bureau des Narcotiques et drogues dangereuses (B.N.D.D.). On cite le cas d'une cargaison de marijuana saisie par la douane à bord d'un bateau déjà escorté par une vedette des agents du B.N.D.D. Tous se retrouvent, cependant, dans une critique douloureuse de la D.E.A. dont ils demandent la disparition.

Corruption et bureaucratie

En plus de ce cauchemar bureaucratique, la D.E.A. souffre d'un mal pernicieux et peut-être inévitable, si l'on tient compte des sommes énormes engagées dans le trafic de la drogue. Il s'agit de la corruption à laquelle ont cédé un certain nombre d'agents. Ainsi, il a été reproché à M. Bartels d'avoir agi soit trop rapidement en bloquant des enquêtes menées sur certains de ses adjoints, soit au contraire trop lentement dans d'autres cas. Par exemple, l'enquête sur l'agent de la D.E.A. accusé d'avoir partagé en 1969 un pot de vin de 30 000 dollars avec une prostituée portoricaine n'est pas terminée.

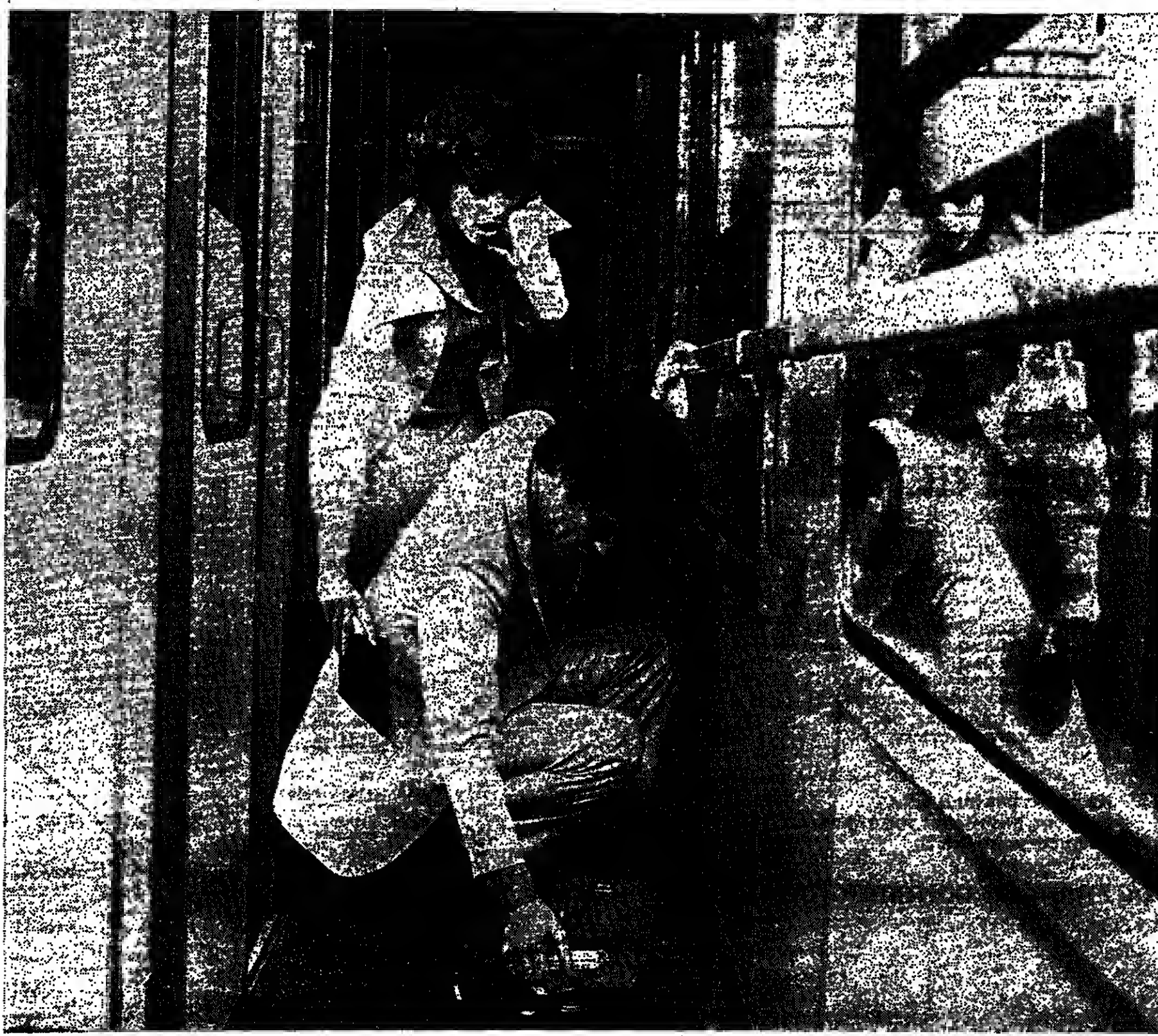
La confusion administrative et les cas de corruption justifient l'ouverture d'enquêtes, mais beaucoup de membres du Congrès se demandent si, finalement, la loi est applicable ou non. Lors de la première réunion de la « force spéciale » présidée par M. Rockefeller, il a été décidé de reprendre l'étude du problème des narcotiques sous le double aspect de la demande et de l'offre des produits narcotiques, avec pour objectif de les réduire l'une et l'autre. De son côté, le département de la Justice, sur l'initiative de M. Levi, l'attorney général, est en train de réexaminer toute l'opposition formée par les États à l'usage de la marijuana. Dans plusieurs États, l'usage est en cours. Dans l'Alaska, il y a quelques jours, il est devenu le premier État qui a égalisé l'usage privé de la marijuana, maintenant sous la juridiction de la vente et de l'usage public de cette drogue.

HENRI PIERRE.

CRÉATION D'UN OFFICE CENTRAL POUR LA RÉPRESSION DU VOL D'ŒUVRES ET D'OBJETS D'ART

Un office central pour la répression du vol d'œuvres et d'objets d'art vient d'être créé au ministère de l'Intérieur. Cet office aura essentiellement pour mission d'étudier, en collaboration avec le secrétariat d'État à la culture, la direction centrale de la sécurité publique et la direction de la gendarmerie et de la justice militaire, des mesures propres à assurer la protection des œuvres et objets d'art et à prévenir les vols.
En outre, l'office animera et coordonnera, sur le plan national, la recherche et la répression des vols d'œuvres et objets d'art; enfin, il favorisera, cette recherche hors des frontières françaises, en liaison avec l'Organisation internationale de police criminelle.

Partez en vacances avec des Chèques de Voyage American Express.® Votre argent ne risque pas d'être volé.



Car vous n'emportez pas d'argent liquide. Vous partez avec des chèques de voyage American Express.



Ils sont aussi pratiques que l'argent liquide puisque le monde entier leur fait confiance. Mais ils n'en ont pas les inconvénients. Parce que s'ils sont perdus ou volés, ils vous sont

remboursés, en général le jour même, dans l'un des 885 bureaux dont disposent l'American Express, ses affiliés et représentants dans le monde. Et vous poursuivez tranquillement vos vacances.

Existe-t-il un seul endroit au monde où l'on vous rembourse l'argent liquide perdu ou volé? Non, bien sûr.

Demandez à votre banque des chèques de voyage American Express, disponibles en francs français, et en six autres devises.



Chèques de voyage American Express en francs français. Ne partez pas sans eux.

هكنا من الامبل

JUSTICE

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES A LA COUR D'APPEL DE LYON

avocat général estime que les dirigeants de deux sociétés relaxés en première instance, n'ont pu ignorer la fraude

Lyon. — En dépit d'un réquisitoire qui avait demandé pour eux des condamnations de...

acquies au bénéfice du doute. Le mot était d'ailleurs employé dans les attendus.

Devant la quatrième chambre de la cour, où MM. Tapiau et Dufayet ont appliqué des mesures de l'appel...

De notre correspondant régional. Le dossier, lui, n'en est pas arrivé à ce point...

« Une table ronde » sur l'encaissement organisée à l'occasion d'un trentième anniversaire de l'organisation...

« Certes, déclare-t-il, on dira que c'est encore de ma part, un postulat. Eh bien ! je ne rejette pas ce terme... »

Le proxénétisme hôtelier devant le tribunal de Paris

RÉQUISITOIRE SÈVÈRE CONTRE LOUIS BOIRAYON ET JOSEPH BARRIOL

« Depuis des années, nous ne jugeons que des comparses ou des doublures. Nous faisons tomber des hôtels qui, en réalité, ne ferment jamais... »

(1) Les articles 334 et 338 du code pénal prévoient jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 250 000 francs d'amende.

Les écoutes au « Canard enchaîné »

M. Angeli a été entendu par le juge d'instruction

Entendu par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, comme témoin dans l'affaire des écoutes au « Canard enchaîné », M. Claude Angeli, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, a déclaré...

étaient absolument dignes de foi et qu'il ne s'agissait pas d'informations parvenues à sa connaissance d'une manière anonyme.

Une circulaire aux directeurs régionaux

De la même façon, M. Aldebert se refuse à admettre que les responsables régionaux aient pu de leur côté mener à leur guise les achats de métaux...

Il se trouve que leur circulaire fut plus ou moins respectée. C'est encore un postulat, devait dire M. Aldebert...

Le Red Star, Rennes et Angers joueront la saison prochaine en deuxième division

Le championnat de France de première division a pris fin mercredi 3 juin. L'Association sportive de Saint-Etienne, déjà assurée de conserver son titre...

Le Coupe de l'Union européenne de football-association (U.E.F.A.) avec Marseille, deuxième du championnat grâce au renfort en cours de saison de Jalcininho et de Beret.

CORRESPONDANCE

Un passeport refuse

M. Yves Fovère, autonomiste breton, a été refusé le passeport pour motif de nationalité bretonne, ce qui est contraire à la Convention internationale du 7 décembre 1948...

Comblent de citoyens français ne rendent compte que la République dite libérale sous les lois de laquelle ils vivent dispose d'un arsenal législatif et répressif qui lui permettrait de plus légitimement de prendre à l'égard de ses ressortissants des mesures semblables à celles qu'ils s'indignent de voir appliquées par les démocrates autoritaires et les États fascistes ?

« C'est encore de ma part, un postulat. Eh bien ! je ne rejette pas ce terme. Quand le postulat part d'une vérité d'évidence, il n'a rien de répréhensible. Or, je me refuse à admettre l'inraisemblable. »

ÊTES-VOUS UN PARISIEN DANS LE COUP ?

Pour vous permettre de vous assurer, Gault et Millau ont parcouru tous les nouveaux restaurants de Paris...

Comblent de citoyens français ne rendent compte que la République dite libérale sous les lois de laquelle ils vivent dispose d'un arsenal législatif et répressif qui lui permettrait de plus légitimement de prendre à l'égard de ses ressortissants des mesures semblables à celles qu'ils s'indignent de voir appliquées par les démocrates autoritaires et les États fascistes ?

Renseignements et vente sur place 29, rue Censier et Tour Maine Montparnasse SEFFRI-CIMÉ 538 52-52 quand on habite Censier 33 (du studio au 5 pièces) on est bien entouré

bien logé studio B 6 : 30,90 m2 + balcon 4,80 m2 2 pièces B 2 : 47,50 m2 + balcon 6 m2

bien entouré Censier 33 (du studio au 5 pièces) on est bien entouré

bien logé 4 pièces : 102,93 m2 + balcon 11,52 m2

Dé notre envoyé spécial

dans les hameaux les plus isolés du massif Armoricain. C'est précisément un mauvais résultat au coupe qui est cette année à l'origine de la déchéance du Stade rennais.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

EXCLUSIF. — Après la première étape (Amnéville-Mézières) de la course du Dauphiné libéré, le Belge Maertens occupe la première place du classement général devant ses compatriotes Van Leroy et Polens.

OMNISPORTS

Le jury de l'Association des sportifs français a décerné mardi 3 juin, à Paris, le Grand Prix de la littérature sportive à M. Pierre Charvet pour son ouvrage la Transatlantique.

RADIO-TÉLÉVISION

LES ROSENBERG NE DOIVENT PAS MOURIR

PROCÈS D'UN PROCÈS

(Suite de la première page.)

Dans la discussion passablement confuse qui a suivi, il nous a semblé que Decaux et Lorenz n'étaient guère ou pas répondu sur deux points : les titres des journaux et aussi la présence au procès du savant atomiste Urey. Celui-ci se serait contenté en réalité d'écrire une lettre au *New York Times* suivant les uns, à l'hebdomadaire d'extrême gauche *National Guardian* suivant les autres. Mettons que ce ne soit pas très grave.

Paradoxalement, la plus sérieuse critique portée contre le film a été le fait du fils aîné des Rosenberg, Michael Meeropol (1), un grand gaillard aux longs cheveux blancs, et au regard d'une douceur résolu, qui a rappelé, avec beaucoup d'émotion contenue, comment il avait réagi alors, à dix ans, à la condamnation et à l'exécution de ses parents, dont il ne mit pas un instant, bien entendu, l'innocence en doute. Decaux et Lorenz ont fait de M. Bloch, l'avocat des Rosenberg, un debater d'une remarquable efficacité, au point que l'on se demande, devant leurs images, comment un tribunal a pu rester insensible à ses arguments massifs. Mais pour Michael Meeropol, M. Bloch, dont il loue l'habileté, — l'avocat s'est tué à la tâche et s'est occupé avec un dévouement sans limites des orphelins, — s'est complètement trompé sur la stratégie à adopter. Convaincu qu'il n'avait aucune chance d'ébranler le jury, il s'est attaché à émouvoir le juge Kaufman, lequel n'a rien voulu entendre. Morton Sobell, co-inculpé des Rosenberg, libéré après dix-huit ans de détention, appuie ce point de vue : M. Bloch a multiplié les gaffes, dit-il, et si le film les avait montrées, tout le monde aurait crié à l'injustice. Sur ce point, tout de même essentiel, il paraît difficile de défendre la véracité de la dramatisation.

Il en aurait fallu bien davantage cependant pour remettre en question la conclusion que l'immense majorité des témoins ont sans doute tirée de la projection : à savoir que les Rosenberg étaient innocents. Martin Gun, qui aurait pu se dispenser de parler du Jull Sias, a bien affirmé sa conviction de leur culpabilité en invoquant à l'appui de sa bonne foi son passé d'ancien de Dachau et la signature qu'il a donnée à la pétition réclamant leur grâce. M. John Rogge, l'avocat du principal témoin à charge, David Greenglass, a rappelé son passé de progressiste, cible fréquente

des maccarthystes pour répéter que les Rosenberg étaient coupables. Ni l'un ni l'autre n'ont pu dire sur quoi ils fondaient leur certitude.

En revanche, le savant atomiste Henri Linschitz a balayé avec sérénité la thèse de l'accusation selon laquelle un modeste technicien comme David Greenglass aurait été capable de communiquer à Julius Rosenberg, son beau-frère, qui les aurait transmis aux Soviétiques, les secrets de la bombe atomique. Mais alors pourquoi Greenglass a-t-il chargé les Rosenberg ? L'explication suggérée par le film, à savoir que le F.B.I. le tenait à sa merci à la suite d'un vol d'uranium ne trouve pas grâce aux yeux de M. Linschitz : un tel vol, fréquent dans les installations atomiques de Los Alamos, n'était qu'une peccadille. Greenglass a sauté sa tête en perdant son beau-frère et sa belle-sœur et il est aujourd'hui en liberté. On aurait aimé l'entendre. Malheureusement, il n'était pas là. Le fils des Rosenberg lui-même ne semble pas avoir d'explication de son comportement. Il s'est contenté de dire qu'il n'avait pas choisi d'avoir un tel oncle.

La même, M. Linschitz a sans doute mis la doigt sur un point essentiel lorsqu'il a expliqué l'obstination du juge Kaufman, qui a prononcé le peine de mort après que le jury eut reconnu les accusés coupables, par le fait qu'il était juif lui aussi, comme les Rosenberg et comme leur avocat. En cette période de suspicion générale, il aurait voulu montrer qu'on pouvait être à la fois un juif et un patriote américain. Ainsi un juif a-t-il contribué à la recherche parmi ses coreligionnaires du bouc émissaire qu'ils ont si souvent fourni au cours des âges : le même phénomène s'est produit au même moment en Tchécoslovaquie avec l'affaire Slansky, et en U.R.S.S. avec le prétendu complot des blouses blanches et il y a eu des juifs français pour y applaudir.

De la communiste Martine Monod, qui a rappelé avec une flamme un peu littéraire ce que fut le maccarthysme aux intervenants américains, tous se sont trouvés d'accord pour estimer qu'une répétition de l'affaire Rosenberg serait aujourd'hui impossible aux Etats-Unis. Les plus convaincus de la culpabilité de Julius et d'Ethel ne paraissent-ils d'ailleurs les tenir que pour de « petits espions », justiciables de peines mineures et non d'une condamnation à mort explicable seulement par les anglophobes et les mythes qui prévalaient alors. A partir du moment où ils étaient commu-

niés — et leur fils a admis qu'ils l'étaient sans doute — ils s'étaient mis, aux yeux de l'immense majorité du peuple américain, hors la loi.

Que cette monstrueuse déviation de l'esprit ait atteint jusqu'au président Eisenhower, qui a montré en tant d'autres circonstances sa portée et son humanité, qu'il se soit refusé à gracier non seulement Julius Rosenberg, mais sa femme présentée il est vrai — éternel retour du mythe d'Eve — comme l'inspiratrice de sa trahison, qu'il ait consenti à l'horrible chantage exercé sur les condamnés : avouez et vous serez la vie sauve, tout cela est confondant. Alain Decaux a justement fait le procès de l'indolérance. Le grand mérite de son œuvre, que nous ne pouvons que louer, est d'avoir rappelé à quelles aberrations elle peut conduire. Ce risque-là n'a pas disparu avec l'assoupissement de la guerre froide. La ton du débat de mardi suffit hélas à la prouver.

ANDRÉ FONTAINE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 4 JUIN
— M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, répond aux questions d'Edienne Mougeotte sur l'Europe 1, à 19 h. 20.
— Les médecins sans frontières exposent leur point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.
— Le référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun fait l'objet d'un dossier sur TF 1, à 22 h. 10, et d'un débat du « Point » sur l'A 2, avec MM. Jacques Salles, Maurice Edelman, député travailliste, Hugh Dykes, député conservateur, Peter Oppenheimer, professeur à Oxford, et William Pickles, professeur à la London School of Economy sur Antenne 2, à 21 h. 20.

JEUDI 5 JUIN
— M. S. Peres, ministre de la défense israélien, répond aux questions d'Yves Mourousi, au cours de « L'13 heures ».
— Paul Grunet, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, répond aux questions de M. Roland C.F.D.T. et d'Edienne Mougeotte (Europe 1, 19 heures).
— Mme Simone Veil, ministre de la santé, répond aux questions de Brigitte Bardot sur l'adoption (Antenne 2, 20 h. 35).

Reconstitution, histoire, vécu

Les « Dossiers de l'écran » du 3 juin se sont achevés peu avant minuit — horaire inhabituel, — et pourtant les deux heures de débat ont paru bien courtes tant le télé-film de Stello Lorenz avait réanimé les souvenirs — quand il ne les avait pas suscités, chez les télespectateurs trop jeunes pour avoir suivi l'histoire à l'époque. Jamais un débat télévisé n'aurait connu tant de passion, n'aurait été aussi suivi (hors période électorale), si le téléfilm n'avait rempli, pour une fois, son rôle dans le débat des consciences, en provoquant des questions par le biais de l'histoire. Car on avait trop bien connu il est vrai de l'histoire autrement l'approche des problèmes : l'abstraction des propos garantit l'absence des tracas.

Le télé-film de Stello Lorenz tendait, à la manière des « Caméras explore le temps » de la belle époque de la « grande télévision », à une reconstitution de l'histoire, procédé qui conduit finalement à un certain nombre d'interventions d'ordre esthétique susceptibles de provoquer des distorsions dans le contenu historique. A partir des Lettres de la maison des morts écrites par les Rosenberg dans leur prison, Decaux et Lorenz ont donné des psychologues à leurs personnages et ils leur ont donné des visages, ceux de Marie-Josée Nat et de Gilles Segal, porteurs l'un et l'autre de mythologies d'aujourd'hui.

Cette démarche trouve son fondement même dans l'ethnographie évoquée d'Alain Decaux. Il avait signé « pour les Rosenberg » par principe, sans être convaincu de leur innocence, et c'est après avoir lu les Lettres de la maison des morts que sa conviction est née. De même, dans le film, c'est la sympathie qui sollicite les personnages qui fait prévaloir leur innocence. Autour d'eux, M. Bloch, défenseur du couple, dont la pugnacité a été fortement survalorisée par les dramaturges (fantasme des « procès » d'aujourd'hui), est autre chose qu'un archétype. D'où l'impression de manichéisme. D'où le sentiment de frustration, dans ce procès à l'historique, où l'accusé, le juge Kaufman — héros central du débat politique, puisque c'est en son âme et dans ses consciences que l'Amérique a été, — est représenté de façon simpliste comme s'il n'avait ni « âme » ni « conscience », aussi dévoyés qu'ils sont par être par l'anticommunisme de l'époque.

Le « fonctionnement » du télé-film de Lorenz est, d'ailleurs, d'ordre plus poétique que politique, et son mécanisme repose sur une sorte de chantage sentimental (« On ne peut pas tuer des gens comme ça »). S'il en fallait une preuve, le résumé diffusé mardi soir en prologue au débat, une espèce de chronologie, vidée du lyrisme entre guillemets qui portait le discours

litigieux, était la démonstration que le « reconstitution », mise cette fois à égalité avec les documents d'époque, ne peut apparaître que comme de la « fiction ».

En face, les gens de la réalité installés autour d'Alain Jérôme ne pouvaient que faire le procès des images de Stello Lorenz, par leur vérité propre. Ils continuèrent de « vivre » l'histoire, dénotant traducteurs... et télespectateurs.

La présence de M. North Gun, la violence qu'il a manifestée contre ces deux morts de l'histoire, était la seule manifestation, au terme de plus de sept heures d'émission, d'un état d'esprit qui a permis tout cela : une bonne conscience à toute épreuve, une bonne foi que rien ne saurait entamer, puisque c'était « la » vérité, et qu'il ne peut y avoir de doute... Oui, on aurait aimé que le juge Kaufman de Stello Lorenz paraît aussi sincère.

Le débat, comme d'habitude, ne s'est achevé sur aucune révélation : celle-ci aurait appartenu à une conception immémoriale de l'histoire qui n'est plus de mise. (Même si le table parodique des « Dossiers de l'écran » — écho de « se » — n'est que la corrélation de l'opinion des télespectateurs au procès constitué, en fait, à la vision du télé-film de Stello Lorenz, et dans leur propre expérience poétique.)

MARTIN EVEN.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 4 JUIN

- CHAÎNE I : TF 1
 - 19 h. 45 Feuilleton : « Christiana ».
 - 20 h. 30 Dramatique : « Le B » Indigné, de J. Cocteau, avec E. Duvall, M. Brando, J. Harris, B. Keith, J. Foster.
 - « Une garnison en Géorgie. Les drames freudiens de deux camps défaits, autour d'un soldat, en proie à une terrible passion ».
- CHAÎNE II (couleur) : A 2
 - 19 h. 44 Feuilleton : « Une Suédoise à Paris ».
 - 20 h. 35 Série : « Le justicier » (« Les Amants »).
 - 21 h. 25 Magazine : « Le point sur l'A 2 ».
 - En direct de Londres, débat à propos du référendum sur le Marché commun.
 - 22 h. 20 Sports sur l'A 2.
- CHAÎNE III (couleur) : FR 3
 - 19 h. Pour les jeunes : Trois contre.
 - 19 h. 40 Tribune libre : Médecins sans frontières.

- Émissions régionales.
 - 20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « Redels dans un ciel d'or », de J. Huston (1937), avec E. Duvall, M. Brando, J. Harris, B. Keith, J. Foster.
 - « Une garnison en Géorgie. Les drames freudiens de deux camps défaits, autour d'un soldat, en proie à une terrible passion ».
- FRANCE-CULTURE
 - 20 h. En liaison avec l'IP, émission musicale : les traductions grecques et leurs conséquences, avec les professeurs R. Heuvelink et P. Lherminier. 21 h. 30. Musique de chambre : « Trio à cordes n° 1 ou n° 2 en sol mineur » (Haydn), avec M.-Ch. Millière-Charrin, violon, G. Choisy, alto. 22 h. 30. Musique de chambre : « Sonate en ut mineur K. 14 pour flûte et piano » (Mozart), avec W. Schulz, flûte, H. Deutsch, piano. 23 h. 30. « Gouttes pour l'âme, alto, violoncelle et hautbois » (J. Guisard), avec S. Guisard, G. Fournier, G. Schwartz, L. Van der Vliet. 24 h. « Missa Chorale » (Liszt), Chœur de Radio-France direction J.-P. Krüger, avec H. Pulp-Roet, orgue ; 25 h. 30. Entréennes avec Ph. Soupault ; 26 h. De la nuit ; 27 h. 30. Poésie.
- FRANCE-MUSIQUE
 - 20 h. 30 (S.). Soirée lyrique : « Le Vainqueur » (H. Marchand), avec R. Hermann, J. Marsch, V. von Helldorf, D. Grobe, A. Anser, N. Hildebrand, M. Schmidt, orchestre symphonique de radio bavaroise, direct. F. Ripper ; 28 h. (S.). Groupe de recherches musicales de l'Institut audio-visuel ; 24 h. (S.). Musique et poésie : Jacques Garreau (Bach, Hindemith, Stockhausen, S. Manau, Ph. Casadesu, Schubert).

JEUDI 5 JUIN

- CHAÎNE I : TF 1
 - 19 h. 45 Feuilleton : « Christiana ».
 - 20 h. 35 Série : « Columbo (Édition tragique) », de R. Butler, avec F. Falk.
 - « Apprenant que l'un de ses « poulains » a été tué, un détective charge un tueur à gages d'éliminer l'étranger ».
 - 21 h. 45 Magazine de reportage : « Satellites », de J.-F. Chauvel.
 - « Les trente jours de Saigon ».
 - 22 h. 45 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer, réal. P. Robin Benaloun.
 - « Avec Jean Laporte (animateur de la Seine), Henri Trogat, de l'Académie française (pour « Les Fous du monde », Guy Bruyat (pour « Le Cabaret de l'histoire »), Eugène Ionesco (pour « L'Affaire Galilée »), Jacques Bodin, Suzanne Gabriello, Bernard Lavolette ».
- CHAÎNE II (couleur) : A 2
 - 19 h. 44 Feuilleton : « Pilotes de courses » (premier épisode). Scénario et dialogues de G. de Saint-Pierre ; adaptation et mise en scène de R. Guéz. Avec F. Duval, L. Florian, J.-C. Magret, M. Delacroix.
 - « Une petite ville de province. Quatre jeunes gens commencent tous leurs loisirs et font leur argent à la compétition automobile amateur ».

- 20 h. 35 « An pied du mur » : « L'adoption », réal. P. Lambert, prod. J. Namchrik. Avec B. Bardot.
- 21 h. 35 Alain Decaux raconte : « La Castiglioni ».
- CHAÎNE III (couleur) : FR 3
 - 19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
 - 19 h. 40 Tribune libre : Défense et promotion des langues françaises (minoritaires).
 - 20 h. Jeu : « Atitude 10 000 ».
 - 20 h. 30 Un film, un auteur : « Le Procès » d'O. Welles (1962), avec A. Perkin, J. Morreau, S. Flon, R. Schneider, O. Welles, A. Zamiatina (N.Y.).
 - « D'après l'œuvre de Kafka, Joseph K. « Homme moyen », est arrêté par des policiers qu'il ne peut fuir, pour un délit qu'il n'est pas prêt à se défendre, et à la recherche de la vérité sur son procès ».
- FRANCE-CULTURE
 - 20 h. « Chéri », de Colette et L. Marchand, avec J. Gau tier, S. Jouhart, Y. Cléon, C. Labrode et D. Darocour (réal. G. Godebart) ; 22 h. De la nuit ; 23 h. 30. Entréennes avec Ph. Soupault ; 24 h. 30. Poésie.
- FRANCE-MUSIQUE
 - 20 h. 30 (S.) Concert pour l'Ensemble de chambre de la radio, direct. A. Suré, avec le concours de Bostowald (flûte) ; « Suite pour corne » (Correll) ; « Concerto pour flûte » (Boccherini) ; « Diversiferno en fa majeur » (Mozart) ; « Symphonie de chambre, opus 110 (Chostakovitch) » ; 22 h. 45 (S.). Caré dans la nuit ; 23 h. (S.). Jazz vivant : Le quatuor de Jacques Thiel ; 24 h. (S.). La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.). Nocturnes.

Flash

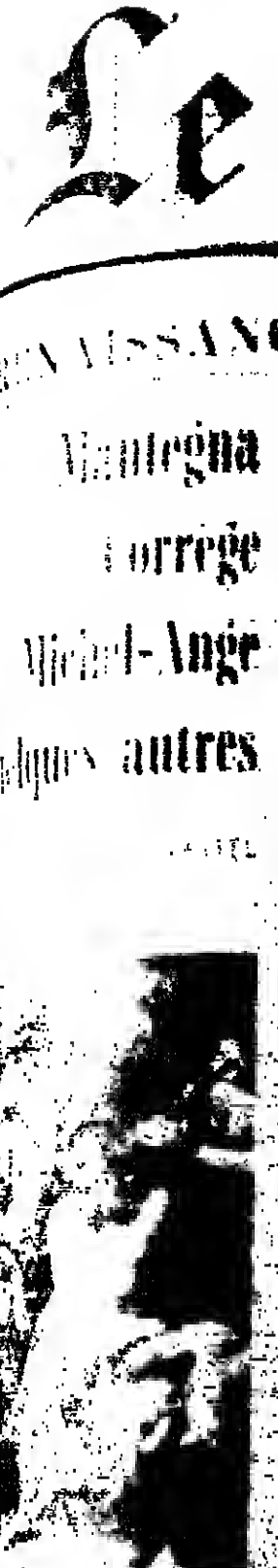
**Dès maintenant,
Air Canada reprend
tous ses départs quotidiens
pour Montréal et Toronto (*),
et ses cinq vols
hebdomadaires tout cargo.**



AIR CANADA
Paris-9* : 24, bd des Capucines - Tél. 273.84.00
Paris-15* : 39, bd de Vaugirard - Tél. 273.84.00
Lyon-2* : 63, rue du P.E. - Harriot - Tél. 42.43.17

(*) Toronto sauf dimanche et lundi.

Retrouvez
KOJAK en lisant les romans
parus aux PRESSES DE LA CITE



Le
 Vainqueur
 Corrége
 Michel-Ange
 Jacques autres
 EN SCÈNE DE
 FULV COU

هنا من الأمل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LA RENAISSANCE ITALIENNE AU PAVILLON DE FLORE

Mantegna Corrège Michel-Ange et quelques autres

par ANDRÉ CHÂSTEL



CORRÈGE : détail de l'« Allégorie des vies » (Musée du Louvre)

DANS la galerie des Dames illustres, il y a quelques bas bleus. Isabelle d'Este est le plus connu. L'épouse du marquis Jean-François Gonzague n'était ni aussi belle que Lucrèce Borgia, l'épouse du médiocre Alphonse d'Este, ni aussi finement cultivée que son autre belle-sœur, Elisabeth d'Urbin, l'amie de Bembo, la figure centrale des Dialogues du « Cortesiano » de Castiglione. Elle disait d'elle-même que les peintres la flattaient dans leurs portraits : ainsi Titien qui l'a représentée de quinze ans. Elle n'était d'ailleurs pas tellement aimable ; en février 1502, elle écrivait à son époux sur un ton exalté une relation acide des divertissements nocturnes donnés à Ferrare pour les noces de Lucrèce.

Elle ne réussissait pas tellement auprès des artistes, qu'elle fatiguait par ses demandes et ses recommandations. Edgar Wind, dans un livre extrêmement spirituel et largement erroné (1947), a raconté les manœuvres de Giovanni Bellini pour ne pas participer au décor du fameux cabinet, le *studiolo*, que la marquise entendait mener à bien : c'était en 1505-1508. L'idée de cette galerie personnelle sur commande était venue à Isabelle au moins dix ans plus tôt. On le sait grâce à sa correspondance qui, pour son meilleur, est assez bien conservée. Pour son meilleur et pour celui de l'érudition, comme le montre tout bien l'exposition originale et bien conduite qu'on peut voir au département des peintures.

Les symboles d'une intellectuelle

Toute une documentation, diversifiante et précise, a été réunie autour des cabinets successifs de la marquise, beaucoup de confusions venant du fait qu'on ne les avait pas distingués. Petite pièce intime, lieu des collections, séjour caché du prince souvent associé à une grange, à un décor rustique, parfois à une chapelle. On l'ornait selon son cœur. Un inventaire de 1542 donne une idée de ce qui s'entassait à Mantoue et du goût, finalement peu original, de la marquise. Mais tout cela a disparu et ne se laisse pas reconstituer. Il eût fallu un concours de circonstances

extraordinaire pour que les sept tableaux, bien répartis en 1542 au *studiolo*, aient finalement pu se trouver regroupés dès 1801 au Louvre. La formule du « dossier » se justifie ici d'elle-même. Jamais on n'a aussi bien mesuré combien le seul fait de disposer des figures, de composer un tableau, et de peindre empiriquement l'imagination au-delà des programmes obscurs et moralisants du patron, ici de la patronne.

Seul Mantegna a dominé la situation. Par un coup de génie, que n'ont eu ni le pauvre Perugin ni Costa, il a créé, grâce à son style implacablement précis, une des séries les plus absurdes et les plus fascinantes, avec le *Farnese et Minerva*. On comprend l'enthousiasme de Degas et des peintres qui ont tenté d'en enlaiser la saveur par le copie. L'excitante radiographie aide à éviter toute conclusion simpliste. Contrairement à ce qu'on a cru des auteurs comme E. Verheyen (1971), l'accumulation des références littéraires ne suffit pas à en rendre compte, sans passer par le *thésaurus* des formes. Et il est naïf de parler de retour à la « psychomachie » médiévale. Une trouvaille ingénieuse — et peu discutée — a montré récemment le visage en indiquant que le *Pégase* chemarré à la *Giustina* Moreau du *Farnese* signifie justement la consécration du ciel et oriente donc vers une manière d'horoscope idéal ou occasionnel. Il faut penser aussi aux célébrations, aux cortèges, aux ballets, aux mimes. Il y a beaucoup d'élégance surtout dans ces allégories sérieuses, surtout dans cette charmante rêverie de Costa (sur fond de Mantegna) sur *Comus*. Et quand, plus tard, Corrège a dû accomplir son devoir, il est entré assez bien — et même mieux, que ne le méritait la pensée laborieuse de la marquise — dans cette alchimie qu'elle faisait célébrer sans y croire. Penser à sa devise, mystérieuse et dure, de femme toléd : « Sens espat in crantio ».

Ce monde des cours et des scénarios allégoriques bons pour les mascarades et les peintures de cabinet, n'était pas celui de Michel-Ange. C'est même assez exactement ce qu'il détestait. Mais tout cela, l'admiration d'Isabelle était à l'« aris soeve » du Pérugin, par exemple. Son seul

contact avec Ferrare fut, en 1529, une visite d'ingénieur pour les fortifications de la ville ; où Alphonse, grand amateur d'arcs, commença à Michel-Ange le carton de la *Lède*, que l'artiste lui refusa insolemment au moment de le livrer. Quelques années plus tard, en 1544, le sculpteur, par emporté et par fidélité politique, laissa à l'architecte Strozzi le cadeau somptueux qu'il avait refusé aux princes, celui des deux *Écoliers*, sculptés trente ans plus tôt pour le tombeau de Jules II.

Les symboles d'un homme de passion

Cela signifiait le fin du « grand dessin » réduit de projet en projet jusqu'à l'insipide installation du Moïse (en 1505) seiza « esclaves » étaient prévus). Cela constituait aussi un geste du côté français. Strozzi était à Lyon au service de François I^{er}, qui recut finalement les deux colosses. Comme le rappelle fort clairement le notice de J.-R. Gaborit, ils firent l'ornement des châteaux d'Écouen puis de Richelieu, avant de rejoindre le nouveau Louvre républicain de 1794. Mais surtout, ce présent exceptionnel signifiait l'acceptation de l'« Inachevé », ce non finito, qui, comme une modulation musicale, transforme l'épiderme de la pierre en un tissu riche et varié. La sculpture se résolvait en un nouvel ordre de valeurs surgit, celui d'où sortirent tout Rodin.

Transportées dans la salle inférieure du Pavillon de Flore les deux figures, cessant d'être adossées au mur de la salle La Trémolle, détachées et prenant la lumière, nous surplombent plus que jamais par leur stature, leur torse sous les liens, le beauté des parties réalisées, et la suggestion inévitables qu'il s'agit là d'archétypes d'attitudes dépassant les termes usuels de la psychologie. Il y a derrière ces ouvrages une formidable intention formelle. On peut s'assurer en retournant aux étages supérieurs voir l'exposition opportunément réunie par le cabinet des Dessins.

La grande exposition de cet hiver au British Museum a libéré les esprits ; suivant les conseils de J. Wilde, les spécialistes

britanniques ont remis sur orbite, et l'on peut dire, un bon nombre de dévotionnelles médiévales. Le cabinet du Louvre l'a tenté à son tour. C'était le moment. Autour des six ou sept dessins fameux, incontestés, comme cette copie d'après Giotto, la merveilleuse silhouette du David de bronze (perdue) la *Crucifixion* toute voilée et pâle de la fin... gravité une trentaine de pièces, où quelques études à la sanguine — qui n'ont certes pas l'ampleur des grandes « dessins de présentation » — méritent l'attention. Et l'on gagne beaucoup à passer, par exemple, à propos de motte et d'ottinides en rapport avec la mise au tombeau (tableaux inachevés, Londres), le dessin à la plume qui, un peu mécanique, reproduit sans doute un modèle (perdu) et l'étude originale et un peu interchangeable du grand porlier.

Pour Michel-Ange, on le sait, seul compte, seul existe, signe et forme suffisants, le corps humain. Et qu'il s'agit là d'une vocation méditerranéenne, où l'Italie de la Renaissance a pris le tête de la célébration passionnée qui entraîne tout l'Occident, c'est ce que rappelle enfin de façon claire et animée le dernier palier de l'exposition ; avec les « chefs-d'œuvre », retour d'Amérique, c'est un grand choix de pièces qui ne manquent pas toutefois les ré-attributions récentes qui dénotent la vigilance et l'initiative des responsables. On s'est donné le luxe de procéder à des groupements ; Corrège, Parmesan, Pontorno, Beccafumi... où l'échantillonnage cède à une présentation plus concentrée. Il est frappant de voir, le paysage n'est écôté dans ces feuilles d'ocre, de sanguine et de blaire qu'après les formes linéaires gouvernables du corps nu et drapé, sans lesquelles on dirait que la nature ne peut pas parler.

* Le « *studiolo* » d'Isabelle d'Este. Tableaux, dessins, objets, photographies, 183 numéros (sous la direction de Mme S. Buzzi), Dessins du Département des peintures, n° 10.

* Michel-Ange au Louvre : les Estampes, notices et présentation de M. Gaborit ; les dessins de Michel-Ange, notices et présentation de Mlle R. Bacou et Mme Viatra.

* Dessins italiens de la Renaissance, 100 numéros, notices par R. Bacou et Mme Viatra, au Pavillon de Flore (jusqu'au 29 septembre).

UNE MISE EN SCÈNE DE LAVELLI A L'OPÉRA

Heureux ceux qui verront « Faust »

JORGE LAVELLI a pleinement réussi avec « Faust » ce que Patrice Chéreau avait tenté avec « Les Contes d'Hoffmann » et Maurice Béjart avec « La Traviata ». La récréation d'une œuvre archaïque-clébrée du répertoire romantique dans une optique délibérément moderne.

La première, mardi soir, à 8 heures n'a pas été sans scandale, tout dans les hauteurs de la scène, lorsque le jardin de Marguerite apparut comme une lessive de drapeaux immaculés séchant au vent, et quand les soldats revinrent de guerre en piteux état, leurs yeux fiers, occulés, béguins, manchots, pauvres héros tort dans leurs capotes vert gris comme des escarpés des temps de concentration...

Mais Lavelli, en transformant fondamentalement la présentation scénique, a respecté minutieusement dévouement même de l'action de la musique ; comme dans son admirable « Idoménée » d'Angers le Monde » du 7 mars), il en a fait l'extrême l'étoffe, le sens, les « structures » invisibles, il ne joue pas contre elle, il bénéficie de la plus somptueuse interprétation vocale et musicale qu'on puisse rêver, sous la direction de Michel Plasson. Heureux ceux qui découvrent « Faust » dans cette présentation.

Un « Palais de l'industrie » 1860

Sur scène un unique décor formidable de Max Bignons : immense rotonde métallique vitrée, un de ces « palais de l'industrie » qui fleurirent en Europe vers 1860, couronnée d'une voûte qui s'harmonise fort bien avec le style du Palais Garnier. Coup fûtu du dix-neuvième siècle, avec l'harmonie, non avec le côté de la musique qui sera son « Arion ». Point de barbe au ton, de plumes ou chapeaux, ou au côté, point de Moyen-Age, poussièreux et anecdotique, cependant, ce qu'il faut de rêve et de charme pour

que la musique de Gounod s'y épanouisse dans sa naïveté. Faust médite douloirement dans un petit appartement à étage, véritable « bocal à savant » ; Méphisto dort dans le souper, sous du vieux numéros du « Figaro », paraissant d'emblée pour ce qu'il est : le double négatif de Faust, son « démon », tous deux en jquette grise et chapeau haut de forme. Nicolò Gedda et Nicolò Ghiuroni (remplaçant Roger Soyer, malade) font un formidable numéro de duettistes à travers « les plaisirs et les folles orgies ».

Et d'abord, dans l'éblouissante kermesse du Palais de l'Industrie, sous la grande roue illuminée qui tourne comme le vent de la vie et où tournoient des centaines de personnages tous vivants et individualisés comme des figures de Bernini, des silhouettes de Renoir ou de Lautrec, avec les costumes les plus exquis, d'étudiants, de bourgeois, de matrones, de cocottes et ces réjouissants « shupos » (shako noir et tenue verte) notant discrètement que l'action se passe en Allemagne : chœurs de bronze, groupes vivants qu'un photographe vient immortaliser et, passant à travers, un marchand de poésie avec ses énormes ballons blancs qui sa multiplient.

Au milieu de cette scène, Marguerite s'ouvre un chemin comme une apparition mystérieuse, robe blanche, canotier paille ; tous les groupes se figent. Pure apparition qui stupéfie Faust ou bien jeune fille totalement repliée sur elle-même, prisonnière d'une morale très rigide, victime d'un contexte social ? Lavelli joue ainsi tout ou long, avec beaucoup de subtilité, des deux registres. L'un, littéral, celui de la partition ; l'autre, profond, qu'il suggère : tel dans l'acte du jardin ce labyrinthe de draps aux couleurs virginales, symbole à double sens ; telle l'Église avec l'admirable crucifix suspendu en l'air qui écrase Marguerite, et ces socialistes qui baloient le poussière à ses pieds, et ces démons habillés comme Méphisto qui le contemplant narquois, et font autour d'elle une ronde en un tableau d'une finesse onirique merveilleuse. Chaque scène mériterait d'être mentionnée et analysée ; l'extraordinaire « Nuit de Wolpurgis », ces enfers empri-

sonnés sous le coup de verre descendue des cintres ; le ballet où Bolonchini prend une absolue distance en une chorégraphie savante et pointue, contredisant la musique et vulgaire et, à la fin, Marguerite à demi enterrée, emprisonnée dans une camisole de force, sauvée par un ange qui joue doucement à la morale « de la terre ou du ciel » (une de ces visions candides dont Lavelli a parsemé sa mise en scène), tandis que Méphisto empaquette Faust par le collet et l'entraîne aux enfers.

Mirella Freni idéale Marguerite

Grand spectacle où rien n'est inutile et aberrant, où tout régit une livret extérieurement et nourrit une musique qui n'a jamais pu plus puissamment, même quand elle fait sourire car ni Lavelli ni Plasson ne l'ont... otée au second degré isolé, dans et ballet mis à part), Michel Plasson la dirige, sans aucun doute, avec bonheur, comblé par son accord avec cet orchestre de l'Opéra plein de merveilles et les chœurs de Jean Lafarge, tout imprégnés et attendris par cette musique qu'ils interprètent avec une passion, une force et une douceur toutes neuves.

Mirella Freni, idéale Marguerite, les yeux, les mains, tout le corps « jour » à l'unisson de cette voix où l'imbrication et flébilie, modelé par une phrase d'une subtilité incomparable. Nicolò Ghiuroni, Méphisto tantum, avec une gamme de couleurs d'une richesse incomparable, déploient un oblatage maximum sans tomber dans aucun « panoff » ; Nicolò Gedda, Faust de grande pointe, malgré une voix trop large et trompette parfois ; Robert Massard, Volentin survolté comme tous ses collègues ; Renée Auphan, Sabel délicat et délicieux ; Jocelyne Toillon, dame Marthe ou beau timbre réjouissant comme son chapeau à fleurs et sa robe indémodable ; oui, Rolf Lieber-

« Je suis tous les acteurs dans son jeu pour cette résurrection de « Faust » qui paraissait presque incroyable avant Lavelli. JACQUES LONCHAMPT. * Prochaines représentations les 9, 11, 14 et 17 juin, à 8 h. 30. Re-transmission en direct sur France-Musique le lundi 9.

Marguerite Duras présente son dernier film

COMMENT, POURQUOI « INDIA SONG »

India Song, de Marguerite Duras, sort cette semaine à Paris. C'est un film qui nous entraîne très loin, très haut, qui bouleverse et fascine, et écrit Jean de Brunhoff lors de sa présentation lors compétition du Festival de Cannes (« Le Monde » du 22 mai). Marguerite Duras s'explique sur ce film dans un article que publiera prochainement la revue *Cahiers du cinéma* dans un numéro spécial, dont nous donnons ici de larges extraits.

PENDANT les répétitions de *India Song*, les textes dits par les voix et les invités, de même que les textes descriptifs du plan lui-même (« Il entre, il regarde, il voudrait la voir... ») étaient lus à haute voix et enregistrés dans un studio. Quand c'était nécessaire, un deuxième magnéphone se chargeait de la musique. Et pendant les prises de vues, ce scénario nral se déroulait dans sa totalité. Les plans étaient longs et, bien sûr, il fallait vérifier la place de la parole dans ces plans. Mais c'était aussi pour d'autres raisons : pour, d'une part, que le sens de ces plans soit présent à ceux de la caméra et aux comédiens au moment même où ils devaient le faire apparaître, l'exprimer, et d'autre part, pour qu'il apparaisse et s'exprime en même temps hors d'eux-mêmes. Faut-il, exprimer, et dit ici, que l'expression leur en échappe en partie. Si on disait, par exemple, dans le scénario nral : « A.-M. Streeter entre dans le salon particulier, regarde le parc ». Delphine Seyrig, effectivement, entra, regarda le parc. Mais en même temps, elle écoutait qu'un dessin qu'elle le faisait. Alors, elle aimait en mots, regardait en mots le parc, mais par contre, écoutait en plus. Le moins de son entrée et de son regard, c'était la parole qui était chargée de l'exprimer, et cela en même temps qu'elle. Cette parole, ce scénario oral devait disparaître au montage et Delphine rester seule à opérer l'entrée et le regard sur le parc. N'empêche, la distraction de Delphine due à cette écoute corporelle, elle est dans le

film. A mon avis, il n'y avait que cette distraction, cette subordination à la parole, qui pouvait, dans *India Song*, être dite ; connaissance du sens. Car Delphine entendait dire qu'à ce moment-là une femme entrerait et regarderait le parc, mais elle ne savait pas particulièrement, et seul le champ de la parole lui donnait à éprouver et à exprimer la généralité du terme : une femme. Quand je parle du sens, je veux parler de la parole. Quand je dis : écoute du sens, je veux dire : écoute de la parole. Et de la connaissance du sens, d'une irréductibilité, mais auprès de quoi il faut constamment se tenir. Le sens d'un plan pour moi, c'est la direction qu'il a, celle qu'il fait prendre au plan qui le suit, et celle qu'il prend à son tour quand il est lui-même dépassé. Rien d'autre. Le sens général d'un film, je crois, c'est à la fois la permanence de cette direction et les intensités différentes que prend son flux à travers les plans qu'elle traverse. Et, bien sûr aussi, la mise en œuvre de sa fin : arrêter le courant, ici, dans le film, mais ne pas le tarir là-bas, une fois que le film a pris fin, non, le rendre au monde. Une rivière qu'on capturerait et qu'on rendrait ensuite à l'est du monde. Et que ce rendu se voie, se lise dans le film. Que Calcutta, sortie de son logement, reprenne sa place hors du film, au-dehors. De même que la lepre. Le silence. Cette écoute du sens, par les gens de la caméra, a sans doute donné au film bien plus que toutes les indications techniques d'un auteur) son « pas » propre, son unité de mouvement, sa respiration, son corps. Et les comédiens, elle les a tous fait parallèlement couler vers ce corps et l'épouser. Je vois tous les comé-

diens de *India Song* devenus, au tournage, de même nature. Éloignés d'eux-mêmes du même éloignement, dans un même retrait, tous humbles de la même humilité. Comme s'ils étaient tous parolièrement attachés à l'écoute même de ce qu'ils seraient, eux, chargés d'exprimer si c'était exprimable, et ailleurs que là où ils étaient, dans un lieu idéal où justement le sens serait réductible, par exemple, au jeu. Ou, si on veut : dans un lieu idéal de la parole, à peine encore entrevu ; le cinéma. (...)

La réception à l'ambassade de France, qui constituait la deuxième partie, dura plus d'une heure dans le film (soixante-six minutes et treize secondes). Je la vois avant tout comme une masse sonore qui tourne autour d'images à peine visibles, sortes de supports fixes qui ancrent cette masse sonore dans des lieux fixes, l'empêchant de dériver vers l'illustration. Il n'y a plus ici de déroulement narratif suivant des épisodes, des chronologies d'espace et de temps. Je la vois comme événement unique, de teneur unique, comme isolé dans le film. Ici, du temps doit passer et seulement du temps. Les soixante-six minutes que dure la réception contiennent seulement cinq à six heures du déroulement de cette réception — entre les premières heures de la nuit et le jour naissant. Tandis que les vingt-neuf minutes que dure la première partie contiennent à mon avis plusieurs semaines, plusieurs mois de la vie quotidienne dernière d'Anne-Marie Streeter.

MARGUERITE DURAS. (Lire la suite page 18)

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

IAK

Une sélection

INDIA SONG

de Marguerite Duras
Le grand absent de la sélection française au Festival de Cannes et, par voie de conséquence, le grand absent du palmarès. Un film magique. L'aboutissement de l'art cinématographique (et romanesque) de Marguerite Duras. Des « voix » qui évoquent l'histoire d'un amour, un cri d'amour, poussé jadis dans la nuit indienne. Présence - absence de personnages qui circulent entre les miroirs du souvenir et un simulacre d'existence. Présence - absence de l'Inde, l'Inde, avec son odeur de liège et sa misère, derrière les fenêtres de l'ambassade de France à Calcutta. Film où le verbe commande aux images, où la réalité se perçoit comme une odeur. Une beauté insidieuse, envoûtante, qui bouleverse. (Lire pages 17 et 20 l'article de Marguerite Duras.)

LA QUINZAINE DES REALISATEURS au TEP

La meilleure sélection proposée par la Quinzaine depuis sa création en 1969. La plus cohérente, la plus véritablement « internationale », sans oublier le cinéma français. Deux cinéastes ont réuni autour d'eux un large consensus : Souverain d'en-France, d'André Téchiné et O Thassos, de Theo Angelopoulos (Grèce), ce dernier partageant avec l'Enigma de Kaspar Hauser, de Werner Herzog, le Prix de la critique internationale de Cannes. Dix-huit films sur vingt-trois ont

déjà leur distribution assurée en France ; restent les Vantoux (Québec), Sunday too far away (Australie), Shazdeh, Ebleedjob (Iran), Opa (Mexique), et Zone interdite (Algérie), que seule l'indignation de leur pays d'origine semble avoir mis sur la liste noire du « business ». Deux chefs-d'œuvre absolus, les plus beaux films du Festival : la Bataille du Chilli de Patricio Guzman, et Millestones, de John Douglas et Robert Kramer.

ALLONSANFAN de Paolo et Vittorio Taviani

Dans l'Italie de 1816, étouffée par la réaction royaliste et l'occupation autrichienne, les trahisons successives d'un aristocrate qui veut se débarrasser de son idéalisme révolutionnaire. Sous les péripéties romantiques, sous la beauté très « italienne » des images que ponctue une étonnante partition musicale d'Ennio Morricone, l'analyse scientifique d'un comportement de classe, le constat d'échec d'une illusion lyrique. Un film constamment surprenant.

ALICE N'EST PLUS ICI de Martin Scorsese

En compagnie de son fils, une jeune femme décide de gagner la Californie pour devenir chanteuse. Elle se retrouve seule dans un snack-bar de Tucson. Un brave garçon lui propose de l'épouser. Il faut savoir renoncer à ses rêves... Sur fond d'émotion, une comédie anoureuse, parfois très drôle, qui a pour décor l'Amérique

des mois mûres et des fins de mois difficiles. Entre l'ironie et la mélancolie, la cruauté et l'humour, Martin Scorsese sait tisser le ton juste. Les rapports de la mère (Ellen Barkin, Oscar 1975 pour le rôle) et du fils sont brûlants. (Sélectionné dans la compétition à Cannes.)

LE HAREM de Marco Ferreri

Un Ferreri inédit de 1967. Une fable cruelle, et pourtant sans outrances naturalistes, sur la libération de la femme. Ne pouvant choisir entre quatre hommes qui ont, chacun, une fonction dans sa vie, Margherita (Carol Baker) leur fait accepter, le jeu du harem à l'envers. Mais l'union phallosocratique renverse finalement, tragiquement, le jeu. Métaphore ou féminisme ? De quoi discuter...

L'AVANT-GARDE DE SAN-FRANCISCO à l'Olympia

Un choix d'œuvres du guru de la côte ouest, James Broughton, et du fondateur de la coopération de Canyon Cinema, Bruce Baillie. Testament, de Broughton (1974), est une tentative narquoise d'auto-biographie de l'artiste, éternel enfant paillard, génie marqué par le dieu du cinéma, The God, tourné pour le Festival de Knobbles, en 1967, recrée tout un petit monde autour d'un lit égaré en pleine nature. Ici, le mot « cinéma amateur » retrouve sa signification la plus enrichissante...

— KAFK-KASSEM, de Bohran Alaoui. Le massacre de Kafk-Kassem : des soldats israéliens exécutent quarante-trois villageois palestiniens qui rentrent à leur travail, ignorants du couvre-feu. Nous sommes le 28 octobre 1956, à veille de l'attaque franco-anglaise contre l'Égypte, qui vient de nationaliser le canal de Suez. Un film partisan, qui appelle la controverse.

— LES ORDRES, de Michel Brault. Fidèle à une technique du récit cinématographique et du montage par images-matresses, Michel Brault assure la « dilution » du récit de la répression qui suit l'enlèvement de Pierre Laporte par le F.L.Q. à Montréal, en octobre 1970, « mêlant aux scènes reconstituées les confessions des victimes ».

— LIBES ROUGE, de Jean-Pierre Mocky : dans l'univers nocturne d'un bord de canal Saint-Martin, Mocky fait vivre et se rencontrer des personnages populaires tous en proie à des idéologies qui sont, d'ailleurs, à la fois drames qui font beaucoup rire.

— ET TOUJOURS : Le Jardin de bascule, de Guy Gilles ; le Comte et l'Épouse, de Peter Davis et Bert Scheidel (Oscar du documentaire, prix Sadoul) ; Histoire de Wahari, de Jean Monod ; Vincent Blanchet (prix Sadoul) ; Frankestein junior, de Mel Brooks, et Tr. sous occasionnels d'une esclave, d'Alexandre Kluge.

Cinéma

DOMMAGE QUELLE SOIT UNE PUTAIN à la Cartoucherie de la Tempête

Un frère et une sœur s'aiment d'amour fou. Stuart Seide dépose le baroque, en dégage le mouvement en chate libre vers l'absolu, vers la mort. Son adaptation retrouve la violence du langage élisabéthain. Après succès et prolongations au Studio d'Ivry, il s'installe à la Cartoucherie de la Tempête. Dans le même temps, à la Cité internationale, Michel Hermon présente sa vision de la pièce et l'intitule « C'est pitif que'elle soit une putain ».

LA NUIT DU 28 SEPTEMBRE à la Cité internationale

Près de Lisbonne, un barrage de vigilance intercepte un cercueil plein d'armes que transportent des « spinoïstes ».

Sur cet argument simple, Richard Demarcy invente un très beau spectacle poétique, gai, populaire, d'ailleurs joué au Portugal depuis des mois.

LE REGARD À GENOUX à la Pizze du Marais

Quatre acteurs déchâtrés interprètent une suite de scènes atroces ou comiques écrites par Jean Bole, l'un de nos auteurs de théâtre les plus doués.

OTELLO à l'Espace Cardin

Un mouchoir, un acteur noir et nu, une dame en blanc, et le charme languide d'une ville presque morte, symbole de beauté et de décadence, d'une Venise mythique : c'est Otello vu et montré dans un enchaînement de tableaux raffinés, éblouissants, par Meme Perini. (Jusqu'au 7 juin.)

L'ÉCOLE DES FEMMES au Théâtre Essai

Avec son jeu habituel, Régis Santoni met en scène Molière en multipliant les décors comme au cinéma. Ambiance paysanne de jeu sur des tréteaux. Une musique populaire péruvienne fait merveille.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN à la Cartoucherie

du Théâtre du Soleil
Le Théâtre de liberté, sous la direction de Mehmet Ufusy, joue la vie des paysans, dans un village caucasien détruit par la guerre, qui jouent une fable ancienne dont le mythe est : la terre appartient à ceux qui la font fructifier. Avec de vieux pneus, des carcasses brûlées, des

océans de toile, le Théâtre de liberté en des images scéniques dures et joyeuses recrée la joie de jouer.

— JEUNES BARBARES D'AUJOURD'HUI au Montfaucon : Arrabal joue au théâtre avec Louis Caroll. Une part entre la mort et la liberté, entre vérité et mensonge.

— LA MORT DE DANTON, au Gémier : Le spectacle controversé, épique et passionnant de Bruno Bayen est prolongé jusqu'au 14 juin.

— ET TOUJOURS : L'ars et le groul TSE à la Renaissance : Antromague, de Daniel Mesguich au Biotthéâtre ; Albe fine, avec Chantal Dargat, mise en scène de Philippe Adrien, au Petit-odéon Rodoguna, dans les décors de Benoit Morel, au Théâtre oblique ; Phèdre, dans la mise en scène d'Antoine Vitez, au Studio d'Ivry.

Théâtre

NUITS DE BOURGOGNE

Au Palais des ducs, au d'ordon des Bénédictins, à Saint-Philbert et à Saint-Bénigne de Dijon, à l'abbaye cistercienne de Pontigny et au château de Bussy-Rabutin, ont lieu du 7 juin au 12 juillet les Nuits de Bourgogne, riches en musiques médiévales et en théâtre d'hiver et d'aujourd'hui, un festival très original. (L'âge d'or de la polyphonie, le 7 juin ; Venstranzlein, par le Clemencio Consorti de Vienne, le 11 juin.)

— CONCOURS DE VIOLON M. LONG-J. TRÉBAUD (Salle Gaveau, du 9 au 13 juin ; Champe-Élysées, le 14 juin) ; La France attend un nouveau Thibaud, mais les quatre Scythiques peuvent encore se disputer le titre vainqueur.

— CHANTS INDIENS DE STOCK-HAUSEN (Théâtre de la Ville, du 4 au

7 juin, 18 h. 30) : La douceur hippie du grand Stock.

— HOMMAGE À GIANNI ESPOSITO, de Didier Deula, avec Elise Ross (Maison des arts de Créteil, le 11 juin) : Toute la Maison des arts sera envahie par les enfants de Créteil, acteurs et chanteurs de cette création.

— « FADST » A L'OPERA, avec M. Freni, N. Gedda, R. Soper, direction : M. Plasson, mise en scène : J. Lavelli (8 et 9 juin, 19 h. 30) : Lire notre article, page 17.

— L'ITINÉRAIRE : œuvres d'Arrigo, Dufourt, Kagel, Marco, Zbar (Nouveaux Caix, 9 juin) : Des musiciens d'avenir.

— UNE CRÉATION DU MONDE, de Bernard Bonnier (Musée d'art moderne, le 5 juin) : Un disciple de Pierre Henry.

— COLLECTIF DE CHAMPIGNY : Miereann, Matandaira, Lenot, Mefano, Milhaud (Centre G. Philippe, Champigny, le 6 juin) : Couvrougement, l'ensemble 2e2m sème à tout vent.

— FESTIVAL DE TOULON : Récital Gaston Litaize, orgue (le-6), Solistes de la Philharmonique de Berlin (le 10).

— AUX THERMES DE CLUNY, Valses d'amour, de Brahms et Liéder, de Schubert, par U. Rehnemann et le Chœur national (les 7, 14, 21 et 28 juin, 18 h.).

— MUSIQUE AU CHATEAU : « De Massart au comte d'Artois », par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Maison-Lafitte, le 7 juin, de 16 h. 30 à 23 h.). « Soirée chez la duchesse du Maine, mêmes interprètes (Soeaux, le 8,

mêmes heures) ; récital Teresa Berganza à l'Opéra royal. (Versailles, le 10 juin, 20 h. 45.)

— L'ÉCOLE DE VIENNE, par l'Orchestre Philharmonique, direction : G. Amy, avec : V. Cortez, M. Ozar, Z. Zimlinsky, Schoenberg. (Maison de Radio-France, le 10 juin.)

Danse

— LE BALLETT-THEATRE CONTEMPORAIN au Théâtre de la Ville : Une étape à Paris pour les six dernières créations du Centre chorégraphique d'Angers. Deux programmes variés et haut en couleurs. Deux nouveaux noms à l'affiche, l'Américain Paul Sanasardo, d'origine Graham, et l'Argentin Oscar Arauz.

Musique

LA RENAISSANCE ITALIENNE au Pavillon de Flore

Lire notre article, page 17.

HENRI MATISSE : DESSINS ET SCULPTURES au Musée national d'art moderne

Lire notre article, page 19.

MAX ERNST au Grand Palais

L'exposition qui vient de New-York, augmentée d'une centaine d'œuvres rassemblées spécialement pour Paris — elle regroupe au total trois cent trente-huit numéros — complète, sans le répéter, l'hommage qui avait été organisé, il y a cinq ans à l'Orangerie pour les quatre-vingt ans de l'artiste, un des plus grands du siècle.

Une rétrospective à sa mesure date, qui situe l'homme et l'œuvre, présente cette démarche multiforme depuis l'époque Dada, de la suite des collages réalisés à Cologne entre 1919 et 1924, aux « poissons noctambules » de 1974.

La Trajectoire de JEAN HÉLION

La petite rétrospective Jean Hélon, à la Galerie Finbar, tombe à point nommé. À un moment où on suit de moins en moins peindre, l'œuvre de Jean Hélon, outrageusement oubliée, apparaît de plus en plus essentielle. C'est un cas. Il va au besoin à contre-courant, au risque de rencontrer l'incompréhension. C'est ainsi que, contrairement aux autres peintres de sa génération, Jean Hélon a échoué de l'abstraction à la peinture de la réalité. Pour peindre la vie. Il l'a fait avec un sentiment poétique, ailleur, qui n'appartient qu'à lui.

LES LALANNE au CNAC

L'architecte industriel de François-Xavier et Claude Lalanne. Plus tôt que de recourir à la logique rationnelle des matériaux, ils se tournent vers la logique — qu'il s'agit de l'itération des surréalistes. Les crapauds deviennent alors des faucons, les hippopotames des bagnoires et les rhinocéros des bureaux. Quatre-vingt pièces d'antimobiles qui sont des objets. Des objets d'art naturellement, sous leur habit mythique et précieux.

PORCELAINES DE SÈVRES AU XIX^e SIÈCLE

au Musée de la céramique à Sèvres
Cinq cents pièces qui montrent l'évolution de la manufacture de Sèvres au XIX^e siècle. Elle suit l'histoire du goût, de la mode et aussi de la poétique puis-

qu'elle a été au service de l'Empire, de la Restauration, du Second Empire, puis de la République.

— GERZ : « Dachau-projekt », l'Art 2 : « Un environnement du jeune artiste allemand à l'école de Johannes Gerz » « Dachau-projekt ». On attendait qu'on vous parle de la mort à Dachau. Non aujourd'hui Dachau est un musée, bien et net, avec ses pancartes d'interdiction habituelles pour préserver l'ordre dans un lieu public. Gerz fut un travail de sémiologie : la critique de la « violence concentrationnaire » est aussi celle d'un musée.

— CANOGAR à l'Art 2 : Des hommes et des événements devenus des peintures, reliefs, le plus souvent marqués par violence. Le réalisme littéral de l'un d'artistes espagnols les plus engagés dans la critique sociale.

Arts

GALERIE LAMBERT
14, rue Saint-Louis-en-l'Île - 6^e
MIRANDE
Enaux peints et chapelés
cloisonnés or et argent
Du 21 mai au 30 juin

Galerie L'ART ET LA PAIX
25, rue de Cléry, PARIS (9^e)
VIETNAM VICTOIRE
Exposition - Vente
« Des peintres pour le Vietnam »
avec : Brayer, Calder, Desportes, Gorko, Joutroy, Kijko, Lebedev, Manasse, Matisse, Max Paper, Pignat, le Doux, Picasso, Tschobouk, Tzou, Vasarely, Wols, etc.
L'exposition sera ouverte jusqu'au 15 juin

Raymonde Cozencave
12, rue de Solf (6^e) - Tél. : 385-14
RAMARD
15 mai - 15 juin

GALERIE DODDOL
23, rue Saint-Honoré (1^{er})
M. KOLESAR
25 mai - 18 juin 1975

GALERIE CARDO-MATIGNON
32, avenue Matignon - 75008 PARIS - 266-02-07
MICHÈLE CASTEL
Du 4 au 25 juin

31^e SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE
DOUTRELEAU LA VITESSE
30 PEINTURES
LE BOURGET - 29 MAI / 8 JUIN - HALL E - R. ALVAREZ - TÉL. 504-47-77

MAISON DE VAN GOGH
Auvers/Oise
16 MAI - 16 JUIN
exposition de peintures
Dan Jacobson

GALERIE SIN' PAORA
15, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS (1^{er}) - 236-61-77
TAPISSERIES HONGROISES
D'AUJOURD'HUI
DU 29 MAI AU 4 JUILLET

مكتبة الامم المتحدة

Dessins et sculptures de Matisse au Musée d'art moderne

Un des beaux moments de l'été dernier, ce fut, on s'en souvient peut-être, l'exposition des dessins de Matisse au musée Cantini, à Marseille. Exposition qui complétait celle d'un ensemble de sculptures au musée de Cimiez. Rassemblés, enrichis, grâce en particulier à la générosité des enfants de Matisse, conçus dans un esprit très différent, mais spontanés, plus savants, ces deux expositions sont aujourd'hui montées à Paris et c'est un plaisir de voir que de revoir au musée d'Art moderne tant de belles et nobles pages, et surtout, peut-être ces deux morceaux éblouissants où se donnent la Luxe (1907) et le grand âge de l'artiste, l'étude pour la Luxe (1907) et le grand âge et faune (1943), deux pièces si importantes que l'on se demande qu'elles prendront un jour le chemin de nos collections publiques.

Mais on y découvre bien d'autres merveilles, dont certaines sont groupées en séquences articulées de façon très signifiante : dessins de jeunesse, fusains de la période nicotée, dessins au trait de 1930-1939, variations de 1941, fleurs, truites, jeunes femmes allongées, lovées dans leur nonchaloir. Et ce n'est pas une mince performance que d'avoir réussi à rassembler la totalité des sculptures de Matisse (à une exception près, mineure), avec tous ces brimborions de premières années, si drôles, si mignons, où l'on sent le main de l'artiste jouer avec le lumière, chercher le terme avant que celle-ci ne s'épanouisse dans la sévérité architecturale des Nus nus de dos, n'écloie dans le coup de cymbale des Jeannettes. Luxe, calme et volupté, nous y voilà encore. Et si la science s'y ajoute, qui s'en plaindra ?

Luxe, calme et volupté ? Oui, mais ce n'est là qu'un des aspects de l'œuvre de Matisse, même si on l'a trop souvent limitée, surtout entre les deux guerres, à ses apparences de charme, de facilité méditerranéenne. La volupté est chez lui celle de l'intelligence, d'une discipline presque platonicienne qui remplace les détails explicites par une synthèse savante et suggestive. Et pour le calme, il est presque toujours celui qui conclut le temple.

Rien ne le montre mieux que l'ensemble de ses œuvres sculptées. Ou plutôt modelées, car ce que Matisse a retenu des maîtres du dix-neuvième siècle auxquels il s'est d'abord remis (Barye, Rodin, peut-être Carpeaux), c'est le besoin de faire palpiter la forme, d'en faire saillir les écarts, de ne pas en résoudre les contradictions : ainsi dans les deux Madelines de 1907-1909, dans le Serf dans le Nu couché de 1907, plus véhément encore et presque barbare que le tabouss auquel il correspond (le Nu bleu souvenir de Biskra). Ou dans ce Buste ancien dont les espérances s'enveloppent d'une sorte de brume qui fait penser à M et d et d Rosso et même à Eugène Carrière.

LES PLAISIRS DU ROI

par ANDRÉ FERMIGIER



MATISSE : « Fillette au chat noir » (1918)

« J'ai fait de la sculpture, disait-il, comme complément d'étude, pour mettre de l'ordre dans mon cerveau. L'ordre est celui de l'arabesque : Matisse travaillait par la masse, comme les arabes, et moi, par l'arabesque, comme les arabes. » Si elle est assez forte pour entraîner avec elle les détails, l'arabesque simplifiée, exalte la forme. Elle peut chanter le mélodie un peu égras et si présente de la Serpentine, recueillir les secrets des primitifs dans les Deux négresses de 1908, se décomposer en rythmes pulsants et sourds, en une sorte de sommeil monumental dans la série des quatre Nus nus de dos.

Elle s'éveille un jour à la parfaite synthèse de l'idée et de l'écoulement qui est réajusté dans la Figure décorative de 1908, la plus personnelle, la plus belle peut-être de ses sculptures, dont les œuvres postérieures (le Grand Nu couché de 1923, la Vénus à la coquille) ne retrouveront pas toujours le parfum bizarre, un peu maniéré, presque crétois, l'exotisme relevé d'humour et d'un soupçon de trivialité parisiennaise. Matisse est longtemps demeuré un homme de 1900, bien qu'il ait marché à grands pas vers son siècle ; et il est une œuvre qui résume le meilleur de l'esprit 1920, ce Tiaré exécuté au retour d'un voyage à Tahiti et qui est comme le symbole du goût de l'époque pour de longues et lentes arabesques dans des paquebots compliqués, avec des réclames des chants venus du rivage, des palmeriettes entrevues le temps d'une escale.

Matisse est un homme qui a toujours parlé d'ordre, de repos, d'un art qui serait « un calment cérébral... un milieu cristallin pour l'esprit ». Mais ce cristal serait bien pâle et cet ordre bien insipide s'il n'était le contrepartie de la plus vive sensualité, d'un besoin constant de véhémence et d'expression. Voyez la série des Jeannettes et son point de départ, qu'il s'agit du premier buste (n° 204) ou du dessin (n° 27) qui nous montre le visage du modèle, visage à peu près insipide dans lequel il ne faudrait pas sous-estimer l'importance. Ce qui ce n'est pas de devenir ? Un pic, un rocher, un promontoire, un bec de corbin, une hecche préhistorique : le nez de Cyrene n'est rien à côté. Et les yeux, j'allais dire de cavernes d'insomnie et d'hypnose digne des plus beaux jours de la Salpêtrière ! Et les cheveux ! Plus de cheveux, sculptés par Jeannette ! Et le front ! Jamais les tempes de Mme Ardin, après ses plus exubérantes émoions musicales, ne se soulèveront en un tel tumulte de protuberances et d'escarpements. Le plus curieux est que l'impression d'ensemble est paisible et que le modèle continue à sourire.

Le dessin, c'est autre chose. Plus de pic ni d'escarpement. La transparence de l'eau, le mar qui est doucement ses rives, une conception plus intérieure de l'expressivité, le dialogue de l'artiste et du modèle, femme, fleur, granades, arbre de Judée, blouse brodée, chevelure, « n'importe ce qui vaut le blanc saucis de notre toile ». Avec parfois une épaule excentrée, un sein qui se dévague, un mouvement qui dilate les corps en larges ondes rayonnantes (n° 91, n° 103), crispe les formes, les fait tourbillonner aux quatre coins de la feuille, ainsi, dans l'étude pour la Ombre de la Nymphé endormie (n° 98) et dans les deux couples de la Nymphé endormie et du Faune (n° 85 et n° 143). Et quel art dans ces grandes rythmes verticaux qui magnifient, transforment en déesses sans rien leur faire perdre de leur naturel les Deux Femmes assises de 1938 (n° 104), donnent à un autre modèle (n° 80), malgré son absurde petit bibi, l'apparence d'une image ézénienne. Au début, ce qui intéresse Matisse, comme on le voit très bien dans l'excellente première série, ce sont les accidents délicieux, les hecures, les surprises de l'ombre, les drôleries d'un visage ou d'un corps. Mais très vite, les deux portraits de sa fille Marguerite manifestent d'autres ambitions, indiquent la double direction dans laquelle l'artiste va s'engager :

décors, caresser la forme ou la résumer, en extraire la volute et le signe. Rien ne le montre mieux que la dernière série du premier étage où sont présentés sur deux parois voisines les dessins « cubistes » de 1915-1916 et l'écoulement série des « chepeaux à plumes », des « Antoinettes » de 1918.

D'un côté les portraits de Gréta Prozor, d'Éva Mudooc, de Madame Matisse à la voilette traités avec une économie de moyens, une concision géométrique dont la sévérité laisse d'ailleurs une belle place à l'humour (surtout dans les trois quarts de la malheureuse Yvonne Landsberg). Ou encore le masque de Joseph Gré qui l'on peut comparer, pour rester entre femmes de peintres, à la bonne Jeanna Mangin de 1908.

De l'autre, tout ce que l'on peut imaginer de courbes, de broderies, de plumes, de rubans, de lèvres gourmandes, de chevelures dénouées, avec une sensualité, un lyrisme, qui évoquent peut-être mieux la « joie de vivre » que les scènes mythologiques des années antérieures. Jamais chepeau ne fut l'objet d'une telle passion et le série s'échève avec une toile, aujourd'hui à Washington, qui nous montre la belle Antoinette dans le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil et vêtue, pour voler sa nudité, du seul chepeau à plumes.

Ce double mouvement, nous le retrouverons dans tout le parcours de l'exposition et il n'est pas utile de reprendre une démonstration qui est ici fort bien faite. Arrêtons-nous tout de suite un instant et beaucoup plus qu'un instant dans la salle où sont exposés côte à côte les dessins au trait publiés dans Varve en 1935 et les fusains des années 20. Ces dessins au trait (le Blouse roumaine, le Nu au collier, le Fleur, le Nu au miroir) sont peut-être les plus célèbres, les plus hautement « distancés » de l'œuvre de Matisse. Lui-même les tenait en grande estime. « Mon dessin au trait, disait-il, est le traduction directe et la plus pure de mon émotion. » Plus élaborés, moins cristallins et transposés, les fusains de la période nicotée méritent d'aussi grands éloges : si le peintre à cette époque fait, le dessinateur demeure d'une qualité incomparable. Et l'on n'imagine rien de plus caressant, de plus concave, de plus savant dans le jeu des valeurs et le valours des ombres que cette jeune femme à la guitare, cette Famille étendue au châte espagnol, que ces deux merveilleuses Femmes de 1928-1929 custodes de silence, de brise qui monte du jardin, de bel été parfumé d'harbae et d'odeurs marines. Si vous trouvez que les vacances sont bien longues à venir, allez voir ces deux dessins. Vous serez déjà dans vos terres, vos aïeules mirliflées et vos déjeuners de soleil.

L'exposition se termine par une salle où sont présentés les Arbres, les Acrobates, l'Immémorable Saint-François destiné à la chapelle de Vence, le Faugère noire et deux autres de ces dessins au pinceau et à l'encre de 1947-1948, pages somptueuses, délicieusement d'effet pictural qui montrent à quel point la vision est accordée chez Matisse à la nature de l'œil. Conçue avec beaucoup de soin, mais trop petite, cul-de-sac plutôt que porte du paradis, cette salle ne dit pas tout à fait ce que furent l'énergie spirituelle, l'immense respiration de Matisse dans ses dernières années. Quand on pense que c'est ce vieil homme accablé d'infirmité qui a dessiné dans la couleur « Zulma, le Nu bleu, Souvenir d'Océanie ».

Il faudrait relire un jour l'exposition des grandes gouaches coupées qui fut présentée au pavillon de Marsan en 1951 ; elles sont la conclusion de son œuvre de dessinateur et l'œuvre porte du paradis de la peinture moderne, celle qui se ferme et laisse derrière elle les plaisirs du roi, les délices du jardin d'Épicaure.

* Henri Matisse, dessins et sculptures. Musée national d'art moderne, jusqu'au 1 septembre.

Pierre Lesieur peintre du silence

LAISSONS dehors les bruits de la rue, le vain tumulte du monde, que l'art au lieu s'en mêle. A la suite de Pierre Lesieur, on pénètre dans un monde de silence, fort éloigné de l'habituel du ciel étiré, du dogme. Enfin, un peintre qui ignore délibérément la mode, toute mode, dans n'importe quelle forme d'expression. Il ne rompt pas à contre-courant, il suit son propre courant. Il n'a pas peur de laisser deviner ses sources — Matisse, Bonnard — parce que, ces influences, elles sont depuis longtemps assimilées. Il en a retenu, sensible à l'approche sensible du réel, ses transfigurations harmoniques, le nimbe lumineux où se fondent structures et couleurs et aussi le respect, l'amour du métier. Il nous paraît pas arbitraire, en dépit, chez Lesieur, d'une constante référence aux choses, même si elles tendent à s'évanouir, qu'un critique américain ait ébauché une sorte de panthéon entre ses monnaies, ses silhouettes, ses rythmes, et ceux de Rothko... Pure coïncidence. Quel qu'il en soit, l'œuvre récente est là, aboutissement d'une longue méditation dont les « sujets ne sont que des prétextes à la peinture-peinture ».

Et tout d'abord une toile immense, « Miroir », qui, en dépit de ses qualités, n'a pas nos préférences, mais qui est une magnifique démonstration de composition équilibrée, blancs crémeux sur blancs crémeux. Le double nu, de dos surtout et son reflet de face, n'est peut-être là que pour prouver à un public profane que Lesieur sait aussi modeler une parfaite académie. On oublie de même les savantes variations de roses de l'« Etal ». Qu'on se tourne alors vers le grand « Mur orange » quasi monochrome qu'une porte et deux volets bleus font vibrer jusqu'à l'extase. L'encadrement de la porte est d'une nuance plus appuyée, comme si elle disposait au reste de la surface l'absorption de la violence solaire. Un autre « Mur », de dimensions beaucoup plus modestes, n'est bientôt plus qu'une évanescence toute creuse qui suffit à notre bonheur. Tous les climats méditerranéens laissent ainsi leur empreinte depuis la vigneuse dont l'autremer profond n'a pas varié depuis Homère, dans une toile qui s'intitule « Grèce » avec laquelle se confond un aquarium habité — quand il faut la couleur sort de sa réserve, jusqu'à l'espace de mirage d'une ville orientale qui rassemble le troupeau serré, blanc bleuté, de ses maisons, de ses toits, de ses minarets, au-dessus d'une large

bande de désert. Jusqu'aux fûts de colonnes qui ont survécu aux injures du temps : est-ce seulement à cause de leur poussée verticale que Lesieur les a retenus ? A cause des alternances de lumière et d'ombre, de bleu, etc., qu'il a déployés sur « Par-tout » dans toute sa largeur ? A cause de leur plongée vers l'intérieur filas qu'il a ouvert ces autres portes ?

Qu'on fasse abstraction des supports empruntés au réel qui, on le répète, sont loin d'être indifférents : le peintre obéit aux injonctions de la vérité, rien que la vérité, et son émotion réagit aussi fidèlement à l'atmosphère de l'Afrique du Nord, par exemple, qu'à celle de Trouville ou d'ailleurs. La tension des volets juxtaposés avec une infinie délicatesse efface le rappel de leurs origines, de même qu'on est tenté de ne retenir que l'éclat neigeux de tel feuillet, les accords épiscopaux de tel feuillet, des crêtes d'un voile de bleu, des crêtes du service à thé de la « Nature morte ».

Parmi la quarantaine d'œuvres présentées, on pourra regretter le nombre trop restreint des dessins qui « annoncent la couleur » dans leur précision noyée, qu'une sorte de discrétion protège, comme un voile de hulle, des crêtes du service à thé de la « Nature morte ».

Tout est dit parce que tout est suggéré.

Alors pourquoi chercher à définir l'indéfinissable ? Il faut bien pourtant motiver ces éloges presque sans restriction, car cette exposition exerce une attraction particulière qui la situe à part au milieu du déferlement de peinture de ce mois de juin et la place au tout premier rang. Tant pis pour les noms plus célèbres. L'épithète d'intimiste est vite lancée. Elle serait impropre ici. Chez Pierre Lesieur, qui poursuit, effrôlé et solitaire — le silence, il le tisse aussi autour de son travail, — une patiente approche de l'authentique, on se trouve en présence de l'appréhension contemplative d'un univers dont les manifestations visibles ne sont que le reflet d'une autre vie. Mais il est beau, ce reflet qui n'a nul besoin pour être capté d'autres pièges que les moyens traditionnels les plus simples.

Qu'on nous pardonne de n'y avoir décelé ni angosse ni trouble et, si ce bonheur de peindre cache quelque douleur, métaphysique ou non, de ne l'avoir point perçue. C'est, en tout cas, une raison de plus pour Pierre Lesieur de se situer loin des sables. Et près d'une certaine éternité.

JEAN-MARIE DUNOYER.
* Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot, jusqu'au 21 juin.



un extraordinaire dessinateur, l'un des grands précurseurs de la peinture moderne

Les plus beaux dessins de MILLET

par Roseline Bacou conservateur du cabinet des dessins du Louvre

un volume relié toile 29 x 36 cm, 216 pages, 100 illustrations

LA BIBLIOTHEQUE DES ARTS

En raison de son succès l'Exposition « Barbizon au temps de Jean-François Millet » est prolongée jusqu'au 9 juin inclus (Salle des Fêtes de Barbizon) Entrée 8 F.

MAISON DE BRETAGNE 17, rue de l'Artiste - 58-73-15

RAKOCZI Bretagne secrète - Vern. 10-6

GALERIE HERCOT 44, rue des Francs-Bourgeois

D. FROMAGEOT 25 mai - 10 juin 1975

L'ŒIL DE BOEUF 38, rue Quincampoux (4^e) - Tél. 272-24-72 - 275-36-68

Sepp Baendereck Jusqu'au samedi 14 juin 1975

Galerie Hervé Odematt 85 bis, Rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e - Tél. 266.92.58

WEISBUCH Dessins 29 mai 30 juin

ÉLUES L'année de la Femme est célébrée, ici, non par des manifestations (ministères officiels) mais par des peintures, gravures, sculptures représentant les « ÉLUES » de noms célèbres : Sourire, de Segonzan, Villon, Van Dongen, Bellmer, Janssen, des sculptures de Derbès... L'année de la Femme est célébrée, ici, non par des manifestations officielles, seules en paix : pour être ÉLUE il faut s'imposer ! Une exposition belle et subtile. A voir.

GALERIE M.-L. R. GÉNOT 45, rue Vieille-du-Temple (11^e) - 278-17-45

SCHMIT 396, RUE SAINT-HONORÉ PARIS 1^{er} TEL. : 260.36.36

DEGAS

DU 14 MAI AU 21 JUIN

GALERIE JACOB 28, rue Jacob (1^{er}) - 633-80-88

STAYTON 13 mai - 14 juin

LA BOURSE AUX OBJETS RARES

LES VERRES DE NOS GRANDS MÈRES Toutes formes - Toutes époques TOUTS REASSORTIMENTS 200 articles en cristal ancien du samedi au mercredi 3, marché Biron, 93400 St-Ouen Tél. : 255-72-28

ANTIQUAIRE RECHERCHE Beaux meubles anciens Tableaux - Objets d'art Horlogerie - Argentaria ETOILE-ANTIQUITES 20, av. Mac-Mahon, 17^e ETO 78-98

Achat KOKO and Co Vente 1900-1950 Lampes, Vases, Bijoux 34, rue Dauphine (8^e) - 325-94-65

Achat très cher Bijoux, brillants Argentaria - PERRON 4, chaussée d'Antin - OPERA 37, avenue Victor-Hugo - ETOILE

ACHETE AU PLUS HAUT COURS ARGENTERIE Pièces de formes et couvertes Beaux bijoux, même cassés et Pierres de Couleurs ELEDWORE 18, r. Miromesnil, Paris. 265-17-81

MEUBLES PEINTS ANCIENS Provenance directe de la Vallée du Rhin R. et J. GUNGUE - Tél. 233-68-97 18, rue des Halles - 75001 PARIS

Chaque week-end HAMEAU L'ANTIQUITE 102, rue de Valenciennes, N° 101 PARIS 11^e ARR. 263-08-08

Pour toutes annonces de professionnels ou de particuliers dans cette rubrique, tél. 742-81-51.

GALERIE REGARDS 10, rue de Valenciennes, 101, Paris 11^e Arr. 263-08-08

PIERRE FRILAY 18, rue de Valenciennes 111

MICHELE C.

Comment, pourquoi «India Song»

(Suite de la page 17.)

Tout ce qui ne se voit pas de la réception a été prévu, vu, précisé. Chaque sortie, chaque entrée des cinq personnes qui, ée elles seules, « font » cette réception, a été motivée, expliquée. Il fallait d'abord que tout fût logique, vraisemblable, avant de se déchaîner, et qu'à aucun moment le désordre apparent de la soirée ne soit voulu comme tel. Au contraire, tout devait être aussi clair que si la réception avait été filmée dans son entier. Lorsque le vice-consul, par exemple, entre dans le salon particulier, c'est parce qu'il y cherche Mme Stretcher, et que s'il la cherche là, c'est que, si dans le plan précédent elle a pris la direction juste, elle doit s'y trouver.

Parler de la réception de *India Song*, pour moi, c'est freiner un emportement à en parler.

Pour nous, la réception, ce qu'en voulait en retenir, en décambrer, c'était la poursuite d'Anne-Marie Stretcher, sa chasse par la mort : par le porteur de ce féminin, le vice-consul de Lahore. Laquelle devait aboutir au rapprochement final entre lui et elle à la fin de la nuit, c'est-à-dire à l'expression moralement convaincante de l'intelligence commune et du refus et de l'amour. Donc au suicide final.

Or, à travers le nombre et le foisonnement de la réception, cette poursuite ne devait jamais être perdue de vue, elle devait s'inscrire avec la plus grande clarté dans le désordre apparent, ne jamais se noyer dans les péripéties secondaires. Pour tenter d'obtenir ce résultat nous avons décidé que toute la réception devait en passer par un lieu unique que nous avons appelé « le rectangle », c'est-à-dire l'espace en effet rectangulaire du salon particulier face au miroir, ainsi que celui de son double reflété. Double rectangle filmé suivant deux axes en tout, l'un affleurant aux portes du parc ; à la réception invisible, et l'autre touchant aux cloisons des appartements privés. Ce double rectangle contenait la zone épicentrale de tout le film, la photographie de la morte Anne-Marie Stretcher sur le piano avec les roses et l'écume à sa mémoire ; l'autel. Le film était tourné, le film était possible parce que l'histoire de cette femme avait été arrêtée par la mort ; l'autel, sans cesse, le rappelait. Il était donc aussi celui de la douleur — de ma douleur. La source en jaillissait là.

C'est entre les deux derniers décambrages — (d'avril et juin 1974) — que nous avons décidé de supprimer la figuration dans la réception. Ensuite les personnages de Georges Crawn et de l'ambassadeur — le mari — ont été abandonnés à leur tour. Georges Crawn apparaît encore une fois, très tard, à l'aurore, l'ambassadeur jamais plus. Le dernier abandon a été celui de la Femme en noir (1). Nicole de Saint-Phal avait refusé de jouer ce rôle et elle a été remplacée par trois photos d'une même femme faites par Edouard Boubat après la guerre (2).

Une fois cette décision prise il a été inconcevable de faire marche arrière. Tous les personnages abandonnés sont devenus superlatifs : si on les avait remis dans le film, désormais ils l'auraient encombré et, cette fois, d'un encombrement artificiel. Et on a découvert que ce qui au début était considéré comme allant de soi relevait seulement d'une habitude, d'une manie, et que la figuration n'aurait eu pour fonc-

tion que de meubler l'espace — alors qu'on le voulait libre — et de faire croire à la réalité des choses de Calcutta et de Lahore — alors que c'était elle, cette femme de Venise, et lui, le vice-consul, qui étaient Calcutta et Lahore. En leur adjoignant deux ou dix accompagnateurs on escamotait leur fonction essentielle. Ainsi, ce qui n'était pas indispensable est devenu aussi inutile et, de là, faux.

Elle, c'est Calcutta. Avec elle, il y a le radiotage de la mendicant, son chant du Laos. Il y a aussi le ventilateur ralenti, la sueur sur son corps nu, les oiseaux et les chiens. Rien d'autre je crois. Lui, à lui seul, il est Lahore. On ne voit rien de Lahore que lui, le vice-consul.

Qui, cette figuration devait rejoindre Lahore dont on ne voyait rien, ce balcon devant les jardins de Shalimar, cette mandante, les invités sans visages. Les voir suffirait. Dans l'image ne devait rester que l'indispensable : elle, Anne-Marie Stretcher, lui, le vice-consul de Lahore, cet amant, Michael Richardson, et ces deux jeunes gens : le jeune attaché et la jeune invitée, c'est-à-dire les témoins. C'est-à-dire nous. Comme nous, ces deux-là ne sont liés à elle d'aucune manière, ni dans le présent, ni dans le passé. Comme nous, ils ne sont pas transformés et découvrent cette histoire. Ou plutôt, ils la regardent, la suivent des yeux.

J'ai donc essayé de nettoyer l'espace pour que s'inscrive, nue, la géométrie de la poursuite dont il a été question plus haut. Cela nous notait sur regard. De faire de telle sorte que le spectateur n'ait que ça à regarder, rien d'autre, et que s'il le refuse ce soit alors d'un refus entier, sans bavures, et qui porterait sur le film même. Ma certitude, c'est celle-là : que si on fait, on ne peut que finir le tout.

J'ai écrit les scènes de « cratrapage » comme la peste cinématographique. Non, on ne peut pas mélangier les genres. Avec ce passé derrière nous, c'est encore difficile d'extraire, de déplier, de débattre. Le progrès c'est quand on y parvient. Et je ne croyais pas qu'on puisse quelques fois y parvenir. Je ne faisais jamais plus de cinéma.

J'ai dit quelque part dans une des premières notes de travail sur le tournage : « *India Song*, se bâtit, d'abord par le son, et puis par l'image. » J'étais donc déjà sur la voie du dépouillement final, et dès le départ.

MARGUERITE DURAS.

* *India Song* est présenté à partir de ce mercredi 4 juin, aux cinémas Seine-Studio, Haute-Seine et Bataclan.

Les « cent fleurs »

GRAND travail avant les épreuves. Dans les vastes couloirs de la vieille maison un peu compassée, des bruits singuliers résonnent, plus ou moins proches, légèrement déformés, étranges.

De la salle Louis-Jeuvelet parviennent — un peu assourdis par la double porte capitonnée — des bribes d'Antoine et Cléopâtre : harangue devant le cercueil de César violemment déclamée dans la langue de Shakespeare. Y aurait-il des élèves étrangers à l'École nationale supérieure d'art dramatique ?

Au deuxième étage on doit travailler sur Marivaux : deux élèves assises en haut des marches récitent, texte en main, appliquées, mettant le ton une dernière fois avant de jouer un extrait de scène devant leur professeur et leurs camarades. « C'est un exercice d'improvisation, expliquent-elles. Il y en aura six rencontres de juin. »

Mais ces hurlements au sous-sol ? « Ce sont des élèves dansés. Depuis une semaine ils nous montrent ce qu'on fait à-bas. » Une vingtaine de garçons et de filles couchés au sol, inertes, se lèvent avec une extrême lenteur. Le murmure presque inaudible gagne très progressivement en intensité, devient chant grave, puis longue plainte. Les voilà maintenant debout, bras tendus vers le ciel, visages impassibles. Et ce cri ininterrompu, monotone inquiète. Expression corporelle : langage universel. Un exercice simplement. « On ne présentera sans doute pas aux jurés de juin mais il est important de comparer, de savoir quelle recherche est menée à l'étranger. » Pierre Debauchoe, Marcel Eluval, Antoine Vitez ont successivement reçu à leur cours ce groupe d'élèves étrangers. « Une expérience intéressante, que nous renouvelerons », disent-ils.

En cette fin d'année scolaire, le temps n'est pas entièrement consacré aux « révisions ». La recherche continue. Il n'y a plus de concours au Conservatoire, plus de primaires. Finis l'épreuve de classement. On ne perdra plus du premier prix du Conservatoire. L'examen final est remplacé cette année par ces « rencontres », ces quatre « journées » qui auront lieu en juin. Chacun fait des suppositions, sinon des pronostics. Une sorte d'excitation a remplacé la fébrilité des examens. Et n'y a-t-il pas, déjà, en février dernier, une série d'épreuves un peu comparables. Celle-ci se déroulent théoriquement à huis clos et devant permettre d'évaluer les connaissances et d'éliminer les élèves les moins doués, en surcroît.

C'est à la suite de ces auditions que Jean-Laurent Cochet — professeur au Conservatoire — a remis sa démission (le Monde du 9 avril 1973). Il avait dénoncé lors des rencontres au Palais-Royal — les excès et le ridicule — d'un tel examen et réaffirmé son hostilité à l'égard de « la liberté que certains se permettent avec les chefs-d'œuvre du répertoire » — un véritable sacrilège, à l'entendre.

La démission de Jean-Laurent Cochet sera effective en juin. Il entend toutefois mener ses élèves jusqu'au spectacle de fin d'année.

Certains ont parlé d'une grave crise, d'une tempête qui secouerait le Conservatoire. Querelle entre les anciens et les modernes, quand on ne dit pas entre la « gauche » et la « droite ». Certes, il se passe quelque chose au Conservatoire. Mais les intéressés eux-mêmes ne paraissent pas toujours à l'analyse claire. Selon Jacques Rosner, le directeur nommé en 1974 par Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture : « Il s'agit de trouver un second souffle. Les questions qui se posent ne concernent pas uniquement le Conservatoire, mais le théâtre en général. On pourrait le croire mort ; il se trouve simplement plongé dans une sorte d'hiver. »

Saison rude. Il faut « tenir », semblent se dire les élèves. « Tenir », cela n'a pas le même signification et l'on est en première ou en troisième année. Les « nouveaux » sont entrés après avoir réussi le concours :

quatre à cinq cents candidats se présentent, cent cinquante à deux cents sont admis. Ils sont assez jeunes (la limite d'âge étant de vingt-trois ans) ; la plupart viennent des cours privés ; ceux-ci n'assistant d'ailleurs qu'en fonction du Conservatoire. Quelques-uns, bons élèves des conservatoires de province, arrivent à Paris. Mais l'Olympe des comédiens n'est plus ce qu'il était. Et la mythologie doit être revue, corrigée.

Il existait traditionnellement six classes comprenant chacune environ douze élèves choisis à la rentrée par les différents professeurs. Et chacune gardait le même maître durant les trois années de l'étude, et nées à l'étude, qui étaient lui entières orientées vers la préparation du concours de sortie.

Dur s'est — il passé à la rentrée de 1974 ? Non seulement le nombre d'admis a été relevé, mais encore ceux-ci ont eu le droit de choisir librement leur professeur, d'opter pour l'enseignement qui semblait convenir à leurs préférences.

Certains même, après une période d'essai dans une classe, ont changé d'avis et se sont tournés vers un autre maître — à moins d'avoir décidé dès le départ de suivre deux enseignements à la fois. Résultat de cette sorte de référendum : le nombre d'élèves varie singulièrement d'une classe à l'autre, vingt-cinq chez Marcel Blouval ou chez Antoine Vitez, une vingtaine chez Jean-Laurent Cochet, trois chez Robert Manuël, ou chez Lise Delanoue. Les critères de choix sont émbigus. Hasard ? Intérêt ? Sociabilité ? Mode ? Le Conservatoire serait-il une sorte de Bourse des valeurs où la mesure la « cote » des maîtres ? Une cote susceptible de varier d'une année sur l'autre.

Ce qui est remarquable, en tout cas, c'est l'attachement des élèves à leur professeur, le sentiment d'avoir bien choisi. Et cette conviction même les conduit à se constituer — volontairement ou non — en « camps ». Les élèves vont et viennent, mais beaucoup ne se connaissent pas. Indifférence bien proche de l'anonymat d'une faculté. La querelle — puisque les gens de l'extérieur, spectateurs « objectifs » ou non, le monument éblouissant — ne fait aucun bruit. On peut la deviner sur le visage un peu déçu d'un maître conduit à renoncer à faire un cours faute de disciples, à l'annulation de tel autre qui ne comprend pas l'absentéisme grandissant, ou au contraire à l'assurance presque insolente de celui qui est présent chaque matin pour ses adeptes fervents, répondant à une manière de plébiscite.

Les conversations sautes dans les couloirs ou au café tout proche ne sont jamais violentes : les élèves, en général, ne se passionnent guère pour la politique. Ils sont au Conservatoire par désir d'apprendre et ensuite de faire carrière — étudiants par l'aura de la fonction de comédien, ils mettent tous leur énergie dans la préparation des spectacles auxquels ils participent.



ZAO WOU-KI
peintures actuelles
Galerie de France
3 fg Saint-Honoré
4 juin - 31 juillet - 1^{er} - 20 septembre
astampes
ABCD 36, rue des Saints-Pères
5 juin - 20 septembre

SELECTION WEBER
40 estampes signées et numérotées
Galerie de France
4 juin - 31 juillet
La Galerie de France sera ouverte le dimanche 15 juin de 15 à 18 h.

GALERIE de BELLECHASSE
10, r. de Bellechasse (7^e), 561-02-10
GUIDO BIASI
Jusqu'au 30 juin

LUCIE WEILL, rue Bonaparte
LEONID
1 JUIN - 2 JUILLET

BONNARD
Particulier cherché pour collection complet
TEL : 624-74-48

JACQUES MASSOL
12, rue La Boétie - Paris (8^e)
MAUD SUMNER
ciels et déserts
5 au 28 juin 1975

Recherchons œuvres et documents de Francis PICABIA, en vue d'une importante exposition rétrospective. Ecrire : Catherine Wacogne, 2, rue de la Manufacture, 75016 Paris.

ARTCURIAL
Centre d'art plastique contemporain
9 avenue Maitland
14 rue Jean-Marmoz
75008 Paris
ouverture le 30 juin

ROMARE BEARDEN
Peinture et Collages de l'Amérique Noire
GALERIE ALBERT LOES
10, rue des Beaux-Arts

JEANNE BUCHER
DADO

ADAMI
LE VOYAGE DU DESSIN
GALERIE MAEGHT
13 RUE DE TEHERAN
75008 PARIS
28 MAI - 30 JUIN 1975

GALERIE ANDRÉ-FRANÇOIS PETIT
122, boulevard Haussmann, Paris - 522-21-49
G. de CHIRICO
Jusqu'au 10 juillet

Galerie Colette Bletel
84, rue de Cherche-Midi (8^e) - 222-75-04 - 14 h. 30-19 h. 30 (sauf dimanches et jours)
J. C. BERTRAND L.
5-Juin-5 Juillet

GALERIE CAMILLE RENAULT
138, boulevard Haussmann (8^e) - 225-98-26
CHEVOLLEAU
jusqu'au 21 juin

GALERIE RENCONTRES 48, rue Berger, 75001
JUDIT REIGL Peintures 1974 - 75
Métro Louvre - 20 mai au 20 juin - 226-64-57

MOULIN DE VAUBOYEN
ROVERS (Ezouana, 12 km de Paris, Porte de Châtillon ou Font de Sévres)
MICHEL CIRY
P.A. STEINLEN
Jusqu'au 30 juin
Ouv. les jours (et mardi) de 14 à 18 h., le dim. de 14 à 19 h.

GALERIE KRIEGL
36, avenue Maignan (8^e)
Erich SCHMID
5-25 juin

LE SALON INTERNATIONAL D'ART.
Foire Suisse d'Echanfilions Bâle, 18-23 juin 1975, ouvert tous les jours de 10 à 20 heures

SPECTACLES
MEDIAS
élèves
GRAPHIQUE
CHETIQUE
VAJDA
6-22 juin
ELY FINDLAY
ANTWARTINE
EBIRE
W. Smiley

سكازان لا اهل

DES SPECTACLES

COMÉDIENS A L'ÉCOLE

des élèves du Conservatoire d'art dramatique

Les spectacles d'élèves ont été particulièrement nombreux cette année. Mises en scène par des étudiants de troisième année en général, les pièces sont données dans le salon un peu désuet de l'école. Trois représentations uniquement devant un public bien particulier et plutôt sévère : sociétaires de la Comédie-Française, metteurs en scène en quête de recrues, élèves comédiens un peu sarcasmes, professeurs venus là pour juger, éventuellement pour découvrir un talent. Le concours étant supprimé, il faut à tout prix faire reconnaître sa valeur d'une autre manière. Un mécanisme nouveau et original se met en place : une autre forme de sélection, si on veut.

D'autre part, l'expression de l'examen n'est pas l'unique explication de l'absentéisme ou du prétendu désintérêt des élèves. Beaucoup sont contraints de travailler pour gagner leur vie, d'autres cherchant déjà à se faire un nom dans le monde des spectacles et acceptent de petits rôles au théâtre, à la télévision ou au cinéma. Toutes choses qui prennent du temps, de sorte que l'on a parfois le sentiment que ceux-ci « ne font que passer », pour prendre des rendez-vous, pour faire des rencontres.

Jusqu'à cette année, le syndicalisme n'existait pas au Conservatoire. Cette saison, le S.F.A. (Syndicat français des artistes) compte douze membres parmi les élèves. Le double statut d'étudiant et de comédien est ambigu. Mais les activités syndicales bénéficient de la bienveillance de Jacques Rosner et des professeurs concients de l'utilité de revendications matérielles.

Ceux qui sortiront en juin se demandent s'ils ne seront pas des chômeurs supplémentaires.



Le Conservatoire n'est plus l'antichambre de la Comédie-Française (Pierre Dux, le directeur de la maison de Molière, hostile à l'expression de la concurrence de sortie, envisage de faire passer des auditions spéciales pour sélectionner les comédiens).

D'ailleurs, depuis quelques années, beaucoup d'anciens élèves engagés par la Comédie-Française à l'issue des concours refusent d'y entrer ou en sortent très vite.

Mais à quel sert de réformer le Conservatoire s'il n'est, pour reprendre les termes d'Antoine Vitez, qu'« une pépinière, un vivier pour les poissons morts du théâtre » ? Est-il un lieu de l'exercice et de la recherche pour les jeunes acteurs d'aujourd'hui, un lieu de l'apprentissage à proprement parler ?

En 1968, le rôle des « mandataires » issus de la Comédie-Française qui préparaient leurs élèves à entrer dans la troupe du Théâtre-Français avait été remis en cause à l'occasion des sessions de Villiers-Janeau : l'analyse du texte classique de type universitaire, le primat de la psychologie, faisaient obstacle à toute recherche véritable. En 1969, Antoine Vitez était engagé comme professeur et Pierre Debauche pour diriger un atelier. Des cours indépendants, parallèles, presque en marge du Conservatoire. Si leur présence troublait l'équilibre traditionnel de l'école, elle n'avait pas été ressentie. À l'époque, comme à l'heure, Vitez et Debauche représentaient la différence.

Or les supportait (on ménage bien une place à une opposition « nécessaire »). La désignation de Jovet comme professeur en 1934 n'avait-elle pas créé des conflits ? L'édifice, pourtant, n'était pas menacé.

Le remplacement de Pierre-Aimé Touchard par Jacques Rosner, directeur du Théâtre du Lambrequin, ancien assistant de Roger Planchon, a été le déclic. Mais 33 années avec retard dans l'histoire bourgeoise et petit-bourgeoise du Conservatoire. Jacques Rosner remplace Louis Saigner par Pierre Debauche et nomme deux nouveaux professeurs : Marcel Blual et Jean-Paul Roussillon. L'arrivée de ces deux « réalistes » pouvait faire croire à une tentative de subversion, elle traduit, en fait, la volonté d'élargir l'enseignement pour répondre aux tendances nouvelles du théâtre.

Le secrétariat d'Etat à la culture n'avait-il pas opté pour « l'éclectisme » ? Il fallait montrer que le coexistence des différentes formes était possible, que le Conservatoire pouvait offrir des choix dans l'éventail des diverses tendances. Résultat partiellement atteint : les professeurs, en effet, ne se ressemblent pas.

Lise Delemare et Robert Manuel, tenants d'un style « Théâtre-Français », représentent, comme sur la scène des théâtres, la tradition dans la tradition. Jean-Laurent Cochet donne une version actuelle du théâtre de Boulevard, s'appuyant sur la psychologie. Il domine ce genre avec talent. Maurice Jacquemont et Jean-Paul Roussillon, à proximité d'un enseignement assez traditionnel malgré les apparences.

Meriel Blual est plus connu comme réalisateur de télévision que comme homme de théâtre. Son adaptation de « Dom Juan » pour la télévision a été un grand succès. Depuis le début de l'année, vingt-cinq élèves assidus se présentent à son cours. Et les élèves sont effectivement « sur le plateau » de la salle sans fenêtres du sous-sol. Eclairage électrique, quelques chaises de bureau, une table. Le maître, en bleu de travail et gros pull-over, chaussé de solides bottes, son étrenne casquette bleu marine sur la tête, fait les cent pas en regardant ses élèves répéter les Femmes savantes.

See critiques sont prononcées sur un ton calme mais péremptoire, souvent chargées d'humour. Certains élèves font cholet en croyant que le travail des « classiques » était une garantie de neutralité politique ; que Blual était le voie moyenne entre le « tradition » et le « risque » (le misme « raisonnement » est souvent fait par Pierre Debauche).

« Vingt-cinq élèves, c'est trop », dit Marcel Blual, « quinze serait le nombre souhaitable. On a dit que je faisais de la politique durant mes cours. On a dit encore que mes élèves devaient jouer nus ou nues. On a inventé... »



Les élèves de Blual ont présenté l'improvvisé de Versalles en « décontracté » lors des examens de février, mais ce « décontracté » était extrêmement élaboré. Pas de place pour le hasard : « Il faut débarrasser la psychologie, chasser le cliché », dit Marcel Blual. Le vêtement aussi est parfois un cliché.

Du travail aussi chez Antoine Vitez, un énorme travail tout différent. Du monde aussi dans l'immeuble. Non seulement des élèves, mais des auditeurs, mais des « intrus », curieux venus voir celui dont Paris parle, comme on va écouter Venou, ou certains professeurs de Vincennes.

Les élèves, sagement assis sur deux rangées de fauteuils se faisant face, sont attentifs. Au centre, deux filles font un exercice musé sur un feuilleton de roman-photo. L'une d'elles joue l'homme. Cela devient vite très comique. Mais Antoine Vitez se lève, intervient, très sérieux. Le discours commence et les visages se tournent, écoutent. Il faut entendre ce pédagogue en ton calme et mesuré, au langage riche de nuances subtiles. Antoine Vitez raconte ce qu'il a vu, compris, de l'interprétation spontanée des deux élèves. Et il a vu beaucoup.

Il se salet d'un matériau brut et l'exploite. Il imagine au fur et à mesure, invente à toute allure et part de son impression du moment, fugace et unique, conditionnée par de très nombreux détails, même s'ils paraissent contingents. Et puis les élèves s'expriment. Et le « spectacle » est tout autre, transformé, enrichi, dans un de ses aspects héliques — travaillé, en un mot.

Nouveau discours : on remet l'ouvrage sur le métier une dernière fois. La troisième fois, la dernière, est-elle bonne ? Il pourrait y en avoir d'autres, différentes, sinon meilleures. Mais l'exercice ne doit pas traîner en longueur. On passe à d'autres choses, radicalement différentes. Une bonne moitié des élèves apportent ainsi leurs devoirs à corriger, à évaluer. Ce travail instantané est une règle du jeu — et l'on peut réellement parler d'exercice. Chaque cours est une suite de petits croquis. Laborieux mais non fastidieux puisque rien n'est jamais pareil. On croit parfois assister au jeu d'enfants absorbés (« on fait comme si... »). Et Vitez est le « grand » qui est de l'imagination, qui commande et qui révo. Il dit : « L'enseignement peut être comparé à un cobayage qu'on donne aux enfants. Les contours sont là, les simplifications à leur gré. Enseigner, c'est mettre en scène. »



LE BOUFFON

« Enseigner, c'est mettre en scène. » Cette petite phrase, conforme à la pratique de Marcel Blual, devient à la bouche d'Antoine Vitez. Ils sont les deux professeurs les plus observés au Conservatoire. Tout les rapproche et tout tend à les opposer. Communistes tous les deux, ils n'ont pas les mêmes positions, les mêmes conceptions du théâtre et du métier d'acteur, les mêmes idées en matière de pédagogie. Peut-on établir des relations entre eux ? Doit-on les comparer ? Chacun d'eux est bien persuadé d'apporter une contribution très importante à la recherche d'un nouveau théâtre. Antoine Vitez se réfère à Meyerhold. Marcel Blual parle de Brecht et de Stanislavski. Tous les deux se réclament du « pluralisme ».

Et ce sont ces divergences, ces différences qui intéressent Jacques Rosner. « La coexistence entre plusieurs maîtres est nécessaire. Quand on reproche son éclectisme à M. Michel Guy, je prends ce reproche à mon compte. » Jacques Rosner veut « changer » le Conservatoire, il veut en faire un lieu de travail désintéressé, une école nationale où tous les courants artistiques sont admis.

L'enseignement du théâtre ne peut pas être neutre, dit-il. L'enseignement artistique ne peut être donné que par des « maîtres » (fermeture dans l'art académique). Et un maître creuse son sillon. Ses préoccupations, ses propres expériences transparaissent dans ses cours. L'enseignement est un moment de sa trajectoire. Et l'enseignement de Jean-Laurent Cochet n'est pas plus neutre que celui de Vitez.

MATHILDE LA BARDONNIE.

A STRASBOURG

L'apprentissage du concret

DANS une salle rectangulaire et nue, deux quarantaine hommes alignés contre les murs, des jeunes gens travaillent. Ils portent sur leurs vêtements des éléments de costume. Ils répètent la Mère de Brecht, avec Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg. Ce sont les élèves de troisième année de l'école de Strasbourg, la seule école nationale avec le Conservatoire de Paris.

Le soir, dans une autre salle, devant le collectif du T.N.S. et devant leurs camarades, les élèves de première année jouent Le Songe d'un nuit d'été, des examens choisis et mis en scène par Képa Amashtsegul, un Colombien venu de l'université du Théâtre des Nations et appelé à Strasbourg par André-Louis Perinetti, alors directeur du T.N.S. De la pièce, on tire des situations adaptées à celles des apprentis comédiens : des jeunes gens vivent un rêve, des artistes sans habileté présentent un spectacle épique devant la cour, pour célébrer le mariage du roi. Le Songe d'un nuit d'été se joue deux fois, avec deux distributions, parce qu'il y a trop d'élèves, et surtout trop d'élèves comédiennes. Depuis toujours, les auteurs écrivains désavaient pour les hommes que pour les femmes... Le lendemain, les professeurs, Jean-Pierre Vincent et le collectif du T.N.S. se réunissent, sélectionnent ceux qui ne peuvent pas continuer à suivre les cours, parce qu'ils ne s'adaptent pas, parce qu'ils freinent le groupe. Cette méthode a toujours été péquide, elle est liée à l'antiquité du recrutement, pour lequel personne n'a encore trouvé de solution idéale.

Armelement, chaque week-end, les candidats passent en audition une scène choisie par eux, une scène qui leur est imposée, qu'ils préparent avec un comédien du T.N.S. Le collectif formé autour de Jean-Pierre Vincent — acteurs, décorateurs, designers — se réunit étroitement aux côtés de l'école, suit les cours techniques (chant, expression cor-

polette, judo...), participe à l'enseignement, enseigne ce que signifie la mise sur pied d'un spectacle : « C'est une notion simple, mais souvent oubliée : acquérir une formation de comédien, c'est apprendre à répéter assez que s'apprendra à jouer » (1). Apprendre à s'appuyer sur une dramaturgie, à construire un rôle dans sa continuité, à le placer dans l'ensemble auquel il appartient, prendre en charge le rôle et l'ensemble. A l'école comme au Théâtre de Strasbourg, on tend à relier dialectiquement le travail individuel au travail collectif.

L'école doit faire autre, c'est l'un de ses buts, plutôt que des individus disponibles, des groupes, des collectifs, de futures jeunes compagnies, des gens aptes à travailler ensemble, des professionnels, des créateurs qui peuvent agir sur l'institution, la transformer, peut-être, avec qui, en tout cas, l'institution doit compter. Le souci de tout directeur d'école, surtout quand elle est d'art dramatique, est de ce pas « fabriquer » exclusivement des chômeurs.

A ses débuts — elle a été fondée en 1953 par Michel Seize-Denis — l'école de Strasbourg intervenait comme une oeuvre traditionnelle « parisienne », se mettait au service d'un répertoire, celui de la décentralisation. A cette époque, la décentralisation signifiait l'idéologie du « théâtre populaire » révisé par Jean Vitez, et reposait sur un travail concis de troupes permanentes. La crise de 1968 a marqué la fin du rêve. Les troupes permanentes s'yant en grande partie disparues, la décentralisation cherche à évoluer, cherche de nouveaux types de rapports avec des publics différenciés. L'école, elle aussi, cherche sa propre voie.

Les élèves de Strasbourg ont sur ceux du Conservatoire de Paris l'avantage d'être moins sollicités par la vie extérieure, plus centrés sur leur travail. Ils ont le désavantage de

se trouver moins facilement en rapport avec les mouvements de la vie théâtrale, d'être plus repliés sur eux-mêmes ; « L'école s'est-elle fait une sorte de cocoon où l'on vient s'abriter pendant trois ans, et d'où l'on sort sans désemparer sur un certain nombre de questions qui seraient leppés sur d'autres ». Le pratique du théâtre, c'est aussi la vie ».

Dans l'année qui vient, les élèves auront l'occasion d'être dirigés par des maîtres en scène étrangers au T.N.S., comme Bruno Blyco, par exemple. Pour apprendre quoi ? « Il ne s'agit pas d'investir en quelques mois une nouvelle théorie qui servirait toute forme de notre cerveau pour venir remplacer l'ancienne. Notre « nouvelle ligne », c'est un travail de recherche qui durera cinq ou six ans, qu'on poursuivra ? et qui doit être lié au travail de création nous opérés par la troupe permanente du T.N.S. »

Ce n'est pas par hasard si, en même temps que la troupe révisée Germain d'après Zola, les élèves répètent la Mère. Ce n'est pas par hasard si Jean-Pierre Vincent a choisi de travailler parallèlement sur deux grandes époques européennes.

Quelques élèves font partie de la distribution de Germain dans des conditions professionnelles, en comédiens à part entière. En attendant, tous sont confrontés à une situation concrète : la préparation d'un spectacle qu'ils joueront quelque fois au mois de juin, devant un public de professionnels et de spectateurs intéressés. Ce dernier « exercice d'élève » leur apprendra que la réussite ou l'échec ne dépendent pas du miracle d'un soir, moment exceptionnel où l'on donne tout, où « le public a du talent », mais qu'elle se construit et se recrée soir après soir.

COLETTE GODARD.

(1) Les citations sont extraites d'un article du collectif du T.N.S., qui paraîtra le 15 juin dans le numéro spécial d'ARTO Informations consacré à la formation du comédien.

CENTRE D'ART INTERNATIONAL
99, bd Raspail - 348-58-42

ART GRAPHIQUE SOVIÉTIQUE
T. les 1rs et 3es sam. et dim.

RETROSPECTIVE
LIVIA VAJDA
organisée par la Villa de MALINES Belgique
6-22 juin
Ouvert tous les jours (dimanche compris)
10 h - 12 h - 14 h - 16 h

WALLY FINDLAY
Galleries International
New York - Chicago - Palo Alto - Beverly Hills

exposition
MONTMARTRE
par
SEBIRE
"un artiste majeur parmi les maîtres d'aujourd'hui à découvrir"
N. Sorday
16 mai - 11 juin

Impressionnistes, post-impressionnistes
2, av. Matignon - Paris 8^e
Tél. 228.70.74
lundi-samedi 10-19 h

DISQUES

MOZART COLIN DAVIS
"COSI FAN TUTTE"
Grand Prix de l'Académie du Disque Français 1975

Une distribution exceptionnelle :
BAKER - CABALLE
COTRUBAS - GANZAROLLI
GEDDA - VAN ALLAN
ORCHESTRE ET CHOEURS
DU ROYAL OPERA HOUSE, COVENT GARDEN

Une presse unanimement enthousiaste :
"Voilà un enregistrement enthousiasmant d'un grand chef-d'œuvre lyrique, et je le situe en tête de la discographie actuelle de Cosi Fan Tutte."
L'AURORE
"Le Cosi Fan Tutte" idéal.
CAHIERS DU DISQUE
"Le meilleur Mozart de Davis."
DIAPASON
"Une des plus belles réalisations d'un opéra de Mozart qui ait été fixé sur disques."
HARMONIE
"La meilleure version disponible."
PANORAMA DE LA MUSIQUE
"Il semble qu'avec Colin Davis nous atteignons enfin à l'équilibre suprême."
REVUE DU SON
"La prise de son est, elle aussi, d'une exceptionnelle qualité."
SON MAGAZINE

Sommet de la technique de prise de son, les disques Philips bénéficient d'une qualité de pressage rigoureuse de haut Standard International

PHILIPS
Votre Disquaire est un spécialiste : consultez-le.

Théâtre des Champs-Élysées
6 juin à 20 h 30

ELIAHU INBAL et BYRON JANIS
avec l'Orchestre National de Radio-France
Bartok - Prokofiev - Moussorgsky

Inbal : Bartok disque n° 6500 781
Janis : Prokofiev disque n° 6519 013

PHILIPS

AVANT ET APRES LE SPECTACLE RESTAURANT "LE CIEL DE PARIS"

Au 5^e étage de la Tour Maine-Montparnasse, le restaurant le plus haut d'Europe.

Le Ciel de Paris.
Tour Maine-Montparnasse, 23 avenue de Malhe Paris 15^e Tél. 528.52.25.
Parking de la Tour, ouvert pour les spectacles et le restaurant. (Jeudi à 2 heures de midi.)

G. de CHIRAC

HEVOLL

MICHEL C. P.A. STEIN

rich SCHI

Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (31-31-34). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 5 F ; le samedi : 3 F. Jusqu'au 18 août.

CATALOGUES ET COURTESOIN- TES DE L'ANCIEN QUÉBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Marché-Saint-Jacques (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 13 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 30 juin.

en France : C.N.A.C.K. 62, rue Saint-Antoine (897-04-14). Les deux expositions sont ouvertes de 10 h. à 20 h., sauf le mardi, jusqu'au 9 juillet.

LE GRAND SONNET CANADIEN. — Centre culturel canadien, 4, rue de Constance (311-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 juin.

LES CONCERTS. — MESSIAH 4 JUIN. — EGLISE SAINT-SÉVERIN, 1, rue des Écoles-Saint-Séverin, 1 (331-81-77). 21 h. Orchestre de chambre Paul Kuentz, avec Marie-Claire Alain (orgue) et J.-M. Guenet (violoncelle) (C. F. B. Bach, Éléonore).

MARDI 10 JUIN. — EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, place Saint-Germain-des-Prés (331-41-71). 21 h. : Oudon de culvres de Paris, Georges Andrieu Nuva de Paris, dir. J. Soulez (Monteverdi, Gabrieli).

TIMON D'ATHENES. dernière mardi 10 juin. BOUFFES-DU-NORD. 209, Fg-Saint-Denis, 10^e tél. 280.28.04.

maître puntilla et son valet matti de B. Brecht. par le Théâtre Ecole de Montrouil. Rens. Loc. F.M.A.C et T.E.M. 858.65.33.

LE COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME POUR LA RÉGION PARISIENNE ET "FESTIVALS-PRODUCTIONS" PRÉSENTENT le printemps musical de l'île de France. CONCERTS - PROMENADES DU 31 MAI AU 30 JUIN 1975.

FRANÇOIS TRUFFAUT LES FILMS DE MA VIE Flammarion 48 F.

KINOPANORAMA. LE PLUS GRAND ÉCRAN DE PARIS. ACTION RÉPUBLICAINE. 18, rue du Faubourg-du-Temple - Tél. 805-51-33.

MOULIN ROUGE TOULOUSE LAUTREC. JOSE FERBER. JOAN MARCUS. JOHN GARDNER. SOUVERAIN FLON. COULEUR DÉCOUVERTE.

4 FILMS à voir (ou à revoir) absolument. ST-MICHEL. COUPS DE FEU DANS LA SIERRA. STUDIO LUXEMBOURG. HAROLD ET MAUDE. NORMANDIE. IL ÉTAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD. STUDIO LUXEMBOURG. L'ARNAQUE.

Musique

LES CONCERTS. — MESSIAH 4 JUIN. — EGLISE SAINT-SÉVERIN, 1, rue des Écoles-Saint-Séverin, 1 (331-81-77). 21 h. Orchestre de chambre Paul Kuentz, avec Marie-Claire Alain (orgue) et J.-M. Guenet (violoncelle) (C. F. B. Bach, Éléonore).

MARDI 10 JUIN. — EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, place Saint-Germain-des-Prés (331-41-71). 21 h. : Oudon de culvres de Paris, Georges Andrieu Nuva de Paris, dir. J. Soulez (Monteverdi, Gabrieli).

Le jazz. — ESSAIEN-THÉÂTRE, 6, rue Pierre-au-Lard, 4^e (78-48-42). 20 h. 57, à 22 h. 30 : Michel Portet.

LE PALACE ATHANASE. D'YVES JACQUEMART. GABRIEL JARROLD - MONIQUE DODD - LUDOVIC GAUZE.

MICHOÏÈRE HOMMAGE à Pierre FRESNAY. Du 4 au 20 juin. 2 SÉANCES JOURNALIÈRES. 18 h. 30 et 21 h. 30.

2 ANES 15 DERNIÈRES. du grand succès du rire. AU NOM DU PEZE... ET DU FISC. Pierre-Jean VAILLARD, Pierre GILBERT, Christian VEBEL.

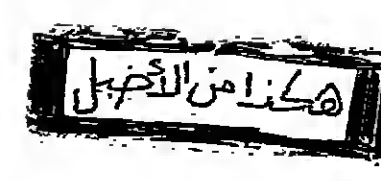
LE PALACE ATHANASE. D'YVES JACQUEMART. GABRIEL JARROLD - MONIQUE DODD - LUDOVIC GAUZE.

MICHOÏÈRE HOMMAGE à Pierre FRESNAY. Du 4 au 20 juin. 2 SÉANCES JOURNALIÈRES. 18 h. 30 et 21 h. 30.

2 ANES 15 DERNIÈRES. du grand succès du rire. AU NOM DU PEZE... ET DU FISC. Pierre-Jean VAILLARD, Pierre GILBERT, Christian VEBEL.

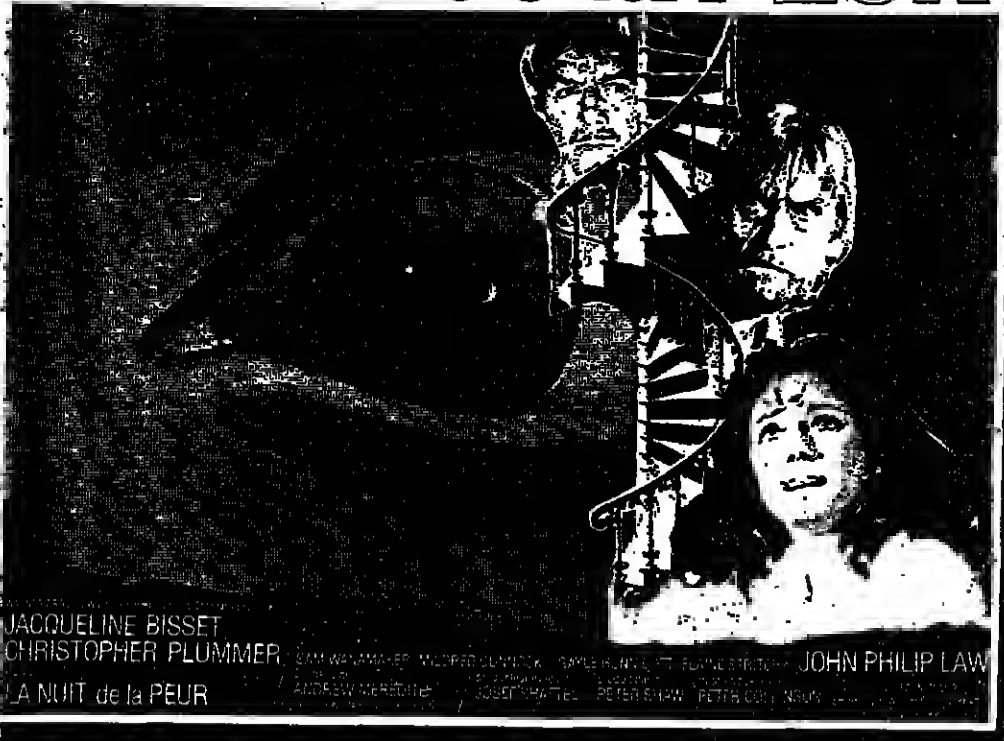
VOTRE TABLE CE SOIR. AU CHIEN QUI FUME. LA TOUR DE JADE. LA FLOTE DE PAN. REST. BLANCO-MANTOUX. LE BOUCANIER. AU CHARBON DE BOIS. FLORA DANICA. R. VILGAT. LA WESTPHALIE. AUBERGE DU CLOU. TBOU DANS LE MUR. TOUS SAINT-DENIS. LA DILIGENCE DU J. FLO. LE BOUC LORAIN. LES VIEUX METIERS. LE RUDE. FAUL ET FRANCE. DESSIERER.

VOTRE TABLE CE SOIR. AU CHIEN QUI FUME. LA TOUR DE JADE. LA FLOTE DE PAN. REST. BLANCO-MANTOUX. LE BOUCANIER. AU CHARBON DE BOIS. FLORA DANICA. R. VILGAT. LA WESTPHALIE. AUBERGE DU CLOU. TBOU DANS LE MUR. TOUS SAINT-DENIS. LA DILIGENCE DU J. FLO. LE BOUC LORAIN. LES VIEUX METIERS. LE RUDE. FAUL ET FRANCE. DESSIERER.



ELYSEES CINEMA VO CLUNY ECOLES VO HELDER VF
ROTONDE VF MISTRAL VE CLICHY PALACE VF

La NUIT de la PEUR



JACQUELINE BISSET
CHRISTOPHER PLUMMER
JOHN PHILIP LAW

ALPHA Argenteuil ARTEL Nogent ULIS Orsay
CARREFOUR Pantin DAME BLANCHE Garges-les-Gonesse
PUBLICIS Défense PUBLICIS Orly

THEATRE OBLIQUE TODOGUNE

Mise en scène Henri RONSE
Réservation 805.78.51

12^e Festival MARAIS 10 JUIN - 12 JUILLET

THEATRE - CONCERTS - TOURNOI
VARIETES - CAFE CHANTANT - EXPOS.
dans des cours d'hôtels,
églises, places, rues, caves
et galeries d'Art du Marais

LOUEZ VOS PLACES

MAISON DU FESTIVAL
44, r. F. Miron 4^e - M^e St-Paul
Téléphone: 1.887.2724 - 887.24.23
CORRESPONDANCE : Envoi
prog. s/dem. Joindre 0,80 F
• DURAND, agences, FNAC
• LAMARTINE 118, r. la Pompe
• LAMARTINE 90, rue d'Assas
Collectivités : 887.38.57

OPERA STUDIO DE PARIS (ex-Opéra-Comique), du 10 au 21 juin, à 20 h. 30

10 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES

L'Association pour le Développement des Echanges Artistiques et Culturels présente

L'ENSEMBLE NATIONAL FOLKLORIQUE DU MALI

UGC MARBEUF - GAMBET - MISTRAL - CLICHY PATHE - UGC ODEON
périphérie : PARLY II - C2L St Germain - CARREFOUR Pantin
ARTEL Rosny - ALPHA Argenteuil - ULIS II

le film-choc d'YVES BOISSET

R★A★S



ROLAND PERROT
CLAUDE VELLOTT
YVES BOISSET
JACQUES BALMER
CLAUDE VELLOTT
PHILIPPE LEROY
JACQUES SPESCHZI
JACQUES VILLERET
JACQUES WEBER

AUJOURD'HUI

MERCURY - ABC - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT SUD - QUINTETTE - CLICHY
PATHÉ - GAMBETTA - VELIZY - C2L VERSAILLES - MULTICINÉ PATHÉ CHAMPI-
GNY - GAUMONT EVRY PETIT BOURG - AVIATIC LE BOURGET - ALPHA ARGENTEUIL

JACQUES DE VIDAS et CLAUDE NOUCHI PRÉSENTENT :

TROP, C'EST TROP!

UNE COPRODUCTION FÉLIX FILMS, SOCIÉTÉ NOUVELLE PRODIGE
DISTRIBUTION S.N. PRODIGE



« C'EST CE FOIS,
C'EST
GAGNÉ ! »

« ON RIT
SANS ARRÊT
DES IDÉES COCASSES
DE DIDIER KAMINKA... »

« ET DE LA
DRÔLERIE DE
SES INTERPRÈTES »

(sic)
SUITE

« C'EST AU PARADIS
QUE SE TERMINE
CE FILM BURLESQUE
AUX GAGS
INCESSANTS »
- Robert CHAZAL -
(FRANCE-SOIR)

SCÉNARISTES : JEAN-JACQUES ROCHLIT
RÉALISÉ PAR JEAN BOUMHÉRY
et CHRISTIAN CHEVALER
D'APRÈS LE SCÉNARIO DE GEORGES BARRI
MUSIQUE DE JEAN MULLER
PRODUCTION, EXECUTIVE
LA SOCIÉTÉ DU FILM
TECHNIQUE :
PIERRE BEAUCOT

AVEC GEORGES BELLER, DIDIER
KAMINKA, PHILIPPE OGOUZ, CLAUDIA
WELLS DANS UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR
DIDIER KAMINKA
RAYMOND BISSIÈRES - EMANUEL BOYA - CLAUDE JANE -
NICOLE SAMET - DANIEL PRÉVOST - JÉRÔME REVELLONGBA -
AVEC LA PARTICIPATION DE MARCEL DALO & DARRÉ COUILL

MARCEL DALO + DARRÉ COUILL

CHRISTOPHER LEE PETER CUSHING TELLY SAVALAS



Une rentrée fracassante à l'écran : celle de TELLY SAVALAS, alias KOJAK à la TV - J. MARQUET

FRANCE ELYSEES (N.L.) - RICHELIEU GARDMONT - WEPLER - BANTON - MONTPARNASSE 83 - FAUVETTE CONVENTION GARDMONT - GAMBETTA GARDMONT



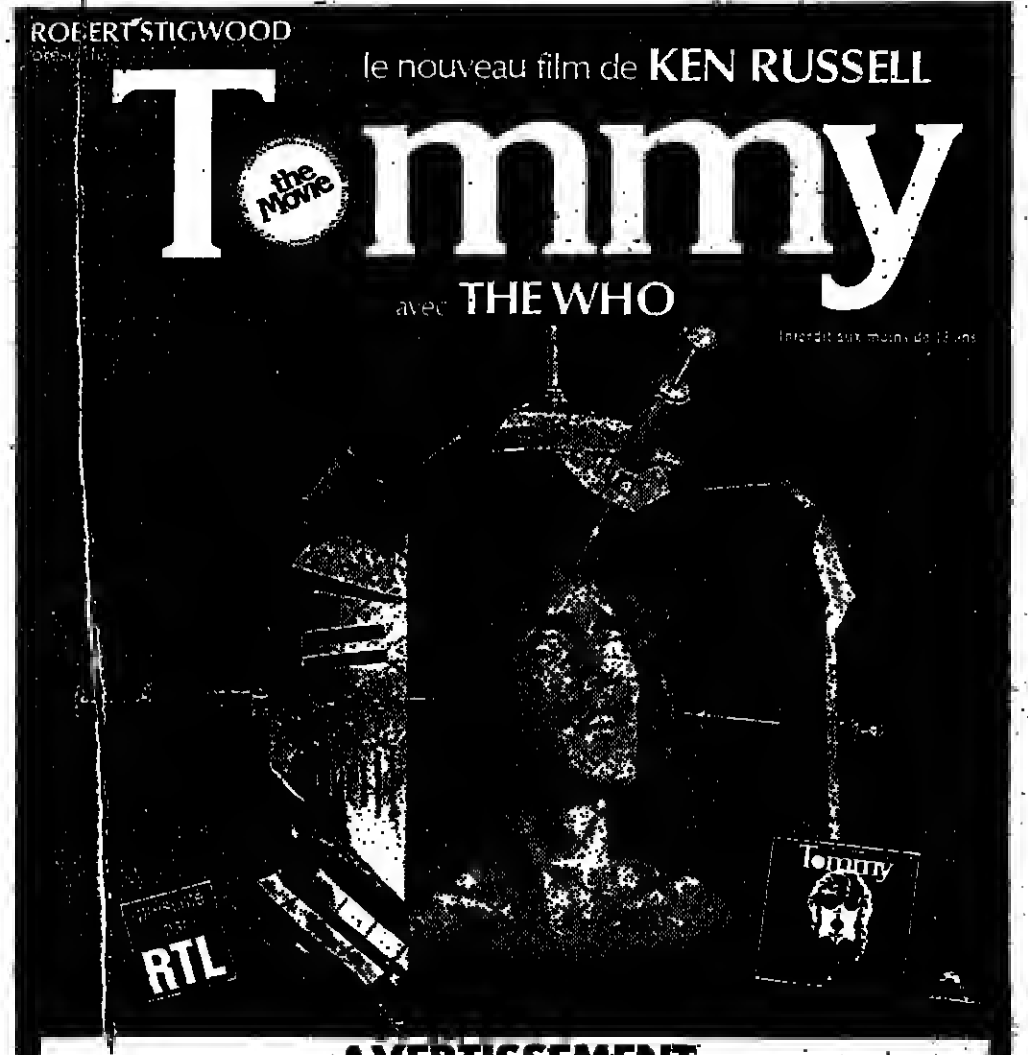
un film de GUY CASARÉ, coproduction avec CÉCILIYANNE-FRÉDÉRIC-ANNE-REGIS-ÉLÉN

Musique MIMO FERRER - Producteur délégué PIERRE BRAUNBERGER - D'après le roman de CLAUDE DES OLBS - Editions LE TERRAIN VAGUE - Coproduction LES FILMS LA BOETIE-LES FILMS DU JEUDI - Distribué par LES FILMS LA BOETIE

avec les acteurs BALZAC ELYSEES - UGC MARBEUF - LES CHAMPS - GOMBA BOULEVARD - GARDMONT OPERA MONTPARNASSE PATHE - STUDIO SAINT-GERMAIN - LES NATION - FAUVETTE - CAMBRONNE

Participations EVKY - BELLE EPINE Thiéris - TRICYCLE Asnières - CLIB 123 Malmaison-Aérié - FLANADES Sarcelles PARTNOR Antony-sous-Bois - VELEZY II - ARIEL Rueil - PARY II - ARIEL Rueil - BOXY Val d'Arres

PUBLICIS ELYSEES - PARAMOUNT OPERA - PUBLICIS ST. GERMAIN PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT MAILLOT STUDIO JEAN COCTEAU - MAX LINDER - PARAMOUNT MONTMARTRE BOUL MICH' - PARAMOUNT GOBELINS - LUX BASTILLE



AVERTISSEMENT La Commission de Contrôle des films estime que, sans appeler une interdiction aux mineurs de 18 ans, le présent film comporte suffisamment de moments éprouvants ou cruels pour ne pouvoir être abordé qu'avec précaution par les plus sensibles des adolescents de 13 à 18 ans. Vendredi - Samedi et Dimanche, séance supplémentaire à minuit dans toutes les salles

Théâtres

Les salles subventionnées Les autres salles ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10 (206-77-71) (D. soir et L.). 20 h. 30, mat. dim. 15 h. ; la Tube. ATYLLER, place Charles-Dollin, 18 (506-49-24) (D.), 21 h. ; Tutil-Frutt. BOUTEILLERIE, 4, rue Marie-Stuart, 2 (503-47-80) (D.), 21 h. ; Andromaque. BOUTEILLERIE-DU-NORD, 205, rue du faubourg-Saint-Denis, 106 (389-22-04) (D. L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 ; Trépas d'athènes (jusqu'au 10). CENTRE CULTUREL CANADIEN, 5, rue de Constantin, 7e (331-32-78), les 4 et 5, à 20 h. 45 ; The Village (en anglais). CARTOUCHE DE VINCENTINES, avenue de la Pyramide, Théâtre du Soleil (303-67-65) (D. L. soir et L.). 20 h. 30, mat. dim. 15 h. ; le Cercle de crêpe canadienne, par le Théâtre de l'Obéissance ; Théâtre de la Tempête (322-36-36) (D. soir L.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. ; Domage qu'elle soit un juif. CENTRE AMERICAIN, 251, bd Raspail, 14e (533-69-62), le 9 à 20 h. 45 ; Les Chénobites. CHARLES-DE-ROCHES, 64, rue du Rocher, 17e (222-36-45) (D.), 20 h. 30 ; Ficus on est de fois, plus on vit. CHATELAIN SAINT-LOUIS DE LA CHARITÉ, 47, bd de l'Hôpital, 15e (loc. : 777-61-15) (D.), 19 h. 30 ; Les Chénobites. COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (389-37-03) (D. L.), 21 h. ; mat. dim. 14 h. 30 ; Vieux-ches mal, j'habite chez une copine. COMEDIE DES MIRAQUES, 23, avenue du Maine, 14e (548-65-60) (D.), 20 h. 30 ; Le golden-est souvent (D. L.), 21 h. ; Elle, Elle et Elle (à partir du 5). DAUNOU, 17, rue Daunou, 9e (072-36-36) (D. L.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. ; Monsieur Mesure. DIEZ HEURES, 34, bd de Clugny, 18e (272-36-36) (D. L.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. ; France, terre d'adieu. EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 17e (331-32-78), les 4 et 5, à 20 h. 45 ; Chat en poche. ESPACE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 15e (331-32-78), les 4 et 5, à 20 h. 45 ; Othello (jusqu'au 7), à partir du 9 ; Philobus Dance Theatre. GYMNASIE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (776-16-15) (D. L.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. ; le Saut du lit. HEGROTTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (331-32-78) (D.), 21 h. ; l'Amour fou. MICHETTE, 23, rue de la Ruchette, 9e (331-32-78) (D.), 20 h. 45 ; la Canarière obscure ; la Legion. LA BRUYERE, 3, rue La-Bruyère, 9e (072-36-36) (D.), 21 h. ; les Branquignols. LUCKENBAIRE, 14, rue d'Odessa, 14e (331-32-78) (D.) 20 h. 30 ; Ce soir est fait pour les bouillottes ; (D. L.), 22 h. ; Sade. MONTMARTRE, 15, rue Montmartre, 9e (331-32-78), les 4 et 5, à 20 h. 45 ; le Journal d'une ouvrière de papier. MONTMARTRE, 15, rue Montmartre, 9e (331-32-78) (D. L.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. ; les Nonnes (à partir du 5). MONTMARTRE, 15, rue Montmartre, 9e (331-32-78) (D. L.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. ; le Journal d'une ouvrière de papier. PALACE, 3, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (776-44-37) (D.), 21 h. ; Athènes. PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 14e (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. ; le Cœur aux Folies. PARIS-NORD, 15, rue Georges-Agutte, 18e (228-06-27) (D. L.), 20 h. 30 ; Escoufflement vôtres. PLAISANCE, 3, rue du Château, 14e (372-12-85) L.L. à 20 h. 30 ; Espérance à Santiago (jusqu'au 6). PAVIS DE LA FACULTE GENSBERG, 13, rue de Gantouil, 5e (389-22-07) (D.), 20 h. 30 ; les Trouvées (jusqu'au 16). POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-22-97) (D.), 20 h. 45, le soir, à 20 h. 30 et 22 h. 30 ; la Premier. RECAMIER, 3, rue Racine, 7e (548-62-51) petite salle (D.), 19 h. ; Trois femmes ; grande salle (D.), 20 h. 30 ; le Salon. RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 3e (205-12-50) (D. L.), 21 h. ; mat. D., 15 h. 30 ; Luce. SAINT-GEORGES, 21, rue Saint-Georges, 9e (389-48-47) (D. L.), 20 h. 30, mat. D., 13 h. et 15 h. 30 ; Cocotte-Monstère. STURDIK-THÉÂTRE, 14, 20, av. Marceau, 16e (272-31-31), 20 h. 30 ; LA-bas (jusqu'au 7). INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e (589-37-57) Grand Théâtre, 14e (272-31-31) ; Ours pisté qu'elle soit une putain ; La Galerie (D. L.) 21 h. ; le Nuit du 23 septembre ; La Bessière (D.), 21 h. ; Van Gogh le suicidé de la société. THÉÂTRE FOU, 23, rue d'Odessa, 14e (L.), 21 h. ; Paravertère Diabolique est (à partir du 5). THÉÂTRE OBLIQUE, 78, rue de la Roquette, 11e (505-78-31) (L.) 21 h. ; Rodogune. THÉÂTRE D'OLYMPIA, Grand Anatole-France (548-63-50), Grande salle : les 4, 5, 6, 9, 10 à 20 h. 30 ; Christophe Colomb ; le 7 à 20 h. 30 ; le 8 à 15 h. ; Harold et Maude. Petite salle : les 4, 5, 6, 9, 10 à 20 h. 30 ; Les maux La Derrière bande. THÉÂTRE PRESNAT, 211, avenue des Saules, 13e (202-02-38) (D. L.), 20 h. 30 ; Ah ben ! (à partir du 5). THÉOLOGOÛTE, 74, rue Montmartre, 9e (222-62-54) ; l'Incompréhensible (jusqu'au 7). À partir du 19 : 22 Hât.

Les salles municipales NOUVEAU CARRÉ, 5, rue Papin, 9e (072-36-40) (D. L. soir), 21 h. ; mat. D., 15 h. ; 20 h. 30 ; les 4 et 5, à 20 h. 30 ; Cirque Orsay ; Mes, à 21 h. ; Café de l'Indépendance, 21 h. ; Concert et folk ; V. à 21 h. ; Jazz ; B. à 21 h. ; Arce Muzic ; D., à 21 h. ; Jazz ; M. à 21 h. ; Chant. TERRIER DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (331-32-78), les 4, 5 et 7, à 18 h. 30 ; Chants indiens de Stockhausen ; les 10, 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 ; Ballet-théâtre contemporain (premier programme les 4, 5, 6 et 7 ; deuxième programme les 10, 11, 12, 13 et 14).

Les théâtres de banlieue AUBREVILLE, Théâtre de la Comédie, 3, rue Eugène-Fouquet (532-28-31), le 4 à 20 h. 30 ; Noël de guerre au Musée du Prado ; le 5 à 20 h. 30 ; Victor ou les enfants au pouvoir ; les 6, 9, 9, au Puy de protestant ; la Balance des microbes (Châtelet) ; le 9 à 20 h. 30, au Puy de protestant ; Théâtre Indépendant. CLICHY, Théâtre de l'Arc, 3, rue du Docteur-Calmète (270-02-18), les 4, 5, 6, 7 à 20 h. 30 ; les Petites Filles. CLICHY, Maison des arts, place l'Hôtel-de-Ville (399-94-50), les 6, 7 à 21 h. ; le 8 à 14 h. ; Souda zia (Belle). GOUSSAINVILLE, T.M.P., Pat Nerdin, 11, bd P.-Vaillant-Couturier (385-46-01), les 6 à 21 h. ; l'Orchestre de l'Île-de-France. JEAN DOUSSARD, avec Annie d'A (M. de Falck, P. Lescq, G. Smeets, Brodard). IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Les Bouillottes (372-37-85), 11, soir, 21 h. ; mat. dim. 14 h. ; Fric (jusqu'au 8). VILLEJUIF, Théâtre municipal, maillot-Rodolphe, 13, rue Victor-Vin (725-15-05), le 6 à 21 h. ; le 6 ; Poupettes de Scapin ; le 8 à 14 h. ; l'Orchestre de l'Île-de-France. VILLY, Théâtre, Jean-Villat, Your-Gagarine (880-84-20), le 20, le 4 à 20 h. 45 ; la Balance ; le journal d'une ouvrière de papier. VINCENTINES, Théâtre Daniel-Sorin, rue Charles-Fabry (008-73-74), le 20, le 4 à 21 h. ; Escoufflement ; le 5 à 21 h. ; le 7 et 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h. ; le 30 à 15 h. ; le 31 à 15 h. ; le 1er à 15 h. ; le 2 à 15 h. ; le 3 à 15 h. ; le 4 à 15 h. ; le 5 à 15 h. ; le 6 à 15 h. ; le 7 à 15 h. ; le 8 à 15 h. ; le 9 à 15 h. ; le 10 à 15 h. ; le 11 à 15 h. ; le 12 à 15 h. ; le 13 à 15 h. ; le 14 à 15 h. ; le 15 à 15 h. ; le 16 à 15 h. ; le 17 à 15 h. ; le 18 à 15 h. ; le 19 à 15 h. ; le 20 à 15 h. ; le 21 à 15 h. ; le 22 à 15 h. ; le 23 à 15 h. ; le 24 à 15 h. ; le 25 à 15 h. ; le 26 à 15 h. ; le 27 à 15 h. ; le 28 à 15 h. ; le 29 à 15 h

riétés

cafés-théâtres

EC FIN, 6, rue Thérèse, 1^{er} arrondissement (D) 20 h. 30 : Les années folles, mais moi c'est qui ?

Le music-hall

BOHIO, 20, rue de la Gaité, 14^e arrondissement (S) 21 h. : Les Plaisirs.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 9^e arrondissement (S) 21 h. : Les Cabots de la République.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.

La cinémathèque

MERCREDI 4 JUIN, 15 h. Opération Tiro-Pic, de R. Thomas; 18 h. 30, Viohy; 20 h. 30, Le pigeon qui aime Rome, de M. Mankiewicz;

Donne

CENTRE CULTUREL AMÉRICAIN, 2, rue du Dragon, 5^e arrondissement (S) 20 h. 30 : Autour d'un arbre (Chorégraphie : Susan Smit).

Les films nouveaux

TROP C'EST TROP, film français de Didier Kazanika; Mergury (S) 22-78-90, ABC (S) 22-78-90, Montparnasse (S) 22-78-90;

L'ITINÉRAIRE

4 juin 21 h. Genoviève Renon, alto et S. Belmonte - I Mode Netro

Advertisement for 'L'ESTRADA JUNIOR' featuring '3 MOIS DE SUCCÈS DE RIRE'.

Advertisement for 'India Song' by Jean Cocteau, featuring 'BALZAC - HAUTEFEUILLE - LE SEINE'.

Advertisement for 'contre et pour...' featuring '10 dernières FAUST-SALPETRIERE'.

Advertisement for 'DERNIERE 5 JUIN SKANDALON'.

Advertisement for 'LA CLEF LE CINOCHE'.

Advertisement for 'BELLADONNA' featuring 'GRAND PRIX HUMOUR NOIR'.

Advertisement for 'LE PRINTEMPS A Chaillot' featuring 'La mort de Danton'.

Advertisement for '2eme MOIS DE SUCCÈS 130.000 spectateurs ont déjà vu LE PREMIER FILM "RAIDE" AUTORISÉ EN FRANCE'.

MARX 10, 15 h. Le Bataillon de 1^{er} et 2^e Jour, de T.V. Müller;

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A) (**) v.o. : St.-André-des-Arts, 5^e arrondissement (S) 21 h. : Jean-Renoir, 5^e arrondissement (S) 21 h. : Vendôme, 2^e arrondissement (S) 21 h. : Balzac, 5^e arrondissement (S) 21 h. : Gaumont-Sud, 14^e arrondissement (S) 21 h. : Murat, 18^e arrondissement (S) 21 h. : Liberté-Club, 12^e arrondissement (S) 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS XAGRESITION (Fr.) (**): Montparnasse, 5^e arrondissement (S) 21 h. : Impérial, 5^e arrondissement (S) 21 h. : Parvulia, 18^e arrondissement (S) 21 h. : Victor-Hugo, 18^e arrondissement (S) 21 h.

ALICE N'EST PLUS ICI (A) v.o. : Paramount-Opéra, 5^e arrondissement (S) 21 h. : Paramount-Maillot, 17^e arrondissement (S) 21 h. : Elysées, 8^e arrondissement (S) 21 h.

ALORS BANQUAN (A) v.o. : Quinette, 5^e arrondissement (S) 21 h. : Mayfair, 18^e arrondissement (S) 21 h. : Elysées-Lincoln, 8^e arrondissement (S) 21 h. : Studio Raspail, 5^e arrondissement (S) 21 h. : ALOÏSE (Fr.) : Studio Cité-le-Cœur, 5^e arrondissement (S) 21 h.

Advertisement for 'le harem' by Marco Ferreri, featuring 'EN CETTE ANNÉE DE LA FEMME, MARGUERITE PEUT-ELLE IMPUNEMENT CONSTITUER SON PROPRE HAREM?'.

Advertisement for 'jeunes barbares d'aujourd'hui' by arrabal, featuring 'C'est un spectacle dru et important que les jeunes barbares d'aujourd'hui.'.

Advertisement for 'ANTHOLOGIE DU PLAISIR HISTORY OF THE BLUE MOVIE'.

Vertical text on the left edge of the page, partially obscured.

Cinéma

Les exclusivités (suite)

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A. v.o.) : Paris, 14 (07-74-59) ; v.l. : Athina, 12 (043-97-48).

HOMMAGE A JONNAS MIKAS (A. v.o.) : Olympic, 14 (782-97-42) (horaires spéciaux).

LE PRIVE (A. v.o.) : La Clif, 5 (337-90-90) ; à 12 h et 24 h.

LA VIE PRIVÉE DE HERLOCK HOLMES (A. v.o.) : La Clif, 5 (337-90-90).

Les grandes reprises

LE QUIPPE SAUVAGE (A. v.o.) : République, 10 (208-54-06).

Les festivals

FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Maa-Mahon, 17 (300-24-31).

LES FILMS EN EXCLUSIVITÉ EN PROVINCE

AGRESSION (Fr.) - Bordeaux : Gaumont (48-15-28) ; Lyon : Pathé (42-61-03) ; Marseille : Rex (38-22-37) ; Nancy : Gaumont (22-32-32) ; Strasbourg : Capitole (22-32-32).

CONCORDE GAUMONT-RIVE GAUCHE GAUMONT-CONVENTION ST-LAZARE PASQUIER HAUTEFUILLE. Lily aime-moi. UN FILM DE MAURICE DUGOWSON. ECRIT PAR MICHEL VIANEY.

LA MORT DE MARIA MALIBRAN (A. v.o.) : U.G.C.-Océan, 9 (073-04-22).

LA TRAGIQUE (Fr.) : Ambassade, 9 (338-19-02) ; Berthe, 2 (742-92-32).

LES Noces de Porcelaine (Fr.) : U.G.C.-Océan, 9 (073-04-22).

LE CERCLE DE CRAI CAUCASIE de Bertold Brecht. AU THEATRE DE DU SOLE. Loc: 808 04. mar. mer. ven. sam. 20h. dimanche: 17h.

SALLES CLASSEES CINEMAS d'ART et d'ESSAI. ST. SAINT-ANDRE-DES-ARTS I. HISTORY OF THE BLUE MOVIE (v.o.). LA MUSICA.

STUDIO DE LA HARPE. LES NAINS AUSSI ONT COMMENCÉ PETITS. un film de WERNER HERZOG.

BALZAC - HAUTEFUILLE - LE SEINE. India Song de Marguerite DURAS. PRIX ART ET ESSAI FESTIVAL DE CANNES.

ATTENTION MAINTENANT AU SAINT-ANDRE-DES-ARTS. DEJA 120 000 ENTREES sweet Love. une revigorante obscénité RABELAISIANNE ou SWIFT.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. Viens chez moi j'habite chez une copine. de LUIS REGO et DIDIER KAMINKA. Mise en scène de JEAN-LUC MOREAU.

GIULIANO GEMMA TOMAS MILIAN ELI WALIACH. LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR. un film de SERGIO CORBUCCI.

SELECTION OFFICIELLE CANNES 1975. ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE. UN FILM DE Serguei BONDARTCHOUK.

« ... Du rire garanti d'époque... » FRANÇOIS NOURISSIER (LE FIGARO).

ARTEL-NOBENT - CYRANO-VERSAILLES - FLANADES-SARCELLES - ARBENTEUIL.

GAUMONT-Bosquet 59, av. Bosquet 7. Tél.: 551.44.11.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Aquitaine

LES CONSÉQUENCES DU PLAN-CHIMIE

bonheur du Verdon risque de faire le malheur de Royan

lan-chimie, c'est la carte de l'Aquitaine pour le plan. Une carte qu'elle s'enregistre elle-même à jouer, en com- de la région voisine i-Pyrénées. Tout repose sur l'induction d'un complexe pétro- au Verdon, l'avant-port desaux à l'embouchure de nde. st grandiose, fondamental Industries françaises et bien ur le Sud-Ouest, le com- pétrochimique du Verdon être une des cinq gran- tes-formes industrielles et nes de France. l'autre rive de la Gironde, de de regard, un homme s tous les matins en voyant t pétrolier du Verdon et andant parler des projets Car lui, vit d'années et ges. C'est M. Jean-Noël de ski, maire de Royan, an- crétaire d'Etat aux affai-

res étrangères. Deux échouages de pénétration l'an dernier ; le maire de Royan trouve que c'est une menace imminente, surtout. L'épidémie qui a ravagé le bassin de Marennes n'était-elle pas due à une pollution ? N'est-il pas temps de mettre le holà à tous ces dangers ? Qu'advient-il si l'on installe une raffinerie, un steam-cracking et une usine de traitement du chlorure ? Si l'on ne prend pas des précautions méticuleuses, la faune et la flore de tout l'estuaire courent un danger mortel. M. de Lipowski est d'autant plus sensible sur ce point que dernièrement il s'est vu obligé de remettre en question son plan d'occupation des sols (P.O.S.). Une tour de Royan devait hausser le col un peu trop haut, bien au-dessus des deux collines de la Charrente-Maritime. M. de Lipowski s'est incliné assez volontiers, mais il ne faudrait pas que sur l'autre rive des cheminées

d'usine viennent le nuancer. « Pourquoi vouloir conserver la beauté de la côte nord et défigurer toute rive », interroge-t-il ? Port de toutes ces bonnes raisons, le conseil municipal de Royan s'est déclaré le 21 février dernier opposé à l'installation d'un complexe pétrochimique au Verdon. Peu après, le conseil général régional de Foutou-Charentes et enfin le 29 avril le conseil général de Charente-Maritime ont adopté la même attitude. Certes, il serait trop rapide d'en déduire que tous les élus de cette région sont sensibles à la préservation du site de Royan et de la presqu'île d'Arvert. Entre

D'une rive à l'autre

Pour sortir de cette impasse, sur l'autre rive des prés de l'Aquitaine et de Charente-Maritime, une réunion a été organisée récemment au Verdon. Il s'agissait pour les élus de la Gironde d'expliquer à leurs collègues que les retombées du complexe pétrochimique ne seraient pas à sens unique. M. de Lipowski a-t-il été convaincu ? Il est difficilement dans ses propos déformés, il estime que les assurances qu'il a données sont bien vagues. Dans la mesure où il ne sait pas ce qu'on mettra dans cet énorme complexe, il persiste à craindre que les retombées pour Royan ne soient que des nuisances. Il serait déjà rassuré si l'on installait ce complexe plus au sud de Socleac, par exemple, sur la façade atlantique.

Quant aux retombées économiques, M. de Lipowski serait plus certain d'en profiter si l'on construisait un pont à l'embouchure de la Gironde. Prolongement naturel de l'autoroute A-10 qui passerait par Saintes, ce pont mettrait le Verdon à un saut de Royan. Les avantages seraient considérables pour le Verdon et pour la Charente-Maritime, moins évidents pour Bordeaux situé à plus d'une heure de son avant-port. Mais même si M. de Lipowski semble trouver là une possibilité d'expansion pour les Royannais, rien n'est encore réglé. Deux issues cependant apparaissent. Une première est de faire installer un pont qui doterait toute garantie de part et d'autre de l'estuaire. Faisant référence au mot de Cle-

Haute-Normandie

Des ports ou des plages ?

RES du Havre, les habitants de Saint-Jou-le-Bruneval, qui ont débattu leurs faibles grignolées par le port pétrolier géant d'Antifer, sont inquiets : le port autonome du Havre leur a fait part d'un nouveau projet, qui pourrait voir le jour d'ici deux ou trois ans : celui d'un terminal méthanier qui trouverait place entre Heuqueville et Antifer. Selon les élus de Saint-Jou, ce nouveau port « défigurerait d'une façon définitive le littoral, transformé en une succession d'installations portuaires et industrielles laborieuses d'appointements, de bacs à stockage et de torchères ». La municipalité de Saint-Jou affirme que ce nouveau port exigerait une emprise totale de 150 hectares sur la mer, auxquels il faudrait ajouter 60 hectares sur le rivage. Dans un premier temps, le terminal méthanier s'étendrait sur 40 hectares, avec deux réservoirs et un appointement, mais par la suite la création d'un second appointement rendrait nécessaire la construction d'une nouvelle digue entre Saint-Jou et Heuqueville. En outre, une zone tampon de sécurité de 150 à 200 mètres de large devrait être réservée sur 3 à 4 kilomètres de long au nord d'Heuqueville, à travers les champs bordant le sommet des falaises.

« Finalement, affirment le maire et les conseillers municipaux, il ne subsisterait plus qu'un bout de plage entre les deux digues, celle d'Antifer et celle du port méthanier. Ce terminal sacrifierait donc la seule plage de sable qui existe entre Le Havre et Étretat. »

« Au port autonome du Havre, on affirme qu'on ne peut parler de projet mais simplement d'études menées par le Gaz de France et que d'autres sites sont aussi l'objet d'examen analogues : Dunkerque, Saint-Nazaire et Fos-sur-Mer. On ne cache pas cependant que Le Havre-Antifer intéresse particulièrement le Gaz de France en raison de la proximité de la région parisienne et de la présence d'une infrastructure méthanière au Havre même. »

« Si les investigations actuellement menées aboutissent au choix définitif d'Antifer, il va de soi, affirment les responsables du port autonome du Havre, que les études d'environnement et de sécurité seraient particulièrement poussées. »

« Le Gaz de France a l'intention d'inviter prochainement les responsables des communes intéressées à Fos-sur-Mer, afin de leur faire visiter les installations du port méthanier. Quant aux responsables du port autonome du Havre, ils affirment vouloir maintenir le dialogue avec les élus des communes concernées et leur population. » Nous avons tenu à les informer des études menées par le Gaz de France dès que nous avons eu connaissance. Mais il ne faudrait pas que cette information provoque l'effolement des populations avant même qu'on ait étudié toutes les possibilités, en tenant compte de tous les avis et de toutes les données du dossier. »

J.-C. SOYER.

SOCIÉTÉ

RÉVOLTE DES PROSTITUÉES DE LYON

FANTINE EN BLUE-JEANS

De notre correspondant régional

Plusieurs dizaines de prostituées lyonnaises continuent depuis lundi 2 juin d'occuper nuit et jour l'église Saint-Nizier, dans le centre de Lyon. Elles nous sur les bancs de l'église de la nuit, les yeux baissés, sur leurs vêtements bleus, qui se font remarquer par leur simplicité et leur tenue de ville, sont toujours là. Et en plus nombre que le premier dans la pénombre de la nuit à Saint-Nizier, qu'il a quinzisième siècle, le guide — « sanctuaire des paus et des marchands », tant les bois autours, — viennent de passer leur ultime nuit.

Le besoin de leur entreprise du fu griser. Car, en du refus de Mme Françoise qui les a renvoyées à Poniowski, un groupe elles sont quand même mercredi 4 juin, par Nicole Pasquier, déléguée condition féminine pour le Rhône-Alpes. De tout pour un succès. Toute la France au courant. Des journalistes engers n'ont pas arrêté de phoner, même de Toronto, savoir, avec dans le ton questions ce côté égrillard — n'est-il pas vrai ? — vient si bien quand il s'agit parler d'elles, et à plus forte on quand on les imagine on une église avec sacs de charge, littoie, provisions.

« Elles vraiment scandale ? n'est pas sûr. Elles n'ont pas non plus et n'ont point à le faire. »

« On a dit les raisons de leur on. C'est le refus d'un système rigoureux qui consiste, à leur dresser systématiquement procès-verbal pour « attitude de nature à provoquer le débauche » dès qu'un policier les aperçoit. Comme elles sont connues, il n'est même pas besoin de leur adresser le parole. Un signe de tête avec le pouce et le doigt est fait. Elles savent que ce sera le tribunal de police et l'arrestation inévitable. Ce qui les a le plus attirées, c'est l'application de la révolte, des peines de prison ont été prononcées. Or, le plupart d'entre elles ont des enfants, et qu'elles aiment sincèrement. Sur ce chapitre, elles ne trichent pas.

Les enfants d'abord

Leur état ? Elles ne s'y plaignent pas plus qu'elles ne s'en plaignent. Leur raisonnement est simple : il faut bien vivre et, puisque la société autorise un tel état, pourquoi en même temps s'empêcher-elle par tant de détours à tout faire pour qu'on ne puisse l'exercer ?

L'attendrissement apparaît dès qu'on parle des enfants. C'est en pensant à eux que l'idée d'aller à l'école en prison met dans leur regard plus que de l'effroi, de la panique. C'est en pensant à eux, toujours, qu'elles ne veulent pas être photographiées, sinon de dos ou avec des lunettes noires. C'est lui qui l'on retrouve Fantine et ses suppléantes pour Cosette.

Fantine, aujourd'hui, est en blue-jeans. Elle a eut ses consœurs. Ce n'est pas du paternalisme énonçant de Jean Val-Juan qu'elle attend l'apaisement de ses maux et de ses craintes. Même si elle redoute toujours Javert, elle sait que, pour le contrecarrer, le téléviseur est finalement plus efficace que les bonnes âmes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

P.T.T.

800 MILLIONS DE FRANCS DE COMMANDES AUX INDUSTRIELS DU TÉLÉPHONE

Les industriels des télécommunications vont recevoir cette semaine la plus grosse commande qu'ils aient jamais reçue en une seule fois des P.T.T. : 800 millions de francs seront immédiatement engagés, dans 500 millions de francs pour les matériels de communication, 300 millions de francs pour les matériels de transmission et 100 millions de francs pour les études et les travaux de construction de 200 kilomètres d'autoroutes.

Ces commandes sont les conséquences du plan de relance des télécommunications décidé le 23 avril, par le président de la République, qui a prévu de dépenser 425 milliards de francs supplémentaires pour améliorer l'équipement téléphonique. Elles permettront, en outre, de rétablir le plein emploi dans l'industrie des télécommunications. Un autre train de commandes est préparé par le secrétariat d'Etat aux P.T.T. Pour l'assemblée de l'année 1975, les études supplémentaires que celui-ci passera seront de 1,7 milliard de francs.

FAITS ET PROJETS

LES COMMANDANTS DES PORTS EUROPÉENS REUNIS AU HAVRE. Trente-sept commandants de ports, représentant les principaux ports européens sont réunis au Havre du 2 au 5 juin. Au programme de ce séminaire congrès, la réception des navires marchands, la convention sur la pollution maritime et les conditions de remorquage. (Covrap)

OUTI A L'ESPACE VERT DE L'HÔPITAL VILLEMIR. — Le ministre de la défense vient d'autoriser la ville de Paris à prendre possession d'une partie du terrain occupé par l'hôpital Villemir (divisions administratives). La libération de ce 178 mètres carrés destinés à être aménagés en espace vert se fera sans attendre l'acte d'acquisition, dès que le Conseil de Paris aura confirmé son accord sur la somme demandée, soit 14 millions de francs.

fi : rendez-vous rue de la Pompe

Si vous voulez entendre les Noces de Chopin comme vous ne les avez jamais entendus, vous faire l'écouter de ce qu'est la « très haute fi », la vraie : allez lui rendre vous ne serez pas déçu.

23 ans, Philippe Taieb est sans doute l'un des plus jeunes spécialistes français en matière d'installations hi-fi. Son secret ? D'abord un matériel de tout ce qui touche, du juke-box à la hi-fi. Ensuite, une double exigence qu'il résume : « Il n'y a pas de haute-fidélité matériel de haute qualité, mais à pas non plus de haute-fidélité installation individualisée, sans acquisition de chaque implantation à domicile. »

Philippe Taieb, conseil en haute-fidélité, 143 rue de la Pompe, 75016 Paris. Téléphone 533.38.46.



15 AOÛT 1975

Mermoz met Cap au Nord vers la Mer Blanche

ILES SHETLAND, NORVEGE, CAP NORD, U.R.S.S.
LE HAVRE, LERWICK
HAMMERFEST, KIRKENES, MOURMANSK,
SKARSVAG, TROMSO
SVARTISEN, TRONDHEIM
FLAM, GUDVANGEN, LE HAVRE

16 jours de croisière du 15 août au 31 août
Prix : de 4950 F à 11500 F

NOUVEAU :
un service « relaxation »
— Entretien et Pratique —
est à la disposition
des passagers intéressés

CROISIÈRES PROUET
croisières françaises

pour plus amples renseignements, remplissez ce bon, adressez-le à votre agence de voyages habituelle ou aux Croisières Prouet - Paris : 5, Boulevard Malesherbes, 75008 - Tél. 265.57.59 - Marseille : 70, rue de la République - Tél. 80.51.00. Vous recevrez une documentation détaillée.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____ TEL. _____

E MONDE DES SPES

DEJA 120 OMBRES

sweet

SECTION OFFICIELLE

JOMBA

APATI

PRESSE

Manifestation de solidarité avec les travailleurs du « Parisien libéré »

La C.G.T., la C.F.D.T., le P.C.F., le P.S. et les syndicats de journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. (autonome) appellent, dans un communiqué commun à participer à la manifestation de solidarité aux travailleurs du Parisien libéré qui aura lieu ce mercredi à l'appel des unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. parisiennes à 17 heures, de l'Opéra à la République.

Syndicat du Livre, la première voie de fait s'est commise, au contraire, par la direction du Parisien libéré, qui veut licencier du personnel en invoquant de mauvais prétextes. Finalement, M. Vassogne a invité, sur un ton pressant, les avocats à plaider devant leurs clients respectifs en vue de parvenir à un terrain de conciliation. Après consultation de leurs mandants, les avocats doivent revenir trouver le magistrat le 9 juin.

De telles entraves, ajoute le président du groupe U.D.R., la commission devra soumettre des conclusions tendant à leur suppression afin que la liberté de la presse soit garantie d'une manière réelle et non plus seulement dans son principe. M. Labbé estime qu'en dehors de la censure il peut exister des entraves à la liberté de la presse. Celles-ci peuvent se manifester soit au moment même de la fabrication des journaux, soit à l'occasion de leur transport entre le lieu d'impression et leurs lieux de vente, soit enfin dans les différents points où ils sont vendus aux lecteurs.

F.O. : nous ne voulons pas briser la grève.

Pour sa part, la Fédération Force ouvrière d'Injures, face au déferlement d'injures dont elle est l'objet au sujet de l'ajout du Parisien libéré, affirme dans un communiqué qu'elle n'est pas question pour elle de briser un mouvement de grève mais simplement de mettre fin au monopole d'embauche que détient la Fédération du Livre C.G.T.

Aux termes de la Constitution française, rappelle Force ouvrière, « tout est libre de fonder une association et adhérer au syndicat de son choix ». De plus, « la loi Moisan de 1936 interdit à tout employeur de prendre en considération l'appartenance à un syndicat pour arrêter ses décisions en ce qui concerne notamment l'embauche ». La Fédération F.O. du Livre déclare que c'est la raison pour laquelle elle se bat pour le droit syndical, le droit au travail pour tous.

Deux informations ouvertes. Le conflit du Parisien libéré a fait l'objet de longs débats en référé, le mardi 3 juin, devant M. Vassogne, président du tribunal de grande instance de Paris, entouré de M. Aubouin, premier vice-président, et de M. Renault, vice-président. Sur rapport dressé par M. Touvenot, l'expert chargé d'établir la liste des journalistes, respectivement au nom de la Société du Petit Parisien, propriétaire de l'imprimerie de la rue d'Angoulême et de la direction du Parisien libéré, ont demandé l'expulsion des ouvriers du Livre qui occupent les locaux, car leurs clients se plaignent d'être victimes de vols de fait. Selon M. Henry, conseil du

Le groupe U.D.R. pour une commission d'enquête

M. Labbé explique, dans l'exposé, des motifs, que cette commission de vingt et un membres devra s'attacher à déterminer si de telles entraves existent et les différentes formes qu'elles peuvent prendre. Si elle constate que l'insuffisance des textes législatifs ou réglementaires permet l'existence

Le groupe U.D.R. pour une commission d'enquête

M. Jean Gorini, « qui gagnera du jour le jour le maître d'un rédacteur moyen ». Les rédacteurs, dans leur grande majorité, a précisé M. Parisot, considèrent qu'ils ont leur mot à dire sur l'avenir de leur responsabilité de la rédaction. A cet égard, et quelle que soit l'issue du conflit, « la bataille est engagée ». Cette offre est faite pour ne pas mettre en péril l'entreprise. Elle suppose « à l'instar » que M. Gorini soit, pour l'instant, mis entre parenthèses, puisque sa nomination est l'objet du présent conflit. Les représentants de la rédaction de France-Soir restent désireux de négocier, et leur offre est faite dans la perspective de la négociation. La rédaction est ouverte à toutes sortes de solutions et ne peut que déplorer que la direction générale s'enferme dans une solution unique. Cette offre — qui a été également transmise aux responsables de la Librairie Hachette — a été révélée au cours de la conférence de presse tenue mardi, à Paris, par les journalistes de France-Soir. Leur porte-parole, M. Paul Parisot, a eu l'occasion de préciser que, au moment où une politique d'économie entraînerait des coupures de personnels (dont trente journalistes en moins depuis six mois), on pouvait s'étonner de voir recruter à l'extérieur

Le groupe U.D.R. pour une commission d'enquête

« A Tunis — Un « pool » d'échanges d'informations par télex entre les agences Tunis Afrique Presse (TAP) et une vingtaine d'agences de presse arabes et africaines fonctionne depuis le 31 mai au siège de la TAP. Ce « pool », dont la création a été décidée par la première conférence des agences de presse arabes et africaines, réunie en février dernier à Tunis, pour renforcer la circulation et l'échange d'informations, est chargé de la collecte et de la distribution des informations entre les agences des pays arabes et africains. (A.F.P.)

Le groupe U.D.R. pour une commission d'enquête

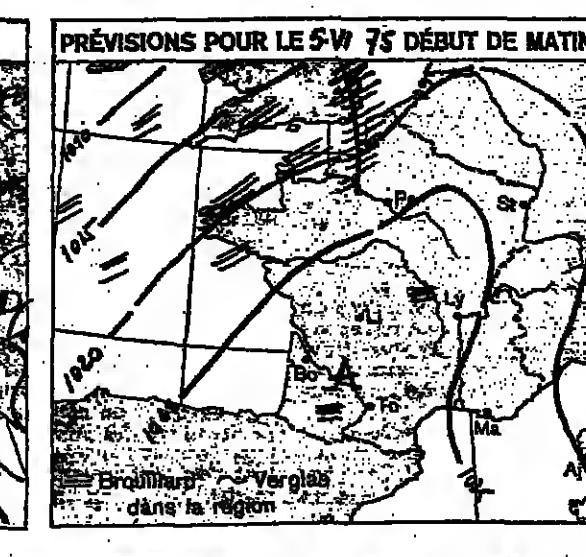
« Les postiers et la liberté de la presse. — M. Aymar Achille-Pouid, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a pris position contre le refus de certains agents des centres de tri postal d'acheminer le Parisien libéré par solidarité avec les ouvriers du Livre en grève. Prenant la parole, le mardi 3 juin, au cours d'un déjeuner-débat organisé par les amis de la République française, il a déclaré : « Nous avons sanctionné ces agissements par des observations très sévères. C'était nécessaire, et les syndicats l'ont compris. Il est difficile de prêcher la liberté en portant atteinte à la liberté de la presse, de laquelle la presse qu'il s'agit. Le rôle de notre personnel n'est pas de discriminer entre les titres. »

Le groupe U.D.R. pour une commission d'enquête

« Rétablissement prévu du téléphone au journal « Libération ». Le journal « Libération » devait retrouver le 4 juin, le plein usage de ses lignes téléphoniques qui lui sont normalement attribuées. En effet, l'indemnisation des télécommunications avait été décidée, depuis le 23 mai, de contrepartie le quotidien à payer les 700 000 F de retardés téléphoniques qu'il lui doit en contrepartie quatre lignes (le 10 mai) et trois (le 31 mai). Des conversations se sont engagées entre les deux parties à un compromis au sujet de la dette. Cette contrepartie en téléphone ci-dessus « Libération » se remplit sa mission d'information : « Alors que les jours passent, il est dans le numéro du 3 juin, cette mesure s'affirme comme politique. Ce sera tout à fait contraire à l'esprit de « Libération » si elle ne l'était pas, elle serait la preuve que c'est le bordet aux P.T.T. Monnaie : c'est l'offense de la liberté de la presse en tout genre, à voix. On nous excuse ! » M. Aymar Achille-Pouid, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a confirmé cette analyse : « Libération » est une P.T.T. une certaine somme d'argent, dit-il, mais je vais régler cette affaire qui n'est absolument pas politique. Ce sera tout à fait contraire à l'esprit de « Libération » si elle ne l'était pas, elle serait la preuve que c'est le bordet aux P.T.T. Monnaie : c'est l'offense de la liberté de la presse en tout genre, à voix. On nous excuse ! »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 2/3 de mm). Zone de pluie ou neige, versées, orages, sens de la marche des fronts, Front chaud, Front froid, Front occlus.

Evolution probable en temps en France entre le samedi 4 juin à 0 heure et le dimanche 5 juin à 24 heures : Les hautes pressions qui se développent sur la France en y apportant une amélioration vont se déplacer lentement vers l'est et continueront à protéger la majeure partie de notre pays. Cependant, la bordure méditerranéenne affectée des perturbations atlantiques apportera des nuages un peu plus abondants sur nos régions septentrionales et quelques faibles pluies cilières.

Si le mois de mai 1975 a été froid, les températures, souvent inférieures aux moyennes (ou normales) calculées par la Météorologie nationale sur des séries de trente ans, ne justifient en aucun façon certaines prédictions catastrophiques sur un refroidissement général insupportable et proche. Rappelons simplement que l'hiver météorologique — décembre-février, février — 1974-1975 a été le plus doux que la France ait connu depuis 1873 (le Monde daté 23-24 mars 1975). Le froid n'est arrivé qu'à la mi-mars, causant l'arrêt de la production, notamment à Paris, les seules gelées de tout l'hiver astronomique.

Pêche

M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, qui sera dès cette année le ministre de la Pêche, a tenu dimanche 1er juin à inaugurer lui-même « un nouveau style de relations entre les pêcheurs et l'administration française », un congrès de l'Union des fédérations de pêche du bassin du Rhône et des fleuves côtiers méditerranéens (vingt-cinq fédérations) qui s'est tenu à Mâcon.

A Paris, depuis 1873

Ces printemps qui soufflent le froid... Cette fraîcheur, presque givrée en France, accompagnée de pluies très supérieures à la normale (en mai 1975, 100,7 mm de pluie, pour une normale mensuelle de 52,7 mm, mais 121,7 mm en mai 1961) est due à la présence fréquente de hautes pressions descendant du Groenland 1 qu'on a vu souffler depuis quelques semaines sur la France occidentale ont été soudainement forcés par des zones de basses pressions situées tantôt sur la mer du Nord, tantôt sur l'Europe d'ouest, tantôt sur les Alpes. Ces zones nous recevons directement les dépressions venant de passer sur l'Atlantique.

Journal officiel

Sont publiés un Journal officiel du 4 juin 1975 : DES DECRETS : Fixant les attributions du bureau central national de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol).

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with horizontal and vertical clues. Horizontal clues include: 1. Peuple le soir venu de paisibles rebondissements; 2. Certains les ont dans la peau; 3. Pronom; 4. Coule en Suisse; 5. Souvent peu réalisables quand elles sont droites; 6. Fin de particule; 7. Arme épée; 8. Ignorant la grande presse; 9. Symbole chimique; 10. Étaient véritablement charmantes; 11. Note; 12. Fin de particule; 13. Arme épée; 14. Se devine en un double miroir; 15. Les plus fluettes d'entre elles n'hésitent pas à s'attaquer aux baleines.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with horizontal and vertical clues. Horizontal clues include: 1. Récipient; 2. Amant; 3. Var; 4. Rem; 5. Rip; 6. Navette; 7. Sou; 8. Nestor; 9. Assaut; 10. X. Petrus; 11. Empêché. Vertical clues include: 1. N'a pas le souffle discret; 2. Prévision; 3. Tout le monde est dans la peau; 4. Coule en Suisse; 5. Souvent peu réalisables quand elles sont droites; 6. Fin de particule; 7. Arme épée; 8. Ignorant la grande presse; 9. Symbole chimique; 10. Étaient véritablement charmantes; 11. Note; 12. Fin de particule; 13. Arme épée; 14. Se devine en un double miroir; 15. Les plus fluettes d'entre elles n'hésitent pas à s'attaquer aux baleines.

Le Monde service des abonnements. 1 rue des Saussaies 75207 PARIS CEDEX 08. C.C.P. 4387 - 13. ARONNEMENTS: 3 mois 5 mois 9 mois 12 mois. FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTES (sauf Algérie): 29 F 180 F 232 F 309 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE: 144 F 273 F 402 F 538 F. STRANGER par messagerie: I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE: 115 F 218 F 307 F 494 F. II - TUNISIE: 225 F 221 F 337 F 440 F. Par voie aérienne, tarif sur demande.

Le Monde service des abonnements. 1 rue des Saussaies 75207 PARIS CEDEX 08. C.C.P. 4387 - 13. ARONNEMENTS: 3 mois 5 mois 9 mois 12 mois. FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTES (sauf Algérie): 29 F 180 F 232 F 309 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE: 144 F 273 F 402 F 538 F. STRANGER par messagerie: I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE: 115 F 218 F 307 F 494 F. II - TUNISIE: 225 F 221 F 337 F 440 F. Par voie aérienne, tarif sur demande.

Le Monde service des abonnements. 1 rue des Saussaies 75207 PARIS CEDEX 08. C.C.P. 4387 - 13. ARONNEMENTS: 3 mois 5 mois 9 mois 12 mois. FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTES (sauf Algérie): 29 F 180 F 232 F 309 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE: 144 F 273 F 402 F 538 F. STRANGER par messagerie: I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE: 115 F 218 F 307 F 494 F. II - TUNISIE: 225 F 221 F 337 F 440 F. Par voie aérienne, tarif sur demande.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

élevé à la dignité de grand-officier... M. Marcel Perrot, M. Jacques Camille, M. Jean-Louis...

OPIN ORFÈVRE JOAILLIER JOAILLIANT joaillerie contemporaine

nos diamants sont vendus avec certificat de couleur et pureté... PRIX VENTE PUBLIC T.T.C.

RECTEUR GENERAL D'JOINT... RECTEUR ADMINISTRATIF FINANCIER... RECTEUR SERVICE PARLEMENTAIRE

Réceptions

L'ambassadeur d'Irak en France, M. Salah Mehdi Amshah, a donné une réception le 2 juin...

Naissances

M. Olivier Dargent et Mme. née Simone Vallant, sont heureux de faire part...

Mariages

M. et Mme Pierre Verlet, Mme Marie Berthier, sont heureux de faire part...

LE MARQUIS DE KERQUARTZ

On apprend le décès, le 2 juin, du marquis Albert Ozenne de KERQUARTZ...

Décès

M. et Mme Yvonne Chemla, M. et Mme Hubert Chemla, M. et Mme André Chemla...

Remerciements

Oran - Paris - Jérusalem, M. et Mme Hubert Chemla, M. et Mme André Chemla...

Messes anniversaires

Une messe anniversaire sera célébrée le 5 juin 1975 à 18 heures, en la cathédrale de Val-de-la-Romaine...

Visites et conférences

JEUDI 5 JUIN VISITES GUIDÉES ET PROMENADES - Calme nationale des monuments historiques...

UNE BELLE TAPISSERIE sur vos murs

CORDOT, 85, Champs-Élysées, 4^e étage - Tél. 225-96-89

Collection « Solarama » LES CHIENS

TECKEL, BERGER ALLEMAND, BOXER, COCKER, ÉPAGNEUL, SETTER, BRAQUE, TERRIER, CANICHE, DOBERMANN

VENTES

FALAIS GALLERIA, 11-18 h., 21-22 h. TABLEAUX ANCIENS

VENTE A NEULLY

HOTEL DES VENTES A NEULLY, 8, av. du Commandant-Pilot 722-85-84

CARNET

Paris (A travers Paris) - 15 h., 35, rue de Valenciennes

CONFÉRENCES - 18 h., Maison de la documentation, 20, quai Voltaire

BITTER LEMON de SCHWEPPES, L'autre SCHWEPPES.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi EXPOSITIONS

S. 1 - Tableaux modernes, Boules, press-papiers, Meubles et objets d'art

S. 7 - Estampes anciens, modern, M. Roussier, M. Ader, Picard, Tajan

S. 14 - Bons meubles, M. Fréchet, M. Ader, Picard, Tajan

EXPOSITIONS FALAIS GALLERIA, 11-18 h., 21-22 h.

VENTE A NEULLY HOTEL DES VENTES A NEULLY, 8, av. du Commandant-Pilot

Contrex'aidera! Pour rajeunir de quelques kilos aide-toi... La jeunesse, c'est d'abord une silhouette épurée...

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	25,00	29,11
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,00
L'AGENDA DU MONDE		
(chaque vendredi)	23,00	26,81



comex

Leader Mondial dans le domaine des interventions sous marines 1600 personnes

peut vous proposer plusieurs postes d'**ingénieurs responsables de chantier**

si vous avez un diplôme d'ingénieur AM, Centrale, INSA ou équivalent,

- vous avez une expérience industrielle ou de chantier notamment dans le domaine pétrolier offshore,
- vous êtes âgé de 30 ans au moins,
- vous désirez vivre à l'étranger et, bien sûr, vous parlez couramment l'Anglais.

Envoyez C.V. accompagné d'une photo sous réf. 1.75/90, à

COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE CEDEX 02.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION RECHERCHE DES CADRES COMMERCIAUX CHEFS DE PRODUITS

Le poste, ils seront responsables :

- de l'analyse des marchés ;
- de la sélection des fournisseurs ;
- de la négociation des contrats d'achat ;
- de l'établissement des fiches techniques garantissant la qualité des produits avec mise en place d'un système de contrôle ;
- de l'organisation des collections pour la vente aux détaillants.

L'homme et en liaison l'importance de la fonction et de l'importance du chiffre d'affaires traité (3 milliards d'A.P. par secteur), nous recherchons des candidats de haut niveau (formation supérieure, commerciale ou ingénieur) et de forte personnalité.

Lien de travail : L.L.L.E.

Envoyez avec curriculum vitae, photo, numéro de téléphone et préférences à :
Agence TRIANGLE, 123, Bd Malesherbes, Paris (17^e).

offres d'emploi



OFFSHORE - ETUDES MARINES ingénieur chef de projet

CONFIRME - connaissant bien les problèmes d'équipement de plates-formes de forage et de production.

Il interviendra au niveau de la recherche et de la négociation des contrats, ainsi qu'au stade des études et de la réalisation des projets.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRONIQUE

en expansion, recherche pour une de ses usines (1.200 personnes), située région Nord de la France

CHEF de PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

- âgé de 35 ans minimum ;
- de formation DRET, C.N.A.M., E.N.O.E.S. ou similaire ;
- ayant plusieurs années d'expérience et capable.

Le candidat retenu se verra confier l'ensemble de la fonction concernant cette unité.

Une discrétion totale est assurée.

Adresser cur. vitae et préférences sous n° 11.118, CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

COFLEXIP

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE POINTE EN GRANDE EXPANSION - ZOUVERNEMENT POUR L'EXTRACTION DU PÉTROLE OFFSHORE

REGION DE ROUEN. **jeune responsable du personnel**

Anglais parlé.

30 ans minimum. De formation supérieure (économique et juridique), pour prendre progressivement la responsabilité d'une direction de personnel et de la politique du personnel du groupe.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion sur demande par

Information Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous sur rendez-vous ou par téléphone. Références : 557 37, rue de Général Foy 75008 Paris.

GAMLEN CHEMICAL

French subsidiary of Sybron Corporation seeks for their European Headquarters near Paris

Marketing Manager (réf. 102)

Who will have the full responsibility of the operations in Spain - Portugal and Africa.

Requirements graduated Engineer

- Expert in industrial sales and management.
- Willing to travel abroad.
- Fluent in English.

We offer

- Fixed salary + percentage on performance.
- Participation and other social benefits.

Financial analyst and management Information (réf. 103)

Responsible to the European Zone Controller for :

- Consolidation of European companies results.
- Preparation and submission of financial analysis, ratios, etc.
- Must be familiar with American financial reporting system.
- Minimum 25 years.
- Minimum of 2 years similar experience in U.S. company, established in Europe, required. Offices located in west suburb of Paris.

Please write under réf. with picture, C.V. and salary req. to :

GAMLEN NAINTE
2, rue Huntziger - 92112 CLICHY 737-67-95.



Medtronic

Importante Société Internationale, l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de stimulateurs cardiaques, recherche pour son Centre Européen (Département Marketing, Planning and Analysis)

market analyst

Après formation il exercera des responsabilités dans les domaines suivants :

- Prévisions de ventes à court, moyen et long terme.
- Analyse et exploitation des statistiques produits/marchés.
- Etude de l'environnement concurrentiel international.
- Recommandations en matière de politique tarifaire.

Profil :

- H.E.C., ESSEC ou équivalent
- Minimum 2 ans d'expérience dans une Société Internationale.
- Langue de travail : ANGLAIS (autres langues souhaitées).

Envoyez C.V. et préférences à :
EUROPEAN HEADQUARTERS
Human Resource Department
120 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

La C.P.L.O. caoutchouc technique NANTES

recherche pour encadrer la section INJECTION de son service METHODES

un ingénieur ou cadre

Spécialiste des problèmes spécifiques posés par les fabrications utilisant cette technique.

Rôle de conception, de coordination et d'amélioration ainsi que d'encadrement des techniciens de la section.

Une expérience industrielle, de plusieurs années, soit dans l'industrie du caoutchouc, soit chez un constructeur de machines est indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et préférences à C.P.L.O. - B.P. 1226 - 44023 NANTES-CEDEX

DIRECTEURS

Supermarchés : 1.000 à 1.500 m². Expérience probante dans la fonction. Rémunérations intéressantes pour candidats ayant de réelles capacités.

Ecrire et joindre C.V. détaillé + photo à :
AGENCE HAVAS CAEN, 9473, qui transmettra.

Par NANCY

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

OU DOCTEUR D'ÉTAT OU D'UNIVERSITÉ

Candidats autorisés en mécanique appliquée, physique générale, mécanique, thermique, chimie générale.

Connaissances souhaitées en sciences de la vie et sciences humaines.

Poste impliquant culture professionnelle et initiative pour aborder dans un cadre de recherche pluridisciplinaire les problèmes de mobilisation des plus variés.

Expérience professionnelle, souhaitée.

Nombreux avantages sociaux. Salaire service - 40 heures semaine.

Adr. C.V. avec photo et préférences à :
10, rue de Valenciennes 59100 Lille, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, s.l. Industrie textile Hérouville, spécialiste prêt-à-porter (effectif 500) recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

attaché directement au P.D.G. Il sera chargé, des arrivées, de la mise en place de la comptabilité analytique, de la gestion financière, contrôle des prix de revient et de rentabilité. Adresser lettre manuscrite en indiquant préférences C.V. accompagné photo à :
Havas S&A n° 21.472.

Hôpital spécial en recherche de public région Rhône-Alpes, 990 salariés recrute

1 CHEF DU PERSONNEL

homme ayant une supér. de plusieurs années de la gestion du personnel et des questions économiques d'un atelier. Hospitalier public ou privé de plus de 1.000 lits. Adresser candidature manuscrite, photo et C.V. Havas-Lyon n° 8.395.

Société Industrielle 1.200 pers. Fabrication revêtements d'été recrute pour bâtiment

JEUNE DIRECTEUR DE FABRICATION

A.M., E.N.S.I. ou similaire.

pour l'une de ses usines proche de Louviers (27) environ 45 personnes.

MISSION : Gestion technique et économique de l'unité de fabrication. Liaison technico-commerciale avec la clientèle régionale. Poste d'éventuelle étude.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Cabinet de recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 609.

HEINZ GOLDMANN

CENTRE INTERNATIONAL DE VENTES

est un groupe européen implanté dans 14 pays d'Europe et qui s'installe aujourd'hui aux Etats-Unis.

Ce groupe représente actuellement 140 consultants formateurs et est installé en France depuis plus d'un an et demi.

NOUS RECHERCHONS DES CONSULTANTS FORMATEURS

NOUS OFFRONS :

- Une formation internationale ;
- Un perfectionnement constant ;
- Une mobilité d'expert ;
- Des revenus fixes au-dessus de la moyenne ;
- Des commissions liées aux résultats.

LE JOB :

- Elaborer et vendre des programmes de formation ;
- Assurer des séminaires pour cadres de ventes et vendeurs ;
- Activer la motivation du réseau vente des sociétés.

Répondre si vous avez une réelle expérience de la vente et de la direction des vendeurs.

Adresser-nous votre curriculum vitae et photo à :
HEINZ GOLDMANN
CENTRE INTERNATIONAL DES VENTES
147, av. Paul-Doumer - 92800 RUEIL-MALMAISON

DAWSON-FRANCE PALAISEAU (91)

Chef du Service Comptabilité

dont les principales fonctions seront les suivantes :

- assurer la Direction des Services Comptables (5 personnes) ;
- assister la Direction Générale en matière de décisions comptable et financière ;
- poursuivre la mise en place du contrôle de gestion.

Un homme de 30 ans minimum titulaire d'un D.E.C.G., ayant une expérience pratique de la Direction d'un service Comptable, une bonne connaissance de l'anglais, conviendrait parfaitement.

Compte tenu de l'expansion rapide de la Société ce poste peut évoluer vers des fonctions plus importantes.

Faire acte de candidature sous référence 1117 M

2 COMPTABLES COMPTABLES

2, rue Marengo - 75001 PARIS.

directeur adjoint

Proximité STRASBOURG

COOPÉRATIVE AGRICOLE - activité polyvalente: très bien implantée dans la région, recherche

DIRECTEUR ADJOINT

40 ans minimum apparent avec une formation commerciale et si possible agricole, une expérience de gestion commerciale dans un secteur intéressant une clientèle agricole.

Allégué souhaité.

Adresser lettre manuscrite indiquant préférences, C.V. détaillé, sous réf. 725 M (réponse et discrétion assurées).

BRETAGNE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

recherche son

RESPONSABLE VENTES

département CONSERVES

Il se verra confier le développement commercial de cette activité au niveau France.

Il devra :

- être introduit auprès des Centres d'Achats ;
- avoir une formation et une expérience concrète de la vente ;
- savoir gérer une équipe ;
- connaissances nécessaires de la distribution alimentaire, en particulier alimentaire sèche.

- 30 ans minimum, 30 ans.
- réussites démontrent dans toute la France.

Résidence : Centre Breizh.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, indiquant d'urgence les préférences, photo jointe, adressée à :

B.E.O. (RAF. 6046), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris.

PILULE GROUPE INTERNATIONAL MERREL TORAUDE

PARIS (9^e) - recherche

DOCTEUR EN MÉDECINE RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATION MÉDICALE

Adjoint du Directeur des relations médicales, il aura un rôle actif dans la conception et la préparation de l'information destinée au corps médical. Il participera aux activités de relations professionnelles et contribuera à la formation médicale des délégués.

Ce poste exige une expérience de l'information médicale, d'excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adr. dossier de candidature à la Direction des relations médicales MERREL TORAUDE, 2, place de la Sorbonne, Paris-7. DISCRETION ASSURÉE.

Importants Société Siège Paris recherche

futur chef personne

- ayant une solide expérience de la Gestion du personnel ;
- familiarisé avec les problèmes de réglementation (conventions collectives en particulier) ;
- rodé aux négociations socio-syndicales partitaires.

Belle possibilité de carrière, à l'intérieur d'un Groupe important pour candidat de 35 ans minimum, de formation supérieure.

Pour informations complémentaires écrire sous référence 692B en cas de grève des postes déposez CV ou téléphonez 266.14.00

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

SOCIÉTÉ SOIERIES

recherche

DIRECTEUR DES VENTES

expérimenté, appelé à animer réseau national de représentants, apte au contact avec clientèle de tous niveaux. Formation complémentaire assurée. Résidence St-Btienne. Position cadre.

Adresser C.V., photo et préférences sous n° 844 à :
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
104, rue Ney - 69006 LYON.

كلمة للإعلان

FRÈS D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.E.
frère d'emploi "Placarde encadrée"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
MANDES D'EMPLOI	7,00	8,43
RTAUX OU		
POSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

La ligne	La ligne T.E.
L'IMMOBILIER	
Achat-Vente-Location	25,00 29,19
EXCLUSIVITES	30,00 36,03
L'AGENDA DU MONDE	
(chaque vendredi)	23,00 28,85

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale en Algérie
SECTEUR SIDERURGIQUE

direction commerciale

INGENIEURS

- Spécialiste en matière de transport et fret maritime
- Technico-commercial. Etudes des spécifications techniques et des possibilités de réalisation et de promotion des produits
- Organisation de structures commerciales.
- Import - export expérience de la distribution
- Chef de service études commerciales

Réf. 643
Réf. 644
Réf. 645
Réf. 646

TECHNICIENS SUPERIEURS

- Responsables de produit. Expérience très confirmée en produits plats ou produits longs et petits tubes

Réf. 659

direction financière

- Expert comptable
- Cadre financier. Budgets, bilans, études financières
- Ingenieur informaticien. Organisation industrielle et informatique de gestion
- Ingenieur en organisation administrative et financière

Réf. 638
Réf. 305
Réf. 649
Réf. 653

direction du personnel

- Ingenieur spécialiste en gestion prévisionnelle et contrôle de gestion

Réf. 650

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.
Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.
Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL
6, Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique).

directeur du personnel

120 000 F

La filiale d'un des plus importants groupes pharmaceutiques mondiaux, qui a en France un effectif de 950 personnes, recherche son Responsable de Personnel.

Mission: rattaché au Président, il assurera la gestion du personnel, sur le plan administratif et juridique, et les relations sociales au niveau de Siège, de l'usine et du centre de recherche.

Il participera à la définition de la politique du personnel, à la coordination et à l'actualisation des communications entre les différents unités.

Ce poste conviendrait à un homme ayant au minimum 35 ans, 3 ans de pratique dans une direction de personnel et cherchant à développer ses connaissances.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2270M (à maintenir sur l'enveloppe). Le salaire annuel des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danubio - 75008 Paris (Métro de St ANTOINE)

EXPANSIAL

Recherche pour importantes Sociétés Nationales en Algérie.

ingénieurs

Secteur engineering

transport pétrole et gaz

Pipelines - Gazoducs - Stations de pompage et de compression.

- Etudes - Hydraulique.
- Etudes - Mécanique.
- Etudes - Electricité.
- Travaux de montage mécanique.
- Travaux de montage électrique.
- Chef de projet - Lignes. Tracé de pipe et plans de pose.

Réf. 101
Réf. 102
Réf. 103
Réf. 109
Réf. 108
Réf. 115

Secteur Travaux Pétroliers

- Mécanicien - Entretien diesel mécaniques et électriques.
- Electricien - Etudes, spécifications, contrôle réalisations.
- Télécommunications - Etudes, installations, entretien.
- Transport - Matériel lourd en zone désertique.
- Spécialiste gestion de stocks.
- Soudage pipe jusqu'à 20 pouces.

Réf. 504
Réf. 505
Réf. 506
Réf. 509
Réf. 531
Réf. 419

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.
Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.
Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique)

UNION CARBIDE FRANCE

Filiale du groupe UNION CARBIDE, une des plus importantes sociétés chimiques mondiales, recherche pour son service d'Assistance Technique,

INGENIEURS DEBUTANTS

Grandes écoles

désirant exercer leurs connaissances scientifiques et leur sens du contact humain.

La langue anglaise parlée et écrite est indispensable et une expérience de ventes ou industrielle serait souhaitable.

Résidence : Région parisienne, mais déplacements fréquents de courte durée.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et présentations à la Direction du Personnel
2, place Gustave-Eiffel
94533 RUNGIS

PARIS BANQUE PRIVEE DE DEPOTS

effectif plus de 1000 personnes recherche un

Collaborateur de haut niveau

appelé à succéder le Directeur du CONTENTIEUX

Formation nécessaire :
DES de Droit Privé
Bonne connaissance du Droit et des techniques bancaires
Expérience demandée :
problèmes commerciaux et procédure, notamment au sein d'un cabinet d'avocat, et-avant de préférence.
Apprécié : exploitation et contentieux de banque.
Qualités indispensables :
tempérament de responsable - Esprit d'initiative - Sens prononcé de l'analyse et de la synthèse.
Age : 32 ans minimum
Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous réf 46/75 à
Publicité ZEEGERS 149 Rue St Honoré 75001 Paris

vous sommes fabricants de raccords pour machines hydrauliques et freins pneumatiques et comptons sur ce secteur parmi les plus importants fabricants européens.

En l'attente de notre Société de distribution à Paris

Recherchons le

GÉRANT.

sera responsable pour la vente, les finances et l'administration de la reprise.

able avec le gérant responsable pour la technique et l'approvisionnement il sera chargé de la gestion et de l'animation de l'entreprise et particulier de la conception et fixation de la politique de l'entreprise.

ce tâche exige tout particulièrement de l'expérience dans la vente ainsi que l'aptitude dans l'animation du personnel.

plus sont nécessaires des connaissances sur le secteur des finances et des d'exploitation.

connaissances de l'allemand ou de l'anglais seraient souhaitables. Le de la Société est situé dans la région parisienne.

ser votre C.V. détaillé (écrit à la main), avec photo, certificat de ul et présentations, en indiquant votre date d'entrée à :
Sturenfabrik Hermann Voss D-5298 Wipperfurth, Postfach 1549.

S.A.P.S.

FRANCOBRETEN à VERSAILLES recherche

1 CONDUCTEUR DE TRAVAUX

de haute capacité, ayant une solide formation et expérimenté. Pas d'obligation être expérimenté, dans notre branche. Promotion possible.

Pour rendez-vous 956-80-70, poste 22.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TELECOMMUNICATIONS

sièges à l'Ouest et au Sud-Ouest de la région parisienne recherche

UN INGENIEUR HARDWARE

position II

formation ESE ou équivalent, pour l'étude de la mise en place de bancs de tests destinés au contrôle de cartes et de sous-ensembles numériques. Le poste conviendrait à une personne possédant 2 à 4 ans d'expérience dans le domaine des études de circuits numériques, ayant acquis des connaissances en programmation et la pratique des méthodes de contrôle des systèmes numériques.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS SYSTEME

possédant 2 ou 3 années d'expérience en poste réel. Ils seront chargés de l'analyse et de la programmation de systèmes temps réel langage assembleur sur mini-calculateur.

Envoyer C.V. et présentations à No 8503 - PRESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 40 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Canon

propose à

UN ORGANISATEUR INFORMATICIEN

d'assister le Directeur Informatique et d'être le trait d'union entre l'organisation et le traitement informatique.

Il sera chargé de détecter les besoins, de suivre l'organisation existante, d'y apporter des améliorations et d'établir les procédures s'y rattachant et recherche

UN ANALYSTE CONFIRMÉ

pour son service informatique équipé d'un IBM 370/115.

Minimum 3 ans d'expérience, capable d'assurer la rédaction des documents d'analyse et de programmation. De diriger une équipe de programmeurs.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et présentations : CANON B.P. 40 - 93151 LE BLANC-MESNIL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

recherche pour son Bureau d'Etudes

CHEF DU SERVICE GENIE CIVIL

Ingenieur diplômé (ECP - A & M - TP)
Agé d'au moins 30 ans et ayant l'expérience des études (B.A.C.M.V.R.D...) et de l'engineering.

Il devra animer et diriger un service en pleine évolution, chargé notamment de la conception générale des "ouvrages Génie Civil" des usines, de la coordination des études de bureaux extérieurs spécialisés et d'aider sur le plan technique et prix les services commerciaux.

Du dynamisme, le goût des responsabilités et du travail en équipe sont nécessaires pour ce poste.

Adresser CV sous référence 10.507 à :

GEDEV SELECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

Société de travaux et d'équipements pétroliers offshore et terrestres

C.A 500 M. Quartier Etoile recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

position III,

100 à 120 000 Francs annuels.

Cet homme âgé de 35 ans au moins, à la fois analyste, organisateur et gestionnaire, connaîtra le 370-115.

et aura une réelle expérience de Direction.

Réf. 114
Envoyer C.V., photo et salaire actuel en rappelant la référence à :

DIEBOLD FRANCE

63, rue La Boétie 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ELECTROMÉCANIQUES

DE RÉPUTATION INTERNATIONALE recherche pour PARIS (Seine)

travaux de comptabilité générale

CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ 2^e Echelon

Je curieux, vitas 6^e 10.829, CONTEXTE Publ., rue de l'Opéra, Paris (2^e), qui transmettra.

Importante Société quartier Trocadéro

recherche

Comptable Principal/e

Titulaire BP ou BTS, 5 à 10 ans d'expérience. Le salaire ne sera pas inférieur à 45.000 F.

Position cadre.

Adresser CV manuscrit, photo, présentations sous réf. 5187 à EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney 75002 Paris

Filiale d'un grand Groupe Industriel un des leaders français sur le marché des COTONS et PANSEMENTS

recherche

chef de marché hopitaux cliniques

Ses responsabilités :

- développement des produits existants
- recherche de nouveaux produits
- rentabilité des gammes
- aide à la vente, etc...

Nous souhaitons rencontrer un homme de marketing de 27 ans minimum ayant 2/3 ans d'expérience dans ce domaine, et connaissant le milieu médical et hospitalier.

Pour recevoir inf. compl. écrire à/réf. 494C.

regor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

UNE IMPTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Quartier Opéra recherche

UN ATTACHÉ pour son SERVICE JURIDIQUE

(SECTEUR BANQUE et TOURISME)

Une des plus importantes sociétés internationales de services aux activités très diversifiées recherche un Attaché pour son service juridique de Paris. Ce poste conviendrait à un homme de nationalité française, âgé de 25 ans minimum, dépourvu de ses obligations militaires, licencié en droit, ayant une expérience d'au moins 4 ans, parlant et écrivant parfaitement l'anglais. Il s'agit d'une situation d'avenir et le développement de la Société permet d'envisager d'intéressantes perspectives pour un candidat de valeur.

Le salaire annuel de départ sera d'environ 70.000 F.

Envoyer C.V. + photo à PUBLIVIT - Réf. 828, 93, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.R.
Offres d'emploi "Placarde encadrées"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

(Siège Levallois)

La Direction Commerciale (Neuilly-sur-Seine) recherche pour son département ETUDES ECONOMIQUES et COMMERCIALES

un jeune diplômé

Grande Ecole

Formation : Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce ou licence Sciences Economiques.

Définition du poste :

- Analyse du marché des ciments et prévision de consommation,
- Programmes de la Société,
- Etudes de marchés diverses.

13,3 mensualités - avantages sociaux restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à la Direction du Personnel.

35, rue Paul Vaillant Couturier 92301 Levallois-Perret

Dans le cadre de l'installation de son système IBM 370 sous DOG/VS

LA RÉGIE D'ACONAGE DU PORT DE CASABLANCA (Maroc)

recherche

UN ANALYSTE CONFIRMÉ

pour superviser l'ensemble du projet.

- Diplômé Enseignement Supérieur.
- Expérience de 3 à 4 ans.
- Connaissance des problèmes portuaires soulevés.
- Disponibilité rapide.

Adresser curriculum vitae et prétentions à UNIVAS, B.P. 538, CASABLANCA, n° 5.123.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT A PARIS (3.500 personnes)

cherche un

chef du personnel

Il recrute, administre, assure les relations syndicales et joue auprès des responsables de travaux un rôle de conseil.

Il y a là une belle opportunité pour un cadre jeune, 30 ans minimum, de formation supérieure universitaire, grande école ayant déjà pourvu ses talents dans la fonction personnelle (gestion, relations humaines), et capable d'acquiescer une dimension supplémentaire dans un environnement où les hommes sont des "bagarriers".

Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 2854 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Vous avez une formation Electronique, le goût des contacts humains.

La promotion de produits d'avant-garde, de larges possibilités d'évolution au sein d'une équipe dynamique vous intéressent.

TEKTRONIX

toujours en avance dans le domaine de la MESURE, vous invite à vous joindre à sa

division instrumentation.

Formation technique et commerciale en France et à l'Etranger au début et tout au long de la carrière. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Chaque ingénieur a la responsabilité avec une large autonomie de gestion des affaires. Il participe à l'établissement des prévisions et à leur réalisation avec l'aide de toute l'organisation TEKTRONIX.

Cette fonction permet d'évoluer et d'accéder à des postes d'encadrement tant à Paris qu'en Province.

Salaire de début en rapport avec les références du candidat. Promotion rapide en fonction des résultats obtenus par le salarié.

- Participation aux bénéfices
- Voiture de fonction.

Adresser C.V. dét. avec photo et prétentions à TEKTRONIX - Z.I. Courbaouf - B.P. 13 91401 ORSAY. C.E.C.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE (CENTRE PARIS)

recherche

ASSISTANT(E) CHEF DE PUBLICITE

- 25 ans minimum
- excellente présentation
- susceptible de représenter un grand titre de la presse quotidienne nationale
- capable de maîtriser rapidement les données du secteur immobilier.

La préférence sera donnée à tout(e) candidat(e) pouvant témoigner d'une connaissance immédiate de ce marché, promoteurs, agences immobilières et réseaux de publicité spécialisés.

Retour avec photo, prétentions et curriculum vitae à n° C. 553, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Beaumour, PARIS (7^e), qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION RECHERCHE

afin de renforcer son département

PSYCHO-SOCIOLOGIE UN ANIMATEUR

Spécialiste des RELATIONS HUMAINES doté d'une solide expérience de la FORMATION ET DE L'ENTREPRISE

Il lui sera confié des interventions complètes et il travaillera dans un contexte dynamique.

Déplacements fréquents.

Résidence : Région Parisienne ou Bretagne.

Ecrire avec C.V. prétentions et photo sous n° 2796 5 a 11 rue Lefebvre 92300 Neuilly sur Seine

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche à PARIS

cadre comptable

- responsable d'un service comptable de recouvrement des créances sur l'étranger.
- Expérience approfondie des mécanismes bancaires internationaux (réglementation des changes, du marche des devises...) de la comptabilité générale.
- Relierons avec clientèle banques, déplacements à l'étranger.
- Age minimum 35 ans.
- Anglais courant impératif.

Ecrire avec CV sous référence EGEL (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS-CARRIERES
30 rue Verneil 75008 PARIS

Chef du service comptabilité

70.000 F/AN

Société française d'un groupe multinational, ne sommes spécialisés dans la fabrication et la vente d'instruments scientifiques et de processus. Contrôle industriel - effectif : 150 personnes. Ce poste exige une formation Ecole Supérieure Commerce (option comptabilité) ou comptable base : type B.P. ou DECS - des connaissances financières liées au commerce international - et expérience de 6 à 10 ans dont plusieurs années dans le service comptable d'une société multinationale - être BILINGUE ANGLAIS.

Les missions : assurer le fonctionnement du service comptabilité générale - comptabilité analytique (effectif 3 personnes) - encadrement contrôle et gestion du personnel comptable - supervision, établissement et suivi des budgets et de la situation financière - consolidation des résultats (normes anglo-saxonnes).

Formation de 1 à 3 mois assurée au sein d'une société suisse du groupe.

Lieu de travail : Le Mesnil-Saint-Denis (Valloise) - garant toute discrétion à l'égard de votre dossier. Adr. lettre manuscrite et C.V. dét. ss réf. n° 3323 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes

SALÉ CEGOS

Groupe International cherche

pour son Unité Industrielle Espagnole (700 personnes - 1 Milliard de pesos)

REGION BARCELONE controller

Rattaché directement au Directeur de l'Unité, il sera responsable :

- de l'établissement, de la présentation et du suivi
- des états mensuels de gestion
- de la comptabilité analytique et des prix de revient
- des budgets d'exploitation et d'investissements
- de la comptabilité générale et sociale
- de la gestion de la trésorerie et du fonds de roulement
- du développement de l'informatique dans l'Unité
- des questions juridiques et fiscales.

Le candidat retenu sera susceptible de travailler espagnol et sera parfait bilingue espagnol-français. La connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. sous référence 1515 à :

ORGANISATION ET PUBLICITE
2, Rue Marango - 75001 Paris qui transmettra

INGENIEURS INFORMATIENS

Diplômés de grandes écoles ou experts en traitement de l'information, ayant au moins un an d'expérience des systèmes temps réel et du travail sur mini-ordinateurs, ils pourront s'intégrer à notre jeune équipe de consultants. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ecrire C.V. ou téléphoner à M. CHOQUEL - S.N.E.A., 25, rue Vergniaud, 75013 PARIS - Tél. : 589-10-31

IMPORTANT GROUPE MINIER AU MAROC

recherche

POUR SES EXPLOITATIONS DU SUD MAROCAIN (Région de Ouarzazate)

INGENIEUR DES MINES

Adresser curriculum vitae à UNIVAS, B.P. 538, CASABLANCA, n° 5.124.

IMPORTANT SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS ELECTROMÉCANIQUES DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

recherche pour PARIS (Stade)

Pour Services Commerciaux orientés vers l'Exportation

INGENIEUR CONFIRMÉ Technico-Commercial

Bien au courant des problèmes d'exportation de biens d'équipement et des négociations avec des firmes étrangères. Langue allemande nécessaire et anglais souhaité.

Niveau rémunération : 70.000 à 80.000 F. annuels suivant expérience.

Envoyer C.V. sous numéro 10.811 à CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

ACCOR FRANCE

recherche CHIEF DE SERVICE

bonnes connaissances administratives et comptables pour suivi des clients et fournisseurs (calcul salaires, impôts, taxes, etc.). Anglais commercial souhaité. C.V. et prétentions à ACCOR, Entrepôt Nord 11 B 5, 2, av. du Pont Vieux, LE BLANC-MESNIL.

ATTACHÉ CGIAL

recherche

Expérience dans le parti adhésif avec résultats probants - devra réaliser très rapidement 5000 adhésifs par semaine - en rapport REVENUEMENT. EN RAPPORT Téléphonez pour 770-75-59

Jeune Cadre expérimenté et agressif (H.E.C., E.S.E.C., E.S.C...)

Dépendant de la Direction Générale, il sera chargé de l'assistance dans la prospection clients et la gestion des budgets et campagnes.

Expérience de 5 ans minimum de marketing de biens de consommation, chez l'annonceur et/ou Agence.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et rém. à :

A. FOUANT - STE SODECO
12, Rue Lafayette - 75009 Paris -

SOCIÉTÉ D'ETUDES DE MARCHÉS & CERGY-PONTOISE

recherche un

ASSISTANT POUR SERVICE TECHNIQUE

Homme, 25 ans minimum, formation scientifique, connaissance programmation, 1 an d'expérience souhaité, anglais courant, minutieux, initiatif, aptitudes aux responsabilités et au commandement.

Envoyer C.V. prétentions, photo d'identité à M. LEBLANC, Chef de Service, B.P. 111 - 95001 CERGY-PONTOISE.

TRÈS IMPORTE STE PRODUITS CHIMIQUES

Porte Malhotre recherche :

GADRE RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE

Homme 35 a. minimum

Analyste souhaité. Expérience fiscale indispensable. Connaissance droit des sociétés, contrats.

Ecrire avec C.V., prêt. et photo à :

CONTEXTE PUBLICITÉ
20, av. Opéra, Paris-1^{er}, 4. 11

COMPTABLES 2° ECH. CONFIRMÉES

Age minimum 25 ans

Comptabilité générale, Déclarations fiscales et extra-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMÉES

Tél. : 756-12-20 Poste 418

La Société de Développement Régional du CENTRE et CENTRE-OUEST est un organisme financier chargé d'apporter aux entreprises de cette région les moyens de financement nécessaires à leur expansion.

Pour la Direction Générale de Paris elle recherche un(e)

CADRE FINANCIER

pour succéder le Directeur des Prêts dans la gestion du Service (6 personnes) chargé de la réalisation financière et juridique des modes de financement accordés : prêts à long terme, crédit bail, prises de participation.

Ce poste s'adresse à un(e) diplômé(e) de formation financière et juridique : E.S.C., Sc. Eco. Droit, plus de 30 ans et possédant plusieurs années d'expérience dans la réalisation de dossiers de financement.

Env. dossier complet : C.V. dét., photo et prêt. à :

A. FOUANT - STE SODECO
12, Rue Lafayette - 75009 Paris -

LA SOUOURE ALTOGENE FRANÇAISE SAINT-QUEL-LAUMONNE

PRETS DE PONTONISE (VSI) recherche pour SAINT-QUEL-LAUMONNE

SERVICE INFORMATIQUE

équipe d'un H. B. 5025 :

CHEF DE PROJET

OU DIPLÔME EQUIVALENT

1 ou 2 ans expérience en informatique ayant, si possible, des connaissances en recherche opérationnelle.

Adresser C.V. manuscrit et prêt. à :

DIRECTION DU PERSONNEL DE LA S.A.F. Boite Postale 24 35310 SAINT-QUEL-LAUMONNE.

ATTACHE CGIAL

recherche

Expérience dans le parti adhésif avec résultats probants - devra réaliser très rapidement 5000 adhésifs par semaine - en rapport REVENUEMENT. EN RAPPORT Téléphonez pour 770-75-59

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES

recherche PARIS

INGENIEUR CHIMISTE

GRANDE ECOLE - NON DEBUTANT.

Connaissances pratiques de la transformation de matières plastiques P.V.C. en particulier.

ANGLAIS courant - ALLEMAND apprécié.

Adresser curriculum vitae avec prétentions à :

P.A. SYP, 37, rue Général-Peugeot, 75008 PARIS.

LA SOUOURE ALTOGENE FRANÇAISE SAINT-QUEL-LAUMONNE

PRETS DE PONTONISE (VSI) recherche pour SAINT-QUEL-LAUMONNE

SERVICE INFORMATIQUE

équipe d'un H. B. 5025 :

CHEF DE PROJET

OU DIPLÔME EQUIVALENT

1 ou 2 ans expérience en informatique ayant, si possible, des connaissances en recherche opérationnelle.

Adresser C.V. manuscrit et prêt. à :

DIRECTION DU PERSONNEL DE LA S.A.F. Boite Postale 24 35310 SAINT-QUEL-LAUMONNE.

ATTACHE CGIAL

recherche

Expérience dans le parti adhésif avec résultats probants - devra réaliser très rapidement 5000 adhésifs par semaine - en rapport REVENUEMENT. EN RAPPORT Téléphonez pour 770-75-59

LA SOUOURE ALTOGENE FRANÇAISE SAINT-QUEL-LAUMONNE

PRETS DE PONTONISE (VSI) recherche pour SAINT-QUEL-LAUMONNE

SERVICE INFORMATIQUE

équipe d'un H. B. 5025 :

CHEF DE PROJET

OU DIPLÔME EQUIVALENT

1 ou 2 ans expérience en informatique ayant, si possible, des connaissances en recherche opérationnelle.

Adresser C.V. manuscrit et prêt. à :

DIRECTION DU PERSONNEL DE LA S.A.F. Boite Postale 24 35310 SAINT-QUEL-LAUMONNE.

ATTACHE CGIAL

recherche

Expérience dans le parti adhésif avec résultats probants - devra réaliser très rapidement 5000 adhésifs par semaine - en rapport REVENUEMENT. EN RAPPORT Téléphonez pour 770-75-59

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES

recherche PARIS

INGENIEUR CHIMISTE

GRANDE ECOLE - NON DEBUTANT.

Connaissances pratiques de la transformation de matières plastiques P.V.C. en particulier.

ANGLAIS courant - ALLEMAND apprécié.

Adresser curriculum vitae avec prétentions à :

P.A. SYP, 37, rue Général-Peugeot, 75008 PARIS.

مکان اعلیٰ

LA VIE ÉCONOMIQUE

Feu le Plan

II. - L'AUTRE VOIE

par PIERRE MAUROU

Secrétaire du parti socialiste, M. Pierre Mauroy a donné, dans "Le Monde" du 4 juin, son opinion sur le rapport du gouvernement concernant les orientations du VII^e Plan. Critiquant la "procédure dévoyée", il explique aujourd'hui la voie qui aurait pu être suivie.

Le gouvernement s'efforce, en aménageant le contenu du Plan, d'échapper au débat sur les réformes de structure et la politique à moyen terme qui s'avèrent indispensables au maintien de l'indépendance nationale et à la reprise sur des bases saines de notre développement économique. Il revient à la gauche de condamner cette manœuvre et de proposer un avenir cohérent.

Il est de bon ton, dans les cercles conservateurs, de brocarder le programme commun de gouvernement. Pourtant, jamais document ne fut aussi actuel. Non, certes, dans telle ou telle de ses dispositions de détail que le cours des événements amènera à modifier. Mais le caractère naturellement évolutif des mécanismes techniques ne doit pas faire oublier la permanence fondamentale du dessein. Nous étions déjà persuadés, lors de son élaboration, de la nécessité absolue d'une réelle planification de la croissance. Les conditions dans lesquelles se déroule la crise des économies occidentales ne pourraient que renforcer, s'il était possible, cette conviction : à mesure que s'étend le désordre, l'utilité d'un effort national d'organisation et de maîtrise des phénomènes n'est que plus évidente.

Qu'on ne se trompe d'ailleurs pas : de cet effort conscient, public, contradictoire dépend desor-

mais, encore plus qu'auparavant, l'exercice d'une démocratie effective. Car comment oserait-on prétendre que les citoyens participent aux décisions qui engagent le devenir de la collectivité si celles mêmes qui vont conduire dans les années proches à réorienter l'ensemble de notre appareil productif (et qui préserveront donc toutement sur les conditions de travail et d'existence des Français) leur échappent, pour être confiées à l'irresponsabilité discrète des états-majors de quelques grandes firmes, à l'assurance hâtive et expéditive de quelques technocrates gouvernementaux ? En présentant comme inéluctable la réduction de la part de la consommation dans la production nationale, sorte de fatalité imposée par la nouvelle division internationale du travail, le pouvoir renforce la dissociation que, comme tout pouvoir de droite, il entreprend de rendre éternelle. L'exercice du premier par les travailleurs devrait se limiter au champ des strictes revendications catégorielles et ne porter ni sur les principes d'organisation de l'économie française, ni sur les grands choix qui déterminent le futur, ni sur le partage global salaires-profit. Ces choses-là sont réservées.

Instrument crucial de la politique économique de la gauche, la planification aurait au contraire pour but de prendre dans la clarté des décisions essentielles en relevant la marge de manœuvre dont dispose effectivement notre économie et en exposant devant l'opinion les conséquences des diverses options de développement qui nous sont ouvertes.

solde commercial des industries de transformation. Encore que l'augmentation du volume des exportations n'entraînera pas nécessairement un accroissement parallèle de l'excédent, tant peuvent être fortes les importations complémentaires qui résultent de la faiblesse relative, sur le marché intérieur, de nos entreprises productrices de biens d'équipement. C'est dire qu'il faudra, dans de nombreux cas, refuser les décisions auxquelles conduirait le libre jeu du marché, la recherche du profit maximum amenant par exemple certaines sociétés à investir à l'étranger plutôt que de tenter, lors même qu'elle serait techniquement et économiquement possible, une reconquête du marché français pour des produits abandonnés à la concurrence externe. Atteindre enfin à l'économie de notre développement impose une programmation précise des transformations profondes qui, en liaison avec la modification de notre type de croissance et par élimination des gaspillages les plus flagrants, devront affecter notamment le secteur énergétique et surtout de lui, ceux qui sont fortement consommateurs d'énergie.

En bref, la restructuration de l'appareil productif découlera d'une action fortement sélective au regard de critères bien établis. Mais, n'en déplaise au pouvoir actuel, sélectivité ne veut pas dire abandon d'une cohérence globale, bien au contraire.

La fin de l'inflation

A cet égard, l'ajustement a priori, organisé au moment même de leur choix et de leur planification, des investissements aux ressources d'épargne est la clé de tout développement équilibré. Il faut en finir avec ces deux facilités compliquées et désastreuses que constituent l'auto-financement, sans contrôle des sociétés et l'infatigable à l'investissement de liquidités provenant directement de la création monétaire. Leur conjonction explique, d'ailleurs, la renouveau de l'inflation. Sur le front anti-inflationniste une planification sans complaisances, bâtie sur une meilleure information économique, ouverte par le dialogue, démocratisée dans son champ d'application, démocratique par ses procédures, est une arme irremplaçable.

Non seulement parce que, de

la multiplication anarchique des guichets des banques aux gaspillages de l'industrie pharmaceutique elle-même, elle permettrait de maîtriser un terme à combien d'investissements sans utilité sociale réelle, mais parce qu'elle fournirait aussi l'occasion d'une programmation rigoureuse des finances publiques, par ce que la planification régionalisée des équipements collectifs (et des ressources correspondantes), l'aménagement du territoire au sens le plus large du terme, doivent former, pour les raisons exposées ci-dessus, l'un des nouveaux axes de l'action économique des pouvoirs publics.

Enfin, la réduction des inégalités sociales qui constitue, est-il besoin de le dire ? — l'une des finalités de notre action, doit devenir aussi l'un des objectifs majeurs de la politique économique, car elle contribuera, si elle est énergiquement poursuivie à constituer un nouveau mode de consommation, plus juste, plus équilibré, et par là même à assurer un financement non inflationniste de l'économie. Appliqués sur un recours plus insistent à l'instrument fiscal, notamment par la création d'un impôt sur le capital, elle conduira à augmenter les ressources réelles mises à la disposition des collectivités publiques pour étendre leur effort d'équipe-

ment ou d'intervention. Impliquant le développement et la protection, notamment par diverses formules d'indexation, de l'épargne populaire, elle permettra d'en augmenter le volume et d'en allonger le terme. Les ressources longues ainsi collectées — et qui ne peuvent être que si le processus de planification aboutit à dégager un accord tant sur le mode de consommation que sur le rattachement nécessaire de l'éventail des revenus et des patrimoines — seront mises à la disposition d'une banque nationale des investissements qui les affectera entre les différents secteurs en respectant les orientations définies par le Plan.

Qui ne le voit ? La politique sociale n'est pas une sorte de résidu de la croissance économique composée de quelques mesures ponctuelles, au demeurant finies puisque le pouvoir giscardien ne peut envisager de heurter de front les intérêts qui le soutiennent. Les tentatives de dissimulation des choix réels sont vouées à l'échec. La situation de la France est aujourd'hui telle, les contradictions de la gestion néo-libérale si flagrantes, que devient évidente, aux yeux de la grande majorité, la nécessité de réformes de structure. Elles supposent un accord sur un projet de société et la planification résulte des actions qu'il est maintenant urgent d'entreprendre.

FIN

Un nouveau modèle de consommation

C'est en effet d'un choix aussi décentralisé que possible, mais collectif, que doit découler le modèle de production, la définition des biens économiques fabriqués et celle des ressources affectées à leur obtention. Il ne s'agit pas de la consommation populaire, et en particulier celle des services collectifs — qu'il s'agisse d'urbanisme, de santé, de transport, de communications, de loisirs, de formation, toutes choses qui font la qualité de la vie — cessent d'être des variables d'ajustement du système pour en devenir l'objet même.

Pourquoi travaillons-nous, pourquoi produisons-nous ? Faut-il rappeler que l'investissement, que l'exportation, ne sont que des moyens qui ne doivent pas avoir de finalité propre ? La structure du modèle de consommation, qui conditionne la satisfaction réelle ou illusoire des besoins sociaux, son évolution suivant le niveau de revenu, d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, la protection des ressources naturelles à caractère non renouvelable, la maîtrise du travail, devraient être placés au cœur du débat.

Ces idées de simple bon sens impliquent en fait un bouleversement total des habitudes, un

renversement des modalités de fonctionnement d'un appareil productif jusqu'ici conditionné par la seule recherche de la puissance et du profit. Et c'est bien parce qu'un tel mouvement ne sera pas spontané, qu'il faut, pour le conduire, s'assurer auparavant le contrôle des secteurs-clés de l'économie. L'extension du secteur public et la nationalisation des banques d'affaires que prévoit le programme commun sont, aujourd'hui comme hier, des conditions préalables à une action efficace. Seules de telles réformes de structure, accompagnées de l'implantation progressive de procédures autogestionnaires, afin d'éviter tout risque de bureaucratisme, permettront de reprendre le contrôle du volume et de l'affectation des ressources d'auto-financement, de rendre compatibles la régulation conjoncturelle de l'économie appuyée sur les unités structurelles de l'appareil productif, et le respect des priorités établies par le Plan, de mettre fin à l'alternance désordonnée des périodes de laxisme monétaire puis d'encadrement brutal du crédit, à la succession de spéculations et de faillites, à la cohabitation doublement catastrophique de l'inflation et du chômage.

La maîtrise de l'investissement

Réorienter notre croissance, garantir le plein emploi, combattre l'inflation, rétablir les équilibres externes, l'atteinte de ces objectifs découlera ensuite de la maîtrise par la collectivité de la formation d'investissement, maîtrisée, rendue possible par celle des grands centres de production. Les raisons qui fondent cette

démarche sont nombreuses : lutter contre le chômage suppose que l'on puisse aujourd'hui favoriser les investissements créateurs d'emplois et donc ralentir, peut-être de manière transitoire, le rythme de substitution du capital au travail. Trouver les devises nécessaires à l'achat de pétrole implique une amélioration du

LA ROUTE DU PETROLE EST OUVERTE.

BAGDAD TEHERAN ABU-DHABI
 DJEDDAH KOWEÏT DOHA DHAHRAN DUBAÏ

AIR FRANCE : POUR TOUS VOS VOYAGES EN ORIENT.

Plus les marchés du pétrole se multiplient, plus vous avez besoin d'aller en Orient.

Pour vous aider à partir à la conquête des marchés étrangers, Air France a développé le réseau le plus complet au départ de Paris vers les pays du pétrole. Nous vous emmenons à Bagdad, Koweït, Dhahran, Abu Dhabi, Doha, Djeddah, Téhéran et Dubaï sans vous faire changer d'avion.

Et nous voulons que vous puissiez y traiter vos affaires dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi nous allons lancer prochainement sur les pays du pétrole un service exclusif Air France destiné aux hommes d'affaires : "Proche-Orient Conseil". Quand vous arriverez à destination,

des correspondants d'Air France vous aideront à régler vos problèmes de secrétariat et d'interpréariat en mettant à votre disposition un personnel qualifié. Ils vont aussi vous proposer une gamme complète de prestations : accueil, transfert, réservation hôtelière, location de voitures.

Autant de services que vous pourrez réserver en même temps que votre billet d'avion, mais que vous payez localement.

Ce sont les nouveaux charmes de l'Orient que vous allez découvrir avec Air France.

AIR FRANCE

(PUBLICITE)

Vous portez des lunettes ? Mais avez-vous votre carte V ?

A la gamme de services réservés à sa clientèle - verres à vision totale, centres de verres de contact et d'acoustique avec essais gratuits, technicité d'avant-garde, délais rapides - LEROY vient d'ajouter cette année la carte V : encore une exclusivité dont les porteurs de lunettes apprécieront la nouveauté et l'originalité.

Renseignez-vous auprès d'un centre LEROY proche de votre domicile, ou de votre lieu de travail. LEROY, l'Opticien de Paris, 9 succursales : 104 Ch. Elysées - 30 bd Barbès - 18 bd Haussmann - 147 rue de Rennes.

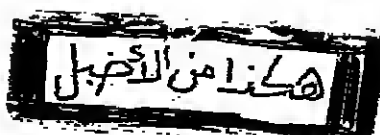
LENTILLES DE CONTACT : parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie. Ce beau regard qu'on vous envie des que vous relevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

Vous trouvez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou miniflexibles, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :

YSOPTIC
 80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
 Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL SUR L'EMPLOI

Les quatre mesures annoncées pourraient intéresser plus de deux cent mille personnes et coûter 1,5 milliard

mesures annoncées mardi Jacques Chirac sur l'emploi des jeunes et le VII^e Plan tant à la fois des orientations donneront lieu cette fois et patronat, et quatre mesures d'application immédiate.

Il pourrait en théorie être 600 000 à 700 000 personnes, soit plus de 3 millions de francs, et tous les concernés saisiraient les mesures offertes par l'Etat, une hypothèse plus réaliste, probable que un plus de nouvelles bénéficieront de ces mesures, pour un montant de 1,5 milliard de francs.

Les principaux de ces mesures sont :

ALLÈGÈRES DES C.E.T. — L'augmentation des bourses (laux de francs) accordées par le C.E.T. en seconde année et l'organisation de stages rémunérés selon le M. Granet (15 000 francs supplémentaires ; 100 millions), un trimestre de stage sera proposé aux 50 000 jeunes qui, dans les établissements, auront échoué à l'examen de fin d'année.

Le nombre des élèves qui ont opté pour cette formation collective budgétaire sera fixé par le Parlement après avis des commissions.

INCITATION A LA CREATIVITE — Les mesures différentes de ces mesures sont :

une prime mensuelle de 300 F par personne sera versée à un semestre à tout jeune qui embauchera un jeune chômeur inscrit à l'ANPE, six mois, entre le 15 juin et le 15 décembre. Un décret, qui sera publié jeudi, précisera qu'il s'agit soit de la création d'un emploi, soit du remplacement d'une personne partant à la retraite, ce qui exclut toute embauche faisant suite à un licenciement dans la mesure où près de 3 millions de Français sont chaque année « embauchés », on estime à l'hôtel Matignon qu'en théorie 600 000 à 700 000 embauches pourraient donner lieu au versement de la prime.

400 francs par mois pendant un semestre

Le coût de l'opération pour l'Etat, calculé sur une moyenne de 400 F par mois pendant un semestre, pourrait atteindre 1,5 milliard de francs, distribué par le Fonds national pour l'emploi (F.N.E.). En fait, selon des calculs plus réalistes, c'est à une somme minimale de l'ordre de 100 000 personnes qu'il faut s'attendre, ce qui représenterait une dépense pour l'Etat de 300 millions de francs en 1975.

Un nouveau régime de contrat d'emploi formation, pour une durée limitée elle aussi à six mois, consistant à donner aux entreprises une aide financière encore plus importante que dans le cas ci-dessus, puisque la formation qui est prévue par ce système et accordée aux obligations des employeurs. Le contrat prévu de six mois (deux à trois mois avec une aide égale à 100 % du SMIC, puis trois à quatre mois avec une aide égale à 30 % du salaire minimum) pourrait intéresser plusieurs centaines de milliers de jeunes et, si cela se révélait exact, coûterait à l'Etat, par l'intermédiaire du F.N.E., quelque 1,5 milliard de francs. Selon une hypothèse plus proche des réalités,

quelques cent mille jeunes pourraient saisir cette offre : soit un coût pour l'Etat de 300 millions de francs.

DES RECRUTEMENTS ANTICIPÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE — Au titre du budget de 1976, seront décaissés cette année de plus de 100 millions de francs, soit 200 millions de francs, dans l'hypothèse minimale de dix mille créations d'emplois.

L'INSERTION OU L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION PUBLIQUE — Certains jeunes chômeurs devraient bénéficier dans l'immédiat de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces mesures, qui feront l'objet d'un décret à la fin de la semaine, ne concerneront que deux catégories de personnes : les diplômés d'un enseignement technique, qui recevront une indemnité au bout de trois mois de chômage au lieu de six mois de chômage, ainsi que certains jeunes, qui auront droit à la même indemnité au bout de six mois de chômage, alors que, jusqu'à présent, ils n'ont aucun droit.

Mise en route rapide du VII^e Plan

A cette action immédiate s'ajoutent, assez rapidement, des mesures que M. Chirac a présentées, de façon très globale, au titre du VII^e Plan. Elles pourraient intervenir dès la fin de l'année de la Communauté pour tenter d'enrayer la progression du chômage.

La Commission européenne a présenté un rapport traitant du chômage chez les jeunes. Au cours des douze derniers mois, le nombre des chômeurs âgés de quinze à vingt-cinq ans s'est accru de 48 %, alors que le taux de progression pour l'ensemble de la population active était de 32 %. Pour remédier à cette situation, la Commission a présenté un certain nombre de suggestions : créations d'emplois par les services publics, où l'on observe traditionnellement un manque de personnel ; création d'un « corps de volontaires » qui recruteraient des jeunes pour des emplois à vocation sociale (qui sont si peu intéressants ou si astreignants qu'il est impossible de demander à un travailleur de les occuper durablement) ; la Commission étudie les soins aux malades mentaux et aux personnes âgées, la protection de l'environnement. Un tel service devrait durer au moins deux ans, afin de fournir aux volontaires la formation indispensable pour leur permettre éventuellement de servir dans les entreprises. L'embauche des jeunes par les entreprises, la Commission recommande l'accès à l'employeur de « primes à l'em-

ploi des jeunes ». Afin de favoriser une meilleure répartition du travail, la Commission se prononce encore en faveur de la retraite précoce, de la réduction de la durée de la semaine de travail, de l'allongement des vacances et de l'accroissement des congés supplémentaires pour les travailleurs qui suivent des cours post-scolaires.

Les gouvernements membres ainsi que les représentants des syndicats et du patronat souhaitent que la Commission fasse rapidement des propositions précises en vue de rendre possible l'intervention du fonds social européen au profit des travailleurs affectés par la crise économique et de faciliter ainsi l'indispensable restructuration de l'économie communautaire.

Le comité d'ajustement examiné un rapport de la Commission traitant de l'immigration clandestine. Celle-ci, selon Bruxelles, représenterait environ 10 % des travailleurs migrants, soit cinq cent mille à six cent mille travailleurs. Les représentants des pouvoirs publics, des syndicats et du patronat ont approuvé l'idée de renforcer et d'harmoniser à l'échelle de la C.E.E. les sanctions à appliquer aux trafiquants de main-d'œuvre ainsi qu'aux employeurs qui bénéficient délibérément de l'immigration clandestine. Les syndicats ont insisté pour que le conseil des ministres des Neuf ne se contente pas à cet égard d'une vague recommandation mais arrête une « directive », autrement dit un texte juridique que les gouvernements membres auront l'obligation de transposer dans la législation nationale.

Retraites — Le gouvernement étudie les possibilités de réduction de la durée maximale de la semaine de travail. Un projet de loi sera déposé cette année à ce sujet au Parlement. Quant à la durée moyenne du travail, elle devrait être réduite, par la voie contractuelle uniquement, à quarante heures d'ici à 1980. Il s'agit là, selon des sources officielles, d'un rythme de réduction plus rapide que celui qui a été observé dans le passé, puisque la poursuite de la politique des années précédentes se traduirait pour 1980 par une durée moyenne de quarante et une heures vingt-cinq environ.

Réforme de l'entreprise et amélioration des conditions de travail — Ces deux sujets domineront lieu à la présentation de projets de loi « dans les prochains mois ». Les « mesures importantes » et nouvelles qui ont été présentées par le premier ministre, dans le domaine des conditions de travail, porteront surtout sur la sécurité et l'hygiène, par exemple, la réduction des tâches et la revalorisation du travail manuel doivent être étudiés « sur le terrain » et prendre forme concrète dans « procédures contractuelles ».

Les réactions

Dans les milieux syndicaux

C.G.T. : une main-d'œuvre gratuite pour le patronat.

M. André Allamy, secrétaire de la C.G.T. : « Les mesures annoncées par le premier ministre mériteraient beaucoup de précisions. Elles sont en fait, prises dans leur ensemble, elles ne sont pas de nature à favoriser la création d'emplois nouveaux. Elles sont essentiellement motivées par la crainte de l'aggravation du mécontentement des travailleurs devant la montée du chômage et la crainte de la colère qui risque de s'emparer des quelques cent mille jeunes qui ont été recrutés par l'Etat pour l'emploi. (...) »

C.F.D.T. : camoufler le chômage.

M. Michel Rofaut, secrétaire confédéral de la C.F.D.T. : « Les mesures annoncées par le premier ministre sont l'œuvre de l'échec d'une politique économique qui, malgré ses ajustements successifs, se révèle totalement inefficace. Comme les précédentes, ces mesures ne s'attaquent pas aux véritables causes de la crise économique actuelle. Leur intérêt pour le gouvernement est d'occuper d'inutiles les grands moyens d'information pour faire illusion et gagner quelques mois dans l'attente d'une hypothétique reprise. (...) »

C.G.C. : des mesures ponctuelles.

Le secrétaire de la C.G.C. : « Sans nier l'importance et les incidences financières des dispositions prises par le gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes, la C.G.C. regrette qu'il ne s'agisse que de mesures ponctuelles, alors que s'impose la détermination d'une véritable politique d'intégration des jeunes dans la vie professionnelle. (...) »

C.F.T.C. : une politique plus vigoureuse de relance.

Le bureau de la C.F.T.C. : « Les mesures annoncées par le premier ministre pour lutter contre le chômage des jeunes sont nécessaires, mais tardives (...). La C.F.T.C. rappelle que le problème de l'emploi, notamment des jeunes, ne pourra trouver une solution satisfaisante que dans le cadre d'une politique plus vigoureuse de relance de l'économie. (...) »

LES P.M.E. : des mesures d'accompagnement trop tardives.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises estime que les mesures d'accompagnement annoncées par M. Chirac n'auront pas un effet suffisant pour enrayer le problème de l'emploi. « C'est au moment où on a mis en place le plan de lutte contre l'inflation qu'il fallait se préoccuper de l'emploi, non en juin 1975, a déclaré M. Berrassol, vice-président délégué de la C.G.P.M.E. La dégradation était prévisible. (...) »

ENTREPRISE ET PROGRES : des mesures tardives et qui ne peuvent suffire à elles seules.

« Les mesures annoncées par le premier ministre pour enrayer le chômage des jeunes, déclare l'Entreprise et Progrès dans un communiqué, sont concrètes et vont dans le bon sens. Cependant, elles sont tardives et ne peuvent suffire à elles seules. Elles devront donc être suivies de mesures complémentaires à moyen terme, notamment dans le domaine économique, et destinées à résoudre l'ensemble du problème de l'emploi. (...) »

Dans la presse parisienne

QUOTIDIEN DE PARIS : occasions manquées.

« Initiative gouvernementale à la mesure de la crise ; elle est née d'ailleurs d'un état d'esprit qui n'est pas celui de la jeunesse que par une illusion. (...) »

« Incitations à l'embauche des jeunes annoncées par le premier ministre sont passées inaperçues. Elles ne peuvent servir de relais aux vœux gouvernementaux. (...) »

« Ne devrait pas répondre à une crise grave, inéquivalente (...) par le combat de positions errant occupé la veille est demain ; on ne devrait répondre par des coups de phéromones contre les dans plus immédiats, mais par une réflexion sur les options économiques et sociales qui tracent une action planifiée. Le gouvernement n'a ni toutes les occasions de ment qui lui sont offertes. (...) »

(RICHARD LIBICIA.)

L'AUREOLE : hardiesse.

« Période plus difficile que celle des mesures radicales de sauvagerie. Celles que le gouvernement a arrêtées ne manquent pas de hardiesse. Seront-elles efficaces ? Personne ne peut en préjuger. Mais si la reprise économique tant attendue ne s'opère pas à l'autonomie, le chômage (dans son ensemble) attendra sûrement un ampleur que la France n'a jamais connue. Ni seule (...). »

« Les blocages décidés par le ministre des finances auront, au mieux, un effet dissuasif. Un Etat libéral ne saurait d'ailleurs, sans se renier, pratiquer la répression administrative, dont la brutalité administrative, dont la brutalité d'injustices parfaitement inacceptables. (...) »

(J. VAN DEN ESCH.)

ATTION : la restructuration du capitalisme.

« Jean-Pierre Fourcade tapant du poing sur la table à cause des commerçants indisciplinés, et Jacques Chirac se portant au secours des jeunes en quête d'emploi. Un ministre des finances sévère et un premier ministre encourageant, le gouvernement s'était hier soigneusement réparti les rôles. C'est, bien sûr, au service d'une stratégie unique que l'on peut résumer ainsi : faire, par priorité, la soudure jusqu'à la suite. Et puis préparer la suite. (...) »

(ALAIN DUHAMEL.)

EUROPE 1 : faire la soudure.

« Jean-Pierre Fourcade tapant du poing sur la table à cause des commerçants indisciplinés, et Jacques Chirac se portant au secours des jeunes en quête d'emploi. Un ministre des finances sévère et un premier ministre encourageant, le gouvernement s'était hier soigneusement réparti les rôles. C'est, bien sûr, au service d'une stratégie unique que l'on peut résumer ainsi : faire, par priorité, la soudure jusqu'à la suite. Et puis préparer la suite. (...) »

(ALAIN DUHAMEL.)

GARO : avancer le calendrier.

« La question est de savoir si, en période de bases claires, les chefs d'entreprise nombreux à trouver intes les facilités financières. Beaucoup d'entre eux ont répondu à l'invitation estimant toujours étonné en surnombrer. Le calendrier est par-bonne politique. Cela n'a été fait pour l'emploi des (...) »

(XAVIER MARCHETTI.)

LANITTE : aider les gros.

« Aider le mouvement populaire accentuer sa politique aux groupes pénaux ; tel l'objectif du gouvernement. Les mesures d'accompagnement destinées à aider les (...) »

« M. Chirac, les jeunes doués à venir grossir le chômage. Pour ceux qui ont un emploi, l'Etat organise la formation, leur sous-

La Commission de Bruxelles recommande des primes à l'emploi des jeunes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Réuni mardi à Bruxelles, le comité permanent de l'emploi, qui réunit des représentants des gouvernements des Neuf, des organisations patronales et des syndicats, a délibéré des moyens à mettre en œuvre à l'échelle de la Communauté pour tenter d'enrayer la progression du chômage.

La Commission européenne a présenté un rapport traitant du chômage chez les jeunes. Au cours des douze derniers mois, le nombre des chômeurs âgés de quinze à vingt-cinq ans s'est accru de 48 %, alors que le taux de progression pour l'ensemble de la population active était de 32 %. Pour remédier à cette situation, la Commission a présenté un certain nombre de suggestions : créations d'emplois par les services publics, où l'on observe traditionnellement un manque de personnel ; création d'un « corps de volontaires » qui recruteraient des jeunes pour des emplois à vocation sociale (qui sont si peu intéressants ou si astreignants qu'il est impossible de demander à un travailleur de les occuper durablement) ; la Commission étudie les soins aux malades mentaux et aux personnes âgées, la protection de l'environnement. Un tel service devrait durer au moins deux ans, afin de fournir aux volontaires la formation indispensable pour leur permettre éventuellement de servir dans les entreprises. L'embauche des jeunes par les entreprises, la Commission recommande l'accès à l'employeur de « primes à l'em-

ploi des jeunes ». Afin de favoriser une meilleure répartition du travail, la Commission se prononce encore en faveur de la retraite précoce, de la réduction de la durée de la semaine de travail, de l'allongement des vacances et de l'accroissement des congés supplémentaires pour les travailleurs qui suivent des cours post-scolaires.

Les gouvernements membres ainsi que les représentants des syndicats et du patronat souhaitent que la Commission fasse rapidement des propositions précises en vue de rendre possible l'intervention du fonds social européen au profit des travailleurs affectés par la crise économique et de faciliter ainsi l'indispensable restructuration de l'économie communautaire.

Le comité d'ajustement examiné un rapport de la Commission traitant de l'immigration clandestine. Celle-ci, selon Bruxelles, représenterait environ 10 % des travailleurs migrants, soit cinq cent mille à six cent mille travailleurs. Les représentants des pouvoirs publics, des syndicats et du patronat ont approuvé l'idée de renforcer et d'harmoniser à l'échelle de la C.E.E. les sanctions à appliquer aux trafiquants de main-d'œuvre ainsi qu'aux employeurs qui bénéficient délibérément de l'immigration clandestine. Les syndicats ont insisté pour que le conseil des ministres des Neuf ne se contente pas à cet égard d'une vague recommandation mais arrête une « directive », autrement dit un texte juridique que les gouvernements membres auront l'obligation de transposer dans la législation nationale.

PHILIPPE LEMAITRE.

Dans les milieux patronaux

LE C.N.P.F. : des mesures à la hauteur du problème.

Le C.N.P.F. exprime sa satisfaction devant les mesures annoncées par M. Chirac, qui sont, dit-il, « à la hauteur du problème posé ». Il souligne néanmoins la nécessité de « mettre les contrats-types entre les mains des chefs d'entreprise et de leur préciser, ainsi qu'aux jeunes, les détails de l'opération dès le mois de juin » afin que les mesures soient applicables à temps. Le 3 juin, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., avait déclaré : « Les propositions faites par le gouvernement concernant les jeunes me semblent aller dans un sens positif, car les mesures prises devraient permettre aux entreprises d'anticiper l'embauche. (...) »

ENTREPRISE ET PROGRES : des mesures tardives et qui ne peuvent suffire à elles seules.

« Les mesures annoncées par le premier ministre pour enrayer le chômage des jeunes, déclare l'Entreprise et Progrès dans un communiqué, sont concrètes et vont dans le bon sens. Cependant, elles sont tardives et ne peuvent suffire à elles seules. Elles devront donc être suivies de mesures complémentaires à moyen terme, notamment dans le domaine économique, et destinées à résoudre l'ensemble du problème de l'emploi. (...) »

LES P.M.E. : des mesures d'accompagnement trop tardives.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises estime que les mesures d'accompagnement annoncées par M. Chirac n'auront pas un effet suffisant pour enrayer le problème de l'emploi. « C'est au moment où on a mis en place le plan de lutte contre l'inflation qu'il fallait se préoccuper de l'emploi, non en juin 1975, a déclaré M. Berrassol, vice-président délégué de la C.G.P.M.E. La dégradation était prévisible. (...) »

ENTREPRISE ET PROGRES : des mesures tardives et qui ne peuvent suffire à elles seules.

« Les mesures annoncées par le premier ministre pour enrayer le chômage des jeunes, déclare l'Entreprise et Progrès dans un communiqué, sont concrètes et vont dans le bon sens. Cependant, elles sont tardives et ne peuvent suffire à elles seules. Elles devront donc être suivies de mesures complémentaires à moyen terme, notamment dans le domaine économique, et destinées à résoudre l'ensemble du problème de l'emploi. (...) »

Ce n'est pas un hasard si Hemingway écrit "Paris est une fête" à Montparnasse.

Hôtel Sheraton à Montparnasse. Pour réserver : tel. 260.35.11.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL

PRIX : taxation et plafonnement de marges

Les mesures annoncées, mardi 3 juin, par M. Fourcade au Comité national des prix (voir le Monde des mardi 3 et mercredi 4 juin) sont de deux ordres :

● Les marges bénéficiaires prélevées par le commerce sur la vente de plusieurs produits ou articles sont fixées autoritairement par le ministère de l'économie et des finances. Il s'agit des produits suivants : pâtes alimentaires, conserves de poisson, huiles alimentaires (sauf l'huile d'olive), margarines, café, chocolat, aliments pour bébés, savons de ménage, détergents, couches de bébé, ampoules électriques, appareils de photo et d'enregistrement du son, de radio. Des coefficients multiplicateurs permettront aux commerçants de calculer un prix de vente, toutes taxes comprises, à partir d'un prix d'achat hors taxes. Si, par exemple, le coefficient est de 1,23, et que le prix d'achat hors taxes est de 100, le prix de vente T.T.C. pourra être au maximum de 123.

Ce système est assez sévère : les commerçants qui pratiquent des marges plus élevées que les limites autorisées devront baisser leurs prix. Ceux qui pratiquent des marges inférieures (ce sont les supermarchés, par exemple) ne pourront cependant pas en profiter pour augmenter leurs marges, puisqu'un texte en vigueur depuis le 20 décembre 1974 interdit l'augmentation des marges en valeur relative.

● Les prix d'un certain nombre de produits sont bloqués en valeur absolue à leur niveau actuel jusqu'au 15 septembre prochain : vêtements, lingerie, bonneterie, chemiserie, chaussures, linge de maison, fil à tricoter, vaisselle de falence, articles ménagers en plastique, papier sanitaire et domestique. Le ministre de l'économie et des finances a finalement renoncé à bloquer les prix de l'ameublement.

Ces deux catégories de mesures sont immédiatement applicables.

Hostilité unanime des commerçants

Les mesures prises par M. Fourcade suscitent les protestations unanimes des organismes professionnels de commerçants et d'artisans.

● **Président du Conseil national du commerce**, M. Francis Péresse juge les mesures adoptées « extrêmement graves pour l'avenir » et injustes, car « ce n'est pas le commerce dans son ensemble qu'il faut accuser, mais seulement certaines entreprises ».

● **Pour le CIDUNATI**, « il s'agit d'une opération politique destinée à se concilier une partie de l'opinion française en créant une véritable effet sur la hausse des prix. » Nous n'accepterons pas des contrôles systématiques rattachés à l'inflation », ajoute le CIDUNATI, qui annonce qu'il « réagira vivement si les contrôles venant s'ajoutent, créant des drames ».

● **La Confédération générale des P.M.E.** s'élève contre toute nouvelle réglementation des prix du commerce, alors que les conditions d'exploitation des entreprises s'aggravent constamment, souvent du fait de l'Etat. Les P.M.E. commerciales ajoutent que « ce sont les grands surfaces qui sont responsables, alors que

ce sera le secteur spécialisé qui sera pénalisé ».

● **La Fédération nationale des commerçants non adhérents** proteste énergiquement auprès de M. Fourcade qui, une fois de plus, veut faire retomber l'échec de son plan de stabilisation des prix sur les commerçants et artisans indépendants. « Nous ne nous laisserons pas faire », ajoute la Fédération.

● **Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris**, M. Paul Laubard, a déclaré : « Les mesures de taxation ne tiennent pas compte de la situation de nombreuses entreprises qui, du fait du ralentissement général des affaires, supportent des charges fixes qui pèsent plus lourdement sur leur compte d'exploitation, les mettant de ce fait dans l'impossibilité de répercuter intégralement les hausses ».

● **Un syndicat ouvrier** approuve le dispositif gouvernemental : « Force ouvrière, dans un communiqué, a approuvé des mesures qu'elle a toujours souhaitées », tout en craignant que les pouvoirs publics n'abaissent les moyens d'en faire assurer le respect.

Bon accueil du patronat

(Suite de la première page.)

Une telle formule repose finalement sur un acte de foi dans la résilience de l'économie ; on espère que les employeurs transformeront en contrat à durée indéterminée les nouveaux contrats formation de six mois qu'ils vont souscrire. Le système présente au demeurant plusieurs inconvénients : le risque est grand de voir les jeunes soit entrer en usine pour se tourner les pouces ou balayer les étiquettes, soit refuser les emplois qui leur seront proposés parce qu'ils les jugent inintéressants. Quant à la formation, qui est proposée pour une durée de deux à trois mois, elle pourrait se dévaliser inefficace, puisque au C.N.P.F. même on estime que des stages de longue durée sont nécessaires. On peut d'ailleurs s'interroger sur la capacité réelle des pouvoirs publics et du secteur privé de mobiliser en quelques semaines une armée de formateurs.

Le programme du gouvernement risque, en outre, de se heurter à la mentalité de jeunes hostiles — ou réticents — à l'entrée précoce en usine aussi bien qu'au retour à l'école. Les expériences qui ont été menées à Beaupréfontaine par M. Grandet sortent, dans ce domaine, éloquentes ; seule une prolongation du programme gouvernemental permettrait d'éviter ces écueils.

A propos du VII^e Plan, le premier ministre s'est prononcé pour une application rapide des projets qu'il a avancés dans le domaine de la durée et des conditions de travail. Hélas, il a décidé de seier les partenaires sociaux avant de légiférer. Qu'il s'agisse de la retraite ou de la durée maximale du travail, M. Chirac compte, après l'ouverture de négociations entre les syndicats et le C.N.P.F., déposer, dès le fin de 1975 ou au début de 1976, des projets de loi sur ces sujets. Pour les conditions de travail, un équilibre savant est de même préconisé entre le processus législatif et la voie contractuelle.

Les orientations présentées par M. Chirac demeurent cependant très vagues, même si elles sont assorties de déclarations généreuses sur la revalorisation du travail manuel. Comme l'a reconnu le premier ministre, au début de son discours, il reste, du moins dans ce domaine, « à trouver les mesures les plus aptes à les faire entrer concrètement dans la vie ».

Au sujet de la durée du travail et de la retraite, M. Chirac a, en revanche, été plus net. Selon lui, on « ne peut résoudre par des moyens de politique sociale (...) une situation de

déséquilibre de l'emploi ». Alors que les syndicats estiment que la fixation de l'âge de retraite à soixante ans équivaudrait à 200 000 postes, les services de l'Insee indiquent qu'il faudrait 200 000 personnes seulement pour combler une telle occasion et qu'« alors les employeurs ne feraient appel qu'à 100 000 chômeurs, compensant le différence par un accroissement de productivité. Des réformes en ces matières n'ont cependant pas été écartées, mais elles seront « partiellement intégrées de fait » par la politique sociale » et demeureront limitées.

En outre, le gouvernement accomplit un acte de foi sur le bonna volonté et l'esprit de conciliation des syndicats comme du patronat. Attitude logique politiquement de la part de M. Chirac, puisque celui-ci défend la société libérale et, jusqu'à un certain point au moins, la méthode du « laisser faire ».

Cependant, d'autre part, la réglementation et l'efficacité des mesures prises par M. Fourcade pour ralentir l'inflation ? La décision de fixer automatiquement certaines marges du commerce est — sous des apparences un peu anodines — lourde de signification. Le blocage des prix apparaît en comparaison une mesure bénigne, et mardi 3 juin, au sein du comité national des prix, les représentants de la distribution ne s'y sont pas trompés.

La question qui se pose est de savoir si l'intervention de l'Etat fixant lui-même les marges bénéficiaires des commerçants — donc, d'une certaine façon, leurs revenus — est définitive ou simplement imposée par des circonstances exceptionnelles.

M. Fourcade mêle, en effet, deux problèmes : il sanctionne les professionnels qui ne répercutent pas dans leurs prix les hausses de cours à la production et améliorent, de ce fait, leurs revenus, alors que les salariés voient, pour la plupart, leur niveau de vie stagner ou baisser ; il demande à l'ensemble du commerce de faire un effort d'austérité qu'impose la nouvelle situation économique (inflation, déséquilibre de la balance des paiements, ralentissement de la consommation des Français, etc.). Au comité national des prix, M. Fourcade a reproché mardi, en termes très vifs, aux commerçants d'avoir betoué leurs engagements. Le reproche était peut-être trop général pour être tout à fait juste.

L'efficacité des mesures prises dépendra, en tout cas, du nombre des contrôles.

JEAN-PIERRE DUMONT.

CREDIT : baisse du coût des ventes à tempérament

M. Jean-Pierre Fourcade a annoncé mardi qu'il saisirait vendredi le Conseil national du crédit de propositions visant à faire baisser les taux d'intérêt des ventes à tempérament. Cette baisse sera obtenue de deux façons.

Tout d'abord, le montant des perceptions forfaitaires (frais de dossier et de recouvrement) sera ramené par le Conseil de 3 % à 1,50 %. Ensuite, l'Association des établissements financiers prendra l'initiative de diminuer d'un point et demi son taux de base, qui sera ainsi ramené de 21,50 % à 19,50 %. Globalement, le coût final d'une vente à tempérament pour le consommateur sera réduit d'un crédit d'un an, revenant de 25 % environ à 22 % environ. Les établissements financiers rappellent que le taux de base autorisé, tel qu'il résulte de la loi du 28 décembre 1966 réprimant l'usure et qui est fixé tous les six mois au double du taux d'émission des obligations du secteur privé, est actuellement de 24,06 % et passera à 22 % environ le 1^{er} juillet prochain.

Pour l'instant, aucune modification n'est apportée à la réglementation des ventes à crédit : leur durée reste plafonnée à vingt et un mois et l'apport personnel de l'acheteur fixé à 40 %. Ces limitations, on le sait, ont été supprimées en janvier dernier pour les véhicules automobiles d'occasion.

Deux commentaires

M. DEBRÉ : ce qui vient d'être décidé est un palliatif.

M. Michel Debré, député U.D.R., ancien premier ministre, a déclaré mardi 3 juin à T.F. 1 à propos du nouveau plan de lutte du gouvernement contre l'inflation : « On ne dira jamais assez aux Français que la lutte contre l'inflation est une condition de la croissance et du maintien du niveau de vie. Depuis le mois de juillet dernier, je soutiens les efforts du gouvernement Chirac. Je ne suis pourtant pas sûr que les moyens soient à la hauteur du mal. Il faut aller au fond des choses et regarder la situation en Allemagne et en Grande-Bretagne. En Allemagne, les organisations syndicales ouvrières et patronales se sont entendues sur une politique générale des revenus alors que la Grande-Bretagne a échoué. »

« Il faudra s'inspirer de l'exemple allemand. Ce qui vient d'être décidé est un palliatif même si le gouvernement reste orienté dans la bonne direction. Ce que l'Etat ne décide pas, nul ne le décidera à sa place. »

● **M. Robert Fabre**, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mardi 3 juin au micro de France-Inter que les nouvelles mesures de lutte contre l'inflation « mettent à mal le libéralisme du gouvernement » et impliquent un « retour au dirigisme et aux mesures autoritaires ». Elles traduisent, selon M. Fabre, « l'échec de la politique économique du gouvernement ».

AGRICULTURE

Le C.N.J.A. demande des mesures pour améliorer le sort des agricultrices

Les journées d'études du Centre national des Jeunes Agriculteurs devaient s'achever, ce mercredi 4 juin, par l'intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'Agriculture. Mme Frauspois-Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, devait également assister à la séance de clôture.

De notre envoyé spécial

« C'est une première journée d'études fort studieuse qu'on tenait, mardi 3 juin, les délégués du Centre national des Jeunes Agriculteurs. Le discours sur la politique agricole commune a duré jusqu'à minuit passé et quel que quatre-vingt amendements au rapport de M. Pierre Boulois (le Monde du 4 juin) ont été déposés, plus pour en préciser la formulation que pour en modifier le fond. M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, a

Caen. — C'est une première journée d'études fort studieuse qu'on tenait, mardi 3 juin, les délégués du Centre national des Jeunes Agriculteurs. Le discours sur la politique agricole commune a duré jusqu'à minuit passé et quel que quatre-vingt amendements au rapport de M. Pierre Boulois (le Monde du 4 juin) ont été déposés, plus pour en préciser la formulation que pour en modifier le fond. M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, a

Caen. — C'est une première journée d'études fort studieuse qu'on tenait, mardi 3 juin, les délégués du Centre national des Jeunes Agriculteurs. Le discours sur la politique agricole commune a duré jusqu'à minuit passé et quel que quatre-vingt amendements au rapport de M. Pierre Boulois (le Monde du 4 juin) ont été déposés, plus pour en préciser la formulation que pour en modifier le fond. M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, a

LES VITICULTEURS DU MIDI VEULENT REPRENDRE L'ACTION

Incidents à Montpellier

« La trêve est finie », a affirmé mardi 3 juin dans l'après-midi devant deux mille à trois mille personnes réunies à Montpellier M. Pierre Teissier, porte-parole du comité régional d'action viticole. « Les accords de Luzernbourg sur la viticulture n'ont été qu'une duperie », a poursuivi M. Teissier. « Nous avions l'espoir que cela changerait. Rien n'a changé. Nous allons reprendre l'action. »

Deux mesures ont été adoptées par les viticulteurs présents. Ils ont décidé « de constituer dans les villages des groupes d'auto-défense professionnelle contre les tracasseries et les contraires qui ne frapperaient pas la totalité des viticulteurs de la Communauté ». Ils ont décidé également « d'inviter les touristes étrangers de l'Europe à aller se baigner sur l'Adriatique ou la Baltique et d'organiser des manifestations, cet été, pour convaincre les touristes étrangers que les vignes méditerranéennes ne sont pas satisfaites ».

« A l'issue du rassemblement, les manifestants sont allés à la préfecture, où les dirigeants ont été reçus par M. Blanc, préfet de région, auquel ils ont exposé leurs revendications. Pendant cet entretien, des accrochages assez vifs ont eu lieu. Des coups de poing ont été échangés dans les rues adjacentes. Le calme est revenu à 20 heures. Un manifestant a été blessé. »

● **M. CLAUDE NEUSCHWANDER**, P.-D.G. de la Société européenne d'horlogerie (Lip), a été reçu, le 3 mai, par le président de la République, à qui il a remis la première montre à quartz sortie en chaîne de l'usine de Palente. Au cours de l'entretien, qui a duré quarante-cinq minutes, M. Giscard d'Estaing a interrogé son visiteur, d'une part sur l'avenir de l'industrie horlogère française face au défi de la montre tout-électronique, d'autre part sur la signification de l'expérience de Lip dans le cadre de la réforme de l'entreprise.

AU COURS DE SES JOURNÉES D'ÉTUDE

Le C.N.J.A. demande des mesures pour améliorer le sort des agricultrices

Le C.N.J.A. ayant fait cette année des propositions pour améliorer la situation des agricultrices. En fait, M. Lardinois, commissaire européen en chef des questions agricoles, devait tenter, en si matinée, de rassurer le C.N.J.A. sur l'évolution du Marché commun agricole.

Les dirigeants agricoles ont été reçus à l'Élysée

M. Giscard d'Estaing a reçu, mardi 3 juin, à déjeuner, les dirigeants des trois principales organisations paysannes, MM. Michel Debatisse (F.N.S.E.A.), Perrin (A.P.C.A.), Bonjean (C.N.M.C.C.A.). Ce déjeuner devait permettre au chef de l'Etat de prendre l'avis de ses hôtes avant le conseil de planification consacré à l'Agriculture, qui doit se tenir le vendredi 6 juin, car les organisations paysannes n'ont pas été formellement ou directement consultées, lors de la préparation du rapport, par M. Deniau, secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

« A l'issue de ce déjeuner, les leaders paysans se sont montrés fort discrets. M. Debatisse a indiqué que le président de la République a été mis au courant des problèmes agricoles du moment, et notamment des difficultés des vigniculteurs et des céréaliers. »

« En fait, il s'agit de savoir si l'agriculture est une chance pour la France, a dit le président de la

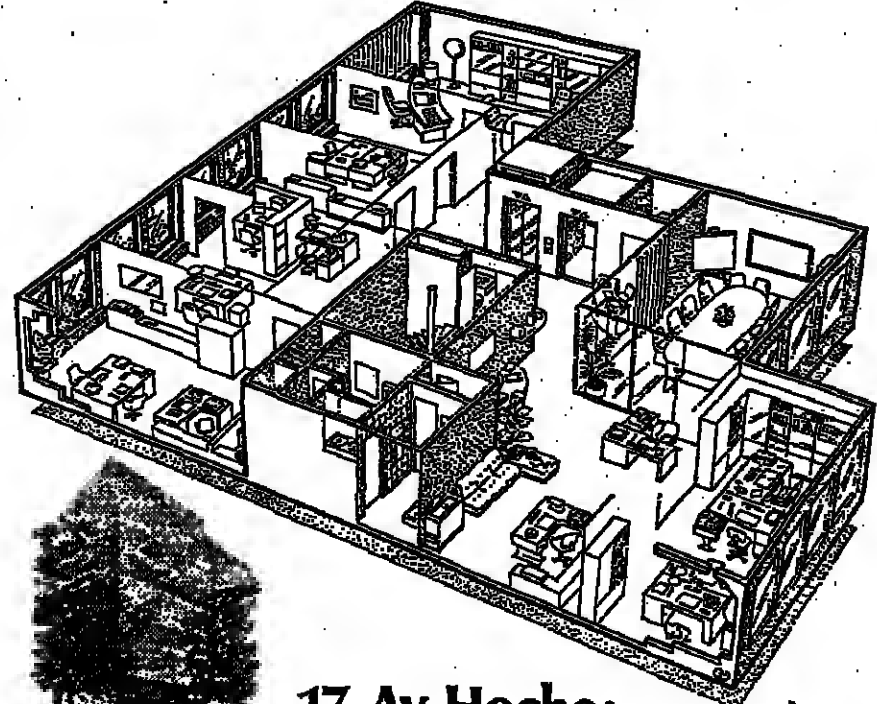
ments sociaux dans les cas que l'on a lancés dans la Sarthe et en Corrèze. Le C.J. souhaite enfin que les comptes d'exploitation soient séparés de ceux du ménage pour donner l'indépendance financière féminine.

« Promouvoir le métier de agricultrice. A partir d'une enquête, la formation professionnelle dispensée aux filles C.N.J.A. demande que les épouses obtiennent comme mari la « carte verte » d'agriculteur, dont il demanderait l'octroi. Des facilités analoges à celles des femmes salariées devraient également être accordées aux futures mères qui peuvent travailler à la campagne pendant leur grossesse. Pour veuves, le C.N.J.A. préconise également la rétrocession totale de la redevance foncière, ainsi que de l'indemnité viagère de d (L.V.D.).

Enfin, les Jeunes Agriculteurs demandent que la Fédération exploitants (F.N.S.E.A.) et les syndicats soient mieux représentés dans les conseils d'administration et ne se limitent pas à des rôles d'appoint. Ces propositions pourront être portées dans un prochain rapport que le C.N.J.A. organise encore autour du chef d'atelier, c'est-à-dire du père de famille. Elles sont certes formulées avec une certaine fermeté. Plusieurs thèmes, bien que traités de façon préliminaire, ont finalement été abordés dans le premier rapport. Même sur un point qui ne touche pas directement l'économie agricole, le C.N.J.A. reste fidèle à sa politique militante des petits pays.

ALAIN GIROUD

Les affaires sont plus difficiles autant être bien installé.

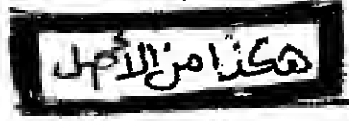


Vous avez dû vous en rendre compte les affaires sont de plus en plus difficiles à traiter ! Alors, autant mettre tous les atouts de votre côté. Un de ces atouts : le "17 Avenue Hoche", et ses 8 étages de bureaux luxueux et confortables. Leur particularité : des plateaux bien conçus dont la souplesse d'implantation vous fait économiser des m². Quand on est bien installé, les affaires sont toujours plus faciles.

17, Av Hoche: Pour être efficace.

Hampton & Sons
19 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris
Tél. 225.50.35

tu continu
FIGARO (C...)
St. AUGUSTIN (Côte d'...)
BORDJ CEDRIA (Tun...)



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SALAIRES

Dans la sidérurgie CITROEN propose une progression du pouvoir d'achat de 4 %

Le groupe sidérurgique de Citroën, qui a obtenu une augmentation de 3 % pour les salariés du Nord, propose une progression de 4 % pour ceux de l'Est, et un relèvement de 4 % avec l'ajout de 100 F applicable au 1er juillet. La C.G.T. consulte ses adhérents et rendra une réponse le 10 juin.

UN ACCORD EST SIGNÉ CHEZ CITROEN CONTRE LES « ALÉAS DE CARRIÈRE »

L'accord, ratifié par la C.F.T.C., la C.G.C. et la F.O., prévoit un système de primes et de bonus qui sera appliqué au cours de la période d'essai à compter du 1er juillet 1975. La direction a également proposé aux syndicats de discuter d'appliquer à la société Citroën l'accord sur les classifications professionnelles proposé par l'Union des industries métallurgiques et minières, mais qu'aucune fédération syndicale n'a signé.

CONJONCTURE

M. Ségard : il faut « suréquilibrer » la balance commerciale de la France

Le ministre de l'Économie, M. Ségard, a déclaré que le déficit des échanges de la France est de 13 milliards de francs. Il faut suréquilibrer la balance commerciale de la France afin de surmonter le déficit des échanges. M. Ségard a déclaré que le déficit des échanges de la France est de 13 milliards de francs. Il faut suréquilibrer la balance commerciale de la France afin de surmonter le déficit des échanges.

Le déficit des échanges de la France est de 13 milliards de francs. Il faut suréquilibrer la balance commerciale de la France afin de surmonter le déficit des échanges.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

IMPORTANT PROGRÈS DE LA C.G.T. A L'USINE SOLMER DE FOS-SUR-MER

Marseille. — Les élections de délégués du personnel qui ont eu lieu récemment à l'usine Solmer de Fos-sur-Mer, ont été marquées par une très forte progression de la C.G.T., qui a obtenu 34 % des suffrages au lieu de moins de 15 % l'an dernier. La C.F.D.T. demeure le syndicat le plus représentatif, avec 47 % des suffrages et onze sièges sur les vingt et un à pourvoir, mais elle a perdu 15 points par rapport aux précédentes élections. On elle avait recueilli 62,45 % des voix.

En fait, 2 800 électeurs nouveaux étaient inscrits (6 505 au lieu de 3 707), en grande majorité des ouvriers — dont un nombre important recrutés dans les départements méridionaux — constituant l'électorat de prédilection de la C.G.T. Le liste commune F.O.-C.G.C. a obtenu également du terrain, avec 18,8 % des voix au lieu de 22,7 % l'an dernier.

AFFAIRES

LA BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS PREND UNE PARTICIPATION DANS LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

La banque Vernes et Commerciale de Paris va prendre une participation minoritaire dans la Compagnie Financière, banque du groupe Rothschild. Cette décision a été prise en raison des liens très anciens qui existent entre les deux institutions.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
48 heures	5 1/8	4 3/8	1 7/8
1 mois	5 1/8	4 3/8	2 1/8
3 mois	5 1/8	4 3/8	3 1/8
6 mois	5 1/8	4 3/8	4 1/8

LOGEMENT

EN CONGRÈS A MONACO ET A GRENOBLE

Promoteurs-construc-teurs et dirigeants d'H.L.M. tentent de préciser l'avenir de l'habitat

Cette première séance de juin voit la tenue de deux importants congrès sur l'habitat : celui de la Fédération nationale des promoteurs-construc-teurs, du 4 au 7 juin, à Monaco, et celui des organismes d'H.L.M., du 5 au 8 juin, à Grenoble. Deux conceptions de l'habitat de la construction, de leurs finalités, sous-tendent ces débats parallèles correspondant aux rôles joués dans le passé par ces groupes et aux relations qu'ils se fixent pour l'avenir. Le souci de rentabilité des entreprises, l'attente d'une relance de l'activité expédiées par les promoteurs-construc-teurs reconceptent cependant en partie les soucis des dirigeants d'H.L.M., qui au travers d'un Livre blanc largement discuté (« Le Monde » des

25 avril et 7 mai) proposent une nouvelle politique sociale de l'habitat. Les premiers doivent compter avec l'aide financière que l'Etat dispense aux candidats au logement ; les seconds ne peuvent ignorer les impératifs des entreprises de construction. Les débats se dérouleront d'ailleurs sur la même toile de fond économique : inflation, restrictions de crédits, récession du bâtiment, engendrant un chômage important. Notons enfin que ces deux congrès se tiennent au moment où la commission Barre prépare le rapport qu'elle soumettra en novembre au gouvernement sur la simplification et l'assouplissement des circuits et des procédures de financement du logement.

chancier. Diversité de méthodes de travail aussi, puisque le promoteur peut être gestionnaire de sociétés civiles pour des programmes précis, agir comme maître d'ouvrage ou bien encore être propriétaire d'immeubles locaux.

Forte minorité d'opposants au Livre blanc

La diversité est presque aussi grande dans le monde multiforme des H.L.M. Mais si tous les organismes d'H.L.M. sont « sans but lucratif » et voués à la construction de logements à vocation sociale, il existe de grandes différences de conceptions de cette mission entre les offices publics, les sociétés anonymes, les sociétés coopératives, les sociétés de crédits immobiliers, sans compter les tout nouveaux OPAC (Offices publics d'aménagement et de construction) qui commencent à se substituer aux offices publics.

La publication récente du Livre blanc (Propositions pour l'habitat) suscite bien des craintes et des réserves, et l'on peut s'attendre à un congrès « animé », selon le mot de M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale, qui reconnaît qu'une forte minorité s'oppose aux conclusions de cet ouvrage.

Très échauffement, les réserves sont de deux ordres : Crainte que la remise en cause fondamentale des structures de financement du logement social (que tout le monde s'accorde à trouver trop compliquées) et la transformation des organismes ne marquent la fin du mouvement H.L.M. ; Crainte que les bouleversements envisagés n'inclinent l'Etat à se désengager de l'aide qu'il apporte au logement social.

Cinq « groupes interdépendants » (financement et loyers ; décentralisation, urbanisme et action foncière ; politique technique et coût

PREQUALIFICATION OF BIDDERS

PUSRI FERTILIZER PROJECT (PUSRI IV)

P.T. Pupuk Swadaya (Pusri) a company owned by the Government of Indonesia plans to expand its fertilizer complex including a 1,000 MT/D ammonia plant and a 1,725 MT/D urea plant. The project, an expansion of existing urea facilities, includes bagging, storage and handling and other ancillary facilities. Pusri, or its engineering contractor, will handle all procurement.

The Government of Indonesia has applied for a loan from the International Bank for Reconstruction and Development (I.B.R.D.) in various foreign currencies and it is anticipated that the proceeds of this loan will be applied, together with funds supplied by the Government of Indonesia and other lenders, to payment under any contracts placed for this project. Procurement will be carried out in accordance with the Guidelines for Procurement under World Bank Loans and IDA Credits.

Suppliers interested in receiving invitations to bid are invited to submit their qualifications by providing the following information :

- 1) Categories listed below for which they wish to quote.
- 2) Description and capacity of manufacturing facilities.
- 3) Components usually subcontracted and availability of spare parts and service in Indonesia.
- 4) Latest annual report and balance sheet.
- 5) Experience with similar equipment including list of customers where similar equipment is in service.
- 6) Approximate delivery schedules.

To be considered the above information must be sent and received at the following address by July 25, 1975.

DR. ENTOL SOBPAERMAN
P.T. PUPUK SWADAYA
C/O THE NEW HELLCO COMPANY
1300 THREE GREENWAY PLAZA EAST
HOUSTON, TEXAS 77060.

All correspondence should be in English. Pusri reserves the right to verify all statements and reserves the right to not quote any supplier, without assigning reasons therefore. The following factors will be considered in evaluating subsequent quotations : price, quality, operating and maintenance cost, freight, delivery schedule, inspection and expediting costs, guarantees, compliance with specifications, spare parts, terms of payment and supplier's experience.

Equipment and materials include, but are not necessarily limited to the following categories :

1. Steel materials including bars, plates and structural shapes.
2. Construction and erection equipment, including cranes.
3. Instrumentation including piping accessories.
4. Vessels, tanks and columns.
5. Pumps.
6. Heat exchangers including steam traps, feeders and other special alloys and materials of construction.
7. Pumps, including ordinary steel, stainless steel.
8. Material handling equipment including elevators and conveyors, and weight feeders and bagging machines.
9. Furnace materials including fittings, insulating materials.
10. Piping valves and fittings in carbon and high alloy steel.
11. Cooling towers.
12. Tower.
13. Electrical equipment including transformers, motors, switch gear and motor control equipment.
14. Special and auxiliary equipment as used in production of fertilizer.
15. Catalysts and chemicals.
16. Steam raising plant.
17. Plant to produce 15-20 MM polypropylene bags per annum.
18. Plant for liquid hydrocarbon separation from natural gas and liquid treatment.
19. Other equipment and materials required for a complete plant.

NOT : Companies which replied to our earlier announcement for pre-qualification (June 1974) need not reply to this announcement.



dtu continue...

activités détachées dans des villages intelligents

FIGARETO (Corse)
voile, plongée libre et bouteilles karaté, ski nautique, équitation animation collective

St. AYGULF (Côte d'azur)
voile, tennis, ski nautique, karaté

BORDJ CEDRIA (Tunisie)

Renseignements et inscriptions
OFFICE DU TOURISME UNIVERSITAIRE
137, bd Saint-Michel, 75005 PARIS
Tél. 326-50-97 - 326-11-61
dans les CROUS, CLOUS et délégations du COMITE D'ACCUEIL

MATTEI

Le moins cher des grands loueurs

Extrait du Tarif 1975	La journée + le km
FIAT 131 Berlina 1300 "S"	FR 32,00 0,28
Breaks 204 ou R 12	TVA 6,40 0,06
	TT 38,40 0,34
FIAT 132 GLS Bte Aut. et radio	FR 38,00 0,34
504 GL ou R 16 TL	TVA 7,60 0,07
	TT 45,60 0,41

Comparez...

- 12-205, Rue de Berzy 346.11.50
- 18-102, Rue Ordener 076.32.90
- 12-108, Bd Diderot 626.27.50
- 11-82, Bd Voltaire 700.88.57
- Boulogne 605.01.47
- Charenton 893.00.25
- Le Chesnay 954.54.50
- La Courneuve 853.81.54
- Créil 455.02.60
- Drancy 294.66.70
- Maisons-Laffitte 962.05.52
- Montrouge 658.22.11
- Neuilly Plaisance 935.45.10
- Villeta 946.03.49
- Versailles 950.22.54
- Villiers 672.75.55
- Villeneuve 738.68.65
- Vitry 680.72.70

80 AGENCES EN FRANCE

Hampic

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, qui s'est tenue le 3 juin 1975 sous la présidence de M. Jacques de Foubert, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE «U.I.F.»

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 27 mai 1975, sous la présidence de M. Jean Keyser, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 36 777 000 F.

KLEBER-COLOMBES

Nouvelle étape de la coopération avec Sempert

Comme il a été dit dans la Société Sempert (siège à Glaris - Suisse), qui détiennent la maîtrise de Kleber-Colombes et de Sempert, son conseil, en accord avec les responsables de ces deux sociétés, a mis en place une direction générale du groupe M. Louis Noël Repoux a été nommé directeur général.

JAEGER

La société a dû faire face en 1974 à une évolution exceptionnelle des conditions économiques qui ont perturbé les résultats d'exploitation.

Cette évolution a entraîné pour la société une réduction de son volume d'activité d'autant plus brutale que le marché dans le domaine des voitures haut de gamme, c'est-à-dire des équipements plus complets et plus élaborés, est prépondérant.

Les frais financiers, notamment l'augmentation de taux d'intérêt très élevés, conjugués à un accroissement du volume des crédits, sont passés de 11 à 27 millions, soit une augmentation de 60 %.

NOUVELLE ADRESSE à partir du 9 juin 1975 INTERUNION-BANQUE

8, place Vendôme - 75001 Paris (1) 261 55-25

«COGIFI» Compagnie d'investissements français immobiliers

Réunie le 29 mai en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Michel de Boisseau, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

MOTEURS LEROY-SOMER

Le jeudi 29 mai 1975 s'est tenu à Angoulême le 125^e anniversaire ordinaire de la société MOTEURS LEROY-SOMER, sous la présidence de M. Jean-Louis Bouchard, président du conseil de surveillance.

THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

Le bénéfice net d'exploitation du groupe après précompte d'impôt sur les sociétés s'est élevé à 423 millions de livres pour le premier trimestre 1975, contre 485 millions de livres pour le quatrième trimestre 1974.

Le bénéfice net par action ordinaire s'est élevé pour le premier trimestre 1975 à 119 pence, contre 75 pence au premier trimestre de l'année précédente.

En conclusion, M. Chavannes, après avoir rappelé que l'introduction à terme des actions de la société était une opération par laquelle le marché boursier du titre LEROY-SOMER a réaffirmé la volonté générale de jamais l'économie au service de l'homme.

MOULINEX

Assemblées générales des actionnaires du 24 mai 1975.

Augmentation de capital de 27 et 30 millions. Attribution gratuite aux actionnaires d'une action nouvelle pour six anciennes.

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire réunies sous la présidence de M. J.-P. Vizon, président du conseil de surveillance, ont approuvé les résolutions présentées par le directeur présidé par M. Jean Mantecq.

Assemblée ordinaire

Le bénéfice net approuvé s'établit à 24 543 242 F après déduction de l'impôt totalisant 1 521 577 000 F, à savoir: amortissements, 75 328 000 F; provision pour investissement, 1 700 000 F; provision pour hausse des prix, 5 435 000 F; participation du personnel, 1 213 000 F; participation complémentaire, 10 731 000 F; provision pour impôt sur bénéfices de 1974, 23 888 000 F; impôt exceptionnel de 12 % sur bénéfices de 1974, 8 553 000 F.

Après avoir lu le rapport des exercices antérieurs et la répartition, pour les calculs de répartition, de la participation complémentaire du personnel déduite ci-dessus, on obtient, après déduction de la dotation à la réserve légale, un net disponible de 14 449 177 F.

Il est prélevé sur cette somme divers montants: 2 100 000 F et 13 200 000 F pour le dividende et 10 millions de francs pour grossir la réserve extraordinaire; le solde final de 6 989 135 F étant reporté à nouveau dividende, fixé à 2 F par action de 10 F, s'ajoute 1 F d'impôt payé d'avance, ce qui donne un revenu global de 2 F qui correspond au revenu global de 30 F de l'an dernier pour des actions de 100 F de valeur nominale.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 17 juin courant (coupon n° 1).

En répondant aux questions des actionnaires, M. Jean Mantecq, président du conseil de surveillance, a déclaré que les nouveaux appareils présentés cette année ont été bien accueillis et que les exportations ont augmenté.

Assemblée générale extraordinaire

La première résolution votée donne tous pouvoirs au directeur général de créer, à titre provisoire, 1 023 000 F par création de 102 300 actions nouvelles demandées par le conseil de surveillance.

La deuxième résolution vote l'autorisation au directeur général d'augmenter le capital d'un montant maximum de 500 000 F pour faire bénéficier de 100 000 F les actionnaires.

MOTEURS LEROY-SOMER

Deux importants accords signés à l'étranger

Le jeudi 29 mai 1975 s'est tenu à Angoulême le 125^e anniversaire ordinaire de la société MOTEURS LEROY-SOMER, sous la présidence de M. Jean-Louis Bouchard, président du conseil de surveillance.

Après approbation des comptes, faisant état d'un bénéfice net de 1 084 964 F, les dividendes ont été fixés à 10 F par action ancienne (revenu global 15 F) et 1,76 F par action nouvelle (revenu global 11,84 F). Ces dividendes seront mis en paiement en échange du coupon n° 2 à partir du 17 juin 1975, date à laquelle les deux types d'actions seront totalement assimilés.

M. Chavannes, président du conseil de surveillance, a souligné dans son rapport que, malgré le refroidissement général de l'industrie automobile, le chiffre d'affaires de l'année 1974, l'exercice s'est traduit pour LEROY-SOMER par un accroissement du chiffre d'affaires de 31,2 %, l'exportation augmentant, quant à elle, de 16,2 %.

Quant au chiffre d'affaires de la filiale de développement, l'Afrique, Moyen-Orient, Sud-Est asiatique, qui sera couvert par une série de ponts industriels implantés à Granby (Québec), avec le concours des autorités canadiennes. Cette unité dont la construction démarra en juillet, outre ses productions spécifiques, réalisera l'adaptation de matériels complémentaires ou de sous-ensembles fabriqués en France.

En conclusion, M. Chavannes, après avoir rappelé que l'introduction à terme des actions de la société était une opération par laquelle le marché boursier du titre LEROY-SOMER a réaffirmé la volonté générale de jamais l'économie au service de l'homme.

MOULINEX

Assemblées générales des actionnaires du 24 mai 1975.

Augmentation de capital de 27 et 30 millions. Attribution gratuite aux actionnaires d'une action nouvelle pour six anciennes.

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire réunies sous la présidence de M. J.-P. Vizon, président du conseil de surveillance, ont approuvé les résolutions présentées par le directeur présidé par M. Jean Mantecq.

Assemblée ordinaire

Le bénéfice net approuvé s'établit à 24 543 242 F après déduction de l'impôt totalisant 1 521 577 000 F, à savoir: amortissements, 75 328 000 F; provision pour investissement, 1 700 000 F; provision pour hausse des prix, 5 435 000 F; participation du personnel, 1 213 000 F; participation complémentaire, 10 731 000 F; provision pour impôt sur bénéfices de 1974, 23 888 000 F; impôt exceptionnel de 12 % sur bénéfices de 1974, 8 553 000 F.

Après avoir lu le rapport des exercices antérieurs et la répartition, pour les calculs de répartition, de la participation complémentaire du personnel déduite ci-dessus, on obtient, après déduction de la dotation à la réserve légale, un net disponible de 14 449 177 F.

Il est prélevé sur cette somme divers montants: 2 100 000 F et 13 200 000 F pour le dividende et 10 millions de francs pour grossir la réserve extraordinaire; le solde final de 6 989 135 F étant reporté à nouveau dividende, fixé à 2 F par action de 10 F, s'ajoute 1 F d'impôt payé d'avance, ce qui donne un revenu global de 2 F qui correspond au revenu global de 30 F de l'an dernier pour des actions de 100 F de valeur nominale.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 17 juin courant (coupon n° 1).

En répondant aux questions des actionnaires, M. Jean Mantecq, président du conseil de surveillance, a déclaré que les nouveaux appareils présentés cette année ont été bien accueillis et que les exportations ont augmenté.

Assemblée générale extraordinaire

La première résolution votée donne tous pouvoirs au directeur général de créer, à titre provisoire, 1 023 000 F par création de 102 300 actions nouvelles demandées par le conseil de surveillance.

La deuxième résolution vote l'autorisation au directeur général d'augmenter le capital d'un montant maximum de 500 000 F pour faire bénéficier de 100 000 F les actionnaires.

MOTEURS LEROY-SOMER

Deux importants accords signés à l'étranger

Le jeudi 29 mai 1975 s'est tenu à Angoulême le 125^e anniversaire ordinaire de la société MOTEURS LEROY-SOMER, sous la présidence de M. Jean-Louis Bouchard, président du conseil de surveillance.

Après approbation des comptes, faisant état d'un bénéfice net de 1 084 964 F, les dividendes ont été fixés à 10 F par action ancienne (revenu global 15 F) et 1,76 F par action nouvelle (revenu global 11,84 F). Ces dividendes seront mis en paiement en échange du coupon n° 2 à partir du 17 juin 1975, date à laquelle les deux types d'actions seront totalement assimilés.

M. Chavannes, président du conseil de surveillance, a souligné dans son rapport que, malgré le refroidissement général de l'industrie automobile, le chiffre d'affaires de l'année 1974, l'exercice s'est traduit pour LEROY-SOMER par un accroissement du chiffre d'affaires de 31,2 %, l'exportation augmentant, quant à elle, de 16,2 %.

Quant au chiffre d'affaires de la filiale de développement, l'Afrique, Moyen-Orient, Sud-Est asiatique, qui sera couvert par une série de ponts industriels implantés à Granby (Québec), avec le concours des autorités canadiennes. Cette unité dont la construction démarra en juillet, outre ses productions spécifiques, réalisera l'adaptation de matériels complémentaires ou de sous-ensembles fabriqués en France.

En conclusion, M. Chavannes, après avoir rappelé que l'introduction à terme des actions de la société était une opération par laquelle le marché boursier du titre LEROY-SOMER a réaffirmé la volonté générale de jamais l'économie au service de l'homme.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Résultats consolidés définitifs pour 1974.

Les comptes consolidés pour 1974 se résument ainsi: Les ventes nettes ont atteint 26 881 millions de francs contre 18 241 millions en 1973 (+ 47,2 %).

Les investissements consolidés (individuels et en titres) ont atteint 2 748 millions de francs contre 2 milliards 271 millions en 1973 (+ 21,7 %).

Augmentations de capital du 27 mai 1975

1. Création de 66 322 actions pour le plan d'option II. En vertu de ses pouvoirs, le directeur, dans sa réunion du 27 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, la création en titre du plan d'option II, de 66 322 actions déjà souscrites par le personnel, et dont les montants ont été entièrement versés.

Le capital social, ainsi augmenté, de 665 520 F, se trouve porté de 68 000 200 F à 68 665 720 F.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur a décidé la création de ces 102 300 actions qui augmentent le capital social de 102 300 F. Ce capital se trouve ainsi porté de 66 666 720 F à 67 689 720 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Ces nouvelles actions, créées coupon n° 3 attaché, seront attribuées à partir du 10 juin 1975, à raison de 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Ces nouvelles actions, créées coupon n° 3 attaché, seront attribuées à partir du 10 juin 1975, à raison de 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Résultats consolidés définitifs pour 1974.

Les comptes consolidés pour 1974 se résument ainsi: Les ventes nettes ont atteint 26 881 millions de francs contre 18 241 millions en 1973 (+ 47,2 %).

Augmentations de capital du 27 mai 1975

1. Création de 66 322 actions pour le plan d'option II. En vertu de ses pouvoirs, le directeur, dans sa réunion du 27 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, la création en titre du plan d'option II, de 66 322 actions déjà souscrites par le personnel, et dont les montants ont été entièrement versés.

Le capital social, ainsi augmenté, de 665 520 F, se trouve porté de 68 000 200 F à 68 665 720 F.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur a décidé la création de ces 102 300 actions qui augmentent le capital social de 102 300 F. Ce capital se trouve ainsi porté de 66 666 720 F à 67 689 720 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Ces nouvelles actions, créées coupon n° 3 attaché, seront attribuées à partir du 10 juin 1975, à raison de 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Résultats consolidés définitifs pour 1974.

Les comptes consolidés pour 1974 se résument ainsi: Les ventes nettes ont atteint 26 881 millions de francs contre 18 241 millions en 1973 (+ 47,2 %).

Augmentations de capital du 27 mai 1975

1. Création de 66 322 actions pour le plan d'option II. En vertu de ses pouvoirs, le directeur, dans sa réunion du 27 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, la création en titre du plan d'option II, de 66 322 actions déjà souscrites par le personnel, et dont les montants ont été entièrement versés.

Le capital social, ainsi augmenté, de 665 520 F, se trouve porté de 68 000 200 F à 68 665 720 F.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur a décidé la création de ces 102 300 actions qui augmentent le capital social de 102 300 F. Ce capital se trouve ainsi porté de 66 666 720 F à 67 689 720 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Ces nouvelles actions, créées coupon n° 3 attaché, seront attribuées à partir du 10 juin 1975, à raison de 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total, soit 112 312 620 actions au total.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le compte à prime d'émission de 112 312 620 F.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Résultats consolidés définitifs pour 1974.

Les comptes consolidés pour 1974 se résument ainsi: Les ventes nettes ont atteint 26 881 millions de francs contre 18 241 millions en 1973 (+ 47,2 %).

Augmentations de capital du 27 mai 1975

1. Création de 66 322 actions pour le plan d'option II. En vertu de ses pouvoirs, le directeur, dans sa réunion du 27 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, la création en titre du plan d'option II, de 66 322 actions déjà souscrites par le personnel, et dont les montants ont été entièrement versés.

Le capital social, ainsi augmenté, de 665 520 F, se trouve porté de 68 000 200 F à 68 665 720 F.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur a décidé la création de ces 102 300 actions qui augmentent le capital social de 102 300 F. Ce capital se trouve ainsi porté de 66 666 720 F à 67 689 720 F.

Augmentation de capital du 30 mai 1975

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par la deuxième résolution de l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1975, le directeur, le 30 mai 1975, a décidé, avec l'accord du conseil de surveillance, d'augmenter le capital social de 112 312 620 F par prélèvement effectué sur le

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

calme et résistant

En dépit du calme des affaires, le marché français a pu de nouveau se marquer par la volatilité...

LONDRES

Légère reprise

Après deux jours de forte hausse, un sentiment d'indécision a régné...

NEW YORK

Plus irrégulier

Après deux jours de forte hausse, un sentiment d'indécision a régné...

INDICES QUOTIDIENS

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes Coteaux, Coteaux étrangers, etc.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RCCO. - Bénéfices net comptables pour 1974: 7,71 millions de francs...

INDICES QUOTIDIENS

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes Dow Jones, etc.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

Table with 2 columns: Company Name, News/Value. Includes Alcoa, A.J.J., etc.

Main financial table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours, etc. Lists various stocks and their prices.

COURSE DE PARIS - 3 JUIIN - COMPTANT

Table of stock prices for Paris, June 3rd, cash settlement. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table showing dollar rates in Tokyo. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market prices for various commodities and currencies. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices. Columns: Valeurs, Cours, Dernier cours.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-5. EUROPE
 - GRANDE-BRETAGNE : M. Anthony Wedgwood Benn ou le nouveau socialisme à l'anglaise : le « oui » à l'Europe de l'Oxford Union.
- 3. DIPLOMATIE
 - La fin du voyage en Europe de M. Ford.
 - La visite de M. Caramanlis au Yougoslavie relance la coopération entre Athènes et Belgrade.
- 7. PROCHE-ORIENT
 - L'armée israélienne a achevé l'alignement de son dispositif dans le Sinaï.
- 8. AFRIQUE
 - RHODESIE : M. Ian Smith fait l'éloge de la police.
- 8-9. ASIE
 - VIETNAM : Hanoi demande à Washington de payer des dommages de guerre au Nord et au Sud.
- 10-11. POLITIQUE
 - Les travaux de l'Assemblée nationale.
- 12. EDUCATION
 - Le projet de M. René Haby au conseil des ministres : « En place pour le quadrille », par Frédéric Gausson.
- LIBRES OPINIONS : « On demande une réforme authentique », par Marcel Bataillon et François Walter.
- 13. DEFENSE
 - Le remplacement des F-104 : le cabinet belge est réuni en séance extraordinaire.
- 14. POLICE
 - ÉTATS-UNIS : la démission du directeur de la lutte antidrogue.
- 15. JUSTICE
 - LYON : le procès des fausses factures à la cour d'appel.
- 15. SPORTS
 - FOOTBALL : le Rod Star, Rennes et Angers descendent en deuxième division.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

- PAGES 17 à 27
- EXPOSITIONS : La Renaissance italienne au pavillon de France ; Dessins et sculptures de Matisse au Musée d'Art Moderne ; Pierre Leleux.
 - LYRIQUE : « Faust » monté par Lavellé à l'Opéra.
 - CINEMA : Marguerite Duras présente « India Song ».
 - JEUNES COMÉDIENS A L'OPERA : au Conservatoire ; au Théâtre national de Strasbourg.
 - 27. SOCIÉTÉ
 - La révolte des prostituées lyonnaises : Foraine en bleu-jeans.
 - 27. EQUIPEMENT ET RÉGIONS
 - P.T.T. : une commande de 500 millions aux industriels du téléphone.
 - 35 à 39. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
 - « Feu le Plan » (II), par P. Meyrov.
 - LOGEMENT : promoteurs-constructeurs et dirigeants d'I.L.M. tentent de préciser l'avenir de l'habitat.
 - AGRICULTURE : le C.N.J.A. demande des mesures pour améliorer le sort des « agricultrices ».

LIRE ÉGALEMENT

- RADIO-TELEVISION (16)
- Annuaire classés (30 à 35) ;
 - Aujourd'hui (28) ;
 - Journal officiel (28) ;
 - Météorologie (28) ;
 - Mots croisés (28) ;
 - Finances (41).

Pour louer une voiture en Allemagne, réserver chez Europcar au : 645.21.25

COURS AZ
Méthode Audiovisuelle
196, rue St-Honore, Paris (1^{er})
Tél. 368-94-44 ou 368-93-65
Métro : Palais-Royal

DACTYLO
3 cycles de 15 H.
(Débutant perfectionnement vitesse.)
Entièrement automatique électrique
STENO en 50 H
Système FRYSTON-DELANAY
De 8h à 21h sans interrupt.

A B C D E F G

Le problème chypriote

Les pourparlers intercommunautaires de Vienne s'ouvrent dans un climat de pessimisme

Correspondance

Nicosie. — Désabusés et sans grand espoir de parvenir à une solution du problème chypriote, MM. Cléridis et Denktash, chefs respectifs des communautés grecque et turque de l'île, ont quitté Nicosie mardi 3 juin afin de participer à la deuxième phase des pourparlers qui ont lieu du 5 au 9 juin à Vienne, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim.

Il est exprimé avant leur départ de Nicosie leur pessimisme quant à l'issue de ces discussions. « Les indications que nous avons concernant la nouvelle phase des pourparlers ne sont pas très encourageantes, personne ne peut prévoir les résultats », a affirmé M. Cléridis, qui s'est rendu à Athènes avant de gagner Vienne.

« Il n'y a pas eu de préparatifs comme il avait été convenu au cours de la première conférence de Vienne », a déclaré de son côté M. Denktash, qui a fait mardi escale à Ankara. Je me rends à Vienne sans qu'aucun document n'ait été préparé soit par les Turcs seuls, soit en collaboration avec les Grecs. Le comité d'experts qui s'est réuni pour étudier les pouvoirs et compétences d'un gouvernement central dans un Etat fédéral n'a rien pu accomplir de positif ».

En fait, les experts turcs, qui avaient promis de soumettre des propositions précises quant à l'organisation des rouages étatiques par le truchement de M. Weikmann, représentant du secrétaire général des Nations unies à Chypre, n'ont pas tenu parole, prétendant que les Grecs n'avaient pas retiré leur recours devant le Conseil de l'Europe au sujet de la violation des droits de l'homme par les troupes turques. D'autre part, jusqu'à l'interrup-

tion des travaux du comité, les positions des deux parties restaient diamétralement opposées. Les Grecs sont partisans d'une fédération plurirégionale avec un gouvernement central doté de pouvoirs étendus. Les Turcs favorisent la création de deux régions coiffées par un gouvernement central sans pouvoirs réels.

La question des réfugiés

Les Grecs attendent des Turcs qu'ils présentent, à Vienne, leur point de vue concernant le retour des réfugiés et le départ des troupes étrangères. Ils seraient prêts à accepter un « retour graduel » des cent quatre-vingt mille réfugiés. Mais les Turcs acceptent-ils de faire un geste en ce sens ? M. Denktash a déclaré que le retour d'un certain nombre de réfugiés est préconisé de la part des Grecs l'admission du principe d'une fédération de deux régions ».

Certains observateurs estiment que MM. Cléridis et Denktash pourraient au moins se mettre d'accord sur le retour d'un certain nombre de réfugiés dans une partie de la ville de Famagouste. Ils s'excluent pas non plus un accord sur la réouverture de l'aérodrome de Nicosie.

Cependant, l'optimisme relatif qui s'était manifesté après la rencontre à Bruxelles du premier ministre grec, M. Caramanlis, et du chef du gouvernement turc, M. Demirel, s'est évanoui à la suite des déclarations de M. Waldheim affirmant : « Les perspectives d'un progrès à Vienne sont cette fois-ci très restreintes ». A Nicosie, on a la certitude qu'au cours de la rencontre Caramanlis-Demirel la Turquie n'a pris aucun engagement sur Chypre.

M. Cléridis a déclaré mardi que Chypre aura de nouveau recours au Conseil de sécurité des Nations unies en cas d'échec des pourparlers de Vienne. De toute façon, le Conseil de sécurité se réunira le 15 juin pour discuter du renouvellement du mandat des troupes de l'ONU. Le rapport du secrétaire général sur l'état des pourparlers et l'application des résolutions des Nations unies lui sera alors soumis. — D.A.

Entre son séjour à Vienne, qui durera du 5 au 9 juin, à l'occasion des entretiens intercommunautaires sur Chypre et son retour à New-York le 13 juin pour une réunion du Conseil de sécurité, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, se rendra à Madrid et à Rabat à l'invitation des gouvernements espagnol et marocain. — (A.F.P.)

LE « BATEAU DE LA PAIX » DANS LE CANAL DE SUEZ ?

Tel-Aviv (A.F.P.). — Les ambitions du « bateau de la paix » d'Abbe Nathan, ancien pilote israélien qui mène depuis plusieurs années en solitaire une campagne originale pour la réconciliation des peuples au Proche-Orient, ont recommencé mardi 3 juin et ont été captées en Israël.

Abbe Nathan a annoncé au micro de sa radio citée « que son navire se dirige vers Fort-Saïd, et qu'il espère être parmi les premiers à emprunter la voie d'eau lorsque le canal de Suez sera ouvert, le 5 juin ».

Il projette de descendre le canal de Suez, de remonter ensuite le golfe d'Akaba jusqu'à Khat, le port israélien sur la mer Rouge, et s'y embarquer des journalistes avec lesquels il reprendrait la route du canal de Suez du sud au nord. On ignore encore si l'autorisation de passage sera accordée au « navigateur de la paix » par les autorités égyptiennes.

M. PERONNET VEUT REGROUPER LES RADICAUX DE LA MAJORITÉ

M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat, secrétaire général du parti radical, a indiqué, mardi 3 juin, au cours d'une réunion organisée par la fédération de Paris de son parti, que les radicaux « socialistes » ont décidé d'organiser une concertation avec les représentants de toutes les tendances radicales se retrouvant dans le domaine sportif en tentant notamment de restreindre les prérogatives du mouvement sportif. Il tend à dégager l'Etat de ses responsabilités financières (...).

« De plus, aucun droit véritable ni moyen sont réservés au sport de haut niveau. Enfin, des questions aussi importantes que la recherche scientifique, le vie des clubs, les équipements sportifs, la garantie de l'argent dans le sport, sont pratiquement absentes de ce projet, qui, s'il était accepté, liquiderait de surcroît des textes positifs ».

Dans ces conditions, on comprend que notre parti se soit fermement et catégoriquement opposé au projet qui va si évidemment à l'encontre du sport (...).

En vérité, ce texte de loi constitue une médiation opérationnelle gouvernementale destinée à don-

DISPARITION DE M. JEAN BITAN

Ancien négociant en tapis, M. Jean Bitan, quatre-vingt-deux ans, domicilié 61, rue de Ponthieu, à Paris-8^e, a disparu depuis la soirée du samedi 24 mai, après s'être rendu, comme il avait l'habitude de le faire, au cercle de jeux de la rue de Presbourg. M. Bitan — un industriel très fortuné — aurait, selon certaines informations non confirmées, été enlevé par des malfaiteurs, qui réclameraient un rançon de 2 millions de francs.

NOUVELLES BRÈVES

- Quarante-sept tableaux de Raoul Dufy légués à la Ville de Paris. Le Conseil de Paris vient d'être invité à accepter le legs de quarante-sept tableaux de Raoul Dufy, fait par Mme Berthe Dufy, décédée l'an dernier, à la Ville de Paris. Le legs comporte une condition : que la collection soit réunie dans une seule salle, devant la partie du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.
- La prochaine saison de la Comédie-Française au Théâtre Margny avec un spectacle Labiche mis en scène par Jacques Charon. Parmi les créations de la saison, 1975-1976 sont annoncées : « Partage de midi », de Claudel, mise en scène d'Antoine Vitez, « La Nuit des rois », mise en scène de Thierry Handès et un « Méliandrop », avec Georges Descrières, mis en scène par Pierre Dux.
- Affrontements entre étudiants japonais. Deux étudiants sont morts et cinq autres ont été grièvement blessés mardi 3 juin à Osaka, à la suite d'une bagarre entre deux organisations rivales d'extrême gauche. Les militants d'une de ces organisations ont attaqué à coups de barres de fer leurs rivaux, qui voulaient manifester devant une université. Depuis mars, les affrontements entre ces deux organisations, la Kakumaruha et la Chukakuha, ont fait huit morts. — (A.F.P.)
- Marée noire dans la baie de Tokyo. Des milliers de tonnes de pétrole brut se sont échappées des cales d'un super-pétrolier japonais, l'« Eiko-Maru » (230 000 tonnes), qui s'est échoué sur les hauts-fonds de la baie de Tokyo le 4 juin à l'aube. Une nappe de mazout recouvre à l'heure un rayon d'un kilomètre autour du pétrolier. Trente-deux navires, dont plusieurs bateaux-pompes spécialement équipés, s'efforcent de combattre la marée noire. — (Reuters.)

AVANT LA DISCUSSION AU SÉNAT

M. Georges Marchais critique le projet pour la promotion du sport

Dans une lettre adressée à M. Parmentier, président du Comité national olympique et sportif de Ville-de-France, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, député du Val-de-Marne, critique le projet de loi pour la promotion du sport que M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, présente au Sénat, en première lecture le 5 juin.

M. Georges Marchais écrit notamment : « Le sport français connaît une crise grave. Les symptômes se manifestent à tous les niveaux et interfèrent les uns sur les autres : au niveau scolaire, avec la régression constante des horaires obligatoires ; au niveau de sport de masse, avec les clubs qui sont asphyxiés sous les charges financières d'origine gouvernementale ; au niveau du sport d'élite, avec les médiocres résultats obtenus par notre pays ; au niveau des installations, de l'encadrement, de la formation, de la participation des associations (...).

Mais que fait précisément le gouvernement face au problème du sport, où il est effectivement nécessaire et urgent d'apporter des solutions ? Il présente à grands frais de publicité un projet de loi. Quelles sont les caractéristiques de ce texte ?

Il occulte le désengagement de l'Etat en matière d'éducation physique et sportive, il renforce le caractère autoritaire du pouvoir dans le domaine sportif en tentant notamment de restreindre les prérogatives du mouvement sportif. Il tend à dégager l'Etat de ses responsabilités financières (...).

De plus, aucun droit véritable ni moyen sont réservés au sport de haut niveau. Enfin, des questions aussi importantes que la recherche scientifique, le vie des clubs, les équipements sportifs, la garantie de l'argent dans le sport, sont pratiquement absentes de ce projet, qui, s'il était accepté, liquiderait de surcroît des textes positifs ».

Dans ces conditions, on comprend que notre parti se soit fermement et catégoriquement opposé au projet qui va si évidemment à l'encontre du sport (...).

En vérité, ce texte de loi constitue une médiation opérationnelle gouvernementale destinée à don-

L'interruption de gro

L'UNION SYNDICALE DE CINS RESPECTANT I PERSISTE DANS LE TOTAL D'APPLIQUER

La très récente Union s des médecins respectant humaine (U.S.M.R.V.) (1) connaît le mardi 3 juin d'une conférence de presse théorique et prat son action ».

D'après les animateurs association, les « vrais g gues » et les pédiatres vo immédiatement lésés des intérêts fondamentaux ; et moraux » par une stric cation de la loi sur l'inte de grossesse.

Aussi appellent-ils to qui ne sont pas des « t de meurtre » à se joind dans le but de « restaur la de confiance entre les m leur médecins » et d'as défense des médecins qui de pratiquer des avor (U.S.M.R.V.) s'est attaché plusieurs conseillers ques.

Non seulement les méd U.S.M.R.V. préconisent i de pratiquer les avortem Ils invitent leurs confrèr pas remettre le dossier u femmes qui le solliciten pas les orienter vers des m pratiquant l'avortement.

S'agissant des hôpitaux ils estiment qu'un chef de hostile à l'avortement doit être assisté de pr cette intervention, et d'u ment ne peut contraind assistants à en faire,

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1975 a été tiré à 653 894 exemplaires.

Les Lois éternelles du succès

Les étonnantes possibilités de la mémoire. Comment vaincre la timidité ? A chacun sa réussite.

Le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie.

Ce n'est pas juste : vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis qui « n'a pas inventé la poudre », et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche ; que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent.

Qui fait-il accuser ? La société dans laquelle nous vivons ? Or vous-même qui ne savez pas tirer parti des dons cachés que vous avez en vous ?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent que la centième partie de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. On bien nous sommes paralysés par une timidité qui nous condamne à végéter. Et nous nous enfonçons dans nos tabous, nos habitudes de pensée dénuées de complexité aberrants, manque de confiance en nous. Alors, qui que vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez fait du surplace, si vous voulez vraiment acquiescer la vie de vous-même, une mémoire zoutte, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une intuition fertile, une personnalité qui dégage de la sympathie ; ascendant inimitable sur ceux qui vous entourent, devez à recevoir le petit livre Borg : « Les Lois éternelles du succès ».

Absolument gratuit, il est e à qui en fait la demande et tuc une remarquable introdo à la méthode mise au poin le célèbre psychologue P.F. dans le but d'aider les mille personnes de tout âge et de condition qui recherchent le de se réaliser et de parvenir bonheur.

BON GRATUIT

pour recevoir « LES LOIS ETERNELLES DU SUCCES »
Découpez ou recopiez ce bon et envoyez-le à :
P.F. BORG, chez AUBANEL, 5, place St-Pierre, 84028 Avignon
Vous recevrez le livre sous pli fermé et sans aucun engagement d'aucune sorte.

NOM _____ N° _____
RUE _____
VILLE _____
AGE _____ PROFESSION _____

كازان الاله